

Messier l'Américain

■ Vivendi Universal veut faire jeu égal avec AOL Time Warner, Disney et Viacom.

■ Le groupe de Jean-Marie Messier acquiert les actifs de USA Networks dans la télévision et le cinéma

■ L'arrivée de Barry Diller modifie l'équilibre du pouvoir au sein du groupe

Lire page 21

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

La campagne de Jacques Chirac

■ JACQUES CHIRAC, qui a l'intention de déclarer sa candidature à l'Élysée après celle de Lionel Jospin, prépare sa campagne. La mise en place d'un réseau de soutiens, implantés dans chaque département, est achevée. Les outils de communication et le calendrier de la campagne seront arrêtés fin janvier. Dans un message aux 8 000 militants réunis, dimanche 16 décembre, à Paris, pour les 25 ans du RPR, il a plaidé pour « l'union au sein de l'opposition », sans citer l'Union en mouvement (UEM), qui est pourtant, à ses yeux, l'embryon du parti de la droite.

Lire page 10 et la chronique de Pierre Georges page 38

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Giscard président



VALÉRY GISCARD D'ESTAING

L'ANCIEN chef de l'Etat a été choisi, samedi 15 décembre, par les Quinze pour diriger la Convention chargée de préparer la réforme des institutions de l'Union avant la vague d'élargissement prévue pour 2004. Il devra aussi rapprocher l'Europe des citoyens.

Lire pages 8 et 16

Afrique CFA 1 000 F CFA Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KRN; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1218 - 7,90 F - 1,20 €



Yasser Arafat joue son autorité

- Le chef de l'Autorité palestinienne engage son crédit en appelant à l'arrêt de toute violence
- Washington salue un discours « constructif » et réaffirme la légitimité de Yasser Arafat
- Israël jugera « aux actes » ● Inquiétude et débats au sein de la communauté juive de France

YASSER ARAFAT a engagé son autorité et sa crédibilité en lançant un appel, dimanche 16 décembre, à la cessation de toute violence palestinienne contre Israël. Pour le chef de l'Autorité palestinienne, le test sera d'autant plus difficile à passer que l'armée israélienne poursuit ses opérations dans les territoires de Cisjordanie et Gaza. Ainsi un membre du mouvement islamiste Hamas a été tué lundi matin à Hébron alors qu'il cherchait à échapper à son arrestation par des soldats israéliens. Dans les semaines précédentes, ce genre d'incident a toujours suscité une réplique palestinienne. Dans une intervention à la télévision palestinienne à l'occasion de la fin du ramadan, M. Arafat a ordonné « que cessent toutes les activités militaires, et notamment les attaques-suicides que nous condamnons ». A l'adresse du Hamas et du Jihad islamique, mais sans les nommer, il a dit qu'il ne « tolère [rait] aucune autre autorité que la sienne ». Il a affirmé que « les négociations sont l'unique moyen de régler le conflit israélo-palestinien ».



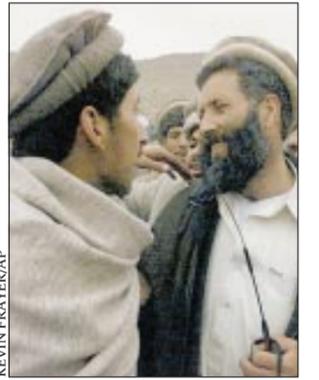
L'administration Bush a jugé ce discours « constructif » et a rappelé qu'elle considérait toujours M. Arafat « comme représentant le gouvernement légitime de l'Autorité palestinienne ».

Le premier ministre israélien Ariel Sharon dénie cette légitimité à Yasser Arafat, que son gouvernement a déclaré « hors jeu » et avec lequel il se refuse à tout contact. Les autorités israéliennes ont accueilli avec scepticisme les propos du président de l'Autorité palestinienne. Elles attendent des « actes », ont-elles dit, cependant que la hiérarchie militaire, rapporte notre envoyé spécial, affirme ne plus accorder la moindre crédibilité à M. Arafat.

La situation alimente inquiétude et débats au sein de la communauté juive française dont *Le Monde* rend compte dans ses pages Horizons-Débats.

Lire pages 2 et 3 et les points de vue pages 18 et 19

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens



KEVIN FRAYER/AP

LA GUERRE CONTRE AL-QAIDA Ben Laden en fuite

Oussama Ben Laden a disparu et, selon le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, 2 000 combattants d'Al-Qaïda sont en fuite, après qu'ils furent écrasés dans leurs derniers refuges de Tora Bora par les bombardements américains et les assauts des moudjahidins (photo). Les Etats-Unis ont cassé la résistance d'Al-Qaïda en Afghanistan, mais la hiérarchie de l'organisation terroriste leur a échappé. p. 4

► www.lemonde.fr/dossier-special

Ken Loach rassemble direction et syndicats de la SNCF contre le rail britannique

DÉCEMBRE 1995 : une grève de la SNCF paralyse la France pendant plusieurs semaines. Le président de l'entreprise ferroviaire, Jean Bergougnoux, est contraint de démissionner, et le premier ministre, Alain Juppé, de renoncer à une réforme des retraites dont il est pourtant si fier. Les Français découvrent alors un nouveau leader syndical, Bernard Thibault, responsable des cheminots CGT dont la coupe de cheveux - à la Beatles - semble constituer un gage de modernité. Six ans plus tard, les relations sociales sont manifestement apaisées, même si les conséquences des conflits internes provoquent toujours le mécontentement, voire la colère, des voyageurs. Bernard Thibault est devenu secrétaire général de la CGT, et son successeur, Didier Le Reste, peut aujourd'hui, avec les autres syndicats, inviter l'état-major de la SNCF, dont son président Louis Gallois, à assister à une avant-première cinématographique : la projection, vendredi 14 décembre, du dernier film du réalisateur britannique Ken Loach.

The Navigators est consacré aux méfaits de la privatisation du rail outre-Manche. Les ciné-

philes ne le découvriront que le 2 janvier, mais les cheminots français tenaient à en assurer la promotion. Saisissante de vérité, cette fiction décrit les méfaits de la privatisation du transport ferroviaire britannique sur une équipe chargée de l'entretien et de la signalisation des voies.

On y voit comment, petit à petit, un collectif de travail se désagrège et comment la mise en concurrence de plusieurs sociétés, loin d'augmenter la productivité, génère de coûteux doublons. Pour gagner les appels d'offres, les entreprises n'ont d'autres choix que de réaliser des économies sur les dépenses de personnel et de sécurité. Tout cela se termine par la mort au travail d'un ouvrier, décédé que ses collègues, honteux, tenteront de maquiller en accident de la circulation, pour ne pas perdre leur emploi.

Face aux 500 militants syndicaux présents dans la salle, Ken Loach et la délégation de cheminots britanniques qui l'accompagnait firent un tabac. Tony Blair, chef d'un gouvernement « de droite » selon le cinéaste, fut vilipendé et le service public paré de toutes les vertus.

Alors qu'un conducteur de trains britannique demandait la renationalisation du rail outre-Manche, Ken Loach expliqua aux Français que « la meilleure chose à faire pour nous encourager, c'est de défendre votre service public ». Etrangement, personne ne songea à demander son point de vue à Louis Gallois. Mais à l'heure où un certain nombre de dirigeants d'entreprises publiques déjeunent avec des représentants de l'opposition en vue d'une éventuelle alternance politique, ce proche de Jean-Pierre Chevènement n'a pas caché, en aparté, ses convictions. « J'aime beaucoup les films de Ken Loach et j'ai été frappé par la rapidité de la perte des compétences et par l'éclatement de l'entreprise », a-t-il expliqué à quelques-uns de ses interlocuteurs syndicaux.

Ne voulant pas être discourtois avec leur invité, ceux-ci ne lui reprochèrent même pas de s'être porté candidat - avec succès - à l'exploitation d'une des principales lignes de la banlieue de Londres, conséquence directe d'une privatisation pourtant honnie.

Frédéric Lemaître



AFP

SPORTS Le stress des entraîneurs

Depuis le vendredi 23 novembre, Guy Roux (photo) ne dirige plus les joueurs de l'AJ Auxerre depuis la ligne de touche. L'entraîneur bourguignon a été hospitalisé jusqu'au 15 décembre à la suite de problèmes cardiaques liés à l'exercice passionné d'un métier à risques. Le stress, qui fragilise de plus en plus de techniciens en France ou à l'étranger, est le nouveau mal du sport professionnel. p. 27

La surpuissance américaine et la guerre

LES ÉTATS-UNIS ont gagné, d'éclatante manière, leur guerre d'Afghanistan. Après l'Irak et le Kosovo, ce troisième succès marque un nouveau progrès dans la mise en œuvre de leur impressionnante supériorité technologique. L'utilisation de l'aviation et des missiles, les moyens de repérage et de guidage ont été à chaque fois plus précis, plus économiques aussi : beaucoup moins de bombes ont été lancées sur l'Afghanistan que sur la Serbie, mais elles ont fait de bien plus grands ravages.

Les pertes en « vies américaines » sont - à l'échelle d'une guerre - à peu près nulles : un agent de la CIA et trois soldats tués par une bombe lancée par un B-52 (déjà pendant la guerre du Golfe, un bon tiers des pertes américaines et britanniques - quelques dizaines de tués - avait été le fait du « feu ami »). Les victimes dans le camp ennemi, essentiellement du fait des bombardements, sont nombreuses, ce qui est conforme aux objectifs de campagne : les responsables américains ont déclaré à plusieurs reprises, sans aucune fausse pudeur, que leur intention était de tuer le plus possible de tai-

bans. Ils ont aussi fait comprendre, de manière transparente, qu'ils préféreraient que les « terroristes » - en particulier étrangers - soient tués plutôt que faits prisonniers.

Quant aux victimes civiles, jamais le Pentagone n'a donné la moindre estimation sur leur nombre. Qu'elles soient très rarement reconnues et jamais comptées ne veut pas dire qu'elles ne comptent pas. Mais, en tout cas pour le public américain, elles restent virtuelles (la presse américaine s'est largement abstenue de publier des photos que ses lecteurs ont tendance à juger « anti-patriotiques »).

Que le prix de la vie humaine soit incomparable, selon que l'on est dans un camp, dans l'autre - ou entre les deux -, n'est certes pas une nouveauté. Mais jamais sans doute le gouffre entre l'attention prêtée aux uns et aux autres n'a été aussi considérable - à la mesure du gouffre technologique insondable qui sépare désormais l'Amérique des pays où elle projette sa puissance.

Jan Krauze

Lire la suite page 20



D.R.

CINÉMA Tolkien à l'écran

Le premier épisode de *Seigneur des anneaux*, la célèbre saga de J.R.R. Tolkien, sort mercredi 19 décembre sur les écrans français. Le film de Peter Jackson est fidèle au livre, paru en 1954-1955, par son approche réaliste de l'univers du merveilleux. p. 32

► www.lemonde.fr/cinema

International.....	6	Aujourd'hui.....	27
France.....	10	Emploi.....	28
Société.....	13	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	21	Carnet.....	35
Communication.....	23	Kiosque-Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	37

LE CONFLIT AU PROCHE-ORIENT

PALESTINE Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, dans un discours attendu, prononcé dimanche 16 décembre, a demandé à son peuple l'arrêt « total

et immédiat » de la violence armée dirigée contre Israël. Il a notamment ordonné l'arrêt des tirs de mortiers qui servent, a-t-il dit, de « prétexte » à Israël. M. Arafat s'est engagé

à sévir contre tous ceux qui contreviendraient à ses instructions. ● LES DIRIGEANTS ISRAËLIENS sont restés sceptiques à l'égard de ce discours et ont exigé des actes. Pour les ren-

seignements militaires, M. Arafat est un « menteur » invétéré. ● LE PRÉSIDENT BUSH a jugé le discours « constructif », mais il a, lui aussi, demandé que les paroles soient tra-

duites en actes. ● PARIS, Londres, Berlin et Le Caire se sont félicités de la fermeté des propos de M. Arafat. La Grande-Bretagne demande à Israël de faire un geste.

Yasser Arafat exhorte son peuple à cesser les attaques contre Israël

Dans son premier discours télévisé depuis le début de l'Intifada, le chef de l'Autorité palestinienne a encore lancé un appel à la reprise des négociations. Les Etats-Unis ont accueilli favorablement son intervention mais, comme le gouvernement israélien, ils réclament qu'elle soit suivie par du concret

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Un homme assiégé, évoquant à de nombreuses reprises son souhait de parvenir à la paix. Tel est apparu le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, tout au long du discours de vingt-cinq minutes en arabe, diffusé dimanche 16 décembre en début de soirée sur les ondes palestiniennes. Confiné depuis trois semaines dans son quartier général de Ramallah par le gouvernement israélien, pressé par la communauté internationale de mettre fin aux actions armées contre Israël, M. Arafat a saisi l'occasion de la fête de l'Aïd el-Fitr, qui marquait la fin du ramadan, dimanche, pour s'adresser solennellement aux Palestiniens. Il s'agissait de la première intervention de ce type depuis le début de l'Intifada fin septembre 2000.

Installé devant une photo du dôme du Rocher, symbole de Jérusalem pour les Palestiniens, M. Arafat a appelé à un arrêt des attaques anti-israéliennes. « Je

renouvelle mon appel pour que cessent toutes les activités militaires, et notamment les attaques-suicides que nous condamnons et que nous avons toujours condamnées », a-t-il déclaré. Il a également demandé l'arrêt des tirs d'obus de mortier artisanaux sur des cibles israéliennes, estimant que « cela ne servait qu'à donner des prétextes à Israël pour lancer des attaques contre nous ».

Violamment critiqué ces derniers temps par le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et, dans une moindre mesure, par le gou-

vernement américain, qui lui reprochaient de ne pas « tout faire » pour mettre un terme aux attaques anti-israéliennes, le président de l'Autorité palestinienne a, par ailleurs, assuré que « les commanditaires [de ces actions] auront à répondre de leurs actes ». Dans une allusion au Mouvement de la résistance islamique, Hamas, et au Djihad islamique, qui ont revendiqué les derniers attentats-suicides, M. Arafat a clairement laissé entendre qu'il ne « tolère [rait] aucune autre autorité » que la sienne dans les territoires pales-

tiens. Il a rappelé que « les groupes engagés dans des actions terroristes » ont été déclarés illégaux. Selon des sources palestiniennes, trente-six bureaux de ces deux organisations, y compris des associations caritatives, auraient été fermés ces derniers jours à Gaza et en Cisjordanie.

Déterminé à se poser en faiseur de paix, M. Arafat a aussi affirmé que « les négociations sont l'unique moyen de régler le conflit israélo-palestinien ». « Je renouvelle mon appel au peuple israélien, à ses forces politiques, à ses institutions, à son gouvernement pour un retour immédiat à la table des négociations », a-t-il insisté. En attendant, il a demandé à M. Sharon de cesser « la guerre brutale [qu'il mène] contre le peuple palestinien, son Autorité, ses ressources et sa sécurité ». Soucieux de rassurer l'opinion publique israélienne, le président de l'Autorité palestinienne a tenu à rappeler : « Nous ne présentons pas un danger pour l'existence d'Israël. » « Nous voulons un Etat au vrai sens du terme, avec Jérusa-

lem comme capitale, aux côtés d'Israël. »

L'opération de communication tentée par M. Arafat n'avait sans doute pas pour objectif principal de prouver à M. Sharon sa bonne foi, mais il a contraint son adversaire, qui l'avait déclaré « hors jeu » le 12 décembre, à le prendre de nouveau en considération. De fait, le gouvernement israélien n'a pas paru convaincu par ses déclarations. Par la voix de son porte-parole, Raanan Gissin, il s'est déclaré « sceptique quant à la promesse du président palestinien de faire cesser toutes les attaques anti-israéliennes ». « Les mots ne suffisent pas, il faut des actes », a déclaré M. Gissin. M. Arafat doit « procéder à des arrestations pour stopper les terroristes (...) Et il a leurs noms », a-t-il ajouté. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a également estimé que « ce n'est pas [le] discours [de M. Arafat] qui est important, mais ce qui se fera ou non sur le terrain et qui nous permettra d'établir s'il y a vraiment eu un tournant stratégique ».

M. Arafat, en revanche, compte sans doute sur l'impact que ses propos pourront avoir au niveau international pour desserrer l'étau dans lequel M. Sharon le maintient depuis trois semaines et qui le prive de toute perspective politique. Les premières réac-

La Grande-Bretagne, pourtant très proche des Etats-Unis, estime que c'est désormais à Israël de « faire un geste »

tions européennes, et notamment celles de la Grande-Bretagne, pourtant très proche des Etats-Unis, qui a jugé que c'est désormais à Israël « de faire un geste », pourraient en effet placer le gouvernement de M. Sharon devant de nouvelles obligations.

Sa politique actuelle de représailles massives sur les institutions palestiniennes, notamment sur celles qui sont en principe chargées de la lutte contre les organisations extrémistes, pourrait ainsi être remise en cause. La communauté internationale pourrait désormais exiger de son adversaire israélien une réponse plus pertinente, à condition que les paroles de M. Arafat soient suivies d'effets.

Peu après le discours du dirigeant palestinien, l'armée israélienne a affirmé qu'un obus avait été tiré contre une colonie du sud de la bande de Gaza. Un incident démenti par les Palestiniens. Plus tard, Tsahal a mené une nouvelle incursion de quelques centaines de mètres dans la bande de Gaza.

Stéphanie Le Bars

« Mettre fin, totalement et immédiatement, à toutes les opérations armées »

VOICI les principaux points du discours radiotélévisé prononcé dimanche 16 décembre par le président palestinien Yasser Arafat.

A propos des attentats anti-israéliens :

« J'appelle de nouveau à toutes les opérations, notamment les attaques-suicides que nous avons toujours condamnées, et leurs commanditaires et planificateurs auront à répondre de leurs actes. »

« Je réitère aujourd'hui la nécessité de mettre fin, totalement et immédiatement, à toutes les opérations armées. »

M. Arafat a également appelé à « l'arrêt des tirs de mortier qui ne visent qu'à donner des prétextes à Israël pour lancer des

attaques contre » l'Autorité palestinienne.

Mesures prises par l'Autorité palestinienne :

« Nous avons commencé à prendre une série de mesures et nous continuerons, y compris en déclarant hors la loi les organisations qui mènent des actions terroristes. »

« Nous avons également lancé l'initiative d'un cessez-le-feu, et il doit être respecté par tous. Nous ne devons pas donner à Sharon et à son établissement militaire les prétextes qu'ils cherchent pour intensifier leur agression et assimiler notre lutte légitime et vaillante au terrorisme et au meurtre d'innocents. »

La guerre livrée par Israël :

« Le gouvernement de [Ariel] Sharon mène une guerre farouche contre l'Autorité palestinienne, ses institutions, ses installations, sa police, ses services de sécurité et ses infrastructures (...), ainsi que contre nos

citoyens, nos propriétés, nos écoles, nos hôpitaux, nos champs, nos mosquées et nos églises. »

« C'est une guerre contre le peuple palestinien, son Autorité, ses ressources et sa sécurité sociale et économique, ainsi que contre son rêve légitime de bâtir un avenir sans occupation, répression ni humiliation. »

Israël doit « mettre immédiatement fin aux graves mesures prises contre notre peuple et qui ne font que compliquer davantage la situation et éloigner la sécurité, la paix et la stabilité dans la région. »

« Il prévoit de mener des agressions militaires et un siège de nos villes et de nos camps de réfugiés, d'occuper nos territoires, se servant des attaques contre les civils israéliens comme prétexte – des actes que nous avons condamnés et que nous continuons à condamner. »

Appel à la reprise des négociations :

« Les négociations sont l'unique moyen de résoudre le conflit. »

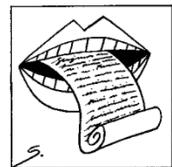
« Je renouvelle mon appel au peuple israélien, à ses forces politiques, à ses institutions et à son gouvernement pour un retour immédiat à la table des négociations. »

« Nous ne demandons pas l'impossible et ne présentons pas un danger pour l'existence d'Israël. Nous voulons recouvrer notre terre qui a été occupée en 1967, dont Jérusalem-Est. »

M. Arafat a exigé « un retrait des forces israéliennes de ces territoires, y compris des colonies. »

« Nous voulons un véritable Etat palestinien, un Etat au vrai sens du mot, avec Jérusalem comme capitale, aux côtés d'Israël. »

« La victoire couronnera notre patience. » – (AFP.)



VERBATIM

George Bush juge l'allocution du président palestinien « constructive » mais attend des actes

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis pratiquent un difficile exercice d'équilibre entre leur soutien au gouvernement israélien d'Ariel Sharon et le souci de ménager les gouvernements et les opinions arabes. Cette préoccupation n'explique pas à elle seule, toutefois, la différence que les dirigeants américains, ont voulu marquer dimanche 16 décembre, vis-à-vis de M. Sharon. Lorsque le secrétaire d'Etat, Colin Powell, déclare sur la chaîne de télévision Fox News que la mission du général Anthony Zinni n'a pas échoué, mais que ce sont « les parties » qui

« ont échoué », il n'emploie pas le pluriel par hasard. Il ne fait aucun doute que Washington attribue à Yasser Arafat une responsabilité écrasante dans la situation actuelle, mais le gouvernement israélien n'est pas considéré, pour autant, comme exempt de tout reproche.

EN ÉCHO À ARIEL SHARON

S'exprimant avant que M. Arafat ne prononce son discours télévisé, M. Powell semblait en connaître la teneur, puisqu'il a émis le souhait que le dirigeant palestinien « fasse une déclaration disant : "Arrêtons l'Intifada, arrêtons la violence, arrêtons l'incitation à la vio-

lence et trouvons un chemin qui nous ramène sur la voie d'un cessez-le-feu et de négociations de paix !" ». Ces mots n'étaient pas très différents de ceux que M. Arafat a employés deux heures plus tard.

Alors que le président George Bush avait décidé, de façon inhabituelle, de rester à Washington samedi et dimanche – d'abord au restaurant et allant à l'office, afin de donner l'exemple de la vie normale qu'il recommande aux Américains –, il a fait savoir par son portier-parole, peu après le discours de M. Arafat, que le président palestinien avait prononcé des « paroles

constructives ». « Mais ce qui est important, a ajouté Ari Fleischer, c'est qu'elles soient suivies par des actions concrètes. Cela sera évalué, et le président attend de voir. »

Une fois de plus, donc, les propos de la Maison Blanche sont parallèles à ceux du gouvernement israélien. Interrogé sur une autre chaîne, NBC, M. Powell a même confirmé, en substance, que des intermédiaires américains avaient transmis à l'Autorité palestinienne une liste de « gens qui ont été impliqués dans ce type d'activité terroriste » – les attentats-suicides –, liste établie par les Israéliens. Le secrétaire d'Etat a observé que « de

nombreuses personnes » figurant sur cette liste n'avaient pas été arrêtées par la police palestinienne. « Nous disons à M. Arafat que ce n'est pas comme cela que nous allons arriver à quelque chose », a commenté le chef de la diplomatie américaine.

M. ARAFAT, SEUL INTERLOCUTEUR

En même temps, M. Powell a été très ferme dans le refus d'adopter la formulation israélienne, selon laquelle le président de l'Autorité palestinienne serait « disqualifié » (irrelevant). « Il ne nous appartient pas de désigner le dirigeant des Palestiniens, a déclaré le secrétaire

d'Etat. Le peuple palestinien a donné ce rôle dirigeant à Yasser Arafat, et il représente le gouvernement légitime de l'Autorité palestinienne. Aussi longtemps qu'il exerce ce rôle et qu'il est considéré ainsi par le peuple palestinien, nous devons travailler et négocier avec lui. » Conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a dit la même chose sur CNN, mais en ajoutant que M. Arafat, « en tant que représentant du peuple palestinien, doit le diriger, et non se laisser diriger lui-même par les sirènes de la violence ».

La position du gouvernement américain reste donc, sur ce point essentiel, distincte de celle de M. Sharon ou, du moins, des partisans du premier ministre israélien. Soit qu'ils estiment une telle tentative vouée à l'échec en toutes circonstances, soit qu'ils jugent que la situation ne s'y prête pas, les dirigeants américains ne sont pas d'accord pour désigner d'autres interlocuteurs palestiniens que M. Arafat lui-même et ceux qu'il pourrait, le moment venu, mandater.

En outre, les responsables qui se sont exprimés dimanche à Washington, ont insisté sur le fait que le retour du général Zinni « pour consultations » ne signifie pas que sa mission est annulée. Ils ont rappelé qu'il était prévu qu'il revienne aux Etats-Unis à cette date, qu'il est prêt à repartir au Proche-Orient, etc. Dans les rangs républicains, certains estiment à présent que cette politique suppose d'exercer de fortes pressions sur l'Iran et sur la Syrie, afin qu'ils cessent tout soutien au Hezbollah au sud du Liban, considéré comme la base arrière des attentats opérés par le Hamas ou le Djihad islamique palestinien.

Patrick Jarreau

Echappée de chez Volkswagen.

Bora Break Carat V5

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).
 Consommations 99/100 CE (l/km) de la Bora Break Carat V5 BVM5 poids à vide minimal - maximal :
 cycle urbain / extra-urbain / mixte - 12,5 - 12,6 / 6,7 - 8,8 / 8,8 - 6,9 / CO₂ (g/km) 211 - 214.

Michel Ange
 97, rue Michel Ange - Paris 16
 Tél. : 01 40 71 12 12
 CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

L'Egypte, l'Allemagne et la France se félicitent de la fermeté du discours

● Le ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmed Maher, a salué dimanche 16 décembre le « courageux discours » prononcé par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. M. Maher a téléphoné à M. Arafat pour l'assurer du « soutien de l'Egypte à tout ce qu'il a annoncé ».

Parallèlement, le chef de la diplomatie égyptienne a pris contact avec le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, pour lui demander d'adopter une « position positive » sur ce discours et pour lui réclamer « le retour du général [Anthony] Zinni [l'envoyé spécial américain] dans la région, pour continuer sa mission ».

● Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a lui aussi salué le discours du président palestinien. « L'appel à l'arrêt des attaques armées contre Israël et le clair rejet, en particulier

des attentats-suicides, sont des pas importants vers un retour au calme au Proche-Orient, où la situation est tendue », a déclaré M. Fischer au nom du gouvernement allemand. Se félicitant de la volonté de renoncer à la violence et de la détermination à sévir contre tous ceux qui contreviendraient à ses instructions, annoncées par M. Arafat, M. Fischer a ajouté : « Ces objectifs doivent être à présent mis en œuvre rapidement et fermement. » Israël doit selon lui « tout faire pour que M. Arafat et son administration autonome puissent accomplir leur tâche ».

● La France se félicite de « la fermeté des engagements de Yasser Arafat. Elle espère leur concrétisation rapide et réitère que pour cela l'Autorité palestinienne doit avoir les moyens d'agir », a déclaré dans un communiqué le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine.



■ **RAMALLAH.** Un policier palestinien monte la garde devant des locaux appartenant au Hamas sur lesquels ont été posés des scellés. L'Autorité palestinienne a ordonné la fermeture de treize bureaux du Hamas et du Jihad islamique.

Les incursions de Tshal endeuillent la fête marquant la fin du ramadan

BEIT HANOUN

de notre envoyé spécial

Les carcasses calcinées de pneus jonchent la route, près d'un poste de police éventré. Les blindés israéliens venant du point de passage d'Erez, et ceux qui venaient de traverser la ville de Beit Hanoun, plus à l'est, ont opéré ici leur jonction, dans la matinée du samedi 15 décembre. Puis ils se sont dirigés vers le camp de réfugiés de Jabaliya, derrière la dune, plusieurs kilomètres à l'intérieur de la bande de Gaza. Ils ont stoppé leur progression à moins d'un kilomètre des premières maisons du camp. Des dizaines de jeunes Palestiniens se sont alors portés à leur rencontre, défiant les mastodontes à coup de pierres. Des missiles tirés par des hélicoptères leur ont répondu, le soir venu.

L'occupation israélienne de Beit Hanoun, localité présentée par l'armée comme « un bastion du Mouvement de la résistance islamique » Hamas, s'est prolongée toute la journée, jusqu'à la retraite des blindés, effectuée en bon ordre à la nuit tombée. L'armée israélienne a laissé der-

« Cette année, comme cadeau, les garçons ne veulent que des pistolets et les filles des tenues d'infirmière »

rière elle quatre morts, dont trois adolescents, des maisons détruites et une sourde rage qui éclate sur la colline al-Amal, devant les murs abattus de la maison d'un militant du Hamas, Salah Chahada, soupçonné d'être membre de son aile militaire. « Voilà le résultat de la politique de Bush : Sharon fait ce qu'il veut de nous », se lamente un voisin. Dimanche 16 décembre, en ce jour de fête qui marque la fin du ramadan, la visite à la maison ravagée par les explosifs déposés par les militaires israéliens s'est ajoutée à celle, traditionnelle, des amis et des parents.

Une nuée d'enfants revêtus des habits neufs achetés pour l'occasion a pris possession des ruines, brandissant des armes factices. La sœur du militant recherché, Samira Chahada, les regarde pensivement. « Cette année, comme cadeau, les garçons ne veulent que des pistolets et les filles des tenues d'infirmières. Ils se rendent bien compte de ce qui nous arrive », assure-t-elle. « Mon frère est un héros. Il a été emprisonné à deux reprises par les Israéliens pour ses idées. Une fois pendant deux ans, à Gaza, avant la première Intifada, puis pendant douze ans, de 1988 à 2000 », poursuit Samira Chahada. Son frère a officiellement disparu depuis plusieurs mois. « Avec la politique d'assassinats menée par les Israéliens, il ne se sentait pas en sécurité ici, si près

des colonies » du nord de la bande de Gaza, qui se découpent à l'horizon, à moins de 5 kilomètres.

Les soldats ne sont pourtant pas repartis les mains vides. Ils ont arrêté un genre de militant recherché, un informaticien de 24 ans, sans affiliation politique connue. « Quand ils sont arrivés, samedi matin, tout était calme ici. Les gens se préparaient pour la fête. Pourquoi imposer une telle punition collective ? », proteste un jeune voisin, Nabil Oudouane. L'arrivée des blindés a été préparée par des membres des forces spéciales, qui ont occupé à l'aube la maison d'Emad Jamil. « Ils étaient environ une quarantaine. Ils m'ont enfermé au rez-de-chaussée, puis ils se sont installés sur les toits », raconte le vieil homme aux tempes blanches. Pendant toute la journée, les blindés ont patrouillé dans les rues de Beit Hanoun. « Nous étions sous couvre-feu. Lorsque nous avons vu qu'ils édifiaient des levées de terres, nous nous sommes dit qu'ils allaient s'installer pour longtemps », explique Nabil, montrant du doigt une sorte de camp retranché pour blindés, édifié à la hâte par un bulldozer israélien au pied d'une petite colline.

Ce dimanche matin, personne n'a de doute sur la teneur des propos que doit tenir le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en fin de journée. « Il va demander une nouvelle fois de respecter le cessez-le-feu. Que voulez-vous qu'il dise d'autre ? La pression internationale est tellement forte. Mais je le comprends et je suis prête à lui obéir parce qu'il est mon président. C'est ainsi. J'appartiens tout d'abord à Dieu, puis à notre président et puis au Hamas », s'exclame Samira Chahada. « C'est le président, on doit lui obéir ou bien les Israéliens profiteront de nos divisions. Nous voulons la paix et une protection internationale. Ce que les Israéliens nous font, c'est du terrorisme », ajoute le voisin. Nabil Oudouane est plus sceptique : « Même si Arafat annonçait l'arrestation de tous les Palestiniens, les Israéliens ne seraient pas contents. Ils diraient qu'il n'en fait pas assez. »

Au cœur de la petite ville de Beit Hanoun, la police palestinienne a repris possession de locaux brièvement occupés par les militaires israéliens. Un peu plus loin, la famille d'un jeune garçon tué samedi reçoit les condoléances de voisins. En direction d'Erez, à la sortie nord de Beit Hanoun, deux bulldozers ont réduit en miettes les quatre maisons des frères Hamdane. Leur quartier est particulièrement exposé aux opérations israéliennes, car la frontière n'est distante que d'un kilomètre et demi. Au début de l'année, une première incursion, après des tirs de mortiers palestiniens, avait suscité l'ire du secrétaire d'Etat Colin Powell. Les Israéliens avaient alors piteusement retiré leurs troupes. Cette fois-ci, personne, à Washington, n'a songé à critiquer cette nouvelle opération.

Gilles Paris

Pour l'état-major israélien, le chef de l'Autorité palestinienne est un « comédien » et un « menteur »

L'armée affirme qu'elle a les « preuves » de sa « duplicité »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Parfait arabophone, le général A. est chargé de rédiger la note de synthèse pour le chef d'état-major de l'armée israélienne sur le discours prononcé dimanche 16 décembre par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Une note « pointue », où chaque mot prononcé, et plus encore chaque mot non prononcé, est analysé et qui sera également transmise au plus haut niveau politique.

Divers membres de ses services l'interrompent constamment pour lui soumettre une version évolutive de cette synthèse, qu'il corrigera, annotera ponctuellement, avant de donner son imprimatur. Lui fait-on remarquer qu'« alors que le gouvernement israélien vient de déclarer Arafat « hors jeu », lui-même n'en mobilise pas moins ses services pour établir une analyse la plus précise possible de son discours ! Le général A. n'esquive pas. « Les hommes politiques font leur métier. Moi le mien. Même si le gouvernement décide qu'il ne compte plus, je constate que Yasser Arafat est toujours président de l'Autorité, qu'il continue de prendre des décisions, qu'il est obéi par ses subordonnés. Dans les faits, il reste le leader des Palestiniens. Je suis bien obligé de me préoccuper de ce qu'il dit. »

POINTS « POSITIFS »

« Le discours, dit-il, était celui que l'on attendait. » Rien de neuf sur le fond. Arafat ne répond à aucune des attentes des militaires israéliens. L'officier supérieur y décèle, pourtant, quelques points « positifs ». « Arafat a lancé un

appel à mettre fin aux actes de terreur et aux tirs de mortier. Il a insisté, concernant les attentats, sur le mot « suicide », au lieu d'utiliser le terme habituel de « martyrs ». C'est un signe important. Et il a rappelé que tous doivent lui obéir. »

Pour le reste, note le général A., le président palestinien « n'a pas une seule fois cité les noms du Hamas et du Jihad » islamique, qui sont donc légitimement en droit de se considérer parties intégrantes de l'union nationale que Yasser Arafat appelle de ses vœux. « Il n'a pas dit non plus qu'il était hors-la-loi, quand et comment il allait entreprendre des actions contre les facteurs terroristes. Et surtout, il s'est clairement engagé en faveur du retour des réfugiés, en rappelant la résolution 194 des Nations unies, en évoquant l'union du peuple palestinien entre ceux de l'intérieur et ceux de la diaspora, et en évitant de dire « la » phrase que l'on attend de lui. »

Et lorsqu'on lui fait remarquer que M. Arafat a pourtant expressément dit qu'il ne veut pas détruire Israël et qu'il ne souhaite qu'un Etat palestinien dans les territoires conquis en 1967, le général A. répond : « Certes, mais il n'a pas dit les mots que le secrétaire d'Etat américain Powell a indiqué : la reconnaissance d'Israël en tant qu'Etat juif. »

Pour lui, « Arafat reste Arafat le menteur, le comédien. Il n'a parlé que parce qu'il n'avait plus d'autre choix. Parce qu'Anthony Zinni [l'envoyé spécial américain], fatigué de ses mensonges, est parti. Parce qu'une énorme pression s'est abattue sur lui, d'Israël, des Etats arabes, des Etats-Unis et des Européens. »

Un militant du Hamas tué à Hébron

L'armée israélienne a tué, lundi 17 décembre, un militant du Mouvement de la résistance islamique palestinien (Hamas) lors d'une opération à Hébron, en Cisjordanie, a indiqué une source des services de sécurité palestiniens. Selon cette source, les forces spéciales de Tshal ont ouvert le feu sur l'homme, qui tentait de s'échapper de son domicile. En fin de matinée, l'armée israélienne n'avait encore ni confirmé ni infirmé cette information.

Par ailleurs, la police israélienne a annoncé l'interpellation, lundi, du plus haut représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Jérusalem-Est, Sari Nousseibeh. « [Il] n'a pas été arrêté, il est actuellement interrogé par la police en raison de son intention d'organiser aujourd'hui une réception dans un hôtel de Jérusalem-Est en dépit d'une interdiction de cette manifestation par le gouvernement », a déclaré un porte-parole. Il s'agissait d'une réception à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr. — (AFP, Reuters.)

Le plan de Sharon pour se débarrasser d'Arafat selon « Yediot Aharonot »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

« Rien de ce qui se passe ces derniers jours n'est dû au hasard. Avec le sang-froid, la patience du vieux chasseur qui connaît les points faibles de sa proie, Sharon a jeté ses filets dès sa prise de fonctions comme premier ministre. La proie est parvenue à se sauver et à esquiver, mais cette semaine elle s'est prise dans les mailles. »

Dans le supplément de fin de semaine du principal quotidien israélien, Yediot Aharonot, le journaliste Alex Fishman explique comment « Sharon a préparé son piège » destiné à mettre Yasser Arafat « hors jeu », à partir d'un « plan » élaboré « avant même l'élection » de février 2001. Ce plan porte le nom de son auteur, le général de réserve Meir Dagan, qui fut son conseiller pour la sécurité durant sa campagne électorale. Il représente aujourd'hui Israël auprès de l'envoyé spécial du président américain dans la région, Anthony Zinni.

Le « plan Dagan » partait de deux prémices inamovibles : « Un, Arafat est un assassin, on ne négocie pas avec un assassin. Deux : l'accord d'Oslo [de reconnaissance mutuelle Israël-OLP, en 1993] est le plus grand malheur qui se soit abattu sur Israël, et tout doit être fait pour le détruire. » Son objectif visait, par une vaste opération d'intensité croissante, à isoler progressivement le président palestinien tant sur le plan intérieur que diplomatique.

L'opération s'est déroulée sans heurts. Ainsi par exemple l'utilisation de chasseurs F-16 pour bombarder des bâtiments au cœur des villes palestiniennes « est devenue routinière ». Au final, avec le dernier attentat, « mercredi dernier [12 décembre], le Hamas l'a fait

Dix, vingt fois durant l'entretien, le général A. répétera qu'Arafat est un menteur invétéré, qui n'est digne d'aucune confiance. A travers ce prisme, toute phrase, toute expression, toute omission dans le discours est interprétée comme une démonstration supplémentaire de la « duplicité » du leader palestinien ; une duplicité dont l'armée a « les preuves », dit-il. En réalité, les phrases de son discours mas-

nien. Seule une lourde pression internationale, s'ajoutant à une pression israélienne et arabe, parviendra à susciter un changement chez Arafat, ou dans son entourage, qui aura peut-être le courage de le renverser ». Après le discours du 16 décembre, l'armée israélienne jugera le leader palestinien « sur pièces ». Les meneurs, ceux qui fomentent « 90 % des attentats », ne sont « que vingt à trente person-

Arafat « homme de l'année »... au Maroc

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a été désigné dimanche l'homme de l'année 2001 par le journal Al-Ittihad Al-Ichtraki, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), parti du premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi. « Yasser Arafat homme de l'année », a titré en première page ce quotidien en publiant une photo du leader palestinien affichant le signe de la victoire. Il a été désigné, a expliqué ce journal, « pour sa résistance et sa brave direction de la révolution palestinienne ainsi que son combat continu en vue de bâtir un Etat palestinien avec pour capitale Al-Qods Acharif » (Jérusalem).

Al-Ittihad a indiqué qu'il a également choisi Arafat pour son « affrontement à l'entêtement de Sharon [premier ministre israélien] ainsi que sa détermination face aux pressions israéliennes et son attachement à une paix brave qui défend les droits légitimes du peuple palestinien ». — (AFP.)

quent sa vraie nature : « Il est toujours partisan de la lutte armée, il n'est pas disposé à entrer en conflit avec le Hamas et le Jihad, il veut toujours détruire Israël par la force, ou par la solution démographique, puisqu'il exige le retour des réfugiés. Il en a encore parlé, il y a trois jours, à Ramallah ». Bref, il « ne veut pas la fin du conflit ».

« ARAFAT A LA LISTE »

Beaucoup plus que les politiques, qui, pour la plupart, jugent que l'objectif, pour Israël, est désormais de « démanteler l'Autorité palestinienne », les militaires semblent focaliser toute leur hostilité sur l'homme Arafat. « Il n'y a plus une personne, dans la direction palestinienne, qui croit encore en lui, qui ne se rende compte qu'il constitue un danger pour son propre peuple. Mais personne n'est prêt à bouger contre lui. Les « pragmatiques », sans illusions sur Arafat, dépendent tous de lui. Et les éléments terroristes n'ont aucun intérêt à se retourner contre lui puisqu'il soutient la terreur », fait valoir le général A.

La solution ? « Elle ne viendra pas de l'intérieur du camp palesti-

nes. Arafat a la liste ». A lui de les mettre sous les verrous.

Le général A. proteste quand on lui fait remarquer que Tshal exige du président palestinien de prendre des mesures drastiques et, parallèlement, bombarde les locaux et même des « assassinats ciblés » contre ceux-là mêmes qui sont supposés les mettre en œuvre. « C'est faux ! Nos frappes n'empêchent pas Arafat de fonctionner. Nous ne frappons que ses bases terroristes, le renseignement militaire (...) et surtout la Force 17 [la garde rapprochée du président palestinien]. Cela n'empêche pas ses nombreux services spéciaux, ceux d'Amine Al-Hindi, de Tawfik Tiraoui, de Mohammed Dahlan et de Jibril Rajoub de lutter contre le terrorisme. S'ils avaient ordre de le faire, ils le feraient, ce sont des gens disciplinés », s'insurge-t-il.

De combien de temps dispose M. Arafat pour mettre en œuvre les dispositions qu'attend l'armée israélienne ? « On saura très vite, assène le général A. Dans quelques heures. »

Sylvain Cypel

tomber. Désormais, Arafat est isolé, coupé de tout dans son quartier général de Ramallah. Incapable de faire intervenir ses hommes, il ne peut plus bouger, il commence réellement à être hors jeu. »

L'IDÉE DE « CANTONISATION »

Selon les sources de Yediot Aharonot, le ministre de la défense, le travailliste Benyamin Ben Eliezer, a déclaré il y a plusieurs semaines lors d'une réunion d'état-major qu'Arafat avait « terminé son rôle historique » et demandé à ses interlocuteurs d'« engager un dialogue indépendant avec d'autres forces » que celles du chef palesti-

nien. Le plan Dagan prévoit qu'Israël, une fois l'Intifada réprimée, « négociera séparément avec des forces palestiniennes dominantes dans chaque territoire - des responsables palestiniens des forces de sécurité, du renseignement, et même du Tanzim » (Fatah). Le plan ressemble donc beaucoup à l'idée de « cantonisation » des territoires palestiniens, émise par certains ministres. Jusqu'à présent, admettent les sources de l'auteur, « les tentatives » de prendre langue avec des « forces autres » que celles fidèles à Yasser Arafat « n'ont rien donné ».

« Maintenant qu'il tient sa proie,

S. C.

Toute l'actualité de l'année 2001 sous la mine aiguisée de Plantu

ET EN PLUS

103 DESSINS INÉDITS

www.seuil.com

Seuil

Oussama Ben Laden échappe à la traque des forces américaines et afghanes

Dans la région de Tora Bora, les dernières poches de résistance des combattants d'Al-Qaïda ont été écrasées. Deux cents « Arabes » auraient été tués ; les autres auraient réussi à fuir vers le Pakistan. Le chef de l'organisation terroriste, dont la présence dans la zone avait été signalée, a disparu

TORA BORA

de notre envoyé spécial

La traque d'Oussama Ben Laden dans les montagnes de Tora Bora se serait officiellement achevée dimanche 16 décembre. Et le chef d'Al-Qaïda a disparu. « Oussama n'était pas là », a commenté, de retour de la ligne de front – interdite aux journalistes depuis la fin de la semaine dernière –, le commandant Zaman, l'un des responsables militaires afghans alliés aux Américains. Mais le chef moudjahidin a annoncé avoir « nettoyé la province ». Dimanche, c'était « le dernier jour d'Al-Qaïda ». « Al-Qaïda, c'est fini ! », a renchéri l'un de ses collègues devant les journalistes.

Après avoir été encore repoussée, vendredi, dans des vallées au-delà de Tora Bora, une poignée de combattants « arabes » a continué à résister, dimanche 16 décembre, tandis que nombre d'entre eux se dispersaient sur les hauteurs avoisinantes. En même temps se sont poursuivis sans relâche les bombardements de l'US Air force, guidés du sol par les membres des forces spéciales américaines.

Dimanche, en début d'après-midi, des poches de résistance subsistaient, comme l'indiquaient des tirs d'artillerie visant les positions des moudjahidins. Le pilonnage américain se déplaçait également

plus à l'est, sur l'itinéraire supposé des fuyards, beaucoup ayant sans doute tenté de gagner le Pakistan voisin.

A midi, les tirs cessaient et les moudjahidins afghans pouvaient commencer à tirer le bilan des derniers affrontements. Selon le commandant Zaman, « deux cents combattants arabes ont été tués » et vingt-cinq autres capturés par les forces afghanes. « Nous devons désormais fouiller la montagne mètre par mètre », a expliqué Hazrat Ali, l'autre responsable militaire. Il y a

encore quinze jours, les chefs moudjahidins estimaient « entre huit cents et mille cinq cents » le nombre de combattants d'Al-Qaïda retranchés dans les grottes et les tunnels de la zone de Tora Bora.

RÉPONSES ÉVASIVES

Si ces chiffres, toujours très approximatifs en Afghanistan, sont proches de la réalité, cela signifierait donc que la plus grande partie des forces d'Oussama Ben Laden a réussi à s'enfuir. La presse pakistanaise affirmait récemment que le

milliardaire saoudien avait quitté le 12 novembre sa résidence de Jalalabad, capitale de la province du Nangahar, pour gagner Tora Bora, au moment où s'écroulait le régime taliban dans la région. Il aurait, toujours selon les mêmes informations, quitté Tora Bora le 26 novembre. Vrai ou faux ? Les affirmations américaines et celles des moudjahidins quant à sa présence dans la région de Tora Bora il y a encore quelques jours apparaissent en tout cas de plus en plus fantaisistes. L'opération américaine prend ain-

si des allures de demi-victoire. Les Etats-Unis ont réussi à casser la résistance d'Al-Qaïda. Mais les morts et les prisonniers de la bataille de Tora Bora ne sont vraisemblablement que de simples combattants tandis que la hiérarchie de l'organisation s'est évaporée. Peut-être même bien avant que ne commencent les bombardements des B-52, il y a une quinzaine de jours.

Oussama Ben Laden et ses hommes bénéficiaient parfois du soutien, voire de la complicité, des villageois des alentours. Quand on les interroge, leurs réponses sont souvent évasives. L'un d'eux affirme que « personne ne voyait jamais les Arabes. On n'avait pas le droit de les approcher. Ils étaient peu aimables et on en avait peur ».

Quand un autre s'apprête à donner une version peut-être plus proche de la vérité – car il y avait ici des gens qui commerçaient avec les combattants d'Al-Qaïda, leur vendant ravitaillement en eau et nourriture –, il se fait rabrouer. « Dis-leur qu'on n'avait aucun contact avec les hommes de Ben Laden », lui souffle un homme en langue pach-toune.

« Nous sommes des gens simples. Nous sommes toujours du côté du gouvernement en place. Quand les talibans dirigeaient, nous étions avec

eux ; maintenant, on est avec les moudjahidins », ajoute un troisième. Et Ben Laden, l'ont-ils jamais vu, ces Pachtones des villages de pisé éparpillés dans les fonds des vallées de Tora Bora ? « Il y avait tellement d'Arabes, comment voulez-vous qu'on puisse le distinguer parmi eux ? », ajoute le « souffleur »...

Non loin de là, sur une colline très à l'arrière du front, sous un ciel gris et dans le froid pinçant, des moudjahidins se reposent et commentent la guerre. « Les Arabes sont de bons combattants, dit Kamaledine, un jeune homme coiffé d'une calotte de tissu rouge, sinon comment auraient-ils pu résister si longtemps ? Mais il y a aussi des talibans afghans avec eux. Ce sont les seuls à avoir la connaissance du terrain. »

Et que pensent-ils des Américains qui combattent à leurs côtés ? « Ils ne sont pas en première ligne », explique Daman Gul, dix-huit ans, un garçon aux yeux clairs emmitoufflé dans son « patou », le châle de laine dans laquelle s'enveloppent les Afghans. « On les voit guider le tir des avions par radio. Ils parlent dans leur micro et, quelques minutes plus tard, on entend les bombes tomber. Mais j'ai l'impression que les soldats américains ne sont pas très réticents », conclut-il.

Bruno Philip

Un soldat d'Al-Qaïda arrêté au Pakistan se prétend français

LES AUTORITÉS françaises s'interrogeaient encore, lundi 17 décembre en début de matinée, sur l'identité d'un certain « Abdur Rehman ». Détenue depuis plusieurs jours dans un hôpital de Peshawar (Pakistan), cet homme de 21 ans s'est présenté sous ce nom à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan, blessé à la tête et aux bras. Il a revendiqué la nationalité française, comme l'a indiqué *Le Journal du dimanche* du 16 décembre. Alors qu'il n'était porteur d'aucun papier d'identité, il a refusé de divulguer aux Pakistanais son véritable nom. A tous ses visiteurs, il a répété être français.

Le ministère des affaires étrangères a été alerté de sa présence à Peshawar par voie diplomatique, samedi 15 décembre. Diverses vérifications ont été entreprises dans plusieurs consulats de France, afin de déterminer si « Abdur Rehman » était bien français.

Un représentant de l'ambassade de France à Islamabad devait se rendre auprès du jeune homme, lundi 17 décembre, pour l'interroger. Selon plusieurs sources policières, il pourrait s'agir d'un Français d'origine algérienne ayant vécu à Londres. Cette information n'a toutefois pas pu être confirmée, en dépit des recherches effectuées par l'ambassade de France à Londres.

La présence d'une ou plusieurs personnes de nationalité française dans les rangs d'Al-Qaïda n'est pas invraisemblable. Plusieurs dizaines de jeunes Français se sont en effet entraînés dans ses camps en Afghanistan. Les islamistes Zacarias Moussaoui, Djamel Beghal et Kamel Daoudi, interpellés aux Etats-Unis, dans les Emirats arabes unis (EAU) et en Angleterre, entre juillet et septembre, avaient tous effectué des séjours dans des camps afghans.

Etats-Unis en tête, les puissances étrangères se réinstallent à Kaboul

Les Américains ont rouvert leur ambassade. Plusieurs Etats lancent des projets d'assistance

KABOUL

de notre envoyée spéciale

« Nous aurons la paix quand cette porte sera ouverte », nous disait, il y a plusieurs mois, un jeune Afghane, en passant devant la grille close de l'ambassade des Etats-Unis. La paix n'est encore qu'un rêve pour les Afghans, mais peut-être se rapproche-t-elle avec la levée solennelle de la bannière étoilée, lundi 17 décembre, dans l'enceinte de l'ambassade américaine, en plein centre de Kaboul. Vieux routier de la diplomatie, l'envoyé spécial américain, James Dobbins, assurera l'intérim jusqu'à la nomination officielle d'un ambassadeur, sans doute après l'installation du nouveau gouvernement afghan, le 22 décembre. Lundi, M. Dobbins devait lever le même drapeau que celui qui avait été amené en 1989 à la fermeture des lieux, dans le désordre qui avait suivi le retrait des troupes soviétiques.

Omniprésents aujourd'hui en Afghanistan, militairement avec plus de 2 000 hommes, soldats et agents de la CIA répartis sur quasi-

ment tout le territoire, politiquement puisqu'ils ont imposé le nouveau chef du gouvernement intérimaire, Hamid Karzai, que des « béréts verts » ont accompagné tout au long de sa reconquête de Kandahar, les Etats-Unis dictent leur loi.

Lors d'une brève visite sur la base de Bagram, à une heure de route de Kaboul, pour saluer les marines présents ainsi que pour s'entretenir avec M. Karzai et son ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, s'est voulu pragmatique. « Les Etats-Unis ne convoitent aucun territoire. Nous sommes venus ici dans l'unique but de débarrasser le pays des terroristes et d'établir un gouvernement qui ne protège pas le terrorisme », a-t-il affirmé, dimanche 16 décembre.

Transmettant les remerciements du peuple afghan, M. Karzai a souligné, en réponse à son interlocuteur américain : « Nous étions auparavant dans l'incapacité de faire face à autant de choses à la fois. Vous êtes montés à bord et vous nous avez

apporté de l'aide. Vous nous avez fourni l'opportunité que nous attendions. » Les Etats-Unis ne sont pas seuls à avoir redécouvert l'Afghanistan. Comme l'affirme non sans amertume le responsable d'une organisation humanitaire, « Kaboul est le dernier endroit où il faut être vu. Pourtant, les Afghans n'ont pas changé. Ils n'intéressaient personne hier ; aujourd'hui, la communauté internationale se battra presque pour les aider ».

GRAND EMBARRAS

Les diplomates ne cessent de débarquer dans la capitale, au grand embarras parfois du ministère des affaires étrangères, dont les cinq Mercedes noires ne suffisent plus à transporter tout le monde. Même les trois jours de fête de l'Aid el-Fitr, qui ont débuté dimanche, ne seront pas chômés pour les autorités locales.

Outre M. Rumsfeld, le général britannique John McColl, chargé de préparer l'arrivée de la force internationale prévue par les accords de Bonn, est à Kaboul pour s'entretenir avec les autorités du nombre, de la mission et de la durée du mandat de cette force. Lundi, le chef de la diplomatie turque, Ismail Cem, devait rouvrir officiellement l'ambassade de Turquie. M. Cem arrive à Kaboul avec des médicaments pour un hôpital turc et du matériel technique pour la télévision afghane.

Parmi les premiers arrivés et les plus nombreux, les Russes sont particulièrement actifs. Outre l'hôpital qu'ils ont ouvert sous tentes, ils ont apporté récemment 150 tonnes d'aide humanitaire non comestible et fait don de 2 000 tonnes de blé au Programme alimentaire mon-

dial (PAM). Ils ont aussi discrètement déminé les alentours du tunnel de Salang, qu'ils avaient construit pour ouvrir une voie de communication entre Kaboul et le nord du pays.

Prenant en quelque sorte sa revanche sur le Pakistan, dont l'ambassade est aujourd'hui occupée par un chef pachtoune de l'opposition aux talibans, Abdul Rasoul Sayyaf, l'Inde n'a pas perdu de temps pour se réimplanter à Kaboul. New Delhi a aussi ouvert une polyclinique avec cinq médecins dans l'hôpital pour enfants Indira-Gandhi. Le diplomate indien présent dans la capitale, Gautam Mukhopadhyaya, affirme que son pays « commence à identifier ses efforts d'assistance. Nous avons des idées dans le domaine de la santé et, en consultation avec le nouveau gouvernement, nous déciderons ».

L'éducation et la santé sont aussi des domaines d'intérêt identifiés par la France, dont le chargé d'affaires, Jean-Marie Schuh, est présent en Afghanistan depuis plus de trois semaines. Lors de sa récente visite à Kaboul, Charles Josselin, le ministre de la coopération et du développement, a publié une déclaration commune avec sa collègue allemande, Heidemarie Wiczorek-Zeul, pour une coordination des efforts européens sur une base sectorielle et « initialement dans le domaine de la santé ». La vice-ministre italienne des affaires étrangères s'est aussi rendue à Kaboul. Si la chancelière italienne n'est pas revenue, l'Allemagne a déjà cinq diplomates à Kaboul et la Grande-Bretagne sept. Les Iraniens s'activent également dans le domaine humanitaire.

Françoise Chipaux

Sécurité renforcée en Allemagne sur fond de menaces d'attentats

BERLIN

de notre correspondant

C'est le magazine en ligne de l'hebdomadaire *Focus* qui, samedi 15 décembre, a donné l'alerte : selon des informations obtenues par les agences de renseignement américaines, le Service fédéral de police criminelle (BKA) aurait été averti que des attaques terroristes seraient en préparation en Allemagne. Prévue pour la fin du ramadan, qui, cette année, coïncide avec la période précédant les fêtes de Noël, elles viseraient les transports publics, notamment le réseau de métro et des trains régionaux de plusieurs grandes villes.

Quelques heures plus tard, une porte-parole du BKA confirmait que les autorités avaient bien été averties des menaces par « un service de renseignement étranger », mais qu'elles n'étaient pas en mesure d'en déterminer la réalité. Alors qu'une réunion rassemblant plusieurs hauts responsables de la police et des services de renseignement se tenait à Bonn pour évaluer les mesures à prendre, les ministres de l'intérieur de plusieurs Länder, prudents, ont ordonné des mesures de prévention, faisant notamment renforcer les patrouilles dans les gares et les voitures du métro.

Ces rumeurs interviennent alors que l'hebdomadaire londonien *The Observer*, dans son édition du dimanche 16 décembre, fait état de la découverte, dans un camp d'entraînement d'Al-Qaïda, en Afghanistan, d'un carnet de notes où sont consignés les méthodes permettant de fabriquer une bombe télécommandée comparable à celle qui détruisit, en 1998, les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya. Ces attentats, attribués aux réseaux Ben Laden, avaient fait des centaines de morts. D'après les notes découvertes par les journalistes de *The Observer*, la nouvelle bombe était prévue pour exploser dans le quartier des affaires du centre de Londres.

DÉBUT DE POLÉMIQUE

Ces révélations ont suscité en Allemagne un début de polémique sur la responsabilité des médias, accusés de propager parfois de simples rumeurs présentées comme autant d'informations fiables. Mais, dans le contexte actuel, les censeurs des médias ont peu de chances d'être sérieusement écoutés. Trois des pilotes des attentats du 11 septembre – dont Mohammed Atta, qui fait désormais figure de chef du complot – avaient longuement séjourné en Allemagne ; plusieurs de leurs complices y

étaient passés. Le ministre de l'intérieur, Otto Schily, a lui-même reconnu, au cours d'une réunion extraordinaire de la commission de l'intérieur du Bundesrat, en novembre, que l'enquête menée dans son pays après les attentats avait révélé des complications et un degré de sophistication inattendus.

Le ministre de l'intérieur entendait illustrer la nécessité et la logique des nouveaux textes antiterroristes qu'il préparait. Ces derniers ont été discutés, en fin de semaine, au Bundestag, où socialistes, Verts, et chrétiens-démocrates ont uni leurs voix, face aux communistes et aux libéraux, pour les approuver à une très large majorité. Les textes devront encore être ratifiés par le Bundesrat (la chambre des Länder) avant d'avoir force de loi.

NOUVELLES DISPOSITIONS

Les nouvelles dispositions, qui modifient dix-sept lois et plusieurs ordonnances, renforcent les pouvoirs et les moyens des services de sécurité, désormais plus facilement autorisés à lancer des enquêtes et à collecter diverses données informatiques auprès des banques, des sociétés de télécommunications et de la Poste ; les étrangers qui menacent ou qui sont susceptibles de menacer « l'ordre démocratique » ou la « sécurité » du pays seront placés sous une surveillance plus étroite ; les procédures d'expulsion seront facilitées.

Il y a quelques semaines, un premier train de mesures avait déjà sensiblement renforcé la répression contre les activités extrémistes camouflées derrière la religion. En vertu de ces textes, les autorités d'outre-Rhin viennent de dissoudre le Califat, association islamiste particulièrement bien implantée dans la communauté turque de Cologne. Dix-neuf organisations proches ont subi le même sort. Mercredi 12 décembre, la police a perquisitionné, dans sept Länder, les mosquées et les bureaux du Califat, saisissant documents et argent. Personnage fantasque et violent qui s'est proclamé « Calife de Cologne », le chef du mouvement, Metin Kaplan, purge actuellement à Düsseldorf une peine de prison pour appel au meurtre. Il devrait être expulsé vers la Turquie, son pays d'origine, après avoir purgé sa peine. De délicates négociations sont en cours avec les autorités d'Ankara pour qu'elles garantissent qu'il n'y sera pas condamné à mort et exécuté s'il est à nouveau jugé. Jusqu'à présent, elles n'ont pas abouti.

Georges Marion

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

◆

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

MBA d'E.M.LYON*

Portez un nouveau regard sur votre carrière.

04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

E.M.LYON - I.M.C. - Supplémentaire 2001 - *Novembre, nom du Groupe ESC Lyon.

EMLYON Graduate
School of Management

DROITS DE L'ENFANT Le deuxième congrès contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales s'est ouvert, lundi 17 décembre, à Yokohama, au

Japon. ● **PLUS D'UNE CENTAINE** de pays y sont réunis à l'appel de l'Unicef, de l'Ecpat (association de lutte contre la prostitution, le trafic d'enfants et la pornographie) et

d'autres ONG. Aucun pays ne peut se vanter d'être épargné par ce fléau, selon l'Ecpat. Pendant trois jours, près de 3 000 participants feront le bilan des politiques menées depuis le

premier congrès, qui a eu lieu à Stockholm en 1996. ● **CERTAINES LÉGISLATIONS** nationales ont été renforcées : vingt et un pays peuvent désormais appliquer des lois pénales extra-

territoriales, divers traités internationaux ont été adoptés et une coopération régionale se met en place en Asie. Mais seuls 34 pays sur 122 ont élaboré un plan national d'action.

Deux à trois millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle

Organisé par l'Unicef et des ONG, un deuxième congrès mondial s'est ouvert, le 17 décembre, à Yokohama, au Japon pour examiner les moyens de lutter contre la prostitution et le trafic de mineurs. Depuis la réunion de Stockholm, en 1996, des progrès ont été réalisés en matière de coopération internationale

CHAQUE ANNÉE, deux à trois millions d'enfants sont les victimes silencieuses, et souvent ignorées, du commerce du sexe. Pour qu'elles soient entendues, le deuxième congrès mondial « contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales » s'est ouvert à Yokohama, au Japon, lundi 17 décembre. Durant trois jours, 119 gouvernements et quelque 3 000 participants, réunis par l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), l'Association Ecpat international (End Child Prostitution, Pornography and Trafficking) et le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, dressera le bilan des avancées réalisées depuis le premier sommet de ce genre réuni à Stockholm en août 1996.

Pour combattre la prostitution, les trafics d'enfants et la pédopornographie, les 122 gouvernements réunis à Stockholm il y a cinq ans avaient solennellement affirmé que l'exploitation sexuelle des enfants « équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine de l'esclavage », et s'étaient engagés à œuvrer dans quatre directions : coopération internationale, pré-

vention, protection, réinsertion des victimes. Selon le rapport effectué par Ecpat pour la conférence de Yokohama, « beaucoup a été fait depuis 1996 », mais de nouveaux enjeux sont apparus depuis.

« Nous sommes frappés par le rajeunissement des victimes, du fait de la crainte du sida qu'éprouvent les agresseurs, et nous notons le fort développement d'une nouvelle criminalité véhiculée par Internet », résume Jacques Hintzy, président du comité français pour l'Unicef. « Ce phénomène dramatique touche 2 à 3 millions d'enfants, et a plutôt tendance à croître. Mais il est maintenant connu, étudié, et on commence à l'attaquer dans certains pays », poursuit-il.

DISPOSITIFS INTERNATIONAUX

La pauvreté, les pratiques traditionnelles, les dysfonctionnements familiaux, les drogues, les conflits, les pressions consuméristes, les idées fausses sur la sexualité et la santé, la demande accrue et les intérêts financiers, liste l'association Ecpat, font qu'« aucun pays ne peut se vanter de ne pas connaître l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins commerciales et aucun

enfant, de n'importe quelle société, n'est parfaitement protégé ».

Les opinions publiques ont été sensibilisées. Certaines législations nationales renforcées : 21 pays peuvent désormais appli-

quer des lois pénales extraterritoriales, qui permettent de poursuivre des nationaux ayant commis des délits sur des enfants à l'étranger. Divers traités internationaux ont été adoptés. En 1998, l'Organisation internationale du travail (OIT) s'est dotée d'une convention interdisant les pires formes de tra-

Les avancées françaises depuis 1996

Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, représente la France à la conférence de Yokohama, du 17 au 20 décembre. Elle estime que ce « sera un moment fort de réflexion sur les conséquences de la mondialisation ». M^{me} Royal doit y rappeler notamment que, depuis 1996, la France s'est engagée dans la lutte contre la prostitution infantile (en pénalisant les clients de mineurs prostitués âgés de 15 à 18 ans) ; que la loi du 17 juin 1998 permet de mieux poursuivre les auteurs de crimes et délits sexuels commis contre des mineurs par des Français à l'étranger (deux procès ont déjà eu lieu) ; que la simple détention de cassettes à caractère pédopornographique est désormais sanctionnée ; et qu'un site Internet a été créé (internet-mineurs.gouv.fr) pour rappeler la loi sur la protection des mineurs, et pour inciter les internautes à signaler les sites pédophiles.

vaient des enfants. En 2000, un protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant a été adopté, qui concerne la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie met-

tant en scène des enfants. La même année a été voté un protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, de même qu'une recommandation du Conseil de l'Europe sur « la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle ». En janvier 2001, enfin,

la Commission européenne a proposé un train de mesures pour lutter contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle des mineurs.

Des programmes d'action communs concernant les enfants victimes de la traite ont été définis en Afrique (entre le Mali et la Côte d'Ivoire par exemple), qui prévoient des accords de coopération pour le rapatriement de ces enfants, ou des formations communes de douaniers et de policiers. Depuis qu'a été évoquée, à Stockholm, la transmission d'images pornographiques d'enfants sur Internet, « la police, les fournisseurs de services Internet et les ONG ont considérablement amélioré leur capacité à identifier les sources et à traduire en justice ceux qui exportent la pédopornographie et ceux qui la téléchargent », se réjouit Ecpat. De nombreuses lois ont érigé en infractions pénales la distribution et la diffusion de la pédopornographie.

L'Unicef rappelle que la bataille n'est pas gagnée. Sur plusieurs questions (origines du phénomène, nature de l'exploiteur et des mécanismes d'exploitation, nombre des

victimes), on ne dispose encore souvent que de données empiriques, de chiffres qui relèvent de l'estimation. Les grands objectifs fixés en 1996 n'ont pas été atteints : seuls 34 pays sur 122 ont élaboré un plan national d'action - et 26 affirmé et travaillé. Fort peu de pays ont mis sur pied le centre national de liaison qui devait partout voir le jour pour permettre la collecte de données, et le travail en commun des politiques, des administrations et des associations.

Le sommet de Yokohama devrait encore être l'occasion d'inciter les pays qui ne l'ont pas fait à ratifier les nouveaux traités internationaux. « Très peu d'efforts ont été consacrés à la réduction de la demande », souligne Ecpat. Après les gouvernements, l'attention se portera donc sur le secteur privé : les industries de service sur Internet, mais surtout les agences de voyage et compagnies aériennes, qui devront donner des gages de leur volonté de participer à l'éradication du tourisme sexuel impliquant des enfants.

Pascal Krémer et Philippe Pons (à Tokyo)

Thaïlande, Cambodge, Vietnam, Chine : une coopération régionale se met en place en Asie

TOKYO

de notre correspondant

Du quartier chaud de Patpong à Bangkok (Thaïlande) à celui de Tuol Kork à Phnom Penh (Cambodge) en passant par Ermita, dans la capitale philippine, ou ceux moins connus des villes du sud de la Chine, l'Asie orientale a une image tristement célèbre en matière d'exploitation sexuelle des enfants. Selon les estimations de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), coorganisateur de la conférence qui se tient du 17 au 20 décembre à Yokohama (Japon), des centaines de milliers d'enfants, essentiellement des filles mais aussi un nombre important de garçons, entreraient chaque année sur le prolifique marché asiatique du sexe.

Les mineurs y constitueraient un tiers de la population vivant de la prostitution : selon les enquêtes d'organisations non gouvernementales dans les pays du Mékong (Cambodge, Laos, Birmanie, Thaïlande, Vietnam et les deux provinces chinoises de Yunnan et du Guangxi), de 30 % à 35 % d'entre eux ont entre douze et dix-sept ans. Ce commerce donne

notamment lieu à un intense trafic d'enfants des minorités ethniques, des bidonvilles et des camps de réfugiés. Il est alimenté par le tourisme, mais aussi par une clientèle locale.

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le Japon, première puissance économique de la région, a également une image négative comme centre de diffusion de pédopornographie. Des images qui reflètent toujours une tragique réalité, en particulier en Asie du Sud-Est, mais qu'il convient de nuancer. L'Unicef reconnaît qu'il est très difficile d'évaluer la dimension exacte du problème en Asie du Sud-Est et que les chiffres avancés sont des estimations faites à partir des données recueillies par diverses organisations gouvernementales et privées.

« La situation en Asie n'est certainement pas pire qu'elle n'est en Europe centrale et de l'Est, par exemple, qui est devenue le point le plus noir », estime June Kane, conseillère pour la communication de la conférence de Yokohama et auteur d'un livre sur la traite des enfants : *La Chasse à*

l'enfant (Ramsay, 1997). « Au cours des cinq dernières années, des progrès sensibles ont été accomplis en Asie. Les gouvernements de la région ont fait de sérieux efforts et ils ont pris un certain nombre de lois pour enrayer l'exploitation sexuelle des enfants », poursuit-elle. C'est le cas de la Thaïlande, du Cambodge et des Philippines. La Thaïlande avait commencé à agir avant même le congrès de Stockholm, en 1996. Une coopération régionale est, en outre, en train de se mettre en place : la Thaïlande et le Cambodge ont ainsi passé un accord pour combattre le trafic des enfants et le Vietnam et la Chine devaient s'engager sur la même voie.

Mis à l'index pour être la plaque tournante de la diffusion de pédopornographie via Internet, le Japon a pris en avril 1999 des mesures, interdisant la vente, la distribution et la production de matériel pornographique, qui ont permis d'enrayer le phénomène. Avant cette loi, le Japon était une base de diffusion de matériels essentiellement produits à l'étranger et destinés à l'étranger. Cyber Angels,

organisation de surveillance d'Internet, dénombrait plus de trois cents sites ayant simplement une adresse dans l'Archipel. Selon les estimations d'Interpol, les deux tiers de la pédopornographie passaient alors par le Japon.

Les mesures de 1999 ont été renforcées par la signature en novembre, par le Japon, de la convention internationale contre le cybercrime. Aujourd'hui, la « pédopornographie a été réduite des neuf dixièmes de ce qu'elle était, mais les efforts doivent continuer », estime Junko Miyamoto, secrétaire générale de l'organisation chrétienne Kyofukai et responsable de la section des droits de l'homme et des questions sexuelles.

LE PHÉNOMÈNE « ENJOKOSAI »

La loi de 1999 vise également à combattre une prostitution juvénile qui s'est développée ces dernières années. Baptisée de l'euphémisme *enjokosai* (soutien à la sociabilité), le phénomène a été monté en épingle par les médias, mais on ignore son ampleur réelle, à commencer par le nom-

bre des adolescentes qui « flirtent » avec ce genre de prostitution occasionnelle. A la suite de la loi de 1999, il y a eu un millier d'arrestations. Auparavant, en l'absence de violence, un adulte qui avait eu des rapports sexuels avec une ou un mineur de plus de quatorze ans n'était pas poursuivi. Désormais, ce n'est plus le cas. Le phénomène *enjokosai* illustre la nécessité de ne pas enfermer la prostitution adolescente dans une définition trop restrictive : en apparence, ces adolescentes agissent par choix personnel, mais beaucoup sont en situation d'extrême vulnérabilité, poursuit M^{me} Miyamoto.

Bien que la loi prévoit la poursuite des pédophiles japonais inculpés à l'étranger, la justice nipponne tarde, en revanche, à appliquer ces dispositions, souligne, pour sa part, M^{me} Setsuko Tsuboi, spécialisée dans la défense des enfants abusés. Au cours des cinq dernières années, une dizaine de japonais ont été arrêtés aux Philippines et en Thaïlande pour pédophilie.

Ph. P.

L'émission de monnaies parallèles par les provinces argentines contrarie le plan de redressement financier du gouvernement

BUENOS AIRES

de notre envoyé spécial

La situation dans la province de Buenos Aires (quatorze millions d'habitants) est un désastre et la province de Cordoba (deux millions d'habitants), qui s'en tirait bien il y a encore quelques mois, s'enfoncent. Or ces deux régions représentent à

elles seules 50 % de la richesse de l'Argentine. Dans de nombreuses autres provinces, pauvres, la situation est grave et depuis quelques jours, la population attaque les supermarchés, obligeant les gouverneurs à organiser des distributions de vivres. La dette du grand Buenos Aires menace à elle seule l'ensemble

du système financier du pays, mis à mal pour le non respect des conditions du remboursement de sa dette, de 132 milliards de dollars. Le problème, pour le Fonds monétaire international (FMI), selon l'aveu même du ministre des finances, Domingo Cavallo, ce sont les monnaies émises par les provinces, avec

la bénédiction, plus ou moins forcée, du gouvernement national, pour faire face à leurs obligations. Etranglées parce que Buenos Aires - comme le prétendent à juste titre les provinces - n'a pas versé ce qu'il leur devait au titre de la péréquation des ressources fiscales, ou parce qu'elles n'ont pas été capables - ce que soutient tout aussi justement le gouvernement central - de gérer leurs finances sans déficit, elles sont dans l'impossibilité de payer ne serait-ce que les salaires de leurs fonctionnaires.

Il n'existe aucun chiffre officiel sur ces monnaies et les experts du FMI en seraient réduits à compiler la presse de chaque province pour suivre l'évolution du phénomène. A la mi-décembre, selon un haut fonctionnaire du gouvernement, le montant total de ces bons (*patacones* dans la province de Buenos Aires, *lecop* ailleurs, etc) atteindrait la somme de 4 milliards de dollars (environ 4,4 milliards d'euros), soit trois fois la tranche de 1,26 milliard bloquée il y a quelques jours par le FMI. Le Fonds considère que l'Argentine n'a pas respecté ses engagements budgétaires et que, par ailleurs, les monnaies des provinces, qui ne sont que des titres de dettes payables à trente-six mois, sont autant de dépenses publiques qui s'ajoutent au déficit actuel. Le ministre des finances reconnaît lui-même que cette monnaie, qui augmente sans le dire le passif du pays, est une bombe à retardement et un obstacle à la normalisation des relations

entre l'Argentine et la communauté financière internationale.

Ces monnaies parallèles constituent une menace dans l'hypothèse d'une « dollarisation » de l'économie argentine, c'est-à-dire de l'adoption pure et simple du dollar comme monnaie nationale, caressée par les plus optimistes. La loi de la convertibilité entre le peso et le dollar sur la base d'une parité fixe de un pour un, adoptée en 1991, garantit en effet que, pour chaque peso existant, son équivalent en dollar existe

« Patacones », « lecop », etc.. sont une menace dans l'hypothèse d'une « dollarisation » de l'économie argentine

à la banque centrale argentine. Ces bons constituent en réalité autant de monnaie non gagée qui équivaudrait, au moment d'une « dollarisation », à une dévaluation correspondant à leur montant. Ces monnaies provinciales ne sont évidemment pas convertibles et le marché argentin pourrait les accepter à des niveaux oscillant entre 40 % à 60 % de leur valeur d'émission.

L'obsession du gouvernement de Fernando de la Rúa est l'approba-

tion du budget 2002, qu'il a présenté avec un déficit zéro et pour lequel il a reçu le soutien de l'ancien président péroniste, Carlos Menem. Compte tenu des coupes qu'il prévoit, le projet de budget est rejeté par les radicaux eux-mêmes, le parti du président, et par les péronistes (le parti justicialiste) de l'opposition. Mais l'ancien président n'est plus majoritaire à l'intérieur du parti justicialiste : il se heurte aux gouverneurs des provinces, qui ne cachent pas leur volonté de provoquer la chute de l'actuel ministre des finances et, par conséquent, de M. de la Rúa. Menem est suspecté de ménager le président en exercice faute de pouvoir juridiquement être candidat à l'élection présidentielle avant 2003, le terme normal du mandat de Fernando de la Rúa.

Le budget doit être discuté au Congrès cette semaine. Son rejet équivaudrait à la confirmation d'un refus du FMI de débloquer la tranche de 1,26 milliard de dollars. Par voie de conséquence d'autres organismes, comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, refuseraient leur concours à l'Argentine. Le consensus politique que les pays du G 7 et le FMI attendent de Buenos Aires semble aujourd'hui impossible à atteindre tant la pression politique, celle de la population et celle des syndicats, est grande.

Alain Abellard

Lire aussi notre éditorial page 20

NEUBAUER

607

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

PEUGEOT

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Zentropa Entertainments présente

Un film plein de moments magiques, d'humour et de tendresse

STUDIO



Un film qui ne s'adresse qu'au cœur

CINÉ LIVE



« J'ai vu un chef d'œuvre extraordinaire »

INGMAR BERGMAN - Politiken

Italian for BEGINNERS

Un film de LONE SCHERFIG



Le 19 décembre

Distribué par LES FILMS DU LOSANGE

ZURBAN

www.italianforbeginners.voila.fr



PARIS PREMIERE

ALLOCINE

newsfam.com

Les Quinze confient à Valéry Giscard d'Estaing la Convention sur l'avenir de l'Europe

Le sommet européen de Laeken a sombré dans des marchandages sans gloire

L'incapacité des Quinze à se répartir les sièges des nouvelles agences européennes, notamment pour la sécurité alimentaire et maritime, a jeté

une ombre sur le lancement, samedi 15 décembre, à Laeken, de la convention chargée de négocier la refonte de l'Union en prévision de son élar-

gissement. Cette convention, qui sera présidée par Valéry Giscard d'Estaing, sera composée de représentants des exécutifs et des Parlements.

BRUXELLES (LAEKEN)
de notre bureau européen

Un an après l'échec de Nice, le sommet des Quinze de Laeken, qui a finalement lancé la convention chargée de préparer la refonte de l'architecture européenne, n'a pourtant pas évité de s'enfermer à nouveau dans de sombres querelles. Après s'être entendus sur la nomination de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la Convention, les dirigeants européens ont conclu leur sommet, vers 20 h 30, samedi 15 décembre, en s'avérant incapables, malgré les prolongations, de s'accorder sur un sujet relativement trivial : l'attribution des sièges d'une dizaine d'agences communautaires, celles chargées de la sécurité alimentaire, maritime, ferroviaire, aérienne, ou le collège européen de police.

Tous se sont faits les VRP des viles candidates, Silvio Berlusconi vantant avec insistance les qualités culinaires de Parme, et particulièrement de son jambon, afin d'obtenir le siège de l'Autorité alimentaire... Lionel Jospin rappelant en conférence de presse que Nantes, en raison du rail d'Ouessant, avait bien des atouts à faire valoir pour abriter l'Agence de la sécurité maritime. In fine, la France et l'Italie ont empêché l'approbation d'un compromis en raison de leur compétition à propos de l'Autorité alimentaire, dont le siège avait été plus ou moins promis à la Finlande. « C'est une défaite de l'Union qu'on n'ait pas pu prendre ces décisions importantes », a déclaré, « déçu », le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen.

Jacques Chirac a ironisé sur les méthodes belges consistant à donner quelque chose à tout le monde : « La présidence belge a tenté de

présenter les choses avec autant de bonne volonté que possible en ajoutant aux deux ou trois agences qui n'existaient pas vraiment », a expliqué le président français, estimant que « cette inflation d'agences méritait une réflexion approfondie sur le rapport coût-efficacité ».

Bruxelles. Les Quinze ont confié à la présidence espagnole et aux ministres des affaires étrangères le soin de régler ensemble le « paquet agences ».

Cet échec donne l'image d'une Europe un peu mesquine, à qui il reste un long chemin à parcourir avant de dépasser ses égoïsmes.

M. Berlusconi et le prosciutto

L'agence Reuters a reconstruit comme suit l'échange de propos entre les dirigeants européens lors des marchandages sur le choix des sièges des nouvelles agences européennes, dont celle pour la sécurité alimentaire, revendiquée par Helsinki, Parme et Lille.

M. Berlusconi (Italie) : « Parme est synonyme de bonne cuisine. Les Finlandais ne savent même pas ce qu'est le prosciutto. Je ne peux pas l'accepter. » M. Schüssel (Autriche) : « Je ne suis pas satisfait, je n'ai rien. » M. Persson (Suède) : « Ce n'est pas une tâche facile. (...) Mais c'est étrange que l'agence IT [technologie de l'information] aille à l'Espagne. » M. Verhofstadt : « L'attraction gastronomique d'une région n'est pas un argument pour l'allocation d'une agence européenne. » M. Chirac : « Qu'est-ce que ce serait si la Suède recevait une agence pour la formation des mannequins, avec toutes les jolies femmes que vous avez ! (...) »

Confronté à ce blocage, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, a préféré couper court à des « négociations longues et ardues ». « Celles-ci auraient duré des heures et projeté une image négative de l'Europe. Les citoyens européens ne l'auraient pas compris », a-t-il déclaré. « Il faut parler de l'Europe différemment, autrement que par ce petit jeu et ces discussions infinies sur "qui reçoit quoi". Je ne me suis pas laissé entraîner dans ce marchandage », a-t-il insisté. M. Verhofstadt a limité les conséquences de cette impuissance en obtenant que deux agences dont la mise en œuvre est urgente – Eurojust et l'Autorité alimentaire – fonctionnent progressivement à partir du 1^{er} janvier à La Haye et à

Peu partageuse, la France a suscité des aigreurs en se montrant incapable de faire une concession, alors qu'elle avait obtenu dans la matinée que Valéry Giscard d'Estaing préside la Convention sur l'avenir de l'Europe.

UNE MÉTHODE ORIGINALE

L'affaire des agences contraste singulièrement avec les ambitions affichées par la « déclaration de Laeken » qui fixe un mandat très large à la Convention. Celle-ci va « plancher » pendant un an, afin de préparer le terrain aux gouvernements pour réformer les institutions européennes. La déclaration a suscité quelques remarques ironiques. « C'est de la belle prose avec, çà et là, un peu de poésie », a estimé

Wim Kok, premier ministre néerlandais. Son élaboration n'a pas donné lieu à de longs débats, comme si certains dirigeants n'accordaient pas beaucoup d'importance à cet exercice, conscients du fait que, au bout du compte, ce sont eux qui prendront les décisions.

Il n'empêche : ce cénacle, composé de représentants des exécutifs, de la Commission et des Parlements européen et nationaux, est en soi une méthode originale et « transparente ». Si elle est couronnée de succès, elle pourrait réformer profondément la manière dont les Quinze font progresser la construction européenne.

Mais il s'agit d'un processus de longue haleine, comme tout ce qui se fait en Europe. On l'a vu à Laeken à propos de la proclamation de l'« opérationnalité » de la défense européenne. Celle-ci n'est encore prête que virtuellement, puisque l'« objectif global » d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes ne sera pas atteint avant 2003. D'ici là, les Quinze devront avoir réglé deux problèmes difficiles : les relations entre l'Union et l'OTAN et son corollaire, le différend gréco-turc. Un compromis a été signé avec la Turquie, mais la Grèce exige à son tour des garanties politiques et... psychologiques.

Ce retard n'a pas empêché la présidence belge d'accréditer l'idée, fût-ce brièvement, que les Européens étaient prêts, globalement, à intervenir en Afghanistan. Mais il s'agissait d'une manifestation d'enthousiasme prématurée, puisqu'il est vraisemblable que pas plus de la moitié des pays de l'Union seront en état d'envoyer des troupes sur le terrain.

Ar. Le. et L. Z.

Un retour parrainé par Jacques Chirac, Gerhard Schröder et Tony Blair

BRUXELLES (LAEKEN)
de nos envoyés spéciaux

Samedi matin 15 décembre, 10 heures. Guy Verhofstadt, qui n'aime guère Valéry Giscard d'Estaing et n'a pas d'atomes crochus avec Jacques Chirac, sait que la candidature du premier à la présidence de la Convention ne suscite guère d'enthousiasme parmi les Quinze. Mais elle dispose de puissants parrains : Jacques Chirac est décidé à défendre son candidat jusqu'au bout et le chancelier Gerhard Schröder, depuis qu'il a vérifié que le premier ministre néerlandais, Wim Kok, n'était pas disponible, est solidaire. Les Allemands ne trahiront pas la France.

Le premier ministre belge doit donc essayer de « déverrouiller » ce « moteur » franco-allemand, qui fonctionne toujours. Il se lance : « Je connais vos opinions recueillies lors de mon tour des capitales. Est-ce que vous acceptez que je fasse une proposition qui serait susceptible de recueillir un consensus ? ».

Immédiatement, Jacques Chirac prend la parole : « Il n'est pas d'usage que la présidence fasse une proposition en préambule d'un débat, ce n'est qu'à la fin qu'elle peut proposer une solution de synthèse. De toute façon, la France a un candidat, c'est Valéry Giscard d'Estaing. » Et de proposer un tour de table... Gerhard Schröder « colle » comme prévu, tout comme le chancelier autrichien Wolfgang Schüssel. Il expliquera qu'il ne peut oublier que Valéry Giscard d'Estaing était aux côtés de son pays « dans les heures difficiles », lorsque celui-ci était mis en quarantaine de l'UE après l'entrée du parti de Jörg Haider au gouvernement. Le grec Costas Simitis déclare sans ambages qu'il soutient Jacques Delors.

Silvio Berlusconi, qui adopte un profil bas depuis qu'il a failli faire capoter le projet de mandat d'arrêt européen, reconnaît que le fait d'avoir déjà un Italien à la présidence de la Commission (Romano Prodi) est un « obstacle objectif » à la candidature de Giuliano Amato à la présidence de la convention. L'homme de Forza Italia se rallie à Giscard.

Le candidat italien étant hors course, l'Espagnol José-Maria Aznar, qui avait promis de le soutenir, apporte alors son appui à son ami conservateur Valéry Giscard d'Estaing. La plupart des « grands pays » s'étant exprimés, le Portugais Antonio Guterres prend courageusement la parole.

« COMPROMIS » À LA BELGE

Evoquant le nom de Jacques Delors – mais sans appeler à voter pour lui –, il explique qu'il serait souhaitable de trouver une candidature « plus en phase avec l'Europe d'aujourd'hui, quelqu'un qui ait suivi l'agenda européen depuis Maastricht ». Il se demande s'il ne faut pas choisir un membre du Conseil européen : il pense manifestement à Wim Kok (qui a la faveur des petits pays, et des sociaux-démocrates). Dans la foulée, la Suède, la Grèce, la Belgique, la Finlande et le Danemark, approuvent la position portugaise.

Entre-temps, Tony Blair a apporté son soutien à Giscard, ruinant les espoirs de ceux qui comptaient sur lui pour défendre la candidature de Wim Kok. La manœuvre de ceux qui avaient tenté, jeudi soir, à Bruxelles, d'obtenir un ralliement des socialistes européens à une candidature Delors ou Kok, a fait long feu. Elle s'était heurtée au mutisme de Lionel Jospin,

qui n'a pas levé le petit doigt pour Jacques Delors, confirmant ainsi son soutien à Giscard d'Estaing. Dès lors, Guy Verhofstadt est coincé : le seul candidat officiel est soutenu par tous les « grands pays ». Et le bruit court que Chirac ira jusqu'au bout, qu'il opposera son veto à toute autre décision.

Il ne reste donc que la solution d'un « compromis » à la belge. Giscard sera flanqué de deux vice-présidents : le socialiste italien Amato et l'ancien premier ministre belge chrétien-démocrate Jean-Claude Dehaene. Les gouvernements ont également décidé d'élargir le présidium qui assistera le président de la Convention : il était prévu de 5 membres, il passe à 12. Outre le président et ses deux vice-présidents, il comprendra les représentants des trois pays qui assureront la présidence pendant la Convention, face à deux représentants de la Commission, deux du Parlement européen et deux des Parlements nationaux.

Annonçant ce résultat, Guy Verhofstadt fait bonne figure. Il explique que le président et ses adjoints ont été choisis pour leur « vision de l'Europe ». Valéry Giscard d'Estaing, ajoute-t-il, non seulement n'a pas « beaucoup de handicaps » mais, « en plus, il sera bien entouré »...

Dès lors, plus personne ne prendra le risque d'opposer un veto à l'ancien président français, certains estimant sans doute que le jeu n'en valait pas la chandelle.

Ariane Chemin, Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

Lire aussi page 16

Des manifestations sans incidents graves

A l'issue des manifestations qui ont accompagné le sommet de Laeken, les responsables politiques belges se sont réjouis du nombre limité d'incidents et de l'absence de blessés. La journée de samedi, considérée comme à risque en raison d'un rassemblement interdit de groupuscules d'extrême droite et de deux manifestations autorisées – une « marche pour la paix » et un défilé anarchiste –, s'est déroulée sans trop de débordements. Samedi soir, une quarantaine d'arrestations ont été opérées à l'issue de la manifestation anarchiste. Plus tôt, trente-neuf activistes d'extrême droite avaient été interpellés.

« Réfléchir à une Europe capable de faire rêver »

« IL NOUS FAUT réfléchir à ce que doit devenir l'Europe du XXI^e siècle, une Europe simple, accessible, et capable de faire rêver ; une Europe qui représente dans le monde une zone de paix, de tolérance, de prospérité et de sécurité », a déclaré Valéry Giscard d'Estaing, dans un communiqué à l'annonce de sa nomination.

Interrogé sur Europe 1, l'ancien chef de l'Etat a indiqué, dimanche 16 décembre, qu'il proposerait à la Convention de commencer pendant les trois prochains mois « à rechercher ce que les gens attendent de l'Europe ». « Ensuite, on verra s'ils ont des demandes communes », a-t-il poursuivi.

Cette nomination a suscité en

France des réactions positives à droite. « Les conclusions du conseil européen de Laeken sont un important succès pour les idées et les propositions faites récemment par l'UDF », a déclaré l'ancien ministre giscardien Alain Lamassoure. Le RPR, dans un communiqué, s'est « réjoui », tandis qu'Alain Madelin estimait que « Valéry Giscard d'Estaing saura donner à cette Convention l'élan et la force nécessaires pour aller plus loin ».

GRINCEMENTS DE DENTS AU PS

Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'Elysée, a ironisé samedi sur « le nouvel enfant » de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, estimant que « les deux têtes de l'exécutif

français qui prétendent structurer le paysage des présidentielles se sont retrouvées sans peine non seulement sur le choix de Valéry Giscard d'Estaing, mais également dans la fuite en avant permanente vers une Europe coupée des peuples et de leurs aspirations ».

Le choix de VGE, qui a été défendu par le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a suscité de nombreux grincements de dents dans les milieux européens du PS. Henri Nallet avait vainement tenté en début de semaine, au bureau national du PS, d'obtenir un soutien à Jacques Delors, l'ancien président de la Commission, très amer dimanche de l'attitude de Lionel Jospin à son égard.

PRÉSIDENTIELLE Jacques Chirac, candidat non déclaré à un second mandat à l'Élysée, met en place son dispositif de campagne. Tous les réseaux de mobilisation sont mis

à contribution dans les départements. ● UNE DIZAINE de parlementaires sont reçus chaque semaine par le chef de l'Etat. Le RPR, l'Union en mouvement et plusieurs associations

nourrissent le programme de M. Chirac, qui devrait être arrêté lors d'une convention, à Toulouse, le 23 février. ● DEUX LIGNES s'affrontent au sein du RPR : la première prône une

« refondation » de la droite, comme Alain Juppé ; la seconde reste attachée à l'« identité » gaulliste. ● LES MILITANTS évitent d'afficher un choix marqué en faveur de

l'une ou l'autre option. ● L'ÉLYSÉE s'inquiète de l'image que renvoient de M. Chirac les Guignols de l'info, sur Canal +, où M. Chirac est présenté régulièrement en quasi-mafieu.

Jacques Chirac réveille et mobilise ses réseaux pour la présidentielle

Le chef de l'Etat attendra que Lionel Jospin ait fait acte de candidature pour annoncer qu'il brigue un second mandat. Il prépare d'ores et déjà activement son plan de campagne. Le programme devrait être arrêté, le 23 février, à Toulouse, lors d'une convention

C'EST une organisation méthodique. Une mise en place qui donne maintenant lieu à des réunions régulières à l'Élysée, au RPR et parmi tous les chiraquiens de la droite. Un plan de campagne dont la déclaration de candidature de Jacques Chirac – « probablement au tout début mars, en tout cas après celle de Jospin, pour apparaître en challenger », assure l'entourage du président – ne sera qu'un des points d'orgue.

En l'absence d'un directeur de campagne officiellement désigné, plusieurs conseillers de l'Élysée, dont Jérôme Monod, Valérie Pecresse, Dominique de Villepin et, bien sûr, Claude Chirac organisent désormais activement les préparatifs et réfléchissent à la quinzième de collaborateurs qui seconderont le directeur de campagne. Même si le QG qui abritera l'équipe n'est pas encore trouvé, les trois grandes phases les plus déterminantes – mise en place d'un réseau départemental de soutien, choix des outils de communication et calendrier de campagne – seront achevées à la fin du mois de janvier.

Bien que le secrétaire général de l'Élysée, M. de Villepin, continue d'assurer que M. Chirac fera une campagne « au-dessus des partis », dans une relation personnelle avec les Français, les partis et les struc-

tures existantes sont largement sollicités. M. Monod, a ainsi supervisé ce réseau d'élus et de responsables d'association qui travaillent aujourd'hui à ce qui pourra servir de « programme » à M. Chirac et qui relatera les thèmes déclinés par le candidat : plus de 350 personnes, élus, fonctionnaires et cadres d'entreprise, planchent, dans des mouvements, des fondations, des clubs, pour le compte du futur candidat. M^{me} Pecresse, les conseillers du président Frédéric Salat-Baroux (social) ou Jean-François Cirelli (économie) se chargent d'orienter les thèmes et de recueillir les idées nouvelles.

« ÉLÉMENTS DE LANGAGE »

Le chef de l'Etat, lui-même, a accéléré le rythme de ses rencontres avec les élus chiraquiens qui feront campagne pour lui. Désormais, il reçoit une fois par semaine une dizaine de parlementaires, dans un quadrillage méthodique du territoire. Le RPR, de son côté, a mis toutes ses forces à la disposition du futur candidat. Chaque semaine, les leaders du mouvement organisent des réunions avec leurs cadres afin de leur donner « les premiers éléments de langage » de la campagne. En liaison étroite avec l'Élysée, le RPR a recruté trois personnes à plein

temps afin de mettre à jour ses fichiers regroupant les membres des chambres de commerce, les associations et ces multiples relais d'opinion qui pourront, le moment venu, être mobilisés.

M. Monod et M^{me} Pecresse ont également supervisé la conception du site « 2002pourlafrance.net », placé sous la responsabilité du secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, et du directeur des études du mouvement, Pierre-François Mourier. Le site, qui s'inspire des sites de campagne des candidats américains Al Gore et George W. Bush, est en ligne depuis le 6 décembre et basculera en site

officiel du candidat dès qu'il se sera déclaré. Dans la foulée, est mis en place un réseau de dix mille « cybermilitants » qui répercuteront les thèmes des campagnes présidentielle et législatives.

Claude Chirac organise la communication de campagne dans le plus grand secret. La déclaration de candidature de M. Chirac « aura lieu le plus tard possible, afin de permettre une campagne courte », assure un conseiller de l'Élysée. Mais certaines grand-messes qui précéderont cette déclaration de candidature ont d'ores et déjà été arrêtées. Le 23 février, se tiendra, à Toulouse, une convention de synthèse

des travaux menés par le RPR, l'Union en mouvement (UEM), embryon d'un futur grand parti de la droite, et la Fondation Concorde, regroupant plusieurs chiraquiens. Cette convention devrait arrêter le programme du candidat.

BERNADETTE EN PROVINCE

L'entourage du président réfléchit à la préparation d'un document, « du type "lettre à tous les Français" », qui pourrait suivre sa déclaration de candidature. Enfin, les grands élus de région ont été priés de prendre des options afin d'organiser, à Paris, Marseille, Strasbourg, Lyon, les quelques grands meetings – « pas plus d'une demi-douzaine », assure un proche de M. Chirac – qui marqueront sa campagne. « Il n'est pas nécessaire d'arrêter les dates très en avance. En 1995, nous avons pris des options et décidé le meeting de la porte de Versailles dix jours avant », rappelle Patrick Stefanini, qui était alors le directeur de campagne de M. Chirac.

Cela n'empêche pas les amis du président de mener d'ores et déjà une active campagne en son nom autant que pour eux-mêmes. Les premiers ministres potentiels, du moins ceux dont la droite évoque le plus souvent les noms, tournent en province chaque semaine : Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffae-

lle, François Fillon, Michel Barnier, Michèle Alliot-Marie multiplient ainsi les réunions publiques. Bernadette Chirac, qui était autrefois négligée par les conseillers de l'Élysée et par sa fille Claude, fait désormais partie du dispositif. C'est elle qui est venue représenter le nom de « Chirac » lors des vingt-cinq ans du RPR, dimanche 16 décembre. Elle mène une campagne médiatique et régionale active. L'épouse du président se rend désormais en province, chaque mois, pour des voyages qui mêlent subtilement activités caritatives et visites très politiques. « Elle représente des permanences dans l'imaginaire des Français », assure M. Monod : la ténacité, la fidélité, la province et une certaine distance à l'égard de l'Europe. »

Enfin, Alain Juppé, qui participe discrètement à l'élaboration de la stratégie chiraquienne, a réuni un vivier de « nouvelles têtes » politiques qui devraient apparaître peu à peu dans les médias et dans les manifestations de soutien. Il réfléchit, en relation avec M. Chirac, à l'équipe d'une quinzaine de politiques qui apparaîtront, autour du candidat, comme représentant l'éventuelle ossature de sa future équipe. S'il est réélu.

Raphaëlle Bacqué

Le RPR pose ses conditions à la refondation de la droite

JACQUES CHIRAC l'a recommandé aux militants : « de nouveaux combats vous attendent » et « ces combats exigent l'union ». Mais, dans le message qu'il a adressé, dimanche 16 décembre, à ses compagnons, réunis pour fêter les vingt-cinq ans du RPR, le président de la République n'a pas véritablement tranché entre les deux lignes qui s'affrontent au sein du mouvement : soit la refondation rapide d'un nouveau mouvement intégrant les chiraquiens de l'UDF et de Démocratie libérale, soit la conservation des trois grandes familles de l'opposition, les gaullistes, les démocrates-chrétiens et les libéraux, dans des partis distincts.

Devant un pareil auditoire – cinq mille cadres du mouvement rejoints, l'après-midi, par trois à quatre mille militants –, pouvait-il en être autrement. Le plus déterminé pour transformer l'actuel parti gaulliste, Alain Juppé, a lui-même joué la prudence, en rappelant son attachement à l'histoire de ces vingt-cinq dernières années : « Le RPR, c'est toute ma vie publique, et peut-être un petit peu plus », a-t-il rappelé. Pour l'avenir, l'ancien premier ministre a simplement indiqué : « Il y aura des moments où nous aurons besoin d'un plus vaste rassemblement. »

Aparavant, Edouard Balladur avait lui aussi plaidé pour la nécessité d'« inventer de nouvelles formes de coopération avec nos alliés de l'opposition pour être plus réunis, plus efficaces ». « Le gaullisme n'a jamais pu être enfoncé dans des structures et dans des habitudes (...) Etre gaulliste, c'est faire bouger les lignes ! », a assuré, pour sa part, François Fillon, un des plus chauds partisans de l'Union en mouvement (UEM), en souhaitant que la droite revienne au pouvoir, non pas pendant cinq ans, mais pour dix ans au moins.

Nicolas Sarkozy a préféré jouer sur la corde sensible. « Le RPR n'a pas fini d'être utile à la France et à notre candidat, Jacques Chirac. Qui pourrait croire que l'histoire se termi-

ne à vingt-cinq ans ? Vingt-cinq ans, c'est l'âge de la mutation, pas celui de la disparition », a-t-il lancé. Partisan d'une grande formation de droite, l'ancien secrétaire général du RPR a toutefois posé des conditions : « L'union, cela ne doit pas être le plus petit dénominateur commun. »

Au premier rang, le conseiller du président de la République Jérôme Monod, premier secrétaire général du RPR, en 1976, était alors assis à côté de Cécilia Sarkozy et de Jean-Louis Debré. Les premiers représen-

« L'union doit être addition et non soustraction, encore moins division »

Michèle Alliot-Marie

tants de l'UDF et de DL commençaient à arriver. Joyeux, comme Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL : « Aujourd'hui, c'est jour de fête ! Je peux être enfin à la fois giscardien et chiraquien. » Ou admiratif de la puissance de l'appareil chiraquien, comme Jacques Barrot (UDF). Le déjeuner, peu après, allait aussi provoquer de surprenants rapprochements : M. Juppé et M. Sarkozy côte à côte ; Philippe Séguin, le gardien du temple ombrageux, placé entre le centriste Jean Arthuis et le libéral François d'Aubert ; Brice Lalonde, le président de Génération Ecologie, entre François de Panafieu et le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier. Même François Bayrou, hostile à la perspective d'un parti unique de la droite, était représenté à ce déjeuner de l'union par une de ses proches, Marielle de Sarnetz, tandis qu'une collaboratrice d'Alain Madelin assurait que ce dernier, retenu dans sa circonscription, regrettait de ne pouvoir être présent.

La découpe du gâteau d'anniversaire par l'épouse du président de la République, retrasmise sur écran géant, fut l'occasion d'une aimable bousculade, chacun des responsables du mouvement voulant s'approcher au plus près de Bernadette Chirac. La voix cassée et visiblement émue d'être elle-même, pour la première fois, la vedette d'une grand-messe chiraquienne, M^{me} Chirac a simplement souhaité « que 2002 soit l'année de tous les succès ».

Avant de lire le message du chef de l'Etat, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a exprimé ses réticences à l'encontre d'une trop hâtive refondation du mouvement. Elle a notamment rappelé qu'elle tire sa légitimité de son élection par les militants : « Cette idée de la mort du RPR, ce doit bien être la quinzième fois qu'on en parle », a-t-elle ironisé. « L'union, a expliqué la présidente du RPR, doit être addition et non soustraction, encore moins division. Elle doit être renforcement et non affaiblissement de nos idées, de nos valeurs, de nos principes. » Surtout, à l'adresse de ceux qui seraient tentés de récupérer l'union à leur profit, M^{me} Alliot-Marie a prévenu, d'un ton cassant : « Il n'y aura pas de chef, grand ou petit. »

Jean-Louis Saux

La famille gaulliste redoute de nouveaux déchirements

AVEC cette étoffe bleu, blanc, rouge piquée dans le dos de sa chemise blanche, ses « compagnons » ne peuvent pas le perdre. En vrai chef, Philippe rameute ses jeunes

REPORTAGE

La « base » du RPR évite de choisir entre l'« identité » et la « modernisation »

troupees en bout de table à l'heure du déjeuner. Tout juste vingt-sept ans, six années de militantisme derrière lui et, déjà, des arguments policés par les longues heures de réunion : « Lors de sa création, en 1976, le RPR s'était fixé une mission, porter Jacques Chirac à l'Élysée. Nous avons atteint ce premier objectif en 1995. Mais, depuis, on n'a connu que des défaites. Ma génération attend du renouveau, une dynamique. Cela peut prendre des formes diverses. L'Union en mouvement peut en être une. »

Comme s'il craignait de troubler quelques esprits, Philippe pèse ses mots. Responsable des jeunes du RPR à Toulouse, il ne veut choquer personne et sait trouver des accents consensuels : « L'essentiel, c'est d'avoir un candidat et l'unité derrière lui », se reprend-il très vite. D'autant qu'à ses côtés

Claude, venu des Pyrénées-Orientales, l'invite à modérer ses élans : « Il ne faut pas se précipiter. Les compagnons ne veulent pas trancher de suite. On réfléchit entre deux options », explique ce vieux militant qui a déjà vécu deux mutations internes, celle de l'UNR en UDR et celle de l'UDR en RPR. « Les militants admirent autant Sarkozy que Juppé », martèle-t-il comme en écho aux discours légèrement divergents des deux dirigeants entendus dans la matinée.

DES MILITANTS BALLOTÉS

A l'heure des célébrations de son vingt-cinquième anniversaire, le parti créé par Jacques Chirac se révèle ainsi : confrontée à l'alternative de l'union dans la dissolution d'un nouveau mouvement que certains dirigeants historiques, à l'instar de Jacques Monod ou d'Alain Juppé, appellent de leurs vœux, ou d'une simple alliance avec d'autres composantes de la droite chiraquienne, la « base » préfère ne pas choisir. Marqués par les « affrontements de chapelles » d'un passé encore récent, les militants RPR semblent animés d'un seul souci : ne rien dire qui pourrait fâcher la « famille » et déclencher de nouvelles empoignades. Ballottés entre « la nécessaire modernisation et la volonté de ne pas perdre les valeurs identitaires », ils se gardent

de manifester un quelconque enthousiasme qui pourrait être assimilé à une adhésion à un projet plutôt qu'à l'autre. Aux propos volontaristes de certains jeunes, comme Mathieu, étudiant en histoire, qui assène : « Il faut faire preuve d'intelligence. Un parti unique de la droite, cela correspond à une logique moderne », d'autres, comme Vincent, fonctionnaire des douanes à Chambéry, rétorquent : « Moi, j'espère qu'on fêtera les vingt-six ans du RPR. Je conçois l'UEM comme une plate-forme électorale. » Lui s'impatiente d'« en découper sur le terrain afin de mener campagne pour Chirac sous les couleurs du RPR ».

Ni les déclarations de Philippe Séguin, lequel a pourtant qualifié de « mauvaise » la stratégie de M. Juppé et l'UEM de « machine à tuer le RPR », ni les affirmations du maire de Bordeaux indiquant que cette stratégie « est la bonne parce qu'elle va dans le sens de l'Histoire » n'incitent ces adhérents à prendre clairement parti. « Pour moi, ces débats sur l'UEM reflètent des combats de personnes et je trouve dommage que Séguin et Juppé en soient encore à se quereller », regrette Marc, au RPR depuis 1997 et jeune cadre du mouvement dans les Pyrénées-Atlantiques.

Yves Bordenave

Chez les Guignols, celui qui distribuait des pommes amasse à présent les billets

PLUSIEURS FOIS par semaine, devant les trois millions de téléspectateurs des « Guignols de l'info », sur Canal +, Jacques Chirac apparaît distribuant des billets de banque. Sa marionnette de latex porte parfois des lunettes noires, une montre en or, une mallette d'où dépassent des billets d'avion gratuits.

Au mois de novembre, le Chirac des Guignols a été représenté huit fois en quasi-mafieu. Le 5 novembre, avec la marionnette de Bernadette, il chantait en rap : « Les arnaques, c'est nous/Les voyages, c'est nous/A la justice, on préfère le pèse/Sans les menottes, on est super à l'aise. » Le 6, après que Lionel Jospin eut témoigné devant un juge, le même ricanait tranquillement : « Moi, les juges qui me convoquent, j'en ai toujours plus. Mais j'y vais pas. » Le 8, toute les marionnettes figurant la famille Chirac – Jacques, Bernadette et Claude – apparaissaient. Le président comptait ses économies par sacs de billets entiers : « Dix millions par sac, tout ce que j'ai mis de côté. » Le 15, le Chirac de latex, cette fois, torturait Bernadette. Il lui brisait les chevilles d'un coup de masse pour l'obliger à écrire un deuxième livre sur leur vie : « Tu dois écrire la suite et, cette fois, fai-

re de moi un héros. Et honnête, hein ! », grinçait-il. Le 16, il se plaignait devant la marionnette de Patrick Poivre d'Arvor : « Je tape dans la caisse, ça gueule. Je fais rien pendant cinq ans, ça gueule. Je vais pas chez le juge, ça gueule. Non mais, vous êtes jamais content, vous ! » Le 21, la marionnette présidentielle s'angoissait : « Si on dit la vérité, normalement, on va en taule. C'est horrible, la prison. Etre taular quand on a été président, c'est terrible. En plus, votre femme peut venir vous voir au parloir... » Le 22, elle avait repris du poil de la bête et apprenait à sa fille Claude comment convertir les francs en euros à partir de ces « 193 562 853 francs qui sont mes fonds secrets ». Le 26, le public des Guignols eut droit à une petite fable : Jospin en tortue laborieuse et Chirac en lièvre sympa, le lièvre franchissant en tête la ligne d'arrivée avec ce commentaire : « A la fin, c'est l'escroc qui remporta le butin. Rien ne sert de courir, il ne faut pas partir. Car si je pars, je vais en taule... »

« MIROIR DÉFORMANT »

Ces scènes répétées ont fini par inquiéter l'Élysée. Car, si l'audience des Guignols a baissé, l'émission garde un impact certain sur ces

jeunes qui obsèdent les candidats à la présidence de la République. « Il n'y a pas eu une seule intervention de l'Élysée pour nous dire d'arrêter », assure pourtant Yves le Rolland, directeur artistique des Guignols. De toute façon, nous ne sommes qu'un miroir déformant de la réalité, non ? » Les chiraquiens s'exaspèrent pourtant de voir le « miroir » refléter un personnage de moins en moins reluisant. En 1995, Claude Chirac avait offert le best of des Guignols à son père, convaincue que sa marionnette, qui figurait alors un type sympathique surnaçant dans un monde de traîtres, avait beaucoup fait pour sa victoire. Après la dissolution de 1997, les choses ont commencé à changer. Les marionnettes se sont mises à demander : « Quand on vous dit président, à quoi pensez-vous ? » Réponse : « Au camembert, bien sûr. » Mais jamais la caricature du président n'avait été aussi rude. Le 27 décembre, Canal + reprendra la plupart de ces sketches dans une « année des Guignols ». Trois jours avant que le président n'adresse ses vœux télévisés aux Français.

Rle B.

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II

LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

(suite de la « France 3^e super puissance »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2^e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations). Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations), 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.

MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

L'investiture de 448 candidats socialistes aux législatives s'est faite dans un climat d'amertume

Les « sacrifices » exigés pour les femmes et les alliés provoquent la démission de trois secrétaires fédéraux

Réuni en convention nationale, samedi 15 décembre, le Parti socialiste a investi 448 candidats sur 555 circonscriptions de métropole. Les investitures

pour 36 circonscriptions ont été reportées à janvier 2002. 41 ont été réservées aux Verts, 33 au PRG. Au titre de la parité, 205 circonscriptions

ont été attribuées aux femmes mais, faute de candidates, ou à cause de contestations internes, une vingtaine d'autres restent à pourvoir.

PREMIER parti politique à investir ses candidats pour les élections législatives des 9 et 16 juin 2002, le Parti socialiste a vérifié que l'exercice n'était pas une sinécure. Réuni en convention nationale, samedi 15 décembre au CNIT de La Défense (Hauts-de-Seine), le PS a désigné 448 candidats sur les 555 circonscriptions de métropole - 40, plus une en Polynésie, ayant été réservées aux Verts et 31, plus deux outre-mer, au Parti radical de gauche (PRG) - dans un consensus troublé par bien des amertumes. Sur les 535 délégués présents, 514 ont avalisé la liste, 17 votant contre et quatre s'abstenant. Mécontents des « sacrifices » provoqués par les alliances ou la parité, trois premiers secrétaires de fédérations ont, en cours de route, démissionné : Jean-Claude Laval (Marne), Jean-Claude Bouillin (Haute-Saône) et Michel Sorin (Mayenne).

Ce sont finalement trente-six investitures qui ont été reportées. Dans la 13^e du Nord, Michel Delebarre attend un suppléant avant de se faire investir. Dans la 1^{re} des Deux-Sèvres, Geneviève Perrin-Gaillard, députée sortante, a été battue lors d'une primaire mais le

vote va être réexaminé. Dans la 7^e de l'Aisne, un autre sortant, Jean-Pierre Braine, également battu, n'a pas été repêché. Le PS fera le point sur ces reports à son bureau national du 15 janvier, les votes ayant lieu d'ici à sa convention nationale du 26 janvier sur le « projet 2002 ». Il examinera à la même date l'éventuel accord avec les Verts, qui ont obtenu une troisième circonscription à Paris (la 8^e, où Sandrine Mazetier a été désignée par les militants, après la 1^{re} et la 11^e). Avec le PRG, qui bénéficiera de quatre primaires, le PS espère conclure mercredi.

QUINZE MINISTRES

Pour les femmes, ce sont en définitive 205 circonscriptions de métropole qui ont été réservées, soit 39,8 %, dont vingt ont été reportées, faute de candidates ou de scrutins clairs, à janvier, et dont 12 sont attribuées au PRG. Sur les 331 suppléants désignés, il n'y a que 92 femmes (28 %). Sept « divers gauche » ont été aussi investis : Serge Andréoni (11^e Bouches-du-Rhône), Simon Renucci (1^{re} Corse-du-Sud), Michèle Rivasi (1^{re} Drôme), Denis Vuillemoz (2^e Jura), Guy Lengagne

(5^e Pas-de-Calais), Serge Franqueville (4^e Vosges), Alain Calmat (12^e Seine-Saint-Denis).

En dehors de Lionel Jospin (7^e Haute-Garonne), quinze ministres ont été investis : Paulette Guinchard-Kunstler (2^e Doubs), Pierre Queyranne (7^e Rhône), Daniel Patriat (5^e Côte d'Or), Marylise Lebranchu (4^e Finistère), Jacques Floch (4^e Loire-Atlantique), Christian Paul (3^e Nièvre), Jean Glavany (3^e Hautes-Pyrénées), Jean-Jack Queyranne (7^e Rhône), Daniel Vaillant (19^e Paris), Laurent Fabius (4^e Seine-Maritime), Catherine Tassa (11^e Yvelines), Ségolène Royal (2^e Deux-Sèvres), Marie-Noëlle Liemann (7^e Essonne), Claude Bartolone (6^e Seine-Saint-Denis), Elisabeth Guigou (Seine-Saint-Denis). Alain Richard et Michel Sapin se réservent pour le Sénat.

Comme prévu, la 2^e circonscription du Calvados, celle de Louis Mexandeau, a été « gelée » dans l'attente de l'arrivée de Jack Lang. François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations, a indiqué qu'une solution serait recherchée « dans le respect et la dignité » de M. Mexandeau. L'ancien ministre, très applaudi, a affirmé que « le Cal-

vados n'est pas une "dropping zone" [zone de parachutage] malgré ce qui s'est passé en 1944 » et que d'autres que lui, comme Raymond Forni, étaient élus depuis 1973. La direction du PS est restée inflexible mais aucun proche de M. Fabius n'a plaidé la cause de M. Lang, absent, à la tribune. Laurence Dumont a été tout aussi fermement priée de se présenter dans la 5^e du Calvados.

François Hollande, investi dans la 1^{re} de Corrèze, a tenté de calmer le jeu interne, notamment vis-à-vis des fabiusiens. Ceux-ci ne se privaient pas de raconter l'incident survenu à Lille le 9 décembre à l'issue du congrès du Mouvement des jeunes socialistes, quand une poignée de militants, après une soirée très arrosée, ont chanté « Lionel à l'Elysée, Martine à Matignon et Fabius en prison ». M. Fabius, retenu à Laeken, a protesté mais, samedi, M. Bartolone comme Henri Weber affichaient leur sérénité et le premier secrétaire se félicitait de la « cohérence » d'un PS riche de « beaucoup d'individualités » qui « travaillent dans le même sens ».

Michel Noblecourt

Les Verts reportent leur réforme sur le cumul

LES VERTS ont décidé, dimanche 16 décembre, lors de leur conseil national interrégional (CNIR), de reporter au congrès de novembre 2002 leur réforme sur les règles du cumul des mandats (*Le Monde* daté 16-17 décembre). Les élus en « infraction », comme le candidat à la présidentielle Noël Mamère, poursuivront en outre bénéficier d'un sursis dérogatoire d'un an, accordé au cas par cas par le CNIR, au regard des sanctions prévues. Prises devant un conseil national clairsemé, ces décisions ont été adoptées à une très large majorité.

M. Mamère, maire de Bègles et député de Gironde, a fait savoir lors de la séance à huis clos de dimanche matin, qu'il céderait son poste de maire s'il était élu député en juin 2002. La mairie, qu'il a conquise en 1989 grâce à une alliance avec le PS, pourrait ainsi revenir à son premier adjoint socialiste. « Il faut que les Verts comprennent que je ne serai pas élu député si je ne m'adosse pas sur ma mairie », confiait, samedi, le candidat.

Combien de députés en 2002 ? Tel est en effet la question cruciale qui taraude les Verts. A l'issue du CNIR, la commission nationale d'investiture a dressé un état des candidatures aux législatives, se gardant de trancher les cas délicats qui se présentent dans plusieurs des 41 circonscriptions réservées aux Verts par le PS. Samedi, la secrétaire nationale des Verts a dénoncé « les conditions d'à peu près et d'imprécision » dans lesquelles le PS négocie un accord programmatique avec les Verts. « Le PS croit qu'il peut attendre avril pour s'entendre avec nous et que nous nous contenterons d'un simple accord sur les circonscriptions : il se trompe », a martelé M^{me} Voinet. « Notre première exigence porte sur le contenu », a affirmé l'ancienne ministre, critiquant « les tergiversations », « les attermolements » et « la navigation à vue » de la majorité plurielle.

Béatrice Gurrey

Un super-préfet traqué des « Bernard Bonnet » en puissance

CYRILLE SCHOTT, ex-préfet de la Nièvre, ancien membre du cabinet de François Mitterrand, vient de prendre ses fonctions de préfet du Pas-de-Calais. Un *curriculum vitae* rassurant pour un département - le cinquième de France, avec 1 million et demi d'habitants - où chaque nouveau locataire de la préfecture d'Arras se doit d'être « socialo-compatible », la fédération PS ayant déjà fait et défait nombre de grands commis de l'Etat. Un *pedigree* parfait, après le départ discret, samedi 8 décembre, de Jean Dussourd, suite à une visite du « super-préfet évaluateur », Yves Mansillon, chargé depuis un an et demi auprès du ministre de l'intérieur de « l'évaluation de l'action des préfets » (*Le Monde* du 27 juin 2000).

Après l'affaire des pilotes corses, au printemps 1999, il était en effet apparu indispensable au gouvernement de Lionel Jospin de procéder à une sorte d'inspection des membres du corps préfectoral. Comment le ministère de l'intérieur, lorsqu'il avait fallu remplacer le préfet Claude Erignac, en février 1998, avait-il pu choisir Bernard Bonnet, qui avait fait un séjour controversé dans les Pyrénées-Orientales ? Comment les accès d'autorité du nouveau préfet de Corse, ensuite, avaient-ils pu échapper à ce point à la vigilance de l'Hôtel Matignon ? M. Mansillon, sorte de « bœuf-carottes » des préfets, nommé en conseil des ministres, est chargé de surveiller tout ce petit monde.

C'est au cours d'une de ses missions, en juin 2001, qu'Yves Mansillon découvre que Jean Dussourd, arri-

vé en décembre 1999 à Arras, après avoir été nommé directeur de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, en décembre 1997, par Jean-Pierre Chevènement, ne fait pas l'unanimité dans son département. « C'est un de ces grands autoritaires atypiques, comme Bernard Bonnet ou Roger Marion [directeur central adjoint de la police judiciaire] promu par le système Chevènement », commente un collègue de la préfectorale, prudemment anonyme. « Il donnait des ordres contradictoires », assure pour sa part l'Hôtel Matignon. Le préfet du Pas-de-Calais se retrouve en tout cas aujourd'hui préfet hors cadre, président d'un groupement d'intérêt public chargé de l'organisation des championnats du monde d'athlétisme en... 2003.

RÈGLEMENT DE COMPTES ?

« Autoritaire, je le suis sans aucun doute. Mais j'exerce un métier d'autorité », répond M. Dussourd, qui nie tout incident avec un sous-préfet pourtant évoqué place Beauvau. Ni M. Mansillon ni M. Schott ne « souhaitent s'exprimer sur cette affaire ». A Matignon, en revanche, on se félicite de la vigilance du « préfet évaluateur », en expliquant que M. Dussourd avait été proposé par l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en juin 1999, pour succéder en Corse à Bernard Bonnet. Règlements de comptes de campagne ?

Ariane Chemin

(Publicité)

Non à la "politique du pire" d'Ariel Sharon.

- ♦ Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, dans des Etats aux frontières sûres et reconnues.
- ♦ Pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations unies.
- ♦ Pour une force internationale de paix et de protection en Palestine.

Les associations, syndicats et partis politiques suivants :

Association France-Palestine Solidarité (AFPS), Association des Marocains en France (AMF), Association des Palestiniens en France (APF), Association pour la promotion des jumelages entre les villes de France et les camps de réfugiés palestiniens (APJV), Association des Tunisiens en France (ATF), Association des travailleurs maghrébins en France (ATMF), Association de solidarité et de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Campagne pour le droit au retour, Campagne des missions civiles de protection du peuple palestinien, CEDETIM, Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient (CVPRPO), Coordination des comités Palestine de Région parisienne, Droit et solidarité, Enfants de Palestine, FASTI, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), SUD-PTT, FSU, GUPS-France, LDH, MRAP, Mouvement de la paix, Union juive française pour la paix (UJFP), les Alternatifs, JCR, LCR, PCF, PCOE, les Verts

appellent à une

Manifestation le mercredi 19 décembre

à 18 h 30

au départ du métro Convention

(à proximité de la Délégation générale de Palestine)

AFPS : tél. : 01 43 72 15 79

A Paris, la gauche met l'accent sur l'augmentation des investissements pour 2002

Logement social, crèches et voirie seront prioritaires

LES ÉLUS du Conseil de Paris ont commencé, lundi 17 décembre, la discussion sur le projet de budget pour 2002 de la Ville. Conformément aux orientations présentées le 22 octobre au Conseil de Paris (*Le Monde* du 23 octobre), la nouvelle équipe municipale a mis l'accent sur les dépenses d'investissement, en hausse de 29,5 % par rapport à 2001. La gauche, au pouvoir dans la capitale depuis mars 2001, s'est efforcée d'élaborer un « budget de rupture » en matière d'investissement, selon les termes de Christian Sautter, adjoint au maire de Paris chargé des finances. L'audit financier, rendu public début décembre par le nouvel exécutif, avait notamment dénoncé, comme l'a rappelé le maire de Paris, le « sous-investissement chronique » précédemment pratiqué par la droite.

Ces crédits supplémentaires devraient profiter, en priorité, au logement social, aux aménagements de voirie ainsi qu'à l'accroissement du nombre de places en crèches et en haltes-garderies. Sur un budget d'investissement total de 223,4 millions d'euros d'autorisations de programme, 120 millions (soit 27 % de plus qu'en 2000) sont prévus pour accroître les acquisitions directes, par la Ville, de terrains et d'immeubles et engager certains aménagements, comme le jardin d'Eole, au nord de Paris, ou les terrains de l'hôpital Boucicaut, dans le 15^e arrondissement.

La gauche s'est, par ailleurs, engagée à réaliser, chaque année, et cela dès 2002, 3 450 logements sociaux, dont environ un tiers par acquisition d'immeubles déjà construits.

En matière de voirie, 8 millions d'euros sont inscrits au budget pour la poursuite de l'aménagement des couloirs de bus protégés, 4 millions d'euros pour la réalisation de nouvelles pistes cyclables, 6 millions d'euros pour la réalisation de « quartiers verts », enfin, 10 millions d'euros pour la réalisation de quatre « espaces civilisés », avenue Jean-Jaurès (19^e), avenue du Général-Leclerc (14^e), rue de Rennes (6^e) et boulevard Magenta (10^e).

UNE VINGTAINE D'AMENDEMENTS

Pour la petite enfance, le projet de budget prévoit des autorisations de programmes pour 180 nouvelles places en crèches ou haltes-garderies dont 60 dans les anciens appartements privés du maire, à l'Hôtel de Ville. Enfin, est prévue la création de 1 384 emplois nouveaux, dont 1 150 au titre de la réduction du temps de travail. Le domaine social et la petite enfance devraient être privilégiés (444 emplois) ainsi que l'environnement (419), la jeunesse (298) et la propreté (277).

Dès vendredi 13 décembre, le groupe RPR a dénoncé « une dérive des dépenses », et M. Goasguen, président du groupe Démocratie libérale (DL), « un budget de carton-pâte ». Son groupe proposera un amendement visant à diminuer les impôts locaux de près de 5 %. Les quatre groupes de droite (RPR, DL, UDF et « tibéristes ») devraient présenter une vingtaine d'amendements au cours de la discussion, qui s'achèvera mardi 18 décembre.

Christine Garin

Deux élections cantonales partielles

LOIRE-ATLANTIQUE

Saint-Herblain-Est (second tour).

L, 15 405 ; V, 3 392 ; A, 77,98 % ; E, 3 178.

Bernard Gagnet, PS, adj. m. de Saint-Herblain, 1 887 (59,38 %) ... ÉLU

Jean-Yves Bocher, UDF, 1 291 (40,62 %).

[Bernard Gagnet (PS) succède, sans surprise, à Charles Gautier (PS), élu sénateur en septembre et dont il est l'adjoint à la mairie de Saint-Herblain. Ce second tour a été marqué par une participation encore plus faible qu'au premier.

9 décembre 2001 : L, 15 405 ; V, 3 593 ; A, 76,68 % ; E, 3 490 ; Bernard Gagnet, PS, adj. m. de Saint-Herblain, 1 128 (32,32 %) ; Jean-Yves Bocher, UDF, 841 (24,10 %) ; Pierre Tréguier, div. g., 764 (21,89 %) ; Arnaud de Périer, MNR, 303 (8,68 %) ; Roseline Percevault, PCF, adj. m. de Saint-Herblain, 258 (7,39 %) ; Fabienne Bar, FN, 196 (5,62 %).

22 mars 1998 : L, 16 467 ; V, 7 291 ; A, 55,72 % ; E, 6 895 ; Charles Gautier, PS, m., 4 595 (66,64 %) ; Yves Bocher, UDF-FD, 2 300 (33,36 %).

PUY-DE-DÔME

Pionsat (second tour).

L, 2 364 ; V, 1 711 ; A, 27,62 % ; E, 1 652.

Michel Barrette, PS, m. de Saint-Maigner, 923 (55,87 %) ... ÉLU

Jérôme Gaumet, div. d., m. de Pionsat, 729 (44,13 %).

[La gauche récupère ce canton, qui lui est traditionnellement acquis, mais qu'elle avait perdu en 1997, à l'occasion d'une partielle, au profit de Pierre Maymat (div. d.) et laissé vacant à la suite du décès de ce dernier. Le résultat n'a pas de conséquences sur l'équilibre des forces au sein du conseil général, où le PS dispose déjà d'une confortable majorité.

9 décembre 2001 : L, 2 398 ; V, 1 647 ; A, 31,32 % ; E, 1 608 ; Michel Barrette, PS, m. de Saint-Maigner, 679 (42,23 %) ; Jérôme Gaumet, div. d., m. de Pionsat, 505 (31,41 %) ; André Maymat, div., 264 (16,42 %) ; Pierre Guet, PCF, 160 (9,95 %).

DÉPÊCHE

■ **EMPLOI** : les 35 heures ont eu un impact plutôt négatif sur l'économie pour 62 % des Français, selon un sondage réalisé par l'IFOP, les 13 et 14 décembre auprès de 930 personnes, et publié par *Le Journal du dimanche*. En revanche, près des deux tiers (62 %) des salariés qui en bénéficient (45 %) jugent qu'elles ont amélioré leur vie quotidienne. Les Français se partagent entre ceux qui préféreraient « gagner moins d'argent et avoir plus temps libre » (47 %) et ceux qui feraient le choix inverse (47 %).

OPCVM

VALEURS LIQUIDATIVES

CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, société de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, informe les porteurs de CAPITOP MONETAIRE, CAPITOP TRESORERIE, CASH MONETAIRE, CENTRE-EST MONETAIRE, ELICASH, IDCA TRESO, INDOCAM STRATEGIE JOUR, MONE ASSOCIATIONS et SGP TRESO, qu'en raison de la fermeture du marché de Paris le lundi 31 décembre 2001, les dernières demandes de souscription et de rachat enregistrées en 2001 seront celles reçues par les établissements habilités à les recevoir le vendredi 28 décembre 2001 à douze heures.



CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX
DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

JUSTICE Alors que l'enquête sur les détournements au préjudice d'Elf-Aquitaine touche à sa fin, Alfred Sirven, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe, a reconnu

pour la première fois, jeudi 13 décembre, face au juge Renaud Van Ruymbeke, avoir bénéficié personnellement d'une partie des fonds soustraits à l'entreprise publique.

● ENTRE 1989 ET 1996, soit trois ans encore après son départ du groupe, M. Sirven aurait ainsi perçu plusieurs dizaines de millions de francs de commissions occultes sur les contrats d'as-

surances souscrits par Elf. ● M. SIRVEN a expliqué au juge qu'une règle de répartition avait été fixée dès l'origine, lui attribuant un tiers des sommes détournées et affectant un autre

tiers aux « fonds secrets » d'Elf ● M. LE FLOCH-PRIGENT, qui nie toujours avoir bénéficié des sommes détournées, apparaît cerné par des soupçons convergents.

Affaire Elf : M. Sirven admet pour la première fois des détournements personnels

L'ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, incarcéré depuis dix mois, a reconnu, le 13 décembre, avoir bénéficié d'une part des commissions occultes versées en marge de contrats d'assurances. Conçu en 1989, ce dispositif s'est perpétué bien après son départ de l'entreprise

L'ÉPILOGUE de l'affaire Elf est désormais à portée de vue. Alors que les magistrats s'apprentent à conclure, à la fin du mois de janvier 2002, leur enquête sur les détournements commis au préjudice d'Elf-Aquitaine, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, Alfred Sirven, a livré un premier aveu, jeudi 13 décembre, face au juge Renaud Van Ruymbeke. Incarcéré depuis dix mois, l'ancien homme de confiance de Loïk Le Floch-Prigent, alors PDG d'Elf (1989-1993), a revendiqué, pour la première fois, une partie des fonds soustraits à l'entreprise publique à des fins personnelles – ainsi que l'indiquait *Le Figaro*, dans son édition du 15 décembre. L'examen des circuits financiers mis au jour en Suisse atteste, de fait, qu'il a perçu, entre 1989 et 1996 – soit trois ans encore après son départ du groupe Elf – plusieurs dizaines de millions de francs de commissions occultes sur des contrats d'assurance souscrits par la compagnie pétrolière.

Affirmant qu'il souhaitait, par son aveu, « [se] démarquer de l'attitude adoptée par les autres personnes [impliquées] », M. Sirven a assorti ses déclarations d'une menace implicite : « Je m'estime responsable de mes actes et je suis prêt à en assumer les conséquences, a-t-il dit ; mais je laisse aux autres protagonistes le soin de prendre eux-mêmes, en toute conscience, leurs responsabilités ». La découverte de cette nouvelle et énième filière de détournements avait conduit M. Sirven à invoquer, lors d'un précédent interrogatoire, le 29 septembre, la constitution d'une réserve de « fonds secrets » d'Elf-Aquitaine.

La même explication avait été avancée devant les juges par l'ancien dirigeant de la branche pétrolière du groupe, André Tarallo, homme fort des filiales africaines et lui aussi destinataire d'une partie de ces versements. Selon les deux hommes, la renégociation de l'ensemble des contrats d'assurance du

groupe pétrolier, en 1989, avait permis de dégager des sommes occultes qui, entreposées sur des comptes helvétiques, étaient destinées à certaines opérations confidentielles d'Elf – voire à la rémunération clandestine de dirigeants africains, par l'entremise de M. Tarallo.

UNE RÈGLE DE RÉPARTITION

Conclu le 27 octobre 1989, soit quelques mois après l'installation à la tête du groupe de MM. Le Floch-Prigent et Sirven, l'accord réservant l'exclusivité du courtage des assurances d'Elf à la Compagnie européenne de courtage d'assurances et de réassurances (Cecar) a ainsi permis, dans l'ombre, le versement régulier de commissions au profit de bénéficiaires qui n'ont pas tous été identifiés. Expliquant au juge que ce montage avait « créé un précédent, qui [avait] ensuite conditionné la politique future adoptée pour les « fonds secrets », M. Sirven a indiqué qu'une règle de répartition avait été fixée dès l'origine, lui attribuant « un tiers » des sommes érudées et affectant un autre tiers aux fameux « fonds secrets » d'Elf.

« Quelle était la destination du

troisième tiers ?, lui a demandé le juge Van Ruymbeke.

– Ce n'est pas mon problème, a-t-il répondu.

– On retrouve cette clé de répartition dans de nombreuses autres affaires [dévoilées par l'enquête]. Cette répartition obéit-elle à la même logique ?

– [...] La clé s'est établie ainsi, à la suite de ce précédent des assurances, de façon informelle. »

Au cours du même interrogatoire, l'ancien homme fort d'Elf-Aquitaine a raconté dans quelles circonstances il avait imposé le choix de la Cecar, après que l'homme d'affaires Mathieu Valentini, déjà chargé d'une partie des courtages du groupe pétrolier, lui eut vanté les avantages d'un regroupement des contrats, alors confiés à une multitude de sociétés distinctes, dans les 107 pays dans lesquels Elf était implanté. Associé à un autre courtier, Didier Regazzacci, M. Valentini « était très bien introduit dans le groupe Elf et connaissait un certain nombre de dirigeants importants », a souligné M. Sirven. Indiquant qu'il n'exerçait pas la tutelle sur le département des assurances, mais qu'il « avait la possibilité de présen-



ter des propositions au président [Le Floch-Prigent] dans les domaines où [il] avait quelque compétence ou expérience », il a ajouté avoir obtenu que ce dernier use de son « autorité » pour imposer cette option et précisé qu'elle avait permis au grou-

pe, dès 1989, de réaliser 240 millions de francs d'économies – et « un montant très largement supérieur à 1 milliard de francs » sur la période 1989-1996. « M. Valentini m'a dit que, dans la répartition des commissions, il m'en donnerait per-

sonnellement une part, a indiqué M. Sirven, précisant qu'il s'agissait de l'argent de sa société, qu'il touchait normalement d'une autre société en rémunération de ses services. »

Après le décès de M. Valentini, en 1991, le fils de ce dernier avait pris sa suite, réceptionnant sur un compte ouvert à la Banque de dépôt et de gestion (BDG) de Lausanne 50 % des montants officiellement perçus par la Cecar. Le partage des fonds s'effectuait ensuite au sein du même établissement bancaire entre des comptes détenus ou administrés par M. Regazzacci, M. Tarallo et M. Sirven. Ces deux derniers organisaient eux-mêmes, par la suite, des répartitions ultérieures vers des kyrielles d'autres comptes anonymes que les enquêteurs français et suisses n'ont pas fini d'explorer.

« J'AVAIS UN PANIER »

Les sommes reversées à M. Sirven l'ont d'abord été sur un compte baptisé *Prome*, lui aussi ouvert à la BDG de Lausanne dès le mois d'octobre 1989 – et dont l'enquête a par ailleurs établi qu'il avait servi à plusieurs opérations qui apparaissent liées à M. Le Floch-Prigent. Ainsi dénommé par référence à Prométhée, héros antique pour lequel il éprouvait « de l'admiration », le compte fut soldé en 1991 au profit d'un autre, intitulé *Langouste*, sur lequel furent transférées les commissions sur les contrats de courtage. Puis, en avril 1995 et en avril 1996, alors que l'enquête française commençait à progresser, des dépôts d'argent liquide de plusieurs millions de francs furent enregistrés sur un autre compte, baptisé *Lille* – versés par M. Regazzacci, selon la déposition du banquier suisse. « J'avais un panier, je recevais ce qui tombait dedans, expliquait M. Sirven au juge, le 27 novembre. Mais je n'avais aucune action sur le fait que cela tombe dedans. Je ne connaissais absolument pas la mécanique de ce système. »

A Lausanne, le troisième associé du compte Arix n'a jamais été identifié

L'ASSOCIATION fut scellée dans le secret d'une banque de Suisse. Longtemps rivaux en autorité et en influence, au sein du groupe Elf, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, de 1989 à 1993, Alfred Sirven et André Tarallo avaient d'abord conclu une paix vigilante, qui semble avoir organisé la répartition entre eux des commissions dégagées en marge des opérations financières de la compagnie pétrolière – le plus souvent selon la règle suivante : deux tiers sur les comptes de M. Sirven, un tiers pour ceux de M. Tarallo.

Le 2 mars 1994, alors que le premier avait quitté Elf depuis plusieurs mois et que le second n'y disposait plus de fonctions opérationnelles, ils prolongèrent cet accord en signant un contrat avec le banquier Bernard Taverney afin de lui confier la gestion de leurs comptes numérotés. La structure créée à cet effet fut elle-même

dotée d'un compte, ouvert à Lausanne auprès de la SA Bondpartners et baptisé *Arix*.

Le document prévoyait explicitement que les deux hommes agissaient « tant à titre personnel que comme représentants d'un troisième cocontractant, dont l'identité [leur] est connue ». Longtemps directeur général de la Banque de dépôt et de gestion (BDG), M. Taverney avait administré, à ce titre, certains des comptes des deux hommes forts du système Elf ouverts dans cet établissement. La perspective de son départ en retraite avait conduit ces clients particuliers à assurer la continuité de la gestion des avoirs qu'ils détenaient – pour eux-mêmes ou pour d'autres. « C'est à ce moment-là, a déclaré M. Tarallo au juge Van Ruymbeke, que M. Sirven a indiqué qu'il figurerait dans cette affaire avec une autre personne, que M. Taverney et moi-même devions connaître. » Il a toutefois indiqué

– de même que le banquier – n'avoir en définitive jamais su qui était le troisième associé. « Pouvait-il s'agir de M. Le Floch-Prigent ? », lui a carrément demandé le juge. Réponse de M. Tarallo : « Je n'ai aucune évidence de la personne en cause, si ce n'est qu'il devait s'agir d'une personne proche de M. Sirven et je songeais plus précisément à une personne qui avait fait partie du groupe Elf et qui était au courant des dossiers financiers de M. Sirven. »

Invité à préciser sa réponse, le 28 novembre, M. Tarallo a répété qu'il « ignore le nom du troisième cocontractant », ajoutant s'être entendu dire par M. Sirven que celui-ci et le banquier connaissaient son identité mais qu'avant de la révéler, « il devait au préalable évoquer cette question avec M. Le Floch-Prigent ».

H. G.

Hervé Gattegno

Cinq ans après sa mise en examen, M. Le Floch-Prigent apparaît cerné par des soupçons convergents

POURSUIVI depuis le 4 juillet 1996, l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, n'a jamais cessé, depuis lors, de contester avoir bénéficié de sommes détournées au préjudice du groupe pétrolier. Dans son livre publié au mois d'octobre (*Affaire Elf, affaire d'Etat*, Le Cherche-Midi), il qualifiait d'« *ubuesque* » l'hypothèse de son « *enrichissement personnel* », soulignant qu'à l'inverse de ses anciens collaborateurs à la tête du groupe Elf, il ne disposait d'aucun compte bancaire en Suisse. Si son homme de confiance de l'époque, Alfred Sirven, et l'industriel Maurice Bidermann, dont il était l'ami, ont usé à son profit de fonds extraits des caisses d'Elf, ce fut « à [son] insu », écrit-il, sans doute pour le « *mettre sous influence* ».

Cinq ans après sa mise en cause, M. Le Floch-Prigent – aujourd'hui sous le coup de 33 mises en examen – apparaît toutefois cerné par des soupçons convergents, qui peuvent se résumer en trois points : nombre de ses proches ont perçu, sous sa présidence, des fonds issus de commissions pétrolières surévaluées ; les procédures en vigueur au sein du groupe pétrolier lui conféraient une tutelle effective sur la sortie de ces commissions ; plusieurs détails, enfin, paraissent attester la connaissance qu'il avait des attributions particulières de M. Sirven – et l'importance des sommes qu'elles lui avaient permis d'accumuler. Ainsi, l'enquête menée à Genève sur les comptes helvétiques dont ce dernier était l'ayant-droit a révélé que l'un d'eux avait été débité, en 1991, d'une somme de 2,5 millions de francs, destinée au vendeur du château des Genettes, acquis dans

l'Orne par M. Le Floch-Prigent. Versés sur un compte luxembourgeois, les fonds étaient venus compléter le versement, par l'ex-PDG d'Elf, des 4 millions de francs officiellement requis pour la vente de la propriété.

La rénovation du château des Genettes devait, elle aussi, par la suite, requérir des sommes à la provenance incertaine. Au début de l'année 1995, le montant des travaux à régler nécessita l'emprunt,

M. Van Ruymbeke veut clore l'enquête

Les juges de l'affaire Elf ne sont désormais plus que deux. La nomination de Laurence Vichnievsky à la présidence du tribunal de grande instance de Chartres (Eure-et-Loir), entérinée par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) le 12 décembre, scelle une situation effective depuis des mois. Désignée en 1997 pour assister Eva Joly, la juge s'était éloignée de l'instruction de l'affaire Elf au point de demander formellement, au mois d'octobre, à en être déchargée – ce que le président du tribunal de Paris lui avait refusé. Appelé en renfort de ses deux collègues au mois d'avril 2000, notamment pour enquêter sur les filières internationales des détournements découverts, Renaud Van Ruymbeke apparaît désormais comme le véritable directeur de l'enquête – M^{me} Joly ayant par ailleurs été nommée administratrice d'un journal quotidien en Norvège, pays dont elle est originaire. M. Van Ruymbeke s'est engagé auprès des avocats des mis en examen à notifier la fin de l'instruction à la fin du mois de janvier.

par M. Le Floch-Prigent, de 800 000 francs, qui lui furent avancés par l'ancien directeur de l'audit du groupe Elf, Pierre Fa. Venu, comme Alfred Sirven, de Rhône-Poulenc, où il avait travaillé sous la présidence de M. Le Floch-Prigent (1982-1986). M. Fa avait suivi le PDG lorsque celui-ci avait pris la présidence de la SNCF, à la fin de 1995, pour y occuper la fonction de secrétaire général. A l'instar de M. Sirven, il détenait lui aussi, à la même époque, un compte bancaire à Lausanne – nom de code :

« *Tomate* » –, alimenté par des versements en provenance d'Elf, effectués sous l'autorité de M. Sirven. Mis en examen le 10 octobre 2000, il avait indiqué avoir prélevé le montant prêté à son patron sur son « *indemnité de départ* » du groupe Elf et s'être fait rembourser, deux semaines plus tard, par... M. Sirven.

Autre détail significatif, toujours lié au domaine des Genettes : le gardien de la propriété avait été

tion de son époux. L'enquête suisse a cependant établi, depuis, que, dès 1993, l'un des comptes de M. Sirven, ouvert à la Banque de dépôt et de gestion de Lausanne sous l'intitulé « *Prome* », avait effectué plusieurs versements – d'un montant total de 1,2 million de francs – au profit d'une société-écran panaméenne dissimulant le dirigeant de la société Ricourt, qui pourraient avoir correspondu à des paiements occultes.

Le même compte « *Prome* » se trouve au cœur d'une autre opération financière secrète, qui fut l'une des premières mises au jour par l'instruction de l'affaire Elf : le versement, en 1992, d'une somme de 12 millions de francs à l'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent, Fatima Belaid, au moment de leur divorce. L'argent avait en fait été crédité sur un compte ouvert aux Etats-Unis par Maurice Bidermann, celui-ci ayant assuré la remise des fonds à M^{me} Belaid. Détail édifiant : l'ordre de virement fut émis le 12 juin 1992, c'est-à-dire le jour même du dépôt de la requête en divorce – qui fut prononcé six jours plus tard. Confirmant que la somme était destinée à « *dédouaner* » l'épouse répudiée – alors que le jugement de divorce ne mentionnait aucune prestation compensatoire –, M. Sirven a affirmé aux juges, le 27 novembre, que les fonds n'avaient « *pas été virés à la demande de M. Le Floch-Prigent* ».

La découverte de ce mouvement financier a pourtant nourri, depuis plusieurs années, l'hypothèse d'une association occulte entre l'ancien PDG d'Elf et son homme de confiance, dans le cadre de laquelle M. Sirven aurait collecté

et administré, pour le compte de M. Le Floch-Prigent, des fonds détournés au préjudice d'Elf. Ouvert le 9 octobre 1989, le compte « *Prome* » fut clôturé le 30 janvier 1997, alors que le rôle de M. Sirven commençait à peine à être éclairé par l'instruction de la juge Eva Joly. Dans l'intervalle, il a vu transiter des sommes d'un total de 50 millions de dollars (environ 320 millions de francs). En marge de la plupart des opérations d'Elf

Plusieurs détails paraissent attester la connaissance que M. Le Floch-Prigent avait des attributions particulières de M. Sirven

contestées par la justice, il fut alimenté, de façon quasi mécanique, d'une part des commissions occultes correspondant aux deux tiers des montants dégagés – les comptes détenus par M. Tarallo étant, eux, généralement crédités du tiers restant. Or ce dernier a affirmé au juge Van Ruymbeke que ce partage résultait d'un « *arbitrage* » rendu par M. Le Floch-Prigent en personne afin de « *réunir les moyens nécessaires aux personnalités dont [M. Sirven] et [lui] avaient le suivi* ». L'ancien PDG d'Elf a tou-

tefois catégoriquement démenti avoir pris une telle décision. M. Sirven s'est, pour sa part, contenté de souligner qu'il n'avait « *pas participé* » à une éventuelle entrevue consacrée à la mise au point de ce partage.

Un autre détail intrigue : les archives bancaires suisses attestent qu'une procuration avait été attribuée sur le même compte « *Prome* » à Pierre Fa, et que ce pouvoir resta en vigueur plusieurs années après que M. Sirven et lui-même eurent quitté le groupe Elf. Si les fonds entassés à Lausanne constituaient une réserve secrète destinée aux opérations clandestines de la compagnie, pourquoi leur contrôle n'avait-il pas été transféré aux nouveaux dirigeants dès 1993 ? S'ils constituaient le trésor personnel de M. Sirven, pourquoi n'en avait-il pas assuré la transmission à sa famille ou à un proche ? Interrogé le 24 novembre 2000, M. Fa a indiqué que ses relations avec M. Sirven étaient peu fréquentes et « *d'ordre anecdotique* », mais que celui-ci lui avait pourtant « *demandé d'être "post mortem"* » sur le fameux compte « *Prome* ». La procuration fut établie en 1994, à une date à laquelle M. Sirven avait quitté la compagnie pétrolière. « *Je devais vérifier, pour le cas où il déciderait, que ses volontés testamentaires étaient respectées* », a expliqué M. Fa, précisant qu'il avait pensé « *qu'il s'agissait d'engagements africains d'Elf* » et ajoutant : « *Tout cela s'est fait dans un climat de secret et de crainte. La parole donnée était essentielle. Je n'ai pas posé de questions car je n'avais pas à en poser* ».

H. G.

Bernard Kouchner relance la lutte contre la douleur des malades avec un nouveau programme

Un centre expérimental consacré à la migraine de l'enfant devrait ouvrir en juin 2002 à Paris

Le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, devait annoncer, lundi 17 décembre, la mise en œuvre d'un nouveau programme pluriannuel

(2002-2005) contre la douleur. Doté d'un budget de 73 millions de francs, ce plan vise à prévenir et traiter la douleur provoquée par les migraines, les

soins et la chirurgie. Un centre expérimental consacré à la migraine de l'enfant devrait ouvrir en juin 2002 à l'hôpital parisien Armand-Trousseau.

EN MATIÈRE de lutte contre la douleur, le corps médical peut mieux faire. C'est en substance le message que devait adresser, lundi 17 décembre à l'Unesco, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, à l'occasion d'un colloque consacré à la douleur de l'enfant. Parce qu'elle oblige à écouter et surtout à croire le patient, la prise en charge de la douleur bouleverse la culture des soignants, qui ont longtemps considéré cette souffrance comme un indicateur, une conséquence nécessaire avant la guérison.

« La douleur n'est pas une fatalité » : ce message, lancé en 1998 à l'occasion du premier plan triennal de lutte contre la douleur, est toujours d'actualité. M. Kouchner devait annoncer un nouveau programme pluriannuel (2002-2005), d'un budget de 73 millions de francs, centré autour de trois priorités : prévenir et traiter la douleur provoquée par les soins, les actes quotidiens et la chirurgie ; mieux prendre en charge la douleur de l'enfant ; reconnaître et traiter la migraine.

Comme en 1998, il s'agit toujours de mieux informer les usagers, de permettre l'accès du patient à des structures spécialisées, d'améliorer la formation des personnels de santé et de renforcer le rôle infirmier.

PROTOCOLES « PEU APPLIQUÉS »

Si le premier plan ministériel a notamment permis à chaque patient hospitalisé de recevoir son « carnet douleur », de diffuser des recommandations de bonnes pratiques, de former 28 000 agents (dont 18 000 infirmiers), d'augmenter l'utilisation des antalgiques et de mettre à la disposition des malades quelque 5 000 pompes d'analgésie auto-contrôlées, de nombreux progrès restent à faire pour ancrer une « culture de la douleur » au sein du corps médical. « Cette culture s'est beaucoup plus développée chez les infirmières que chez les médecins », constate le ministre. Néanmoins, les protocoles de prise en charge de la douleur, qui permettent aux infirmières d'administrer des antalgiques, « sont encore peu appliqués ».

En outre, quarante-neuf départements ne possèdent pas de structu-

res de lutte contre la douleur chronique rebelle (lombalgies, céphalées chroniques, douleurs cancéreuses, etc.) et les médicaments opioïdes « restent encore trop souvent réservés aux situations de fin de vie ».

L'une des mesures les plus symboliques du nouveau programme ministériel réside dans l'ouverture, en juin 2002, d'un centre expérimental consacré à la migraine de l'enfant à l'hôpital parisien Armand-Trousseau. C'est un symbole à double titre : d'abord parce qu'il s'agit des enfants, dont la douleur est très largement sous-estimée, ensuite parce qu'on y traitera la migraine, une pathologie « sous-enseignée aux médecins, insuffisamment prise au sérieux », alors qu'elle est reconnue comme « invalidante » et qu'elle touche (outre quelque 6 millions d'adultes) 5 % à 10 % des moins de quinze ans. Il y a fort à parier que le nouveau centre d'Armand-Trousseau remportera le même « succès » que celui créé en 1999 pour les adultes à l'hôpital Lariboisière, à Paris.

Les soignants sont également appelés à mieux prendre en compte

la douleur provoquée par les soins (ponctions, pansements d'escarpe, etc.), les traumatismes (sutures, etc.), les explorations invasives (endoscopie, etc.) et le post-opératoire. Le ministère entend créer un centre national de ressource de la douleur pour informer et aider les professionnels mais aussi développer la recherche clinique.

Enfin, chaque établissement de santé recevra un « guide méthodologique » sur l'organisation de la prise en charge de la douleur et les infirmières verront leur rôle renforcé dans ce domaine à l'occasion du prochain décret encadrant leurs actes professionnels. Reste, comme le souligne l'évaluation du dernier plan triennal, que « l'attitude du chef de service est primordiale » pour faire évoluer les pratiques. Le ministère compte aussi sur la médiatisation de son programme pour libérer la parole des patients. « Malades, si vous avez mal, dites-le » : tel pourrait être l'autre message du programme de lutte contre la douleur.

Sandrine Blanchard

Des organisations juives protestent à Paris après l'annulation d'une projection

Le cinéma avait reçu des menaces antisémites

DU HAUT DE L'AFFICHE, Harry, Hermione et Ron jettent des regards désolés sur la rue vide. Les enfants juifs ne sont pas venus, dimanche 16 décembre au matin, pour la séance de *Harry Potter* qui leur était réservée, au Paramount Opéra, boulevard des Capucines, à Paris. La chaîne de cinémas a préféré annuler la projection organisée par le mouvement sioniste Keren Kayemeth Leisrael (KKL, Fonds national juif), à l'occasion de la fête de Hanoukka. Elle avait reçu plus de trois cents appels téléphoniques de menaces, et une centaine de messages électroniques au cours de la semaine (*Le Monde* daté 16-17 décembre).

« Nous nous sommes adressés à la police pour faire part des menaces dont nous avons été l'objet et demander une protection supplémentaire, a expliqué le directeur général de Paramount, Guy Didier. On nous a répondu qu'une sécurité à 100 % ne saurait être garantie et que, dans ces circonstances, le maintien de la séance se ferait sous notre entière responsabilité. Dans un tel contexte, la sagesse commandait de suspendre la séance pour ne pas mettre en danger 800 jeunes spectateurs et notre personnel ».

A 9 h 30, deux cents personnes se sont rassemblées devant le cinéma, à l'appel de plusieurs organisations juives, dont le KKL et le B'nai Brith. « Je suis un enfant de la Shoah, ma mère est morte à Auschwitz. Je retrouve aujourd'hui en France la même ambiance et la même appréhension que pendant l'avant-guerre », a déploré Albert Czarnobroda, président du KKL. Tandis qu'Yves Cama-

mi, président d'honneur du B'nai Brith, faisait part de son inquiétude : « On a essayé de fermer la porte à des enfants juifs, parce qu'ils étaient juifs. Si ça continue, demain, ce seront des mariages juifs, des cérémonies religieuses, qui seront interdits. »

BOUGIES ET CHANTS

Dans le calme, la petite foule a allumé des bougies et chanté des chants traditionnels. Seuls quelques jeunes du Betar, vite rappelés à l'ordre, ont lancé des slogans tels que « *Arafat assassin, les juifs auront la peau !* » en brandissant un drapeau israélien. Une femme est venue avec ses trois enfants « pour bien exprimer qu'on ne cède pas à la menace ». Un camion de CRS stationnait à proximité. Devant le cinéma, une moto suspecte a attiré l'attention de la police. Vérification faite, elle était volée. Les policiers ont fait sauter son coffre à bagages après avoir fait reculer les manifestants.

Le KKL a finalement trouvé un arrangement avec la société Paramount. Les enfants se verront offrir une autre séance de cinéma au mois d'avril, à l'occasion de Pessah, la pâque juive. « C'est la fête de la liberté, un assez bon symbole après Hanoukka, la fête de la lumière », a commenté Alex Moïse, membre du conseil national du KKL. Le film projeté ce mois-là sera un Walt Disney, intitulé *Monstres et compagnie*. Pour le responsable du mouvement sioniste, « cela qualifie assez bien tous ceux qui nous menacent ».

Xavier Ternisien

Quatre morts et huit blessés dans l'incendie d'un hôtel à Paris

QUATRE PERSONNES ont été tuées et huit autres blessées dans l'incendie d'origine probablement criminelle d'un hôtel du 1^{er} arrondissement de Paris, dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 décembre. L'incendie s'est déclaré vers 3 heures du matin, dans la cage d'escalier de l'hôtel du Palais, quai de la Mégisserie, qui jouxte le théâtre du Châtelet, et s'est rapidement propagé dans la cage d'escalier jusqu'au sixième étage. Quatre occupants de l'hôtel sont morts, dont deux par asphyxie retrouvés au cinquième étage. Sept autres ont été blessés, dont un gravement, selon les pompiers, qui ont pu sauver plusieurs clients en les faisant sortir par les fenêtres. Un homme en état d'ivresse a été interpellé sur les lieux de l'incendie. Agé de trente-six ans, il a des antécédents judiciaires et serait notamment l'auteur d'un incendie volontaire en 1998. Il a été transféré à l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu en attendant de pouvoir être entendu sur les circonstances du drame.

4 000 foyers privés d'électricité après les intempéries en Haute-Corse

LA SITUATION devait revenir à la normale, lundi 17 décembre, en Haute-Corse, alors que 4 000 foyers étaient toujours privés d'électricité la veille après d'abondantes chutes de neige. EDF a installé des groupes électrogènes et 140 membres de la force d'intervention rapide d'électricité (FIRE) ont été dépêchés. 80 % des routes départementales étaient rouvertes dimanche. Il restait toutefois plusieurs zones inaccessibles, notamment dans la Castagniccia, et une quinzaine de chasse-neige restaient à pied d'œuvre pour dégager les routes. 1 500 foyers n'avaient toujours pas de téléphone dimanche soir. Dans l'est de la France, le verglas a provoqué des dizaines d'accidents de la circulation, qui ont fait deux morts et une quinzaine de blessés. Au poste de frontière franco-espagnol du Perthus (Pyrénées-Orientales), fermé samedi à cause de fortes chutes de neige en Espagne, la circulation des poids lourds a pu reprendre dimanche.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le président de la Confédération maritime, Alain Malardé, qui milite pour l'indemnisation des victimes du naufrage de l'*Erika*, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, dimanche 16 décembre, pour « dégradation ou détérioration grave de biens d'autrui » pour avoir détruit la vitrine du bureau du Fonds international d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol), à Lorient, à l'aide d'un tractopelle. Le Fipol a condamné « avec la plus grande fermeté cette agression criminelle », précisant qu'il a déjà reçu 5 820 demandes d'indemnisation de victimes du naufrage, dont plus de 60 % ont fait l'objet d'un règlement.

■ **VIOLENCES** : un jeune homme de dix-huit ans a été tué, vendredi 14 décembre au soir, d'un coup de couteau à la gorge au cours d'un différend l'opposant à un garçon de quinze ans au sujet d'un scooter, dans une cité de Mérignac, près de Bordeaux (Gironde). L'auteur des faits, habitant de la cité et qui connaissait la victime, a été placé en garde à vue, samedi soir, au commissariat de Bordeaux.

■ **SANTÉ** : l'Intersyndicat national des chefs de clinique-assistants (ISNCCA) a appelé ses adhérents à observer une grève des soins illimitée à partir de mardi 18 décembre et à manifester auprès des internes, en grève depuis près d'un mois. Dans un communiqué diffusé dimanche, l'organisation s'inquiète de la « dégradation des conditions d'exercice » de la médecine et « revendique l'amélioration immédiate des conditions de travail et un réexamen du système indemnitaire ».

Développement - Croissance - Création d'emplois

Y a-t-il un secret Sarthe ?

« En tout cas, si c'est un secret, c'est le plus partagé du monde puisque même Newport Beach en Californie est au courant ! Non, plus sérieusement, j'ai tout simplement pu développer des arguments forts pour convaincre Conexant d'installer ici, au Mans, un centre de développement dédié aux téléphones mobiles de 2^e et 3^e générations.

Après Sophia Antipolis à Nice, la Sarthe est maintenant leur 2^e implantation en France et je leur ai tout simplement expliqué que je proposais le meilleur endroit possible.

Celui qui réunit une expertise immédiatement opérationnelle, une proximité avec des grands axes de communication européens, une structure régionale dynamique et qui en plus, offre une excellente qualité de vie.

Pour des Californiens, ce sont des arguments qui font mouche : ils savent très bien que pour travailler efficacement et être performant, il faut être bien dans sa tête, avoir un bon équilibre entre sa vie professionnelle et son cadre de vie personnel.

C'est d'ailleurs avec les mêmes arguments que nous allons recruter de jeunes ingénieurs pour étoffer notre équipe sarthoise... ».

Bernard Danneville
Directeur Conexant Le Mans

Société : **Conexant**
Origine : **USA**
Activité : **Semi-conducteurs**
Effectifs monde : **6900**
Effectifs France : **80**
CA monde : **1,2 B €**
CA France : **55 millions €**
Localisation Sarthe : **Le Mans**
Investissements : **1,7 millions €**
Création d'emplois : **50 personnes***
* D'ici à fin 2002

www.sarthe.com

En Sarthe, chaque 24 heures compte plus qu'ailleurs.

SARTHE

Les trésoreries se ferment aux comptes des particuliers

Le 1^{er} janvier 2002, fonctionnaires locaux, retraités, chefs d'entreprise et exclus du système bancaire ne pourront plus déposer leur argent auprès d'une agence locale du Trésor public. La disparition de ces quelque 900 000 comptes se traduira par la perte d'un service de proximité

LEUR existence ne repose sur aucun texte fondateur. Les comptes bancaires des particuliers dans les trésoreries – au minimum une par canton – sont apparus au hasard de l'évolution de l'activité du Trésor public. Cette pratique, liée à l'origine à la collecte des impôts, a été mise en place en 1814 par un texte du baron Louis (1755-1837), ministre des finances et du Trésor de Louis XVIII. Elle disparaîtra au 31 décembre 2001, en application d'un arrêté pris au début de l'année par un autre ministre des finances, Laurent Fabius.

Aujourd'hui, 900 000 comptes d'usagers sont ouverts dans une agence locale du Trésor public, pour un montant total de près de 30 milliards de francs, soit 1 % du marché national de l'épargne bancaire et financière. La suppression de ces comptes répond à « la volonté de recentrer les activités du Trésor public sur des missions d'intérêt général », précise Alain Caumeil, directeur « départemental » du Trésor. Dans une lettre adressée dès le 10 janvier à chaque client du Trésor, Jean Bassères, directeur général de la comptabilité publique, indiquait que « le maintien de cette acti-

vit bancaire ne se justifie plus au regard des règles de la concurrence et des mutations de la profession bancaire intervenues en France et en Europe ». En effet, en dehors du régime concurrentiel du système bancaire, le Trésor proposait jusqu'à maintenant à ses clients – fonctionnaires, agents municipaux et même certaines petites entreprises – des produits financiers originaux et la garantie de l'Etat.

ZONES RURALES DÉVITALISÉES

Mais le Trésor public était surtout le lieu qui permettait aux interdits bancaires, ainsi qu'aux personnes en difficulté, de maintenir ou de renouer un lien avec le système bancaire. Cet aspect social et solidaire motive l'action d'Alain Guezou, président de l'Association nationale pour la défense des comptes particuliers du Trésor public (ANDCPTP). Ce viticulteur et chef d'entreprise de quarante-quatre ans, qui partage son temps entre la Hongrie et la France et projette de fonder une maison de la région Rhône-Alpes à Budapest, mène une lutte sans relâche contre ces nouvelles dispositions.

L'ANDCPTP, qui réunit 290 adhé-

rents dans une trentaine de départements, pose la question du devenir « des laissés-pour-compte de la croissance économique alors que la Banque de France oriente jusqu'à présent les personnes en difficulté avec les réseaux bancaires classiques vers le Trésor », en demandant : « Qui va

verser bancaire [2001], et de l'autre qui rejette des personnes économiquement fragiles du système bancaire ». M. Delfau réfute l'argument selon lequel cette politique est la conséquence de l'arrivée de l'euro et de la réglementation européenne. Car, indique-t-il, « aucun texte n'existe

dans le monde rural. La direction du Trésor rétorque que l'incidence de la réforme sera très limitée : elle rappelle que la gestion de ces comptes ne représente pas plus de 1 % des emplois des trésoreries. De plus, toujours selon la direction du Trésor, l'offre bancaire en France demeure l'une des plus denses d'Europe et la mieux répartie sur tout le territoire. Mais le Trésor, avec ses quelque 2 000 bureaux en zone rurale, y est souvent l'unique établissement bancaire. « L'interruption de ce service bancaire à la trésorerie de Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère, 1 300 habitants) va contraindre ces villageois à se déplacer au Touvet, chef-lieu du canton distant de 15 kilomètres, pour maintenir leur nouveau lien bancaire », souligne Guy Fageau, de la CGT de l'Isère.

Les syndicats redoutent aussi les conséquences de cette baisse d'activité. « Au-delà de cette opération de recentrage des services, ajoute le militant CGT, se profile le regroupement des compétences du Trésor, avec d'un côté le recouvrement de l'impôt et de l'autre la gestion financière des communes. Autre aspect, le retrait de la gestion des comptes particuliers permettrait de faire passer

plus facilement dans les trésoreries les 35 heures [sans création d'emplois]. »

Pour l'heure, suivant un échéancier plusieurs fois remanié, le transfert de 900 000 comptes se poursuit. Fixée au 30 juin, la date butoir a été reportée au 30 juillet, puis au 21 septembre et enfin au 15 décembre 2001, date à laquelle « les derniers 100 000 comptes, dont 30 % ont moins de 50 francs », selon Alain Caumeil, devaient avoir quitté les trésoreries. Toujours d'après le directeur départemental du Trésor, « cet échelonnement a permis aux clients d'effectuer dans de bonnes conditions leur transfert. » Parmi les quelque 150 000 clients qui ont choisi d'être « accompagnés » par le Trésor pour leur transfert vers d'autres banques, 28 % sont allés à La Poste, 23 % vers la Caisse d'Épargne, 17 % vers la BNP. Au-delà du 1^{er} janvier 2002, les soldes sur les comptes qui ne seront pas clos seront consignés à la Caisse des dépôts et consignations, dans l'attente de leur restitution aux déposants, dont certains risquent désormais de se trouver dans une impasse.

Dominique Buffier

« Ici, ils n'avaient qu'à pousser la porte, nous avions tout le temps de les choyer »

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Gros bourg de 7 000 habitants, à l'entrée de la Sologne, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) a toujours son

REPORTAGE

A La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), un percepteur et quatre agents sont là en permanence

presbytère et sa perception. Les locaux sont même en cours de rénovation, et un nouveau percepteur vient d'arriver. Mais la décentralisation a fait son œuvre : le notable d'antan, qui faisait frissonner le contribuable, a cédé la place à une sorte de conseiller des collectivités locales. Les missions des percepteurs ruraux ont en effet évolué. Certes, ils s'occupent toujours de la feuille d'impôts des particuliers, mais ils sont de plus en plus les agents comptables des collectivités locales. Jean-Claude Thomas, le percepteur de La Ferté-Saint-Aubin, veille sur les comptes de sept communes et de cinq syndicats intercommunaux, s'assurant que les règles de la comptabilité publique sont bien respectées dans l'établissement des budgets, la passation des marchés, des emprunts, bref que l'orthodoxie comptable règne sur son territoire. « Mais nous n'avons pas à juger de l'opportunité des dépenses », précise-t-il.

Les élus, surtout dans les petites communes privées de services financiers, redoutent et cajolent à la fois ces techniciens, qui peuvent leur éviter les affres d'un contrôle de la chambre régionale des comptes. « Nous les "embêtons" parfois, mais finalement ils tiennent à nous. Lorsqu'on parle de fermer une perception, les élus agitent aussitôt leur écharpe ! », ajoute M. Thomas. Les fermetures de perceptions ont été très rares dans le Loiret. « Tant qu'il y aura trente-six mille communes en France, nous serons là ! », affirme

Jean-Marc Lallement, directeur départemental des services du Trésor. Fermer brutalement une perception en milieu rural fait mauvais effet, la direction préfère restructurer autrement : un percepteur gère désormais deux petites agences. Mais ce n'est pas le cas à La Ferté-Saint-Aubin, où l'activité justifie la présence permanente d'un percepteur et de quatre agents. Les responsables du Loiret, par ailleurs, ne veulent pas entendre parler de « guichet unique » du service public dans les petites communes, où la postière se transforme en agent du Trésor. Pour M. Lallement, une telle formule ne peut offrir qu'un service public « dégradé ».

DES CLIENTS MODESTES

Le 1^{er} janvier 2002 – conséquence, selon la direction du Trésor, d'une décision bruxelloise –, l'agence de La Ferté cessera son activité bancaire. Le département abritait près de dix mille comptes de particuliers. La perception de La Ferté-Saint-Aubin en gérait soixante-dix : une clientèle de chefs d'entreprise, de fonctionnaires retraités, qui avaient leurs habitudes. « Ici, ils n'avaient qu'à pousser la porte. Nous avions tout le temps de les choyer. Notre casquette de receveur devait les rassurer ! Et ils n'étaient pas agressés commercialement », explique M. Thomas. Le Trésor offrait chèque, carte bancaire, mais ne faisait pas de prêt et n'autorisait pas de découvert. En somme, un service bancaire minimum, mais utilisé parfois par des clients modestes, dont les banques classiques ne voulaient plus, et qui auront du mal à trouver une nouvelle domiciliation. Toutefois, cette cessation d'activité n'est pas ressentie comme un recul du service public par les responsables du Trésor. « Nous allons nous recentrer sur le dépôt des fonds publics, ce qui est notre vraie vocation », affirme M. Thomas.

Régis Guyotat

Whirlpool, partenaire des femmes...

ambitieuse



Mathilde Cathiard-Thomas
Prix Affaires

passionnée



Anne Gastinel
Prix Art

talentueuse



Catherine Frot
Prix Cinéma

courageuse



Catherine Jentile
Prix Communication

Le 15 décembre 2001
10^{ème} édition
du Trophée Whirlpool
des Femmes en Or
à Courchevel

créative



Véronique Nihanian
Prix Mode

piquante



Zazie
Prix Spectacle

audacieuse



Ellen MacArthur
Prix Sport-Aventure

...en or

Trophée Whirlpool des Femmes en Or 2002

Des millions de femmes font confiance chaque jour à Whirlpool dans l'accompagnement de leurs gestes quotidiens, c'est pourquoi nous avons choisi de soutenir les femmes qui vont jusqu'au bout de leurs rêves... de leur passion. Pour affirmer son engagement auprès des femmes et partager avec elles des valeurs faites de courage, de responsabilité mais aussi de créativité et de proximité, Whirlpool soutient, reconnaît et fait émerger celles à qui il est légitime de rendre hommage.



Courchevel

femmes
en OR 2002

Trophée Whirlpool

Les 10 ans

Whirlpool
Appareils Ménagers

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALISATION** : le conseil régional du Centre a repoussé, vendredi 14 décembre, le transfert de compétence en matière de transports publics de voyageurs, par 41 voix sur 77. Le Centre figure parmi les sept régions qui expérimentent, depuis 1997, la régionalisation de la SNCF (*Le Monde* du 15 décembre). Ce vote résulte d'une conjonction de voix venant de la droite et de l'extrême droite.

■ **BRETAGNE** : quatre cents personnes ont manifesté à l'appel de plusieurs associations écologistes, dimanche 16 décembre à Lannilis (Finistère), contre un projet de construction d'une usine de traitement du lisier provenant des élevages de porcs.

■ **LORRAINE** : le tramway de Nancy est « une forme dégradée du mode guidé et, en tant que tel, inexploitable dans des conditions satisfaisantes de sûreté de conduite et de sécurité publique », selon le rapport du Laboratoire techniques, territoires et sociétés (Latts) de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), demandé par le comité d'entreprise des Transports urbains nancéens et révélé par *L'Est républicain*, dans son édition du 15 décembre.

L'ENCRE du traité de Nice à peine sèche, vous vous lancez dans une fuite en avant en annonçant un nouveau traité en 2004. Vous savez bien que vous n'avez guère de chances d'aboutir, car plus l'Europe s'élargit et moins les réformes sont possibles. » Ainsi s'exprimait Valéry Giscard d'Estaing, le 12 juin 2000, à la tribune de l'Assemblée nationale, pour justifier son abstention à la ratification du traité de Nice, lequel n'a pas réussi à réformer les institutions européennes. C'est ce même homme que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze viennent de porter à la présidence de la convention sur l'avenir de l'Europe, destinée à... préparer la réforme institutionnelle de 2004 !

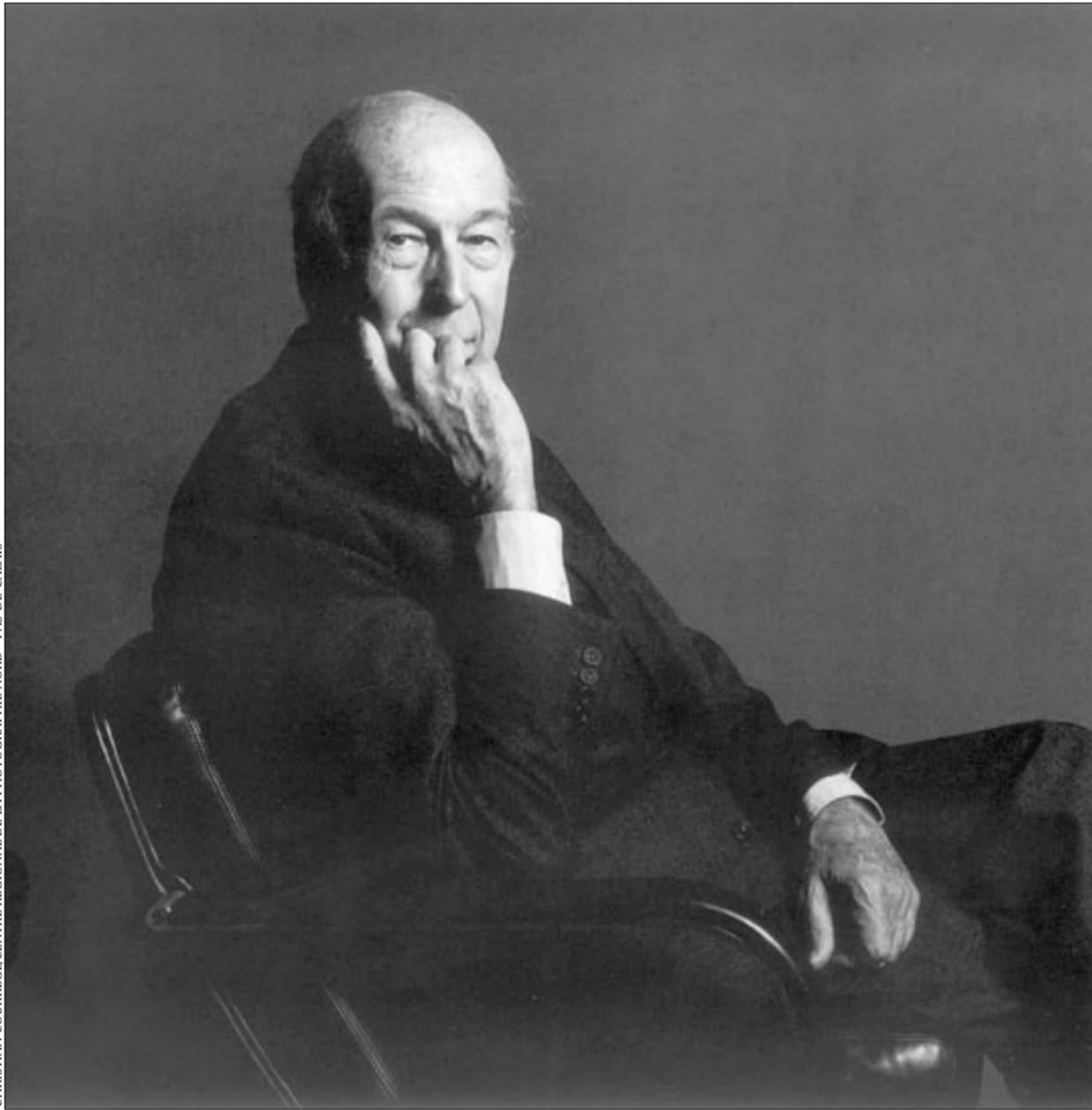
À l'Assemblée, l'ancien président de la République a sans doute été le plus grand pourfendeur du traité de Nice. Tançant ceux qui l'avaient négocié, Jacques Chirac et Lionel Jospin, Giscard ajoutait : « Si le peuple français était interrogé il y a fort à parier qu'il vous répondrait par une ballade irlandaise [NDLR : les Irlandais venaient de dire non à Nice par référendum]. (...) Le traité de Nice connaîtra un destin pathétique. (...) Nous ne [le] voterons pas, car c'est un mauvais compromis, où nous ne retrouvons ni notre projet ni notre rêve. » Mais la politique est oublieuse : six mois plus tard, ceux qu'il avait tant vilipendés se sont battus pour arracher sa victoire au sommet européen de Laeken ! Son jugement sur Nice et la marche de l'Europe est cruel mais lucide. Il aurait pu lui valoir de s'aliéner de précieux soutiens au sein du « club des Quinze ».

Or nul n'a osé utiliser son droit de veto contre lui. C'est que, à soixante-quinze ans, Giscard conserve intactes ses convictions européennes et ses qualités de fin manœuvrier politique. N'est-il pas paradoxal que celui qui a quitté le pouvoir il y a plus de vingt ans soit choisi pour incarner, aux yeux des jeunes générations, l'avenir de l'Europe ? Le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, s'en émeut, puisqu'il précise que VGE sera « bien entouré » par deux vice-présidents. « En 1981, Guy Verhofstadt avait vingt-huit ans, et il entra au Parti libéral. Cette année-là, le peuple français a « démissionné » Giscard », explicitait, à Laeken, un conseiller du premier ministre. Devant une presse interloquée par un choix qui apparaissait anachronique à certains, le chancelier allemand Gerhard Schröder a défendu VGE : « Même les gens qui n'ont plus d'avenir politique personnel peuvent avoir des idées sur l'avenir. »

Des idées, du dynamisme et du génie politique, Giscard en a à revendre. Il l'a prouvé ces dernières semaines, menant une « campagne électorale » avec une détermination qu'un Jacques Delors estimera inconvenante. Tout a commencé avec une non-déclaration de candidature, dans un entretien accordé au *Monde* le 16 octobre. L'ancien chef de l'Etat se pose en héraut des intérêts nationaux : « Il serait bon pour la France que le président de la convention soit une personnalité française », indique-t-il. Une personnalité ? Quelle personnalité ? « Personnellement, je n'ai pas dit un mot, minaude VGE. Je ne fais pas acte de candidature, mais ma participation à ce débat montre que c'est un sujet important et intéressant. »

Il profite de l'occasion pour atténuer son image de fédéraliste : pour lui, c'est le conseil des ministres, et non la Commission européenne, qui doit devenir le futur gouvernement européen. Ainsi paré, il peut commencer sa campagne. La priorité, c'est de verrouiller le jeu français. En septembre, il a laissé planer l'idée de sa candidature à la présidence de la République, et Jacques Chirac comprend vite tout l'intérêt qu'il aurait à « exiler », à Bruxelles, un possible gêneur. La décision du chef de l'Etat est prise : il soutiendra bec et ongles celui qui devient, de facto, le « candidat de la France ». « Vérifions si c'est le seul candidat français », dit Jacques Chirac à Lionel Jospin.

Les deux hommes conviennent que le premier ministre va interroger Jacques Delors. « Je suis disponible, mais je ne me porterai pas candidat moi-même pour ne pas vous gêner », déclare Delors au premier ministre, lequel croit – ou feint de –



CHRISTIAN COURRÈGE/CENTRE RÉGIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE NORD - PAS-DE-CALAIS

Valéry Giscard d'Estaing, dans « Capitale Europe, portraits de personnalités européennes », 1998.

voir, en 1979, exacerbe la querelle sur la contribution britannique au budget européen. Celle-ci ne sera réglée qu'en 1984, avec Helmut Kohl, François Mitterrand et Jacques Delors, permettant à l'Europe de repartir.

Il n'empêche : Giscard a tenu la « maison européenne » avec Helmut Schmidt pendant les années de crise, méritant sa réputation d'européen militant. En 1981, il disparaît peu à peu de la scène politique et son élection au Parlement européen, en 1989, ne lui assure pas la tribune espérée. D'autant qu'il se trompe de formation en rejoignant, après Simone Veil, le Parti libéral européen. Compréhant son erreur, il tente de convaincre son groupe de rejoindre le Parti populaire européen (PPE), qui regroupe les partis chrétiens.

C'EST mal connaître l'opposition profonde qui existe, notamment en Belgique, entre laïques et catholiques. Il partira donc seul, flanqué d'Alain Lamassoure et de son ami et ancien chef d'état-major des armées, Jeannou Lacaze, ce qui fera dire à un député belge : « Partez, suivi de votre chapelain et de votre général d'opérette. » Le temps passant, les vieilles blessures de 1981 commencent à cicatriser, et Giscard acquiert peu à peu une aura de « sage européen ». Ce qui n'empêche pas les susceptibilités : il n'appréciera pas qu'on renonce, en 1995, à sa trouvaille, le terme ECU, qui conciliait « European Currency Unit » avec le nom d'une vieille monnaie du Moyen Age, au profit de l'euro. Il défendra cependant la monnaie unique avec passion. Aux électeurs qui envisagent de dire non à Maastricht parce qu'ils n'aiment pas Mitterrand, il explique à la télévision que cela équivaldrait à dire non à sa fiancée le jour du mariage, parce qu'on n'aime pas le maire...

Si ses convictions européennes restent profondes, il se veut pragmatique. « Si on donne aux Européens le choix entre un fédéralisme centralisateur ou pas d'Europe, ils risquent de choisir pas d'Europe », constate-t-il en 1990. Très tôt, il oppose l'Europe puissance, celle intégrée dont il rêvait avec Helmut Schmidt, à l'Europe espace, qui va naître de l'élargissement. Dix ans plus tard, il doit aussi noter que la perspective d'une Grande Europe, élargie à vingt-sept membres, « a changé la nature du projet européen ». Il s'en inquiète, notant que « la dilution née de l'élargissement n'est même pas un risque, c'est une certitude ». Le vieux sage veut briser les discours léniants : « Il faut cesser d'égarer l'opinion en lui faisant croire que nous allons continuer d'avancer dans la même direction en nous contentant d'être plus nombreux ou, pire, de lui expliquer que nous allons réussir à faire davantage à vingt-sept que ce que nous avons été capables de faire à neuf ou à douze », expliquait-il en mai 2000.

« L'option prise en faveur de l'espace comporte un renoncement, au moins temporaire, à l'objectif d'intégration poussée, c'est-à-dire à la puissance ». Car VGE n'a pas renoncé à la puissance. En privé, il a expliqué que si l'Europe rabaisait son projet à une simple zone de libre-échange, une partie de l'opinion publique serait frustrée d'être tombée au niveau de l'Amérique latine.

Mais le magistère de la parole ne lui suffit plus. Il rêve depuis longtemps de retrouver un rôle national ou international : « Je ne me lasserai jamais d'être utile », confiait-il, en citant Léonard de Vinci, dans un entretien au journal belge *Le Soir*. Il cresse un moment l'idée de devenir « Monsieur PESC », le responsable de la politique extérieure et de sécurité commune de l'Union, rencontre Gerhard Schröder lorsqu'on évoque la création d'un groupe de trois « sages » européens, et ne manque pas de saisir l'opportunité de la convention sur l'avenir de l'Europe.

Il a désormais sa tribune. Dans l'année qui vient, il côtoiera – de nouveau – et à quatre reprises, les chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil européen. Sa voix sera autorisée, respectée, se fera entendre. A Bruxelles comme à Paris.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

Et Giscard l'européen redevint président

L'ancien chef de l'Etat a été désigné pour préparer la nouvelle réforme institutionnelle de l'Union et insuffler « davantage de démocratie, de transparence et d'efficacité » dans la machine européenne

comprendre, que son interlocuteur n'est pas candidat. En outre, le premier ministre doit à VGE un « renvoi d'ascenseur » : il a en tête tous les services que lui a rendus l'ancien président. C'est avec lui qu'il monte l'opération « Inversion du calendrier », qui place, en mai 2002, l'élection présidentielle avant les élections législatives.

PARALLÈLEMENT, Valéry Giscard d'Estaing va multiplier les contacts internationaux. Prenant son bâton de pèlerin, il va de capitale en capitale. Peu à peu, il engrange les soutiens, notamment celui, décisif, de l'Allemagne (grâce à son ami Helmut Schmidt), et obtient la neutralité d'opposants potentiels, à Londres notamment. Les choses sont bien avancées lors du sommet franco-allemand de Nantes : Lionel Jospin et Jacques Chirac apportent conjointement leur soutien à Valéry Giscard d'Estaing, et Gerhard Schröder déclare qu'il soutiendra la candidature française. Sa victoire, c'est cependant surtout à Jacques Chirac qu'il la doit.

Mais celle-ci n'est pas due à la seule tactique politique. Si aucun chef d'Etat n'a mis son veto à Giscard, en dépit de ses célèbres inimitiés, c'est qu'il est un européen incontestable. Lorsqu'il devient président en 1974, l'Europe est en panne institutionnelle, notamment depuis que Georges Pompidou a fait entrer, en 1973, dans la Communauté, la Grande-Bretagne, qui veut renégocier les conditions de son adhésion. Devant la paralysie du conseil des ministres et la faiblesse politique de la Commission, Giscard comprend que le déblocage passe par des réunions au plus haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Il propose donc d'institutionnaliser le « Conseil

européen » en 1974, qui se réunit aujourd'hui quatre fois par an.

Celui qui a conduit sa campagne électorale sur le thème du « changement » décide que l'élection des députés européens se fera désormais au suffrage universel, réforme qu'avait refusée Georges Pompidou. Les premières élections ont lieu en 1979, et c'est sa ministre de la santé, Simone Veil, qui est élue présidente de l'Assemblée de Strasbourg. Enfin, après la chute du régime des colonels en Grèce, il promet à son ami Constantin Caramannis de faire entrer la Grèce dans la Communauté. C'est chose faite en 1981.

Mais pendant ces années-là, marquées par le choc pétrolier, l'inflation et le chômage, la priorité n'est pas de donner un nouvel élan à l'Europe, mais de résister à la tempête économique qui la secoue. Il

nalités pro-européennes, avant d'être ensemble ministres des finances. Ils ont créé le serpent monétaire européen, pour protéger l'Europe des désordres monétaires, après l'effondrement du système de change fixe de Bretton Woods, qui les a humiliés. Les deux hommes en déduisent qu'il faut une réponse européenne, qui passe par la France et l'Allemagne. Le chancelier allemand, homme du nord d'autant plus favorable aux Anglo-Saxons qu'il a été ministre de la défense, se convertira à la France. Après l'échec du « serpent », ils créeront, en 1979, le système monétaire européen, annonceur de l'euro. Si l'alchimie a fonctionné, c'est que les deux hommes, l'aristocrate français et le petit-bourgeois allemand, éprouveront une fascination réciproque pour leur intelligence.

« Même les gens qui n'ont plus d'avenir politique personnel peuvent avoir des idées sur l'avenir »

Gerhard Schröder

le fera avec le chancelier Helmut Schmidt, arrivé au pouvoir la même année que lui. Inquiet de la trop grande puissance allemande, Pompidou avait fait entrer la Grande-Bretagne au sein de l'Union, en 1972. Giscard, lui, misera sur l'amitié franco-allemande, tombée en déshérence dès 1963, avec le départ du chancelier Konrad Adenauer, qui avait juste eu le temps de sceller sa réconciliation avec de Gaulle.

D'une autre génération, Schmidt et Giscard se sont côtoyés au Comité Jean Monnet, un club de person-

Ils instrumentaliseront, à des fins politiques, cette amitié, par la technique des rencontres « au coin du feu ». L'amitié est accompagnée de symboles. Giscard supprime le 8 mai jour férié, que François Mitterrand rétablira. Cet engagement allemand et européen est dénoncé par Jacques Chirac, qui croira bon, avant les élections européennes, de fustiger en 1978, par le fameux « appel de Cochin », l'« abaissement de la France » sous l'action du « parti de l'étranger », c'est-à-dire pro-européen. L'arrivée de Margaret Thatcher au pou-

Jean Picq, ancien président de la mission sur la réforme de l'Etat

La réforme de l'Etat suppose une réflexion sur le partage du pouvoir

Dans la plupart des pays d'Europe, on est passé d'un modèle centralisé à un modèle pluriel et décentralisé. Pourquoi la France échapperait-elle à ce mouvement général qui tient à l'évolution du monde ?

« On assiste actuellement à une montée des revendications dans le secteur public. Le gouvernement ne se voit-il pas contraint de céder aujourd'hui parce qu'on tarde depuis des années à engager une vraie rénovation de l'Etat ?

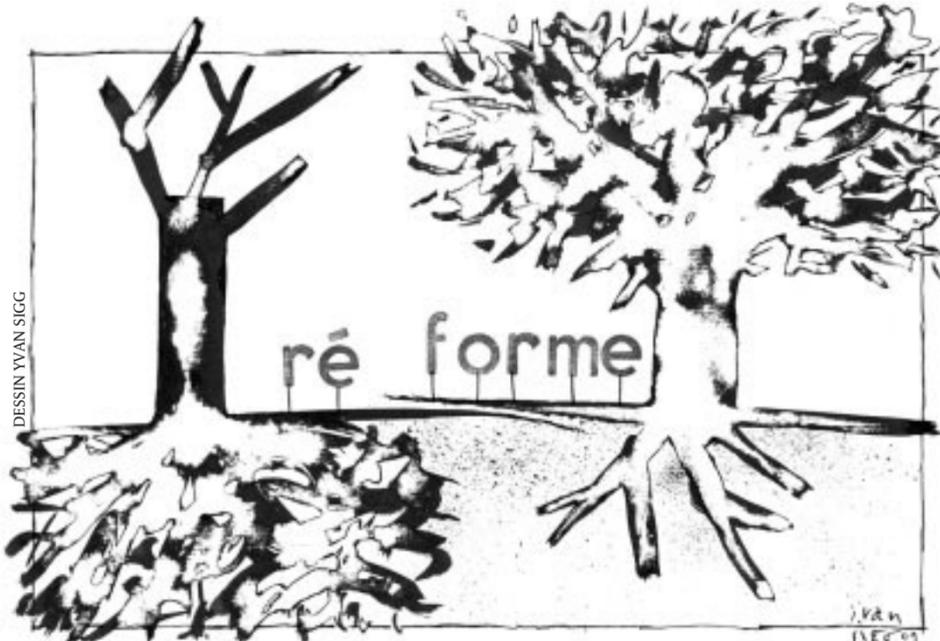
— La révolte spectaculaire des gendarmes ne rend que plus criante la crise de l'Etat. Tous les éléments de cette crise sont réunis dans ce mouvement. A commencer par la tentation de la facilité : on a ainsi préféré réduire le temps de travail des policiers plutôt que de rémunérer les gens à la mesure des charges qu'ils assument. Ce qui complique l'organisation des services et n'a fait qu'accroître l'écart avec les gendarmes, astreints à la disponibilité. Aussi, par tropisme budgétaire, on ne sait gérer qu'à coups de déblocages budgétaires ou de créations d'emplois. L'Etat se comporte exclusivement comme une pompe à finance et donc est traité comme tel. Cela coûte cher et ne résout pas les problèmes. On ne s'interroge jamais sur les missions et l'organisation.

— Au lieu de se focaliser sur le traitement budgétaire, il serait grand temps de privilégier un traitement politique en s'interrogeant, mission par mission, sur les finalités de l'action publique pour pouvoir ensuite financièrement arbitrer. Enfin, ce mouvement révèle une fois encore l'incapacité à anticiper et la difficulté politique à réformer : le redéploiement des gendarmes des zones rurales vers les zones urbaines, pourtant reconnu comme nécessaire, n'a toujours pas été engagé.

— Mais quand on engage des réformes, comme à Bercy et à l'éducation nationale, elles avortent...

— Ces échecs confirment qu'il est décevant difficile de réformer un Etat prisonnier de ses féodalités. Ils posent une question fondamentale de méthode. Quelle que soit la justesse des constats, peut-on réformer d'en haut et par décret ? Comment éviter de transformer les acteurs essentiels de la réforme en adversaires absolus ? Il s'agit de parvenir à transformer le sens du service public qui habite beaucoup de fonctionnaires, de la défense frileuse des acquis en fierté d'agir. C'est là une des tâches les plus délicates, éminemment politique. Il faut vaincre la peur et convaincre de bouger. Cela n'est possible que si les réformes "dans" l'Etat s'inscrivent dans un projet politique d'ensemble de réforme "de" l'Etat, associé à une législation, de façon à avoir le temps pour discuter et décider. Ma conviction est que rien ne se fera sans le soutien du Parlement. Les exemples récents anglais et italiens le prouvent. En France, on donne trop de poids à l'exécutif et on ne s'appuie pas assez sur le Parlement.

— Depuis la remise de votre rapport sur la réforme de l'Etat, en 1994, avez-vous le sentiment que l'Etat ait évolué ?



— Le diagnostic sévère que je portais alors sur l'inadaptation de l'Etat à la nouvelle donne économique et mondiale demeure. Des choses bougent néanmoins. Les armées se sont engagées dans une transformation profonde de la défense avec la professionnalisation. Les universités se mettent à l'heure européenne. Secteur par secteur (électricité, télécoms, médicaments...), des autorités indépendantes inventent de nouveaux modes de régulation. La réforme de la constitution financière votée en juillet offre elle-même un puissant levier de modernisation de l'Etat. Mais toutes ces avancées gagneraient à s'inscrire dans un mouvement d'ensemble : dans un projet politique. Car cela part un peu dans tous les sens. Quelle Europe voulons-nous ? Quel système éducatif ? Quelle justice ? C'est à l'aune de ces grandes questions qu'il faut repenser l'Etat. L'Etat est en train de se métamorphoser : il n'est plus un bloc monolithique et devient très composite. C'est un

mouvement normal mais il faut lui donner un sens. Oserai-je dire que la "nouvelle France" a besoin d'un Etat ?

— La conception traditionnelle unitaire de l'Etat serait-elle révolue ?

— Autour de nous, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique, l'Etat a considérablement évolué, qu'il soit fédéral ou unitaire. Dans ces pays, on est passé d'un modèle centralisé à un modèle beaucoup plus décentralisé et pluriel. Pourquoi la France échapperait-elle à ce mouvement général, qui n'est pas un mouvement idéologique mais tient à l'évolution du monde ? Aujourd'hui, les missions étatiques ne peuvent plus être accomplies par le seul centre et nécessitent de se déployer au moins à trois niveaux : régional, national et européen. Pour moi, quand on parle de réforme de l'Etat, c'est cette vision-là qui est en jeu, et non uniquement la réforme administrative du centre. La réforme de l'Etat s'assimile aujourd'hui

à la réforme de la fonction publique et des administrations centrales. Or ce n'est là qu'un de ses aspects.

— Ce qui est en cause est beaucoup plus fondamental. Réformer, au sens du Littré, ce n'est pas simplement corriger les mauvaises habitudes, supprimer ce qui est inefficace, c'est établir dans une nouvelle forme. Je pense aujourd'hui que la vraie réforme de l'Etat en France est de prendre acte de cet éclatement des missions et de concevoir une nouvelle organisation politique : il s'agit non seulement de tendre vers une meilleure gestion publique mais aussi d'engager une réflexion sur le pouvoir politique et son partage. Car c'est bien de partager du pouvoir qu'il s'agit.

— S'orienter-t-on vers un effacement de l'Etat au profit des régions et de l'Europe ?

— Tout dépend ce qu'on appelle l'Etat. Nous sommes prisonniers d'une vision de l'Etat, liée à notre histoire, où l'Etat a été réduit à son centre. L'expression "Etat central"

est révélatrice de cette situation. La nouvelle architecture à construire, impliquant un partage du pouvoir avec l'Union européenne et avec les régions, constitue évidemment un changement radical de vision par rapport au modèle jacobin révolutionnaire où le centre est le seul maître de la volonté et de l'intérêt général. Aujourd'hui, l'enjeu est de redéployer les missions étatiques aux différents niveaux où elles peuvent s'exercer correctement, dans une logique de subsidiarité où les décideurs ne sont plus au seul centre. Ce que l'on demande à un centre, ce n'est pas de tout gérer, de tout réglementer, c'est de penser, d'orienter, d'évaluer. Prenons l'exemple de l'éducation, la gestion des personnels relègue de Paris, mais les lycées sont construits par les régions, les écoles primaires sont gérées par les communes, et aujourd'hui se développe une forte demande de cursus européens dans les universités. Il y aura toujours une politique nationale au sens où il faut bien qu'il y ait un centre qui réfléchisse à l'articulation entre ces différents niveaux, mais une politique publique ne se résume plus à ce qui est pensé à l'échelon national.

— Faut-il aller jusqu'à reconnaître aux collectivités locales un pouvoir d'adaptation, comme le prévoit le projet de loi sur la Corse ?

— Bien entendu. Mais ce débat sur l'opportunité de donner un pouvoir d'adaptation aux collectivités territoriales perdrait de son acuité si on revenait à la vision que Portalis avait de la loi, c'est-à-dire une loi de principe qui fixe un cadre, fixe des verrous, y compris avec des sanctions, mais qui n'entre pas dans le détail, et si l'on faisait du règlement le point d'adaptation à la diversité. L'intérêt national ne peut plus être incarné par quelques ministres et hauts fonctionnaires à Paris : il est le fruit de compromis, de négociations avec tous ceux qui mettent en œuvre des politiques publiques et qui ont légitimement le droit de participer à leur conception. Le débat sur la Corse a le mérite d'avoir eu un effet pédagogique précieux sur ce sujet. De part et d'autre de l'échiquier politique, alors que la question divisait les partis eux-mêmes, s'est développée la conviction, au fil des mois de discussion, que la question corse justifiait autre chose qu'un traitement purement partisan et pouvait être l'occasion d'une réflexion plus profonde sur l'organisation des pouvoirs publics.

— Cette évolution passe-t-elle nécessairement par une réforme constitutionnelle ?

— Je ne pense pas que l'on puisse aller loin dans la construction d'une nouvelle architecture des pouvoirs publics sans modification constitutionnelle. Certains principes constitutionnels sont des butoirs. Le principe d'uniformité ne permet pas de reconnaître l'expérimentation et la diversité. La reconnaissance des

autonomies régionales et locales, non prévue par la Constitution, se heurte également au principe d'indivisibilité de la République. L'objectif d'une telle réforme serait d'organiser un vrai débat démocratique, autour de la seule question qui vaille : de quelle organisation des pouvoirs publics a-t-on besoin aujourd'hui ? Pour reprendre l'idée du "patriotisme constitutionnel" du philosophe allemand Jürgen Habermas, une Constitution est une certaine vision du pouvoir politique et de l'Etat, à laquelle le peuple doit adhérer en profondeur. Dès lors, la nouvelle architecture de l'Etat devrait être ratifiée par le peuple, seul souverain.

— La reconnaissance des autonomies régionales et locales n'est-elle pas cependant antinomique avec le principe d'indivisibilité de la République ?

— C'est la République qui est paradoxale, car la République veut faire de l'unité à partir de la diversité. La République se porte toujours mieux lorsqu'elle est respectueuse de la pluralité que lorsqu'elle postule une unité à tout prix. La République est une et indivisible, plurielle et diverse, et c'est ce qui fait sa force. On associe la République à la loi commune. Mais commune ne veut pas dire uniforme. Ce qui est commun, c'est ce qui est le fruit d'un accord le plus large. Lorsqu'une loi n'est pas respectée ou se révèle inapplicable, c'est parfois parce que ceux qui l'ont conçue n'ont pas été attentifs à la diversité et sont passés à côté de la réalité. Il suffit de penser aux 35 heures. La démocratie, c'est le pluralisme politique, le pluralisme social, c'est aussi le pluralisme régional.

— Pour certains, une telle perspective mine la cohésion nationale et menace d'éclatement la République

— Le meilleur moyen de défendre la République et la nation n'est-il pas de reconnaître et d'organiser la diversité ? Il est normal qu'il y ait des inquiétudes lorsqu'on agit le spectre de la désintégration nationale ou de la fin de l'égalité républicaine. Mais il n'est pas raisonnable, par exemple, de faire croire que les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques peuvent être les mêmes partout. L'intégration républicaine peut exiger, au nom de l'égalité des chances, un traitement différencié. Chacun est attaché à la République et à la nation. Si l'on réduit l'Etat à son centre, ces craintes s'expliquent. Mais si, en tant que citoyen, je me sens à la fois breton, français et européen, je ne situe plus l'Etat seulement à Paris. Dès lors que les citoyens comprennent ainsi leur appartenance à plusieurs communautés, ils peuvent saisir que, dans leur intérêt, l'articulation de ces différentes appartenances se retrouve dans l'organisation des pouvoirs publics : dans un Etat pluriel. »

Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout

L'avocat d'un « nouvel Etat »

CONSEILLER MAÎTRE à la Cour des comptes, Jean Picq, cinquante-cinq ans, joint à sa pratique de l'Etat une curiosité pour tout ce qui peut alimenter sa réflexion sur l'adéquation du pouvoir politique à ses missions d'aujourd'hui. Quand Edouard Balladur, alors premier ministre, lui confie une mission d'étude sur la réforme de l'Etat, en 1994, il n'hésite pas à mettre le doigt sur les scléroses administratives, plaide pour un pouvoir administratif fort mais recomposé, et un gouvernement resserré avec des cabinets ministériels moins pléthoriques. Son rapport sera mis sous le boisseau, mais l'ancien conseiller de Jacques Chirac à Matignon durant la cohabitation de 1986-1988 ne baisse pas les bras.

Ses idées, il les concrétise en engageant une profonde réorganisation du secrétariat général de la défense natio-



D.R. JEAN PICQ

nale (SGDN) à la tête duquel il est nommé en juillet 1995. Et lorsqu'il en démissionne un an et demi plus tard, il ne tait pas les raisons de son départ, expliquant publiquement l'incapacité de l'Etat à se réformer. Plus avec l'idée d'alerter qu'avec rancœur. Jean Picq critique l'Etat parce qu'il « aime » l'Etat. « Il faut aimer l'Etat », proclame-t-il lui-même en 1995 dans un ouvrage personnel que lui a inspiré la mission que lui avait confiée M. Balladur. S'il a rejoint la Cour des comptes, M. Picq, insatiable, poursuit sa réflexion, notamment à travers un cours sur l'histoire et le droit des Etats à Sciences-Po. Une façon, pour lui, de « préparer les générations à venir à ce travail d'invention d'un nouvel Etat ».

L. V. E.

Arnaud Montebourg, député socialiste de Saône-et-Loire au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« S'il veut éviter les foudres de la justice, le président de la République n'a pas d'autre choix que de se faire réélire »

« Après avoir été considéré comme un franc tireur, vous bénéficiez d'un retour en grâce auprès de la direction du Parti socialiste. Êtes-vous rentré dans le rang ou bien les socialistes vont-ils faire campagne sur les affaires ?

— J'ai toujours gardé la même ligne : il y a une véritable crise de confiance au cœur du contrat républicain. Comment voulez-vous expliquer à nos concitoyens qu'il faut respecter scrupuleusement les lois de la République quand elles sont, semble-t-il, piétinées au sommet de l'Etat.

— Vous approuvez donc l'idée d'une campagne morale, selon l'expression employée désormais par certains socialistes ?

— La morale n'est pas un sujet politique. Mais il est vrai que nous aurons, au cœur de la campagne, un quasi-délinquant puisque quatre juges d'instruction, dans trois dossiers, ont considéré qu'il y aurait de quoi mettre en examen M. Chirac s'il s'appelait Jacques Chirac, citoyen ordinaire.

— Comment définissez-vous un quasi-délinquant ?

— C'est un délinquant qui ne peut pas faire la preuve de sa culpabilité ou de son innocence car il refuse d'aller devant un juge. L'essentiel est de savoir si, aujourd'hui, nous avons un président de la République qui est innocent ou coupable. Et nous ne pouvons pas le savoir parce qu'il n'y a pas eu de solution à ce problème gravissime qui fait qu'aujourd'hui nous avons à la tête de l'Etat un homme qui est soupçonné par la justice. Nous sommes en face d'une situation incroyable qui provoque d'ailleurs la risée de la quasi-totalité des pays européens.

— Croyez-vous à la présomption d'innocence ?

— C'est un principe qui, nous le voyons tous les jours, est une fiction, une fiction à laquelle tout le monde essaie de croire, donc c'est une hypocrisie. Il y a quand même des faits, des rapports de police, des ordonnances de magistrats, bref des charges qui pèsent sur le président de la République et ne

comptez pas sur moi pour en faire silence. Si je me taisais, on oublierait une dimension essentielle de la campagne qui s'ouvre : s'il veut éviter les foudres de la justice et la mise en examen qui l'attend, de fait, dès lors qu'il serait battu, le président de la République n'a pas d'autre choix que, à tout prix, de se faire réélire.

— En réalité, considérez-vous le chef de l'Etat comme un délinquant ?

— Je ne peux pas dire qu'il ne l'est pas car il a refusé d'aller devant un juge. Le président de la République aurait pu avoir la grandeur d'âme, comme l'eut un ancien premier ministre, Laurent Fabius, de demander lui-même sa propre convocation devant la Haute Cour de justice. Il a préféré se retirer dans sa grotte élyséenne, dans son sanctuaire particulier.

— Le RPR vient de proposer le rétablissement du lien hiérarchique entre le parquet et la chancellerie, au motif que la France n'a plus de politique pénale. Vous semblez d'accord puisque

vous préconisez les nominations des procureurs généraux sur proposition du gouvernement...

— Lorsqu'il était au pouvoir, le RPR utilisait les affaires, manipulait des juges à des fins politiques, détournait la justice de son cours naturel. C'est d'ailleurs à ce moment-là - j'étais avocat - que j'ai décidé d'entrer en politique, par révolte et dégoût de ce que je voyais. Ce que nous proposons aujourd'hui le RPR, c'est la reconstitution de la hiérarchie entre les mains d'un gouvernement utilisant la justice comme d'autres pouvoirs. Le RPR montre son véritable visage en proposant l'amnistie déguisée sous forme d'anéantissement des délits d'abus de biens sociaux, puis la reprise en main des procureurs qui n'en font qu'à leur tête.

— Une politique pénale est-elle, à vos yeux, une nécessité ?

— L'indépendance des procureurs, l'impossibilité pour un gouvernement d'utiliser la justice à des fins politiques, c'est un bien, c'est un acquis. Nul ne peut reve-

nir là-dessus. Maintenant, la seule question qui compte, c'est : comment on fait pour organiser la responsabilité. C'est-à-dire un contrôle qui ne soit pas politique, mais un véritable contrôle de l'activité des procureurs qui doivent rendre des comptes.

Dans cette nouvelle République que nous appelons de nos vœux, nous souhaitons que les parlementaires, ceux qui votent la loi, procèdent précisément sur le terrain au contrôle des procureurs. Ce ne serait plus le gouvernement qui, dans le huis clos de l'administration de la chancellerie, pourrait manipuler à sa guise. Cela offrirait de vraies garanties d'indépendance à des procureurs qui rendraient compte devant ceux qui sont élus, c'est-à-dire nous, de la manière dont ils mettent en œuvre les lois.

— Avec la Convention pour la VI^e République que vous présidez, vous préconisez l'élection du chef de l'Etat par le Parlement et non plus au suffrage universel. N'est-ce pas priver les

Français d'un rendez-vous démocratique privilégié ?

— Ce que je vois, c'est que les Français votent de moins en moins. Il est aujourd'hui impérieux que l'on repasse un contrat sur la façon dont on prend les décisions dans ce pays. Nous sommes aujourd'hui dans un système d'irresponsabilité, où le pouvoir s'exerce sans contrôle, sans délibération, sans discussion. Nous avons un président de la République qui dispose de pouvoirs discrétionnaires dans le champ de la compétence gouvernementale. C'est une anomalie mondiale.

— Croyez-vous que les Français seraient prêts à accepter une telle réforme ?

— Les Français veulent de la responsabilité à tous les étages. Ils veulent que celui qui a le pouvoir en réponde. Comment fait-on avec un président monarque ? »

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Juifs de France : la dangereuse confusion d'Eyal Sivan

PUBLIÉ en première page du *Monde* (8 décembre), le point de vue d'Eyal Sivan, « La dangereuse confusion des juifs de France », fait franchir un seuil au discours qui est tenu sur les juifs français. Ce texte nourrit le débat public à l'instar de tout ce que les médias produisent sur cet ensemble passionnel triangulaire, construit autour de ses trois termes : la France, les juifs, les arabes.

Le *Monde* – dont la rigueur est la profession de foi – ne cesse, à bon escient, depuis les attentats du 11 septembre, parce que l'islam est malheureusement sur la sellette, de tenter de pacifier nos concitoyens, d'éviter qu'un amalgame puisse être fait entre islam et islamistes. Présenté comme un « point de vue », mais placé en « une », ce texte a une autre valeur que la libre opinion des pages intérieures.

Les présents signataires sont perplexes, si ce n'est consternés. Il semble que les précautions d'usage ne soient plus à l'œuvre dès qu'il est question du sujet juif. La signature israélienne du texte légitime-t-elle l'écart à cette règle ? Faut-il rappeler que la communauté juive est présente dans l'histoire de France depuis deux mille ans, inscrite dans la citoyenneté républicaine depuis deux siècles et que la religion juive est partie prenante du pacte laïque depuis le début du XIX^e siècle ? Faut-il aussi rappeler que les signataires ne considèrent pas le sujet juif, pas plus qu'Israël, comme intouchables et au-dessus de la critique, pour peu que celle-ci procède d'un souci minimum de factualité et d'honnêteté intellectuelle ? Sur ces sujets, la polémique, l'exaltation, le ressentiment,

les glissements sémantiques, les discours sournois ne font qu'alimenter un surcroît de passions et de haine. Le moment présent s'en dispenserait volontiers.

Certes, personne ne peut contester à Eyal Sivan, Israélien en rupture de ban avec son pays, le droit d'avoir un avis, de s'interroger sur les uns et les autres, d'émettre des réserves, de critiquer ou d'être hostile. Seulement, l'avis ainsi formulé, les détours et qualifications utilisées étonnent.

Qui sont ces juifs de France qu'Eyal Sivan prétend connaître ? Les connaît-il ? Se rend-il compte de la diversité de situations, de sensibilités, de mentalités, d'approches, de convictions qui prévalent au sein de cette communauté ? Qui sont d'ailleurs les juifs de France dont il parle ? Une masse X glauque, incroyablement robotisée et parfaitement lobotomisée par quelques fonctionnaires israéliens ? A le lire, un lecteur non informé pourrait s'imaginer que toutes ses institutions et ses membres sont des soldats de l'armée israélienne. Le propos d'Eyal Sivan possède une drôle de saveur quand il va jusqu'à trouver une justification morale et politique à des incidents antisémites chroniques et à l'atmosphère d'insécurité qui entoure singulièrement la vie juive depuis plusieurs mois.

Mais quoi qu'en dise Eyal Sivan, la réalité est tout autre. Une grande majorité des juifs de France regardent autrement Israël. Libre à lui de souhaiter sa destruction, comme le souhaite une grande partie du monde arabo-musulman, mais, comme citoyens, il est de notre droit le plus total d'exprimer librement nos opinions à ce sujet. La réalité est autre aussi sur le

plan français. Durant un an, plus de 350 incidents antisémites, recensés par les institutions juives et dont la liste est consultable et vérifiable, se sont produits dans un terrible désintérêt, confinant à la cécité idéologique de l'opinion publique et de la classe politique. Ces agressions sont génératrices d'un sentiment d'abandon et de déréliction.

Le dernier rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) fourmille d'indications. Le rap-

Sur ces sujets, la polémique, l'exaltation, le ressentiment, les glissements sémantiques, les discours sournois ne font qu'alimenter un surcroît de passions et de haine. Le moment présent s'en dispenserait volontiers

port dresse la courbe des menaces antisémites dans la dernière décennie. Cette courbe montre un accroissement du volume de menaces consécutives à la profanation du cimetière israélite de Carpentras : 372 menaces sont en effet recensées en 1990. La courbe de ces manifestations s'infléchit jusqu'en 1993. En 1995, le reflux reprend pour atteindre son niveau le plus bas en 1999. L'an 2000 voit un niveau de menaces sans précédent, concentrées à plus de 85 % sur le dernier trimestre (603 menaces).

Le même rapport dresse la liste des violences antisémites signalées depuis dix ans. Depuis 1991 (24 violences), les courbes du nombre et de la gravité des actes de vio-

lence visant les membres de la communauté juive s'infléchissent régulièrement jusqu'à devenir « résiduelles » (3 violences en 1997). Une remontée constatée en 1999 était confirmée au cours des neuf premiers mois de l'année 2000. Mais le dernier trimestre a enregistré – note le rapport – une véritable explosion du nombre d'actions (111) en raison de la situation au Moyen-Orient : 116 violences antisémites en 2000 dont 44 tentatives d'incendie, 33 dégradations par coups de feu,

jets de pierre, bris de vitres et 33 agressions qui blessèrent 11 personnes. Synagogues et autres lieux de culte ont été visés à 43 reprises, 3 cimetières juifs ont fait l'objet de profanations. Des fidèles sortant de lieu de culte ont été la cible de 39 actions violentes et des professeurs, des élèves ou des cars transportant des élèves ont fait l'objet de violences à 9 reprises.

Pour l'année 2001, le ministère de l'intérieur, qui subitement s'est dépeché de livrer chiffres et commentaires, déclare avoir enregistré jusqu'au 15 novembre 26 actions violentes – mais dont seuls les actes causant un arrêt de travail de huit jours sont retenus – et 111 intimidations et menaces. Le ministè-

re en conclut que la violence a été moindre et minimisée ainsi les chiffres communiqués par les institutions juives. Seulement, comme le note le journaliste Eric Conan dans *L'Express* du 6 décembre, les spécialistes du ministère de l'intérieur font remarquer que leurs statistiques fiables sont loin d'être exhaustives et que les faits non recensés (notamment pour les petites agressions) leur échappent alors que les institutions juives enregistrent systématiquement ces actes.

Nonna Mayer et Guy Michelat, dans le rapport de la CNCDDH, dressent un bilan pour le moins inquiétant de la situation. Certes, il n'y a pas forcément plus d'antisémites dans la société française en l'an 2000 et 2001 qu'en 1990, mais il y a moins d'antisémites honteux, constatent les chercheurs du Centre d'étude de la vie politique française : « La hausse de l'antisémitisme déclaré s'observe dans toutes les catégories de la population, chez les hommes et chez les femmes, chez les jeunes et chez les plus âgés, chez les ouvriers et chez les cadres, à gauche et à droite » (p. 100).

En raison de la recrudescence du conflit israélo-arabe, le contexte est propice à l'expression de sentiments anti-israéliens et antijuifs. La presse répercute cette intifada dans son intensité dramatique ou passionnelle. Et cette guerre est avant tout une guerre des images et des symboles. La force des images laissera des séquelles, en laisse déjà. Nonna Mayer constate dans un récent entretien (*Information juive*, décembre 2001) qu'il existe au sein d'une population défavorisée et issue de l'immigration maghrébine un ressentiment à l'égard de la société et à l'égard

des juifs – considérés, à tort ou à raison, comme mieux lotis que les arabes en France. Il y a de la part de ces jeunes un réflexe de solidarité stimulé par les images vues à la télévision, une identification à ce qui se passe au Moyen-Orient.

Nous rappelons que les juifs de France sont dans leur grande majorité ancrés dans leur citoyenneté. Ils vivent ou non leur identité, célèbrent ou non un culte, ont un avis partagé ou indifférent, peut-être passionnel ou passionné sur le monde qui les entoure, sur le judaïsme, sur leur rapport à l'altérité, et y compris sur Israël et le conflit israélo-arabe. Nous demandons alors que cette diversité soit reconnue et respectée. Que l'on cesse d'attiser les braises, d'enfermer un groupe humain, une communauté, dans une vision culpabilisante largement colportée à l'heure actuelle dans la presse, selon laquelle les juifs de France seraient sectaires et sous l'emprise d'un « repli communautaire ». Est-ce ainsi qu'il faut nommer l'absence de solidarité citoyenne dans l'adversité ? Nous pointons ces étonnants silences devant ces agressions. Lorsque des juifs sont victimes d'agressions, faut-il rappeler que ce sont des citoyens français qui sont touchés ?

Philippe Bensoussan, cinéaste ; **Alain Didier-Weill**, psychanalyste ; **Raphaël Drail**, universitaire ; **Serge Klarsfeld**, avocat ; **Marc Knobel**, chercheur au Centre Simon Wiesenthal ; **Stéphane Lilti**, avocat ; **Gérard Rabinovitch**, chercheur ; **Daniel Rachline**, producteur ; **Jacques Tarnero**, chercheur ; **Shmuel Trigano**, universitaire.

Relisons Leibowitz par Sefy Hendler

APRÈS avoir achevé la lecture du point de vue d'Eyal Sivan, je me suis souvenu que j'avais regardé avec intérêt et plaisir sa série de conversations filmées avec Yeschayah Leibowitz. Je ne connais pas personnellement Sivan, néanmoins deux choses que nous avons en commun me viennent à l'esprit : nous sommes tous deux des Israéliens résidant en France et nous considérons que Leibowitz est l'un des intellectuels les plus brillants que l'Etat d'Israël ait connus.

Leibowitz, qui est décédé en 1994, aurait probablement été aujourd'hui très critiqué à l'égard de la politique menée par le gouvernement Sharon-Pérez envers les Palestiniens. S'il était parmi nous aujourd'hui, il continuerait à porter sa kippa noire, qui était presque devenue son signe distinctif.

Eyal Sivan pense-t-il sincèrement qu'au cours des quatorze derniers mois, Leibowitz aurait pu se promener sans crainte dans les rues de France en arborant cette grande kippa ? Si, par exemple, il avait choisi le 1^{er} octobre 2000 de se joindre à la communauté d'Aubervilliers pour prier dans leur synagogue, le vieux philosophe aurait pu être blessé par la petite voiture blanche qui fonça sur les fidèles. Si, par hasard, il avait choisi de passer le Shabbat du 28 juillet à Asnières, les pierres qui furent lancées contre la synagogue auraient pu l'atteindre. S'il avait été présent à la synagogue de la rue Julien-Lacroix (Paris 20^e), le 2 octobre dernier, le cocktail Molotov qui a été jeté contre le lieu de culte par une dizaine de jeunes aurait pu toucher cet homme de lettres. Dans tous les cas, Leibowitz aurait été blessé non pas à cause de ses critiques à l'égard d'Israël mais de sa religion.

Ce sont bien sûr des questions imaginaires que je pose là, puisque Leibowitz n'est plus parmi nous. Cependant la série d'incidents violents que j'évoque est malheureusement bien réelle. Ils font partie de la réalité violente dans laquelle vivent les juifs de France depuis le début de la seconde Intifada. Ces incidents figurent sur la liste effrayante que les institutions juives de France viennent de transmettre au premier ministre Lionel Jospin. Une longue liste d'actes hostiles commis uniquement à Paris et en

région parisienne entre septembre 2000 et novembre 2001. Une longue liste qui doit choquer tous les Français et tous les Israéliens résidant en France qui croient aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité sur lesquels cette République a été fondée.

Sivan constate résolument que « la question du sionisme est dépassée ». Cela n'a pas été le cas lors de la conférence de Durban contre le racisme où une sévère critique à l'encontre d'Israël a même été accompagnée d'un « mort aux juifs ! ». Avec la même résolution, il se pose en antisioniste en déclarant que l'Etat d'Israël est une force coloniale depuis sa création, qui pour lui se réduit à une « erreur historique ». C'est à mes yeux (pour autant sionistes) un argument qui ne peut qu'indigner mais toutefois légitime puisqu'il fait partie de la discussion que le mouvement sioniste mène, depuis sa renaissance, avec des anti-sionistes tels que lui.

Eyal Sivan pense-t-il sincèrement qu'au cours des quatorze derniers mois, Leibowitz aurait pu se promener sans crainte dans les rues de France en arborant sa grande kippa ?

Moins légitime et beaucoup plus exaspérant est son constat selon lequel la vague de violence des quatorze derniers mois contre les juifs de France serait une illusion judéo-sioniste, le fruit d'une manipulation : « Les apprentis sorciers continuent à jouer la carte de la panique en brandissant le spectre de l'antisémitisme. » La liste qu'ont rédigée le CRIF, le Fonds social juif unifié et le consistoire de Paris est pour lui un simple tour de passe-passe d'un groupe de magiciens (d'origine juive). Il est pourtant dommage que cette vague antisémite ne puisse pas disparaître d'un simple coup de baguette magique antisioniste.

Sivan n'est évidemment pas antisémite. Je l'imagine souriant en parcourant ces lignes. Comment pourrait-on taxer un juif israélien d'antisémite ? Hélas, nul besoin d'être antisémite pour utiliser un vieil argument trop connu : (presque) tout arrive par la faute des juifs. C'est leur faute

s'ils sont retournés sur leur terre après 2000 ans d'exil. Leur faute si les Arabes ont rejeté en 1947 la décision de l'ONU sur le partage de la terre entre juifs et musulmans. Leur faute si les Etats arabes ont déclaré la guerre pour détruire l'Etat hébreu qui n'a même pas vu le jour.

Mais pourquoi se fâcher avec lui alors que des gens qui ont de hautes responsabilités politiques ont déjà constaté que « la solution (pour le problème Ben Laden) passe par le Proche-Orient ». Les sionistes et les juifs qui les soutiennent doivent donc porter indirectement la culpabilité de la nouvelle guerre mondiale déclarée le 11 septembre... Les juifs de France et les sionistes qui les soutiennent sont aussi responsables de la montée de l'antisémitisme en France.

Puis-je recommander à Eyal Sivan le dernier ouvrage de Yeschayah Leibowitz, *Je voudrais vous demander, professeur Leibowitz*, un livre qui vient de paraître en Israël et qui, je l'espère,

sera bientôt traduit en français. Il recueille des centaines de lettres adressées à Leibowitz par toutes sortes d'Israéliens et les merveilles réponses qu'il leur a adressées. L'une des plus courtes et néanmoins des plus pertinentes est celle que Leibowitz adresse à un Israélien soi-disant plein d'esprit. Ce correspondant plutôt insolent envoie à Leibowitz une liste de mots et lui demande : « Je voudrais avoir votre opinion concernant quelques mots par exemple : colérique, irascible, fâché, ombragé, rage, emportement, courroux ». Le professeur lui rend la monnaie de sa pièce : « Les mots que vous avez cités sont des synonymes et leur usage dans un contexte différent est une question de style. On peut les rapprocher des nuances entre : stupide, idiot, simple d'esprit, abruti, borné, sot. »

Sefy Hendler est journaliste, correspondant à Paris du quotidien israélien « Ma'ariv ».

Diabolisation politique par Maurice Szafran

LE cinéaste israélien Eyal Sivan compte parmi ces activistes d'ultra-gauche, hostiles au principe même de la création d'un Etat juif et qui, cinquante-quatre ans après, prônent toujours la disparition d'Israël, son englobement dans une Palestine binationale. Il refuse au sionisme toute légitimité, en particulier celle d'incarner le mouvement de libération nationale du peuple juif. Dans son esprit, le sionisme se réduit à une entreprise « coloniale et meurtrière » au service de l'impérialisme.

L'indépendance d'Israël ou le péché originel : voilà le cauchemar qui hante Sivan. Cette mauvaise construction, en vogue dans les années 1970, au moment du gauchisme délirant, on l'espérait éculée. On se trompait. Depuis la rupture du processus de paix israélo-palestinien en particulier, elle retrouve un écho puissant. On crut longtemps que cet antisionisme aussi radical que désuet mériterait l'indifférence, et non une vaine diabolisation le créditant, en creux, d'une certaine influence. On voulait se rassurer en constatant que même les tiers-mondistes les plus obtus avaient fini par prendre acte de la présence irréversible d'un Etat juif en Palestine. On s'égarait.

Sivan ne supporte pas « l'amalgame systématique entre antisionisme et antisémitisme ». Précisons : il va de soi que tous les antisionistes ne sont pas, par essence, antisémites. Ce serait aussi faux qu'injurieux si l'on se réfère, par exemple, au philosophe Daniel Bensaïd (« Peut-on recommander aux millions de réfugiés palestiniens de construire leurs syndicats et d'élire sagement leurs députés comme s'ils vivaient dans une société décente et policée ? », *Le Monde* du 22 novembre), à l'historien Pierre Vidal-Naquet (« Je suis pour un Etat où vivent une communauté juive et une communauté palestinienne », *Marianne* du 3 décembre) ou au sociologue Edgar Morin (« La question israélo-palestinienne est devenue le cancer non seulement du Proche-Orient, mais des relations islam-Occident, et ses métastases se répandent très rapidement sur la planète », *Le Monde* du 22 novembre).

On a toutefois le droit d'être convaincu que Bensaïd, Vidal-Naquet et Morin pensent radicalement faux, et de s'interroger sur l'étrange cheminement qui conduit ces compagnons de route des principaux mouvements de libération nationale du XX^e siècle à dénier au peuple juif, et à lui seul, le droit, légitime pour tout autre, à disposer d'un Etat. Mais ce débat académique

n'est plus de mise depuis la conférence de Durban contre le racisme.

Si Eyal Sivan diabolise Israël et si l'on finit par décrypter le sens proprement politique de cette démarche – inciter les Palestiniens à refuser tout compromis avec le diable israélo-sioniste –, il n'en reste pas moins un tacticien prudent. Ainsi évite-t-il, avec un soin extrême, toute évocation de l'épisode Durban, ce déferlement de haine antisémite sous couvert d'antisionisme et d'antiracisme, ce détournement de sens qui, évidemment, le dérange quand il est résumé par la formule scandée en Afrique du Sud : « One Jew, one bullet » (« un juif, une balle »).

Personne n'a cherché à minimiser la gravité de cet antisémitisme bâti sur les oripeaux d'un progressisme

Sivan n'a décidément rien inventé.

Transformez la victime – le juif – en coupable, il en restera toujours quelque chose

dénaturé. Chacun même, non sans perplexité, s'est interrogé sur le déclenchement aussi soudain d'un phénomène à ce point destructeur de nos valeurs éthiques et morales. Déléguée générale de la Palestine en France, Leïla Shahid n'a cessé de mettre en garde contre ses effets ravageurs sur la cause palestinienne. Antisioniste convaincu, Edgar Morin a lancé un cri d'angoisse : « L'onde anti-israélienne devenue à la fois antisémite et anti-américaine ressuscite les visions médiévales européennes des juifs buveurs de sang d'enfant, pollueurs des esprits et des corps, œuvrant perfidement à dominer le monde. » Rien n'incite pourtant Sivan à la prise en compte de la réalité. S'alignant, en fait, sur la thématique islamiste, il a découvert, lui, les véritables instigateurs de cette flambee : le trio d'enfer israéliens-sionistes-juifs de la diaspora.

Après avoir détourné le sens et la mémoire de la Shoah pour mieux justifier le martyre infligé au peuple palestinien, la toute-puissante figure de l'israélo-sioniste-juif poursuivant son travail de sape, provoquant l'apparition d'un néo-antisémitisme pour mieux le manipuler. Avec quel

objectif ? Créer et organiser, notamment en France, les conditions d'angoisse, de peur, de haine, qui inciteraient les juifs de la diaspora occidentale à se réfugier en Israël, unique moyen de contenir la poussée démographique arabe. Une plaisanterie ? Même pas, le résumé scrupuleux de la pensée d'Eyal Sivan.

Faut-il s'arrêter aux inexactitudes, aux contresens proférés dès lors que le cinéaste israélien exilé à Paris entend donner une leçon citoyenne aux Français juifs ? Les rappelant à leurs devoirs républicains, exigeant de leur part un ressourcement dans le creuset national – je partage ce souci –, il stigmatise une communauté juive « s'enfermant dans un soutien inconditionnel à la situation coloniale meurtrière qui prévaut depuis plus de cinquante ans en Israël-Palestine ».

S'il entend par « soutien inconditionnel » l'attachement des Français juifs à l'existence d'Israël, il a raison. Mais ce n'est évidemment pas cela qui l'agite. C'est cette liaison en elle-même que Sivan leur dénie, un ancrage qui ne passe pas, cela va de soi, par la défense aveugle de la politique conduite par quelque gouvernement israélien que ce soit, de droite ou de gauche, et, notamment, par celui d'Ariel Sharon. Dangereuse, la stratégie de Sharon ? Pire encore, mais sa réprobation ne vaut pas condamnation de la nature même de l'Etat juif, au contraire. Ne rien laisser passer à Sharon, c'est sans doute la seule manière de montrer un attachement sans faille à Israël. Une logique étrangère à Eyal Sivan. Depuis le déclenchement de la deuxième Intifada, le judaïsme français subit de nombreuses agressions antisémites. Or, selon Sivan, le judaïsme français est responsable des maux qui l'accablent puisque, « identifiés comme des institutions de soutien à Israël, les synagogues et centres communautaires deviennent, dans cette confusion, des cibles d'attaques criminelles qui, par ailleurs, doivent être punies en tant que telles ». Les vieux procédés staliniens ont encore du bon : l'existence même d'un lieu de culte ou de culture juive devient une provocation car il serait voué à la propagande israélo-sioniste. La synagogue comme lieu de complot... Sivan n'a décidément rien inventé. Transformez la victime – le juif – en coupable, il en restera toujours quelque chose.

Maurice Szafran est journaliste, directeur général chargé de la rédaction de l'hebdomadaire « Marianne ».

Nous ne sommes pas des victimes

par Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa

RÉCEMMENT, l'ambassadeur d'Israël en France, Elie Barnavi, estimait la communauté juive française « *traumatisée* » depuis les événements d'octobre 2000. Israël est certes au cœur de l'identité de nombre d'entre nous. Devrions-nous pour autant continuer à projeter sur notre vécu les peurs qui nous viennent de là-bas ? Les juifs originaires d'Afrique du Nord sont majoritaires en France. Les tensions israélo-palestiniennes feraient-elles remonter à la surface le contentieux né des mouvements d'indépendance au Maghreb et de l'exil qu'ils provoquent ?

L'Observatoire du monde juif évalue à environ 260 les incidents antisémites depuis les débuts de la seconde Intifada. Tous ne sont pas, loin de là, d'égale gravité. Il est normal de les dénoncer, mais on ne saurait s'étonner que les relations, en France, entre juifs et Arabes se soient détériorées. Si les jeunes juifs français s'identifient à Israël, pourquoi certains beurs ne s'identifieraient-ils pas à la cause palestinienne ?

Que dire, en outre, des statistiques du ministère de l'Intérieur qui dénotent au contraire une importante décade des incidents antisémites depuis un an, avec un retour au niveau de 1991, année de la guerre du Golfe ? Qui croi-

Les Juifs en France, contrairement aux Arabes, ne souffrent d'aucun ostracisme. Mais depuis des mois, voire des années, les médias juifs font de l'antisémitisme et de la Shoah les thèmes récurrents de leur production

re ? Nul ne niera les motifs d'inquiétude, les expériences douloureuses de certains de nos coreligionnaires. Rien ne rappelle pourtant à l'antisémitisme d'exclusion du passé. Les juifs en France, contrairement aux Arabes, ne souffrent d'aucun ostracisme. Mais depuis des mois, voire des années, les médias juifs font de l'antisémitisme et de la Shoah les thèmes récurrents de leur production. Les derniers traumatismes sont donc intervenus dans un contexte d'hypersensibilisation, quand tout était prêt pour la cristallisation d'une vraie psychose.

Cessons de jouer avec le feu et de déceler partout de l'antisémitisme. Verrons-nous venir le vrai danger quand il sera là ? Même l'image d'Israël n'est pas si écornée qu'on le dit. Au vu des résultats d'un sondage commandé par l'ambassade d'Israël, Elie Barnavi constatait que les Français conservaient encore largement leur sympathie à l'Etat hébreu.

La même enquête révélait en revanche que 51 % des interrogés jugeaient le judaïsme plutôt intolérant. D'où nous vient cette image ? Serions-nous entrés en pleine phase de repli ? Politique de l'identité, tentation communautariste, idéologie sécuritaire, même combat ! L'antisémitisme est un thème rassembleur. Et en période électorale, sa dénonciation sert de levier politique, qu'on l'assimile globalement à l'antisionisme ou qu'on en fasse l'apanage tantôt de la droite, tantôt de la gauche.

Nos politiciens semblent croire à l'existence - totalement imaginaire - d'un « lobby » et d'un vote juifs. Beaucoup se sont précipités au dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), pour y entendre le discours de son président, stigmatis-

sant pêle-mêle la réapparition de « *la haine des juifs* », l'adhésion de « *millions de Français* » aux idées racistes de l'extrême droite, la propagation des thèses négationnistes, les conflits avec « *la communauté musulmane* ».

Quelle est la représentativité des institutionnels que l'on écoute d'une oreille si attentive ? Sur les 300 000 juifs de Paris et de la région parisienne, 6 000 ont voté aux élections du Consistoire. Quant au CRIF, il est l'émanation de 64 associations juives, mais impossible d'obtenir plus d'informations sur les chiffres.

M. Jospin cède lui aussi au mirage communautaire. Et il y réagit en annonçant que la France organisera en octobre 2002 un grand colloque international sur la Shoah et qu'à cette occasion sera concrétisée une décision du ministre de l'Éducation nationale de consacrer dans les écoles une journée à mémoire de la Shoah et à la prévention des crimes contre l'humanité. Ces initiatives sont excellentes. Mais ne ferait-on pas aussi bien de consacrer de telles journées à la présentation des différentes populations vivant sur notre sol, afin que de la connaissance mutuelle surgissent les fondations d'une cohabitation harmonieuse ?

L'histoire juive ne commence pas et ne se termine pas avec le génocide. Ne la ramenons pas non plus à celle de l'antisémitisme. Essayons de faire connaître les juifs vivants aux élèves de nos écoles, de façon à susciter chez eux de l'empathie pour ceux qui disparurent comme pour ceux qui survécurent. Et renouons aussi aux glissements de langage qui risquent justement de banaliser la tragédie.

À la suite des terribles attentats qui ont endeuillé Israël au début de décembre, Arno Klarsfeld évoquait dans *Le Monde*, du côté palestinien, la « *volonté génocidaire d'exterminer le plus de juifs possible* ». Il ajoutait que le nombre de juifs assassinés en Europe eût été bien moindre s'ils avaient été autorisés à s'installer en Palestine. Certes, la puissance mandataire britannique n'a pas manqué de céder aux pressions arabes pour restreindre l'immigration juive.

Renouons à user du génocide comme d'un argument politique. Israël et la Palestine sont en guerre, des deux côtés il y a agresseurs et victimes. Mais est-ce nier la légitimité de l'existence d'Israël que de ne pas approuver la politique de son gouvernement actuel ? Ne cédon pas à la facilité de la diabolisation et de l'étiquetage simpliste.

La presse généraliste vit dans la hantise de passer pour antisémite. Elle ouvre ses colonnes aux inquiétudes de la communauté institutionnelle et hésite parfois à se faire l'écho de critiques ou de questionnements émanant même de juifs authentiques, mais indépendants. La presse juive, de son côté, est souvent tentée de faire obstacle à l'expression de toute pensée qui pourrait ébranler les lieux communs dont elle vit. Ces juifs-là sont vite taxés de crypto-révisionnisme ou de haine juive de soi. Et à la peur des ennemis de l'extérieur vient se conjuguer celle des traîtres de l'intérieur.

Notre liberté d'esprit, notre foi, notre sens de la justice et de la vie, beaucoup d'humour enfin nous ont permis de traverser bien des crises et de participer à notre échelle à la civilisation humaine. Ce n'est pas en victimes que nous devons nous présenter, mais en juifs dignes, prêts à affronter et même à susciter la critique constructive. Retenons au moins cette idée force du sionisme qui voulait à tout prix rompre avec la figure du juif persécuté de la diaspora. N'accordons pas une victoire posthume à ceux qui firent de nous des victimes. Car même si, aujourd'hui, on aime les victimes, ce rôle est si volatil...

Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa, spécialistes du judaïsme, sont directeurs d'études à l'École pratique des hautes études.

Allemagne 2002 : la fin des certitudes

par Albrecht Sonntag

C'EST un bien étrange automne que vient de traverser l'Allemagne, et qui ouvre des perspectives peu prometteuses pour 2002. Alors que l'étranger s'interroge sur l'apathie du moteur économique réputé inébranlable de l'Union européenne, l'Allemagne elle-même est en proie à des doutes profonds, qui dépassent de loin la seule sphère macro-économique de la croissance et du chômage.

Sur le plan politique, la mise au pas des députés Verts pacifistes, qui a, certes, débouché sur un vote de confiance en faveur du chancelier Schröder et, par conséquent, sur la survie de la coalition gouvernementale, a néanmoins déclenché des débats de conscience qui sont loin d'être clos malgré le consensus apparent favorable à l'envoi des troupes allemandes en soutien des opérations américaines en Afghanistan. Cependant, aussi importante que soit cette question pour le rôle futur que l'Allemagne veut se voir attribuer sur la scène internationale, elle n'est certainement pas la seule à préoccuper les esprits allemands ces temps-ci.

L'actualité médiatique allemande s'en ressent. La retransmission du débat parlementaire et du vote de confiance a coïncidé, à la mi-novembre, avec deux documentaires tout aussi significatifs. Le premier, « *L'adieu au D-Mark, la fin d'un mythe* », avait du mal à cacher une profonde nostalgie du bon vieux temps du miracle économique et de ses certitudes. Le second fut le match de barrage décisif pour la Coupe du monde de football 2002 avec, à la clé, une qualification péniblement obtenue par cette ancienne grande puissance du foot.

Coïncidences, certes, mais ô combien symboliques. Sont remis en cause aujourd'hui les fondements mêmes sur lesquels s'est construite cette « *volonté de vivre ensemble* » chère à Renan et indispensable à la survie de chaque nation, fût-elle une « *nation à contre-cœur* » (Etienne François).

Le pacifisme radical et sincère tel qu'il a été incarné dans le Mouvement pour la paix, le parti des Verts, force est de reconnaître aujourd'hui qu'il s'avère « *trop facile* », comme l'a souligné Peter Schneider dans ces colonnes (*Le Monde* du 5 décembre). Cependant, ce désir somme toute très crédible de prendre à la lettre le « *plus jamais ça* » de l'immédiat après-guerre n'en est pas moins un élément de base de l'éducation et de la socialisation des enfants de la République fédérale. La participation de soldats allemands à cette guerre menée par les Américains en

Afghanistan déchire la société allemande bien plus que ne le laisse soupçonner l'attitude ferme et réaliste du chancelier. Tout en comprenant bien le caractère inévitable de cette normalisation militaire, les Allemands ressentent la rupture douloureuse avec les principes fondateurs de leur vision du monde.

Il en va de même en ce qui concerne l'effritement de leur prestige économique. Au moment même de la

tats de l'étude internationale que vient de réaliser l'OCDE sur les systèmes éducatifs dans le monde. L'Allemagne s'y voit classée dans le dernier tiers du palmarès en ce qui concerne les compétences nécessaires pour jouer les premiers rôles dans la société d'information. Mais, qui plus est, l'étude met à jour les déficiences effrayantes de l'école allemande lorsqu'il s'agit de produire un semblant d'égalité des chances.

« *Nous ne sommes plus...* », sans que ce à quoi ressemble réellement la nouvelle Allemagne devienne clair pour autant. En marketing, on parlerait d'un problème d'identité de la marque.

Mais cette fin des certitudes identitaires est en même temps une opportunité de re-positionnement. Il passera d'abord par une certaine humilité retrouvée, un regard plus modeste et plus réaliste de l'Allemagne sur elle-même et sur ses potentialités.

L'année 2002 risque d'être pénible pour bon nombre d'Allemands, tant il leur faudra se défaire des bonnes vieilles habitudes. Il va falloir apprendre à payer avec la même monnaie que des pays qu'ils se plaisaient à railler auparavant pour leur manque de rigueur monétaire, à accepter un rôle international bien moins confortable (ni nain politique ni géant économique), à regarder de grandes finales de football sans une participation allemande automatique.

Le meilleur test pour évaluer si les Allemands ont réellement cette capacité de changer leur mode de pensée sera la campagne électorale de l'été prochain, qui sera sans aucun doute dominée par l'épineuse question de la loi sur l'immigration, autre remise en cause que les Allemands ont tout fait pour éluder jusqu'ici.

Albrecht Sonntag est directeur adjoint des relations internationales de l'Essca (École supérieure des sciences commerciales d'Angers).

Dans les débats actuels - politiques, économiques ou footballistiques -, on ne compte plus les phrases qui commencent par « *Nous ne sommes plus...* », sans que ce à quoi ressemble réellement la nouvelle Allemagne devienne clair pour autant

disparition du mark, les faiblesses structurelles de l'économie allemande sont de plus en plus visibles. Ancienne locomotive incontestée de la construction européenne, l'Allemagne a bien du mal à admettre qu'elle ne sera plus qu'un pays parmi douze en Euroland. Elle est même l'un de ceux qui cherchent à infléchir, voire à contourner les critères sévères du pacte de stabilité qu'elle a elle-même dictés aux autres.

Le dernier coup de massue a été porté par la publication des résul-

Dans le système allemand, bien plus nettement que dans les autres trente et un pays de l'enquête, l'origine sociale et ethnique d'un enfant semble être déterminante pour sa réussite scolaire.

Les Allemands ont le plus grand mal à remettre en cause, dans ce domaine comme dans les autres, leurs mythes fondateurs après un demi-siècle qui a cimenté bien des certitudes. Dans les débats actuels - politiques, économiques ou footballistiques - on ne compte plus les phrases qui commencent par

de l'allemand et du français. Y pratiquer l'anglais alors que les Britanniques n'ont pas adopté l'euro, c'est un comble.

Bernard Depasse
Port-Lesney (Jura)

COGESTION DES ENTREPRISES

Dans *Le Monde* du 20 novembre, M. Gautier-Sauvagnac, dirigeant de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), critiquant le projet de loi de modernisation sociale, estime qu'il opère un « *changement de nature* » dans le rôle des comités d'entreprise. M. Gautier-Sauvagnac oublie que le préambule de la Constitution de 1946, auquel se réfère la Constitution de 1958, proclame que : « *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.* »

Ces principes n'ont jamais été appliqués totalement puisqu'il n'y a

pas de cogestion en France. Le projet de loi de modernisation sociale, loin de changer la nature des comités d'entreprise, s'inspire de la Constitution, sans aller jusqu'à la participation à la gestion. Il précise, comme en 1982, les modalités du contrôle de gestion des comités d'entreprise, lesquels n'ont jamais qu'un rôle consultatif. Le dernier mot revient toujours à l'employeur, alors que beaucoup d'élus du personnel souhaiteraient avoir un droit de veto dans les cas graves.

Cela dit, l'opposition des dirigeants patronaux aux attributions des comités d'entreprise n'a rien de nouveau. En 1946 déjà, le Conseil national du patronat français adressait une lettre au président du gouvernement pour protester notamment contre l'obligation de consulter le comité d'entreprise. Le discours n'a pas changé après cinquante-cinq ans.

Maurice Cohen
Chartres (Eure-et-Loir)

La performance à petit prix.

Maintenant avec Windows® XP Professionnel

Microsoft® Windows® XP Professionnel offre à toutes les entreprises plus de flexibilité, plus de sécurité et plus de solutions réseaux.

hp vectra vl420 (P5975T) (P5755T)*

- Équipé du processeur Intel® Pentium® 4 1,5 GHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- Chipset Intel 845
- Carte graphique ATI Rage 128
- CD-ROM et carte réseau 10/100 LAN intégrés
- Nouveau Microsoft® Windows® XP Professionnel (P5975T) ou Microsoft® Windows® 2000 Professionnel (P5755T)

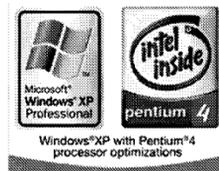
1 135 €ht** 7445,11 Fht**

+ Écran 17" HP72 (D8904A)

205 €ht** 1344,71 Fht**



Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®. www.microsoft.com/piracy/howtotell



0826 800 400 (0,98 Ftc la min) en précisant le code "décembre" - www.hp.com/fr

© Hewlett-Packard 2001. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Pentium® sont des marques ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre exclusivement réservée aux professionnels du 1^{er} décembre au 31 décembre 2001 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Écran non inclus **Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le chaos argentin

L'ARGENTINE est entrée dans sa quatrième année de récession. Buenos Aires ne peut plus payer son immense dette de 135 milliards de dollars. Le taux de chômage réel est proche de 30 %. De nombreux habitants sont tombés dans la misère au point d'attaquer les supermarchés pour se nourrir. Les gouverneurs des provinces dont les caisses sont vides ont cru bon de battre leur propre monnaie pour financer leurs dépenses, parachevant la déliquescence monétaire du pays.

Le Parlement doit voter cette semaine un budget 2002 en « déficit zéro », en conformité avec les promesses faites en échange d'une aide de 40 milliards de dollars, accordée il y a un an par le Fonds monétaire international. Voilà des semaines que les négociations au sein du gouvernement, entre les partis au pouvoir, avec les gouverneurs et avec le FMI, échouent. Faute d'y parvenir, le Fonds arrêtera, cette même semaine, ses crédits à l'Argentine, ce qui placera de facto le pays en défaut de paiement. Le chaos sera total.

La semaine qui vient est décisive. Pour les 37 millions d'Argentins, d'abord. Pour l'Amérique latine, son union commerciale et ses liens avec les Etats-Unis et le dollar, ensuite. Pour le reste du monde, enfin, parce que le rôle du FMI dans le cas argentin est examiné aussi bien par Washington, très réticent aux principes des aides internationales, que par les Européens, qui veulent, au contraire, transformer le FMI en « sauveur » des pays

en crise, et par les critiques de la mondialisation qui dénoncent les choix libéraux du Fonds.

Il y a dix ans, l'Argentine a décidé de souder le peso au dollar pour lutter contre l'hyperinflation. Cette stratégie de la monnaie forte a réussi. Mais, comme les pays voisins ont dévalué et que le dollar vaut très cher, l'Argentine a vu sa compétitivité s'effondrer. Maintenir le lien « un peso pour un dollar » a contraint la banque centrale à relever ses taux d'intérêt. En conséquence, la croissance s'est ternie puis est devenue négative, et l'Argentine est tombée dans une spirale : la récession creuse les déficits, les investisseurs perdent confiance, il faut hausser encore les taux d'intérêt, le gouvernement doit serrer encore les dépenses publiques, l'activité s'enfonce d'autant plus.

Le FMI, suivant la nouvelle politique de son directeur, Horst Köhler, s'en tient à demander fermement à l'Argentine de tenir ses engagements budgétaires, en se gardant d'indiquer s'il faut ou non renoncer au lien du peso avec le dollar. Le FMI a raison, la médecine sera douloureuse, et il faut laisser les Argentins libres de leur choix. Le pays doit engager lui-même des réformes pour redonner confiance, interne et externe, en ses dirigeants. Mais l'essentiel est de retrouver la croissance. Le FMI a récemment proposé d'adopter l'équivalent des lois sur les faillites aux pays en crise : la dette serait suspendue et les créanciers devraient accepter leur perte et renégocier. C'est une solution pour l'Argentine.

Le terrorisme, prétexte de l'emprise russe en Géorgie

CES BOMBARDEMENTS-LÀ seraient presque passés inaperçus. « Pendant que l'attention du monde est focalisée ailleurs, Moscou commet des forfaits en se disant que l'Ouest lui pardonnera bien », commente une journaliste russe. Il s'agit des pressions accrues que la Russie exerce depuis des semaines, et singulièrement depuis le début de son soutien à la « campagne antiterroriste » internationale, sur l'un de ses voisins, la République de Géorgie, 5 millions d'habitants, qui jouxte la Tchétchénie, et que Moscou accuse d'abriter une base arrière des combattants indépendantistes.

A deux reprises, la Géorgie, dirigée par le président Edouard Chevardnadze, a accusé l'armée russe de s'être livrée à des bombardements sur son territoire. Le 8 octobre dernier, des projecti-

les s'abattaient sur la région de Kodor, en Abkhazie, région séparatiste de Géorgie. Le 27 novembre, cela se produisait dans le défilé de Pankissi, au nord du pays. Dans les deux cas, les radars géorgiens ont affirmé détecter des avions provenant de l'espace aérien russe. Moscou a démenti toute implication.

Lors d'un récent sommet des pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), le président russe Vladimir Poutine a feint l'étonnement : « Comment peut-on parler de bombardements s'il n'y a pas eu de victimes ? » Selon des sources géorgiennes, les attaques auraient provoqué le déplacement des plusieurs dizaines de familles vivant dans les zones montagneuses visées.

Le département d'Etat américain et la Turquie

ont exprimé leur inquiétude après le dernier incident. Mais la question n'a pas été soulevée, contrairement à ce qu'évoquait Tbilissi, lors du sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) début décembre à Bucarest, où Moscou a au contraire été félicité pour ses évacuations de matériel militaire de Moldavie et de Géorgie. Ce dernier point soulève, par ailleurs, de nombreuses doutes : l'armée russe, contrairement aux annonces officielles, n'a pas évacué la base de Goudaouta en Abkhazie, comme elle s'y était engagée. Environ six cents soldats restent sur place. C'est de cet endroit qu'aurait décollé les bombardiers.

« CONTESTATION INTERNE »

« La Russie veut remettre la Géorgie à sa place, voilà la motivation inavouée derrière ces attaques, dit un expert du Caucase à Moscou, demandant l'anonymat. Elle utilise la campagne antiterroriste comme un prétexte. En face, Chevardnadze ne peut pas accuser Poutine nommément. Il s'en prend, sans insister, à des cercles militaires radicaux, que le Kremlin ne maîtriserait pas, selon lui. Chevardnadze, dont le régime est affaibli par une contestation interne, a plus que jamais besoin des approvisionnements énergétiques russes, car l'hiver est là. »

A l'issue d'une rencontre, fin novembre, avec M. Poutine au Kremlin, le président géorgien aurait confié à des proches : « Imaginez ce qui se passerait en Géorgie si la Russie fermait le robinet du gaz, ne serait-ce que pendant une semaine. » A Tbilissi, les coupures d'électricité et la contestation des étudiants contre le régime menacent de reprendre, un mois après le limogeage du gouvernement par M. Chevardnadze, qui cherchait ainsi à désamorcer les mécontentements. Le pays sombre dans la crise économique et les tiraillements régionaux.

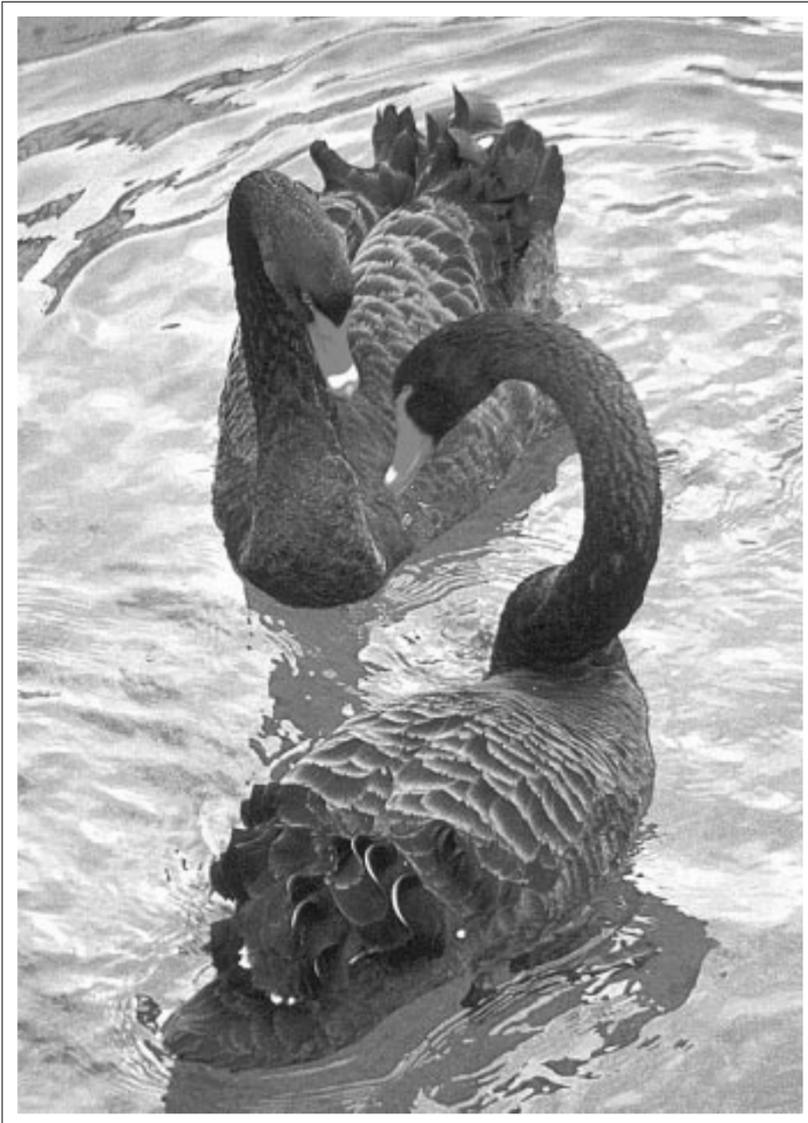
Selon Vladimir Poutine, « une partie du territoire géorgien est occupée par des terroristes », en référence à la communauté tchétchène vivant dans la zone de Pankissi. La télévision russe a fait grand cas, en octobre, d'une incursion d'un groupe de « trois cents Tchétchènes » en Abkhazie, affirmant qu'ils avaient bénéficié du feu vert du président Chevardnadze pour livrer combat contre les forces russes déployées dans la région. Depuis la guerre que se sont livrée Géorgiens et Abkhazes (ces derniers soutenus par l'armée russe) en 1992-1993, Moscou a, dans la région, un contingent chargé du « maintien de la paix ».

Edouard Chevardnadze a été contraint de faire marche arrière, ces derniers temps, dans ses velléités de rapprochement avec l'Ouest et avec l'OTAN. Il espérait notamment que le détachement russe en Abkhazie serait remplacé par des observateurs ukrainiens et turcs, ce à quoi Moscou s'est opposé catégoriquement.

Un des arguments présentés par la partie russe, dans ces tensions qui agitent une région instable et appauvrie de la Transcaucasie, consiste à dire que Moscou est en droit de s'ingérer dans les affaires d'un Etat voisin s'il s'agit de se protéger contre des attaques de « groupes terroristes » installés sur ce territoire. Mais la Russie ne va pas jusqu'à revendiquer ouvertement un droit à l'intervention militaire. Ses troupes affirment avoir simplement effectué des bombardements contre des zones à la frontière Tchétchénie-Géorgie « sans sortir de l'espace aérien russe ». Ce à quoi le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher, a répliqué, le 27 novembre, jour des deuxièmes frappes : « Nous avons la confirmation que des appareils sont entrés dans l'espace aérien géorgien à partir du territoire de la Russie. »

Les jeux de l'humour et du langage. 1

par Gilbert Salachas



MONDIALISATION

CYGNES D'ÉTANG

Natalie Nougrayède

La surpuissance américaine et la guerre

Suite de la première page

Au retour de leurs missions de bombardement, les pilotes américains avaient à leur disposition, sur le porte-avions *Theodore-Roosevelt*, des installations leur permettant de lire des histoires à leurs enfants, sur des vidéocassettes prestement envoyées vers leurs foyers aux Etats-Unis. « C'est une question de qualité de vie », expliquait à un reporter du *Washington Post* le « porte-parole » du navire.

Une fois de plus, les Américains n'ont pas livré ce combat tout à fait seuls. Leurs alliés – britanniques, français, polonais même – se sont précipités pour leur proposer, dans la mesure de leurs moyens, une aide qu'ils ont acceptée en paroles, et presque toujours déclinée dans les faits. Ils n'ont eu besoin de personne pour mener leur campagne aérienne, et déployer, au sol, les forces spéciales destinées essentiellement à guider les tirs.

Seules les SAS ont été sollicitées, pour des motifs sans doute plus symboliques et politiques qu'opérationnels. Quant à l'OTAN, elle est restée plus ou moins en rade, ce qui a donné tout le loisir à son secrétaire général George Robertson de lui chercher une nouvelle mission, celle d'essayer d'arrimer la Russie au camp occidental.

Les alliés « locaux » des Améri-

cains ont assumé un rôle beaucoup plus important – celui de nettoyer et d'occuper le terrain. Mais il est parfaitement clair que ces alliés afghans dotés d'armes d'un autre âge étaient considérés comme des auxiliaires dont l'autonomie ne devait pas dépasser certaines limites. En particulier lorsqu'il s'agissait de négocier la reddition des combattants ennemis, dans des conditions jugées trop clémentes par Washington.

Dès que le nouveau « président » Hamid Karzaï, pourtant très proche des Américains, et les chefs des tribus pachounes dont il est issu, eurent négocié, songeant sans doute à la nécessaire réconciliation entre Afghans, les termes d'une reddition « honorable » pour les talibans, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, manifesta son mécontentement. Et formula une menace très précise : celle de reconsidérer les promesses de contribuer à la reconstruction du pays. D'ailleurs Richard Haass, considéré comme le numéro trois du département d'Etat, a fait remarquer à ce propos que les Etats-Unis « ont déjà payé la part du lion lors de la première phase, militaire ».

Le triomphe militaire américain, précédé d'une victoire politique tout aussi retentissante aux Nations unies, a des conséquences qui dépassent très largement le cadre du conflit afghan, ou même de la lutte contre Al-Qaïda. Il est clair que pour l'actuel occupant de la Maison Blanche, la force (militaire, et aussi « morale ») crée le droit. L'institution de tribunaux militaires américains appelés à juger, où que ce soit dans le monde, des étrangers accusés de terro-

risme, illustre cette assurance redoublée. Le soutien désormais sans restriction apporté à Israël par George Bush participe d'une même attitude. La victoire étant acquise, et les remous dans les pays musulmans s'étant avérés beaucoup plus limités que prévu, il n'est plus vraiment nécessaire de préserver ne serait-ce que les apparences d'une approche équilibrée du problème du Proche-Orient. Les Etats-Unis et Israël, confrontés à des situations différentes, appliquent d'ailleurs des stratégies politico-militaires similaires, fondées sur l'utilisation à la fois massive et sélective d'une force sans égale.

« VERTIGE DU SUCCÈS »

Certes le souvenir de la terrible blessure infligée à New York est toujours aussi vif, et les Américains n'ont absolument pas l'impression d'être invulnérables. Mais leur désir impérieux de réduire tout ce qui peut les menacer, conjugué à un sentiment de puissance inégalée, crée les conditions très favorables à l'apparition de comportements qu'on pourrait assimiler à un « vertige du succès ». A la Maison Blanche, au Pentagone, et évidemment dans une bonne partie des médias. Donald Rumsfeld se délecte, pour le plus grand plaisir du public, de son rôle de chef de guerre, George Bush promet de poursuivre « les méchants » partout dans le monde, et un chœur d'éditorialistes et de têtes pensantes se charge d'entretenir la détermination des responsables et du public : « Il y a une vérité qui échappe à chaque fois aux experts – qu'il s'agisse de la guerre du Golfe, de la guerre d'Afghanistan, de la prochaine guerre – c'est que la

puissance est sa propre récompense. La victoire change tout, et la psychologie par dessus tout. La psychologie de la région est maintenant celle de la peur et d'un profond respect pour la puissance américaine. Il est temps maintenant de l'utiliser pour dissuader, défaire ou détruire les autres régimes de la région qui se font les hôtes du terrorisme islamique. »

Cet hymne à la force n'est sans doute dû qu'à la plume d'un éditorialiste – Charles Krauthammer –, mais il est parfaitement dans l'air du temps. L'Amérique ne s'interroge pas, elle connaît les réponses, et l'usage qu'elle sait faire de ses armes lui ouvre de nouvelles perspectives. On peut, on doit rêver d'un monde débarrassé des terroristes. Mais peut-il être dominé à ce point par une surpuissance, sans que cette surpuissance nourrisse à nouveau les racines du « mal », de la terreur ? Un journaliste du *Washington Post* en visite dans un hôpital de Quetta, au Pakistan, s'est fait insulter par un taliban blessé, qui lui a jeté à la figure, avec un fort accent new-yorkais : « Vous croyez que vous contrôlez tout dans monde, mais Allah est au-dessus de vous. »

Jan Krauze

RECTIFICATIF

LATIFA ARFAOUI

La chanteuse Latifa Arfaoui, comédienne dans le film de Youssef Chahine *Silence... on tourne*, est de nationalité tunisienne, comme l'indiquait notre article paru dans *Le Monde* du 12 décembre, et non égyptienne, comme il était écrit par erreur dans le sous-titre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le temps de la peur

IL Y A QUELQUES JOURS, la population de Windsor, dans l'Ontario, et de Detroit a été bouleversée par l'annonce radiophonique d'une manœuvre aérienne dont ces deux villes seraient l'objet : comme naguère lors de l'émission consacrée à l'arrivée des Martiens, il a fallu diffuser sans relâche des communiqués rassurants pour mettre fin à un affolement général.

C'est un signe des temps. Notre génération passe par la plus déprimante épreuve psychologique que le monde ait connue. Ce demi-siècle s'était ouvert sur une apothéose du progrès scientifique, universellement salué comme la garantie du bonheur des hommes et de la paix entre les peuples.

Et voici que, de ses dernières années, l'histoire datera cet « âge atomique » qui nous ménage des

perspectives apocalyptiques. Il n'est même plus absurde de se demander si ces engins « terrifiants » dont on nous annonce de mois en mois le perfectionnement ne seront pas capables, à échéance prévisible, de créer par réaction en chaîne un déséquilibre planétaire, où sombrerait tout ou partie de l'humanité. La seule espérance qui nous reste est de voir la guerre reculer devant son impuissance à limiter le pouvoir d'anéantissement des forces qu'elle déchaînerait.

Certes le monde a dans le passé connu bien des périodes d'insomnie. Mais jamais la menace qui pesait sur lui n'a revêtu une forme à la fois aussi universelle et aussi hallucinante que celle sous laquelle il vit aujourd'hui.

Albert Mousset
(18 décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

COMMUNICATION Un an après avoir mis la main sur Seagram, Vivendi Universal engage de nouvelles étapes de son aventure américaine pour faire jeu égal avec les

géants du secteur, AOL Time Warner ou Viacom. ● LE GROUPE de Jean-Marie Messier reprend, pour 10,5 milliards de dollars, les actifs de USA Networks dans le cinéma et la

télévision, pour les fusionner avec Universal Studios. La nouvelle entité sera dirigée par Barry Diller, le patron de USA Networks, un ancien de Paramount. ● VIVENDI UNIVER-

SAL a, par ailleurs, investi 1,5 milliard de dollars dans le bouquet satellitaire américain EchoStar, soit 11 % du capital de la société. ● LIBERTY MEDIA, que dirige John

Malone, rachète à la firme française pour 1,6 milliard de dollars de titres qu'elle détenait en autocontrôle et devient, avec près de 3,5 % du capital, son premier actionnaire.

Vivendi Universal veut s'imposer comme géant des médias aux Etats-Unis

Après avoir conclu une alliance stratégique avec le bouquet satellitaire EchoStar, le groupe de Jean-Marie Messier acquiert les actifs de USA Networks dans le cinéma et la télévision pour 10,5 milliards de dollars. Il entend ainsi faire jeu égal avec les géants du secteur, AOL Time Warner ou Viacom

LA CAMPAGNE américaine de Vivendi Universal a commencé. Un an après la fusion avec Seagram, le groupe de médias et de communication accélère le mouvement pour se poser en *major* face à ses concurrents, AOL Time Warner ou Viacom. Lundi 17 décembre, Vivendi Universal a confirmé la reprise de la partie Entertainment (production et distribution audiovisuelle) de USA Networks, pour 10,5 milliards de dollars (11,8 milliards d'euros). Ces actifs seront apportés à une nouvelle entité, qui reprendra aussi les studios Universal. Contrôlée à 93 % par Vivendi Universal, cette nouvelle société, opérationnelle en mars, sera dirigée par Barry Diller, le PDG de USA Networks. Trois jours plus tôt, le groupe de communication avait conclu une alliance avec EchoStar, numéro deux de la télévision par satellite aux Etats-Unis et qui s'apprête à fusionner avec le leader américain du secteur, DirectTV. Contre 1,5 milliard de dollars, Vivendi Universal a pris 10 % du groupe de télévision par satellite, ce qui lui assure un accès à plus de 17 millions de spectateurs américains.

Avec ses deux accords, le groupe de Jean-Marie Messier se félicite de devenir un acteur mondial là où

ses concurrents ne sont qu'américains. Le chiffre d'affaires du groupe dans les médias devrait atteindre les 32 milliards d'euros. La part des Etats-Unis représentera 40 % contre 20 % actuellement, celle de la France 40 % et le reste de l'Europe 20 %

COMPENSER LES FAIBLESSES

Ces deux opérations committantes permettent surtout à Vivendi Universal de compenser ses graves « faiblesses » face à ses concurrents. A la suite d'un accord entre Edgar Bronfman Jr, alors patron de Seagram, et Barry Diller, fin 1997, les studios Universal, à la différence de la Warner ou de la Fox, s'étaient retrouvés privés de tout débouché dans la télévision. Selon le contrat signé, toute la production et la distribution audiovisuelle des studios dépendaient de USA Networks, qui, en contrepartie, cédait 43 % de son capital à Seagram. Cette situation ne pouvait satisfaire M. Messier. Sans les débouchés dans la télévision, l'activité cinéma est risquée et rapporte peu. En dépit des succès accumulés ces dernières années, les studios Universal ne devraient réaliser cette année qu'une grosse centaine de millions de dollars de bénéfices, une grande partie étant mangée

par le renouvellement des contrats, notamment ceux de Steven Spielberg et de ses studios Dreamworks SKG.

Conscient d'être dans une impasse, Vivendi Universal était décidé, dès le premier jour de l'annonce de sa fusion avec Seagram en juin 2000, à faire évoluer l'accord. Quels arguments a utilisé M. Messier pour convaincre M. Diller, connu pour son indépendance ombrageuse ? « Il était lui aussi dans un corner. Comme indépendant, il n'avait plus les moyens financiers de répondre aux offres de participer à tel ou tel accord », dit un proche du dossier chez Vivendi Universal. En outre, le groupe de médias semble

avoir cédé à un certain nombre d'exigences financières et managériales posées par M. Diller. Tout en conservant le contrôle du pôle interactif de USA Networks (Home Shopping Network, Ticketmaster, CitySearch, FirstAuction and Expedia), aux côtés de Vivendi Universal qui y conserve une participation de 12,5 % (assortie de warrants correspondant à 12,5 % supplémentaires du capital), Barry Diller a obtenu les pleins pouvoirs sur tous les développements audiovisuels du groupe aux Etats-Unis. Il touchera un intérêt de 1,4 % dans la nouvelle entité créée auquel s'ajoute une prime de 250 à 275 millions de dollars pour l'abandon de

son contrôle sur les actifs audiovisuels d'USA Networks

Son arrivée ne change pas, selon le groupe, les attributions des autres dirigeants pour le cinéma du groupe. Ron Meyer et Stacey Snyder continueront à diriger Universal studios. Pierre Lescure poursuit sa tâche d'intégrer Universal studios et Studio Canal, et se voit confier la vice-présidence d'un comité de liaison qui aura pour vocation de réfléchir à l'intégration de tous les contenus de Vivendi Universal dans le monde. Dans les faits, le président de Canal+ est marginalisé par l'arrivée de M. Diller.

Une fois le consentement du PDG de USA Networks obtenu, l'opération financière a été d'autant plus facile que Vivendi Universal a accepté de se montrer généreux, puisqu'il paie en papier. Sur les 10,5 milliards de dollars demandés pour les actifs audiovisuels du groupe américain, 60 % (6,8 milliards) seront payés avec la participation que détient Vivendi Universal dans USA Networks. S'y ajoute un versement en numéraire de 1,6 milliard de dollars, accompagné d'un emprunt de 750 millions de dollars. Enfin Liberty Media, le deuxième actionnaire de USA Networks, reçoit 1,6 milliard de dollars payés sous la forme d'actions

Vivendi Universal que le groupe détenait en auto-contrôle depuis le rachat de ses titres à l'automne pour soutenir ses cours. La société de John Malone, qui reçoit aussi 5,2 millions d'actions Vivendi Universal au titre de la cession de sa participation dans la chaîne Multithématiques, détiendra 3,6 % du capital du groupe de M. Messier.

Jusqu'alors partenaire privilégié de Rupert Murdoch, M. Malone a basculé du côté français. Une sorte de partage des rôles semble être à l'œuvre entre les deux groupes. Vivendi Universal, fort de la position de numéro un européen de Canal+ dans le secteur, affirme son ambition de devenir un très grand acteur mondial dans la télévision par satellite, tandis que Liberty Media deviendrait le leader européen dans les réseaux câblés. Leur alliance se traduirait notamment par la création de plateformes communes diffusables à la fois sur le câble et le satellite de part et d'autre de l'Atlantique. L'entente entre MM. Messier et Malone paraît, toutefois, mesurée : en dépit de sa nouvelle position de premier actionnaire du groupe, M. Malone n'est pas nommé administrateur de Vivendi Universal.

Martine Orange

PROFIL

LA « DIVA »

DE HOLLYWOOD

« Si Jean-Marie Messier parvient à convaincre Barry de le rejoindre, quel que soit ensuite le résultat, il s'agit d'un coup de maître », explique Jeffrey Katzenberg, partenaire du studio californien Dream Works. Il a travaillé des années aux côtés de Barry Diller, alors à la tête de Paramount.

Le patron de Vivendi Universal fait depuis des semaines une cour assidue à M. Diller, PDG d'USA Networks. Il lui a proposé de diriger l'ensemble des activités de son groupe dans le cinéma, la télévision et le câble. Barry Diller est un personnage de l'industrie américaine des médias. Il est l'un des seuls, pour les analystes, à pouvoir donner la crédibilité et la cohérence à Vivendi Universal pour en faire l'égal aux Etats-Unis de AOL Time Warner, Walt Disney et Viacom.

A cinquante-neuf ans, Barry Diller a touché avec succès au cinéma, à la télévision, au câble, à la distribution et à l'Internet. « Il connaît tout le monde dans les médias et à Hollywood et tout le monde le respecte », souligne M. Katzenberg. Il a redressé la chaîne ABC, lancé Fox Television, mené la Paramount pen-

dant dix ans et finalement créé sa propre société, USA Networks, dont la valeur est estimée à 18 milliards de dollars (20,2 milliards d'euros). Hollywood est dirigé aujourd'hui par bon nombre de ses protégés de l'époque où il était à la tête de la Paramount, à commencer par son ancien numéro deux et ami, Michael Eisner, président de Disney.

Né à Beverly Hills, M. Diller a eu un parcours comme en raffolent les Américains. Il a commencé à dix-neuf ans par distribuer le courrier dans l'agence de comédiens William Morris. Il devient agent d'artistes puis entre à vingt-quatre ans à ABC dont il dirige rapidement les programmes. Il invente « Movie of the week » (« le film de la semaine ») et remet de l'ordre dans les débuts de soirée de la chaîne dont l'audience s'envole. Barry Diller prend la tête en 1974 du studio Paramount avec à son actif des succès comme *Le Parrain*, *Les Aventuriers de l'arche perdue*. En 1984, il lance Fox Television, crée simultanément quatre chaînes, et fait du réseau l'égal des trois grands, les CBS, ABC, NBC.

En avril 1992, il ne veut plus travailler pour Rupert Murdoch, abandonne la direction de Fox et décide de devenir son propre patron. Barry Diller achète QVC, une petite chaîne de télé-achat, avec l'ambi-

tion d'en faire la première pierre de son empire des médias. La suite est plus difficile. Il échoue dans des tentatives d'acquisition de Paramount en 1993, de CBS en 1994, de NBC en 1998 et de Lycos en 1999. M. Diller parvient tout de même à assembler un ensemble hétéroclite de réseaux câblés, de services de vente sur Internet, de maisons de production de séries télévisées, de chaînes de câble dont USA et Sci-Fi. Au cours des deux dernières années, USA Networks a acheté plus de trente petites sociétés et a construit avec Shopping Network, Ticketmaster et Expedia le numéro deux de la vente en ligne derrière Ebay.

Mais Barry Diller a d'autres ambitions. Jean-Marie Messier lui offre peut-être la possibilité de les réaliser, à condition de savoir que la « diva » n'aime pas rendre des comptes et travailler pour la gloire d'un autre. Charmeur et brillant, M. Diller, que l'on a parfois affublé du sobriquet « Killer Diller » « Diller le tueur », peut être aussi cassant. Il n'a pas renoncé à créer son empire des médias ; peut-être a-t-il compris qu'il n'y parviendra pas seul. Une forme de maturité que les commentateurs d'Hollywood rapprochent de son mariage récent avec la créatrice de mode Diane von Furstenberg.

Eric Leser (à New York)

Le groupe mène une réflexion sur l'avenir de Canal+

LE SORT de Groupe Canal+ et celui de Pierre Lescure, son PDG, sont passés au second plan des préoccupations de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal. Monnaie d'échange de Vivendi lors de la fusion avec Universal-Seagram, en juin 2000, Groupe Canal+ comme ses dirigeants ne font pas le poids face à l'américanisation de Vivendi Universal.

Canal+ n'a toujours pas digéré sa fusion avec le groupe helvético-sud-africain NetHold, en 1996. Les filiales européennes du groupe sont toutes dans le rouge. Ces pertes à l'étranger auraient pu être absorbées si Canal+ France ne souffrait pas d'une crise de croissance. Pour la première fois de son histoire, Canal+ devrait réunir moins d'abonnés à la fin 2001 qu'il y a un an. Longtemps limité à 8 %, le taux annuel de désabonnement dépasse aujourd'hui les 11 %. La direction de Groupe Canal+ admet que « la chaîne a moins de potentiel de croissance devant elle qu'elle n'en avait par le passé ». Pis ! Recruter un abonné coûte de plus en plus cher : entre 800 francs et 1 200 francs. La raison de cette fin de cycle tient en un mot : concurrence. Avec le lancement de TPS, à la fin de 1996, Canal+ a perdu son

monopole de la télévision à péage. Depuis lors, football et cinéma en première diffusion ne sont plus une exclusivité de Canal+. Paradoxe : plus la chaîne doit partager ces deux éléments constitutifs de ses programmes, plus elle doit les payer cher. Alourdie par les coûts des droits du football et du cinéma, Canal+ doit pourtant remplir les objectifs fixés par M. Messier : une croissance moyenne de son résultat brut d'exploitation de 30 % à 35 % sur les trois prochaines années. « Canal+ sera dans l'objectif en 2001 », assure Denis Olivennes, directeur général.

MOINS DE FILMS

Un premier plan social a déjà été arrêté en juin. Des rumeurs récurrentes annoncent le transfert de Canal Numedia, activité Internet de Canal+, chez Vivendi Universal et la vente de NC Numéricable, réseau câblé du groupe. Engagée dans « une année de transition », Canal+ veut « réfléchir à l'évolution de son modèle économique ». Elle vise son salut via « une stratégie de croissance sur des produits à haute valeur ajoutée ». Elle fera produire des fictions de qualité telle « Six Feet Under », une série américaine à grand succès. Diffusées en exclu-

sivité totale par Canal+, elles devront « être à l'antenne courant 2003 », prévoit M. Lescure.

Leur mission sera d'accroître le revenu moyen annuel par abonné évalué à 25 euros sur Canal+ hertzien et à 43 euros en numérique. A l'antenne, ces fictions prendront en partie la place des films. L'occasion pour Canal+ de revoir à la baisse ses accords avec le cinéma français. Selon la chaîne, « ce financement a atteint sa limite ». Chaque année, elle verse 20 % de son chiffre d'affaires, soit 2 milliards de francs. Forte d'un accord de cinq ans, qui arrive à échéance en 2004, avec les professionnels du cinéma, Canal+ « estime raisonnable de discuter au calme puisque personne n'a rien à craindre ».

Jean-Marie Messier pourrait ne pas attendre un hypothétique redressement. Cet été, Vivendi Universal a fait plancher des groupes de travail sur l'avenir de Canal+. Au menu : éclatement de la chaîne en deux entités, sport et cinéma, et changement de nom. Cette refonte serait le prélude à une vente de Canal+ ou à l'entrée d'actionnaires tels les groupes Lagardère ou Liberty Media.

Guy Dutheil

Liberty Media à la conquête de l'Europe

TOUT S'ACCÉLÈRE des deux côtés de l'Atlantique. Si Jean-Marie Messier part à la conquête des téléspectateurs américains, son allié, John Malone, le tout-puissant patron de Liberty Media, basé à Denver dans le Colorado, développe de grandes ambitions sur le Vieux Continent.

Leurs liens s'intensifient. Le rachat, par Vivendi Universal, de la participation de 27,4 % de Liberty Media dans Multithématiques - la société éditrice des chaînes câblées comme Planète, Canal Jimmy ou Ciné-Cinéma - est présenté comme le « prélude à une alliance plus large en Europe ». En effet, en échange de ce bloc, le groupe français apporte à John Malone 5,2 millions de ses titres détenus en auto-contrôle. Le bouillant patron de Liberty Media a permis à son groupe de devenir ni plus ni moins que le premier actionnaire privé de Vivendi Universal.

Jusqu'à présent, Multithématiques était codétenue par Vivendi Universal, Liberty Media et le groupe Lagardère. La recomposition du

capital de Multithématiques, ainsi que sa fusion programmée avec le bouquet satellitaire CanalSatellite au sein de Canal + Distribution, une filiale à 100 % de Canal +, sera l'une des étapes prochaines de la recomposition du secteur (*Le Monde* du 12 décembre).

DIVERSIFICATION

En Allemagne, Liberty Media, ex-filiale d'AT&T, cherche à acquérir, pour 5,5 milliards d'euros, la majorité des réseaux câblés que Deutsche Telekom souhaite céder. Une telle opération doit encore obtenir le feu vert de l'office anticartel, qui se prononcera finalement le 28 février. Canal + a tout intérêt à ce que son allié américain se renforce dans ce secteur : cela permettrait au groupe français de distribuer plus facilement certaines de ses chaînes thématiques dans les très nombreux foyers câblés outre-Rhin.

Liberty Media espère également entrer dans le capital de la chaîne à péage Premiere World, encore largement déficitaire. M. Malone

pourrait profiter de la sévère crise de liquidités que traverse le magnat bavarois Leo Kirch pour faire son arrivée dans le paysage audiovisuel allemand, en reprenant la participation de 22,3 % que Rupert Murdoch devait, selon une clause de sortie arrangée, proposer à l'automne 2002 à Leo Kirch.

Dans la mesure où Liberty Media est, avec plus de 18 %, le deuxième actionnaire du groupe News Corp de Rupert Murdoch après la famille du fondateur, une telle cession s'effectuerait presque en famille. Ayant réussi en trois décennies à devenir le premier acteur du câble outre-Atlantique, John Malone - qui avait vendu le principal câble-opérateur, TCI, à AT&T en 1998 - a diversifié son groupe en multipliant les prises de participations chez les géants mondiaux de la communication : dans le capital d'AOL Time Warner (4 %), Discovery (50 %), UGC - la maison mère du câble-opérateur UPC - ou encore Viacom.

Nicole Vulser

Ceinture cuir réversible.
Façon croco et autruche.
PRIX : 590,00 FF SOIT 90,00 EUROS



renoma
boutique : 129bis, rue de la pompe 75116 Paris
Tel. : 01 44 05 38 25 www.renomastar.com

La crédibilité de la finance américaine est ébranlée par l'effondrement d'Enron

Mise en accusation, la société d'audit Arthur Andersen se défend

L'effondrement soudain du courtier en énergie Enron provoque une crise de confiance dans les institutions et les règles financières aux Etats-

Unis. Mis sur la sellette par les parlementaires, le directeur général d'Arthur Andersen a porté des accusations graves contre le groupe. Après les

représentants, une commission du Sénat demandera, mardi, des explications sur la faillite la plus importante de l'histoire américaine.

NEW YORK

de notre correspondant

« Nous ne savons pas encore pourquoi certaines informations comptables importantes ne nous ont pas été données. » Mis sur la sellette par les parlementaires américains, Joseph Berardino, directeur général d'Arthur Andersen, qui contrôlait et approuvait les comptes du courtier en énergie Enron, a porté des accusations graves, mercredi 12 décembre, contre la septième société américaine, aujourd'hui en règlement judiciaire. « Nous avons prévenu le comité d'audit d'Enron du 2 novembre et la Securities exchange commission (SEC) de possibles pratiques illégales, a-t-il déclaré devant une commission de la Chambre des représentants. La société nous a caché l'existence d'un accord avec une société financière pour financer une entité baptisée Newco. »

Le « déballage » ne fait sans doute que commencer. Après les représentants, une commission du Sénat devait demander mardi 18 décembre des explications sur la faillite la plus importante de l'histoire américaine. L'effondrement soudain d'Enron provoque une crise de confiance dans les institutions et les règles financières américaines. « Cette affaire doit être un signal d'alarme, résume le représentant démocrate John LaFalce. Com-

bien y a-t-il encore d'Enron en puissance et quels sont les facteurs structurels qui ont rendu cette faillite et éventuellement d'autres possibles ? »

Les experts comptables, les auditeurs, les analystes financiers, les banques, les autorités de marché sont montrés du doigt. Les uns et les autres ont été incapables de savoir ce qu'il se passait réellement chez Enron, même si la société a manifestement tout fait pour le cacher. A Wall Street, les règles strictes ont cédé le pas depuis plusieurs années à la complaisance. « Les irrégularités commises dernièrement par de grandes sociétés peuvent affecter la confiance des investisseurs dans notre système comptable et dans notre marché financier », a reconnu Robert Herdman, le responsable du contrôle des comptes de la SEC, le gendarme des marchés. « Nous avons commis des erreurs, nous devons changer et nous réformer », a affirmé M. Berardino devant la Chambre des représentants. Il faudra aller plus loin. La solution passe – selon des parlementaires, la Réserve fédérale et la SEC – par une législation renforcée obligeant les entreprises à rendre beaucoup plus transparents leurs comptes et méthodes.

La difficulté vient aussi du retard permanent des pratiques comptables

sur les innovations financières et technologiques. Ces dernières années, la distinction entre banques, maisons de courtage et entreprises « classiques » intervenant sur les marchés comme Enron, a perdu toute signification.

En créant son système révolutionnaire d'échange d'énergie en ligne, EnronOnline, le groupe était devenu un des plus grands marchés de matières premières de la planète. Ses engagements sur les produits dérivés (contrats à terme, options) d'énergie sont estimés à 19 milliards de dollars (21,28 milliards d'euros). Bien sûr, Enron fournissait des informations sur ses comptes à la SEC. Mais il n'avait aucune obligation de donner des détails sur ses activités et ses engagements hors bilan. Et EnronOnline se trouvait tout simplement hors de toute juridiction.

OPÉRATIONS DOUTEUSES

Enron et d'importants groupes financiers s'étaient opposés avec succès aux règles plus contraignantes voulues en 1998 par les autorités de contrôle et l'administration Clinton au lendemain de la quasi-faillite du fonds spéculatif LTCM, très engagé sur les marchés dérivés. Enron avait convaincu par un intense lobbying les républicains de torpiller la législation.

Aujourd'hui, il n'est plus question de faire pression sur le Congrès mais de répondre à la justice. La SEC a même perdu patience avec l'ancien directeur financier d'Enron, Andrew Fastow, qui a démissionné en octobre. Il est impliqué dans des opérations douteuses consistant à sortir des dettes du bilan d'Enron et à les dissimuler dans des entités n'apparaissant pas dans les comptes du groupe. Il aurait empoché plus de 30 millions de dollars. M. Fastow ne s'est pas présenté à une convocation de la SEC, qui a demandé à un juge fédéral de l'obliger à répondre à ses questions. Il a subitement réapparue mercredi soir et a donné une conférence de presse au cours de laquelle seul son avocat, David Boies, une star du barreau, s'est exprimé.

Kenneth Lay, le PDG d'Enron, a, lui, participé à New York à une première négociation avec les créanciers. Il essaye de les convaincre d'accepter un plan qui prévoit un recentrage sur les activités de base du groupe comme la production et le transport d'énergie et la vente pour 6 milliards de dollars d'actifs afin de réduire un endettement d'au moins 40 milliards. Il n'est pas sûr qu'ils acceptent.

Eric Leser

Les adversaires de Microsoft multiplient les recours devant la justice

NEW YORK

de notre correspondant

Microsoft peut-il être encore arrêté ? En moins de deux mois, le groupe fondé par Bill Gates a lancé successivement et avec succès son nouveau système Windows XP et sa console de jeu X-Box, il a surtout conclu des accords à l'amiable avec les autorités fédérales de la concurrence et les associations de consommateurs pour mettre fin à leurs poursuites. Face à cette offensive, les adversaires de la firme de Redmond ont tenté ces derniers jours de se faire entendre de la justice – en déposant des recours contre les différents compromis – et des parlementaires américains. Les neuf Etats opposés au compromis entre l'administration Bush et Microsoft ont soumis à la juge Collen Kollar-Kotelly leurs propositions. Elles visent à empêcher un groupe jugé coupable en première instance et en appel « d'abus de position dominante d'étrangler la concurrence et l'innovation ».

Les Etats conduits par la Californie, le Connecticut, l'Iowa et le Massachusetts exigent que des versions du système d'exploitation Windows et du programme Office (traitement de texte Word, tableur Excel, gestionnaire de courrier électronique Outlook...) soient compatibles avec des produits concurrents. Office doit fonctionner avec au moins trois autres systèmes

que Windows et ce dernier doit intégrer le langage Java de Sun Microsystems. Microsoft doit aussi rendre public le code source de son navigateur Internet Explorer. Enfin, les Etats demandent la nomination d'un superviseur chargé de contrôler le respect par Microsoft des contraintes imposées.

LOGICIELS OFFERTS AUX ÉCOLES

Le groupe a estimé que ces demandes « sont extrêmes et sans commune mesure avec ce qu'il reste de cette affaire ». Mais des sénateurs se sont montrés sceptiques mercredi 12 décembre sur l'accord à l'amiable conclu avec le gouvernement américain, estimant que les termes étaient trop vagues. Plusieurs personnes, dont Charles James, patron de la division antitrust du département de la justice, ont été appelées à témoigner. La juge Kollar-Kotelly a fixé à mars 2002 les audiences pour la détermination de sanctions contre Microsoft. Elle doit encore approuver l'accord à l'amiable avant qu'il n'entre en vigueur. Même si les sénateurs n'ont aucun pouvoir, la juge peut s'inspirer de leurs observations dans sa décision.

Paradoxalement, les critiques les plus virulentes concernent l'offre apparemment la plus généreuse de Microsoft : équiper pour plus de 1 milliard de dollars de logiciels et de matériel informatique les 14 000 écoles accueillant les

élèves les plus démunis. Une centaine d'associations de consommateurs représentant 65 millions d'Américains semblent satisfaites de ce compromis. Mais la polémique n'a pas tardé. « Il s'agit d'obtenir des compensations au maintien par Microsoft dans des conditions illégales de son monopole, pas de lui en donner un autre », s'empare Andy Gavil, professeur du droit de la concurrence à la Howard University of Law.

Apple considère la proposition de Microsoft comme une déclaration de guerre. La société qui fabrique les Macintosh détient une part importante (près de 50 %) du marché informatique de l'éducation aux Etats-Unis. Elle s'inquiète du moyen trouvé par Microsoft pour mettre la main sur un des rares domaines qu'il ne domine pas totalement. Pour Steve Jobs, le président d'Apple, « il s'agit d'une subvention massive pour l'adoption de la technologie Microsoft ». Pour lui, « il serait bien mieux que Microsoft donne le milliard de dollars qu'il propose, en numérique, à une fondation indépendante, qui fournira à nos écoles les plus nécessiteuses la technologie informatique de leur choix ».

Le juge Frederick Motz du district de Baltimore a procédé, lundi 10 décembre, à des auditions contradictoires sur cet accord. Le magistrat doit l'approuver ou le rejeter.

E. L.

EDF et GDF pourraient racheter leurs homologues tchèques

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF) et Gaz de France (GDF) pourraient être les grands bénéficiaires de la libéralisation de l'énergie tchèque. Le gouvernement local devait annoncer, lundi 17 décembre, quelles sociétés il avait choisies pour le rachat des deux compagnies nationales, l'électricien Ceske Energeticke Zavody (CEZ) et le gazier Trangaz, qu'il a décidé de privatiser (à 67,6 % pour CEZ et à 97 % pour Trangaz). Dimanche, EDF et GDF étaient données favorites en raison de leur intérêt pour un rachat global des deux entreprises, quand la plupart des offres concurrentes, émanant de groupes allemands, britanniques ou italiens, ont proposé une reprise par appartements. Le nouveau propriétaire de CEZ devra s'occuper du secteur nucléaire sur place, tandis que l'acquéreur de Trangaz enlèvera dans le même temps huit sociétés régionales. Or, le gouvernement tchèque, qui espère tirer 9 milliards d'euros de la transaction, n'a jamais caché sa préférence pour une cession globale des actifs des deux compagnies.

Amgen reprendrait Immunex pour 16,6 milliards d'euros

LA SOCIÉTÉ américaine Amgen, numéro un mondial des biotechnologies, devait confirmer, lundi, le rachat de son rival Immunex pour 15 milliards de dollars (16,6 milliards d'euros), dont 85 % en actions et le solde en espèces. La fusion, si elle se concrétise, serait la plus importante jamais réalisée dans les biotechnologies.

Amgen, créée en 1980 en Californie, est l'inventeur d'un médicament majeur contre l'anémie, l'érythropoïétine ou EPO. En deux décennies, elle va devenir la plus grande société indépendante de biotechnologies au monde. Fin 2000, elle réalisait un chiffre d'affaires de 3,629 milliards de dollars et employait plus de 7 000 personnes. Avec le rachat d'Immunex, Amgen cherche à prendre le contrôle d'un autre médicament prometteur, Enbrel, contre l'arthrite rhumatoïde. Ses ventes, de 750 millions de dollars en 2001, pourraient atteindre 4 milliards de dollars d'ici 2005, soit le chiffre d'affaires actuel d'Amgen.

Le calendrier de l'attribution des licences UMTS est fixé

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) a transmis, vendredi 14 décembre, au gouvernement le texte de second appel à candidature pour l'attribution des deux licences de téléphonie mobile UMTS. Cet avis d'appel à candidature s'inscrit dans la continuité du premier et les conditions d'attribution sont quasi inchangées. L'autorité en a précisé le calendrier avec un dépôt des dossiers de candidature fixé au 16 mai 2002, et la publication des résultats définitifs le 30 septembre 2002. Reste à connaître le nombre de candidats qui se présenteront à ce concours.

Le gouvernement a baissé drastiquement le prix des licences qui se décomposent désormais en un ticket d'entrée de 619 millions d'euros et d'une redevance représentant 1 % des revenus liés à l'exploitation des services UMTS, pour tenter de séduire les candidats potentiels.

Une filiale de Vivendi condamnée pour corruption

AQUA ALLIANCE, une filiale du groupe Vivendi Universal spécialisée dans le traitement des eaux usagées, a été condamnée par la justice américaine, vendredi, à payer une amende de 3 millions de dollars (3,3 millions d'euros) et à une période d'essai de cinq ans. La société a reconnu que des agents de son unité de Houston, Professional Services Group, avaient versé plus de 70 000 dollars à Katherine Maraldo, une ancienne fonctionnaire de la Nouvelle-Orléans, en vue d'obtenir la reconduction du contrat qui liait Aqua Alliance à cet Etat américain. Outre M^{me} Maraldo, trois membres d'Aqua Alliance seront également jugés et risquent des peines allant jusqu'à cinquante ans de prison.

Le trafic de la RATP a battu un nouveau record en 2001

AVEC UNE HAUSSE de 1,6 % enregistrée à la fin du mois de novembre, par rapport à la même période de 2000, la RATP devrait enregistrer en 2001 un nouveau record de trafic : celui-ci avait été de 2,6 milliards de voyages l'an dernier. Avec 1,15 milliard de passagers, les lignes de métro connaissent une hausse de 1,8 % de la fréquentation. Le RER poursuit sa croissance au rythme de 3,3 %, particulièrement sur la ligne B alors que la ligne A semble arrivée à un seuil. Le trafic sur le réseau de bus n'augmente que de 0,9 %.

A la fin octobre, les recettes tirées de la vente des titres de transports avaient progressé de 2,8 %, grâce en particulier au succès des cartes annuelles. Les recettes prévues pour 2002 sont estimées à 2,89 milliards d'euros, en progression de 3,6 % par rapport au budget 2001.

Les Européens s'arrachent les euros

LES SACHETS premiers euros, disponibles depuis dimanche 16 décembre à minuit, étaient bien accueillis en Allemagne. Limités à trois par personne, les kits de 10,23 euros sont vendus pour 20 deutschemarks, en billets uniquement. L'Allemagne est l'un des derniers pays, de pair avec la Grèce et le Portugal, à découvrir sa nouvelle monnaie, qui ne pourra être dépensée avant le 1^{er} janvier 2002. La France, les Pays-Bas et l'Irlande ont franchi le pas vendredi, tandis que la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne, la Finlande et l'Autriche ont distribué leurs kits samedi.

Les Français se sont rués sur les premiers kits, 2 millions de sachets ont encore été vendus samedi, après les 12,5 millions vendus la veille, sur un total de 53 millions. Les banques françaises en ont vendu 5 millions vendredi, soit environ 15 % des 33 millions dont elles disposent. En Italie, environ 3 millions de kit d'euros ont été vendus samedi.

Bertelsmann rachèterait Zomba

LE GROUPE de médias allemand Bertelsmann est prêt à prendre le contrôle de la maison de disque Zomba, en rachetant les parts qu'il ne détient pas encore à son fondateur, si ce dernier est d'accord, a indiqué son patron dans un entretien publié lundi dans le *Financial Times*. La filiale d'édition musicale de Bertelsmann, BMG, détient déjà 20 % des activités d'édition musicale de Zomba, un label qui produit notamment Britney Spears et N'Sync. Le fondateur du label, Clive Calder, disposerait d'une option de vente, pouvant obliger le cas échéant Bertelsmann à acquérir ses parts dans le label, pour environ 3 milliards de dollars (3,37 milliards d'euros), selon le journal. Bertelsmann dispose en retour d'une option d'achat.

Le gouvernement japonais renforce le contrôle public sur les banques

TOKYO

correspondance

La saga des mauvaises créances détenues par les banques japonaises a-t-elle pris un nouveau tour la semaine dernière avec les nouveaux pouvoirs confiés à la Resolution and Collection Corp. (RCC), la structure de défaisance qui tente, en vain, d'alléger les bilans des banques en leur rachetant leurs créances douteuses ? La loi, qui a finalement été adoptée par le Sénat vendredi 7 décembre, est loin de faire l'unanimité. Mais elle constitue l'une des premières mesures concrètes de l'administration Koizumi, qui s'est donné trois ans pour nettoyer le secteur bancaire de ses créances douteuses.

Il faut dire que les voyants se sont largement remis au rouge. Les

attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont fait plonger le Nikkei et érodé la solvabilité des banques – mais surtout de leurs débiteurs. L'annonce, jeudi 6 décembre, de la faillite du constructeur de BTP Aoki apparaît de plus en plus comme le coup d'envoi du « nettoyage » tant annoncé dans les secteurs malades que sont la construction, l'immobilier et la distribution (*Le Monde* du 8 décembre). « Ce sont les gros débiteurs de type Aoki, virtuellement insolubles mais maintenus artificiellement en vie par les banques, qui sont derrière le problème des mauvaises créances. Il est évident depuis longtemps que les banques doivent les mettre hors activité », martelait récemment un éditeur du quotidien économique *Nikkei*.

Soumises à de nouveaux contrôles, les banques sont désormais censées adopter des critères plus sévères vis-à-vis des mauvais payeurs. Le marché est en train de faire le reste : les « candidats » à la faillite sont dangereusement malmenés en Bourse. Le Fonds monétaire international (FMI) a envoyé des experts pour évaluer l'ampleur des mauvaises créances au Japon. L'enquête s'étendra sur environ six mois.

RACHAT DE MAUVAISES CRÉANCES

Depuis 1999, la RCC, structure quasi publique, a racheté pour moins de 2 trillions de yens (17,3 milliards d'euros) de mauvaises créances, une goutte d'eau. Désormais, elle pourra intervenir au prix du marché, c'est-à-dire aux niveaux auxquels les opérateurs privés et pour beaucoup étrangers rachètent aux banques leurs mauvaises créances pour revendre ce qu'il reste des actifs censés les garantir. Elle devra aussi réhabiliter ou liquider les débiteurs. En vendant leurs mauvaises créances, les banques évitent d'avoir à accroître sans cesse leurs provisions dans un contexte de déflation de la valeur des actifs immobiliers et boursiers.

Le nouveau rôle attribué à la RCC a toutefois déçu les attentes des observateurs. « Aucune des mesures essentielles n'a été prise, tant sur le financement de la RCC

que sur l'achat des mauvaises créances à des prix qui encourageraient leur vente », déplore l'analyste bancaire de Commerz Securities à Tokyo. Pour que la RCC procède à un nettoyage des bilans, il aurait ainsi fallu qu'elle soit dotée de nouveaux moyens financiers et humains, ce que le gouvernement se refuse pour l'instant à faire. En outre, seule une politique agressive de rachat peut changer la donne sur un marché des mauvaises créances encore sous-développé. Les compétences de la RCC pour réhabiliter les débiteurs au bord de la faillite risquent également d'être en porte à faux avec sa mission.

Tandis que le gouvernement semble avoir les mains liées par l'endettement public croissant et la perspective d'un chômage massif, les banques parent au plus pressé. A la faveur d'une baisse du yen, elles pourraient notamment procéder à de nouvelles liquidations d'actifs à l'étranger. UFJ Holdings, issu de la fusion des banques Sanwa, Tokai et Toyo Trust, a annoncé lundi 10 décembre la vente de sa filiale américaine United California Bank à BNP Paribas. Sumitomo Mitsui Banking (SMBC), de son côté, prévoit de se désengager du capital de Goldman Sachs, dont sa filiale américaine détient 1,8 %, soit l'équivalent de 800 millions de dollars.

Brice Pedroletti

ESPRIT

Décembre 2001

Chine : une dictature dans la mondialisation

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Les réseaux d'information alternatifs sur le Net dérangent

De nombreux internautes investissent la Toile afin de faire entendre leurs voix en marge des médias traditionnels. Des collectifs et des associations créent des sites pour contester la mondialisation. Certains gouvernements, notamment celui des Etats-Unis, s'inquiètent de ce mouvement

« **NE DÉTESTEZ pas les médias, devenez les médias !** », criait aux enfants de la télévision et de la guerre du Vietnam Jelo Biafra, le leader du groupe punk californien Dead Kennedys, au début des années 1980. Vingt ans plus tard, des enfants du Net ont repris le refrain pour en faire leur slogan. Et, devenus militants anti-mondialisation, ils investissent la Toile pour faire résonner leurs voix en marge des médias traditionnels, qu'ils jugent trop proches de l'ordre économique qu'ils contestent. A Bruxelles, depuis mercredi 12 décembre, les réseaux d'information alternatifs relaient ainsi sur le Net les manifestations contre une « Europe néolibérale » qui accompagnent le sommet de Laeken.

Ils sont légion à avoir saisi Internet pour transformer l'information en moyen d'action. En Amérique du Sud, l'agence latino-américaine de l'information, coorganisatrice du Forum social mondial qui se tiendra à Porto Alegre début 2002, donne la parole sur son site aux mouvements sociaux pour démêler les problèmes politiques qui agitent la région.

En Italie et en Espagne, *Isole nel-*

la rete (« Des îles sur le Net ») ou *Sindominio* (« Sans domaine ») s'appuient sur les collectifs des centres sociaux pour expérimenter l'autogestion jusque dans la communication. Ils créent des agences de « contre-information », qui sont, selon leurs termes, « des espaces de construction collective et permanente de l'information ouverts à tous ». Avec ces moyens, ils multiplient reportages et éditoriaux sur des sujets comme les expulsions de squats. En France, Samizdat.net sert de caisse de résonance à une kyrielle de collectifs (des antifascistes de No Pasaran à l'observatoire critique des médias Acrimed) et publie des analyses sur la société de consommation – celles, par exemple, de la journaliste canadienne Naomi Klein, auteur du livre *No Logo* – ou des points de vue sur les répercussions de la politique antiterroriste internationale sur les mouvements sociaux.

C'est sans doute Indymedia qui incarne avec le plus de force cette volonté de « faire de l'information autrement ». Réseau international de la presse alternative, Indymedia fédère une cohorte de militants. Travailleurs, chômeurs ou étudiants, jeunes pour la plupart et tous bénévoles, ils alimentent une soixantaine de sites disséminés entre la France, les Etats-Unis, la Russie, le Nigeria ou Israël. Ici, pas de rédacteur en chef, chaque internaute peut éditer un article, une photo, une caricature ou une vidéo grâce à un simple outil de publication en ligne. Un système qui rencontre un certain succès, puisque la galaxie Indymedia totalise environ 500 000 pages vues par jour, mais qui a ses limites. Depuis le début de l'intervention militaire contre Al-Qaïda, certains sites nationaux d'Indymedia ont laissé passer des messages antisémites, faute d'appliquer un filtre éditorial.

Indymedia France a, pour sa part, mis en place une sélection a posteriori des articles publiés par les internautes.

Indymedia a été créé en novembre 2000 à l'initiative de médias alternatifs tels que Free Speech TV et d'associations américaines comme la Public Citizen de Ralph Nader pour couvrir le contre-sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Depuis, il a été de tous les rendez-vous de la contestation contre la mondialisation : de Davos à Doha en passant par le sommet de Gênes, pendant lequel le site a enregistré 3 millions de connexions. C'est à l'occasion du procès de José Bové à Millau, en juin 2000, que la section française a vu le jour. Elle s'appuie aujourd'hui sur une dizaine de personnes pour ali-

menter régulièrement le site. « *Contre la globalisation, nous mondialisons l'information alternative* », affirme Gilles Klein, l'un de ses fondateurs.

Un réseau comme Indymédia totalise 500 000 pages vues par jour

Cette montée en force des réseaux alternatifs semble inquiéter certains gouvernements. Le 21 avril, pendant une manifestation à Québec contre la zone américaine de libre-échange (ZLEA), le FBI et les services secrets américains ont

perquisitionné le siège d'Indymedia Seattle pour récupérer les coordonnées électroniques des milliers de personnes qui s'étaient connectées au site au cours des dernières quarante-huit heures. En juillet, les carabinieri italiens ont mis à sac la salle de presse que les médias alternatifs avaient installée pour couvrir la réunion du G8 à Gênes. Le même mois, la police suisse a publié un rapport sur « le potentiel de violence résidant dans le mouvement anti-mondialisation », dans lequel elle accuse Indymedia et d'autres sites alternatifs d'« assurer un compte rendu biaisé de l'information » et préconise des « mesures préventives contre les administrateurs des pages Internet, les fournisseurs d'accès lorsqu'un événement doit avoir lieu ».

Pourquoi les activistes de la Toile

dérangent-ils autant ? Un autre rapport émanant cette fois des services de renseignement canadiens fournit une explication : « *Internet demeure un facteur important du succès ou de l'échec des activités de protestation contre la mondialisation. Les individus et les groupes peuvent désormais fixer des dates, faire du recrutement, recueillir des fonds, régler la logistique (...), ce qu'ils n'auraient jamais pu faire aussi facilement et aussi rapidement avant.* » Ainsi, à Bruxelles, Indymedia ne se contente pas de couvrir les manifestations mais sert de base arrière à ses participants en mettant à leur disposition des adresses pour se loger ou des informations sur leurs droits en Belgique.

Stéphane Mandard
(Le Monde interactif)

Des militants, caméra au poing, ont couvert le sommet européen de Laeken

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Des grandes planches de Formica jetées sur des tréteaux soutiennent une trentaine d'ordinateurs

REPORTAGE

Les numéros des avocats à contacter en cas de problème sont inscrits sur les mollets

reliés à la Toile. Des câbles descendant du plafond et courent sur le sol. Un grand écran blanc rappelle qu'en temps normal le lieu accueille des projections de films. Mais du 13 au 16 décembre le Cinéma Nova, haut lieu de la contre-culture bruxelloise, dans un immeuble désaffecté du centre-ville, s'est métamorphosé en salle de

presse pour une cinquantaine de militants venus de toute l'Europe couvrir le sommet de l'Union européenne par la lognette de la contestation sociale.

Pendant quatre jours et de façon quasi continue, le collectif Radio Bruxel a inondé les ondes et Internet pour faire le point sur les manifestations et les arrestations qui ont jalonné le sommet. Pendant quatre jours, les « Indy » – surnom des membres de l'agence d'information alternative Indymedia – se sont couchés très tard et levés très tôt pour courir d'une manif à une autre, d'une « street party » à l'occupation d'une gare, et mettre en ligne leurs textes, photos ou reportages vidéo.

Le matin, leur travail commençait par un épulage de la presse internationale pour critiquer son traitement « trop sécuritaire » et

pas suffisamment « axée sur le fond » de la mobilisation sociale européenne. Puis, l'après-midi, ils partaient dans les rues pour distribuer un journal imprimé en français, néerlandais et anglais, « pour informer les manifestants, les habitants et les personnes extérieures à la ville de tout ce qui se passe ici ». Certains s'étaient glissés dans les multiples cortèges qui ont battu le pavé bruxellois, bardés d'ordinateurs portables afin de permettre aux manifestants de témoigner en ligne et en direct. D'autres, à l'instar des trois représentants d'Indymedia France présents en Belgique et de représentants de la télévision associative marseillaise Primitivi, avaient pris le parti de ne pas couvrir systématiquement les rassemblements officiels.

Caméras numériques au poing, appareils photo en bandoulière,

numéros de téléphone des avocats à contacter en cas de problèmes avec les forces de l'ordre inscrits au feutre sur les mollets ou les avant-bras, ils décidaient plutôt de braquer les projecteurs sur des événements périphériques. Mathias et Nathalie filmaient ainsi un collectif d'artistes en train de confectionner des guirlandes avec des faux billets d'euros, pendant que Sandrine et Manu interviewaient une jeune Belge qui venait d'échapper à l'arrestation par la police d'une cinquantaine de personnes lors de l'expulsion d'un squat. Avant de rejoindre, dans la nuit, la frontière germano-belge pour suivre des manifestants allemands partis en bus d'Aix-la-Chapelle pour protester, jusqu'à Bruxelles, contre le traité de Schengen.

S. Ma.

Les rendez-vous

● **Porto Alegre** : lors du forum social mondial, qui aura lieu à Porto Alegre du 31 janvier 2002 au 5 février, se tiendra un séminaire sur l'appropriation et le contrôle des technologies de l'information et de la communication par la société civile.

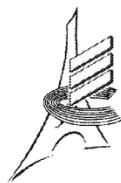
● **Europe** : les médias alternatifs en ligne européens se réuniront fin janvier 2002, à Paris, pour les Rencontres européennes des contre-cultures digitales (baptisée ZeligConf).

LE CONSEIL RÉGIONAL

PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

DE L'ORDRE DES EXPERTS

COMPTABLES



LA CHAMBRE DE COMMERCE

ET D'INDUSTRIE DE PARIS



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

*Vous invitent le mardi 18 décembre 2001
à 9 heures précises au colloque intitulé :*

"BIENVENUE DANS UN MONDE

DÉMATÉRIALISÉ :

UNE NÉCESSITÉ POUR L'ENTREPRISE

ET LE CABINET D'EXPERTISE

COMPTABLE"

CONFÉRENCE
DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2001

A LA MAISON DE LA CHAMBRE
28 BIS RUE SAINT DOMINIQUE
75007 PARIS

1^{ère} table ronde : *Signature électronique*

animée par

- Agnès BRICARD — Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, Présidente du Comité Régional Informatique
- Pierre SIMON — Vice Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris avec les interventions de

Sur le Droit et la charge de la preuve :

- Christiane FERAL-SCHUHL — Avocat au Barreau de Paris
- Isabelle RENARD — Avocat au Barreau de Paris

Sur l'utilisation pratique : des formalités au greffe au cachet électronique de la poste à l'envoi de tout document comptable, financier, administratif, juridique

- Stéphane COHEN — Directeur d'e-formalites.com
- Youval ECHED — Directeur des services de cachet électronique (La Poste)
- Jean-Michel JAKUBOWICZ — Expert-Comptable, Membre du CRI
- Bernard REYNIS — Président honoraire de la Chambre des Notaires de Paris

Sur une réalisation : Chambersign

- François-Xavier MARQUIS — Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saumur
- Frédéric DESCLOS — Responsable du Département Opérations NTIC Entreprises-Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

2^{ème} table ronde : *Les téléprocédures et les portails déclaratifs*

avec les interventions de

- Pour Net-Entreprises :
- Jacques SAURET — Directeur du GIP/MDS,
- Pour TéléTva :
- Alain LELOUEY — Directeur Divisionnaire des Impôts
- Pour le portail du Conseil Supérieur :
- Jean-Paul MOINARD — Vice Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et Président de la Commission des Technologies de l'Information
- Denis LAXENAIRE — Directeur des Nouvelles Technologies pour les cabinets au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
- Marc PIERRE — Directeur du Développement de CEGID Servant Soft, Vice-Président d'EDIFICAS

Conclusion de la matinée

- William NAHUM — Président d'honneur du Conseil Régional Paris Ile-de-France des Experts-Comptables

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 18 DÉCEMBRE

- **UNION EUROPÉENNE** : publication de l'indice de production industrielle au mois d'octobre.
- **FRANCE** : publication des chiffres du commerce extérieur au mois d'octobre.
- **FMI** : publication des chiffres de croissance révisés de l'économie mondiale pour 2001 et 2002.
- **ÉTATS-UNIS** : chiffre des mises en chantier de logements en novembre.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

- **FRANCE** : publication par l'Insee des prix à la consommation de novembre, de la consommation des ménages en produits manufacturés de novembre et présentation de la note de conjoncture internationale et des prévisions pour le premier semestre 2002.
- **UNION EUROPÉENNE** : conseil des gouverneurs de la BCE
- **ROYAUME-UNI** : déficit budgétaire en novembre.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

- **JAPON** : balance commerciale en novembre.
- **UNION EUROPÉENNE** : balance commerciale en octobre.
- **FRANCE** : publication de la note de conjoncture de l'Insee.
- **ÉTATS-UNIS** : publication du produit intérieur brut du troisième trimestre. Statistiques sur les revenus, dépenses et épargne des ménages en octobre.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SAINT-GOBAIN** : le fabricant de matériaux de construction et d'emballage ne prévoit pas de retour à une croissance à deux chiffres de son résultat en 2002 et anticipe une hausse « modérée » de son chiffre d'affaires, a déclaré son PDG, Jean-Louis Beffa, dans un entretien publié, lundi 17 décembre, par *La Tribune*.

● **COVISINT** : la plate-forme d'échanges sur Internet pour l'industrie automobile compte devenir rentable d'ici à la fin 2002, a indiqué, dimanche 16 décembre, son président, Kevin English. Selon le Centre of Automotive Research, Covisint pourrait permettre de réaliser entre 8 % et 12 % d'économie dans les achats et la conception de pièces pour l'automobile.

● **BATA** : l'intersyndicale de l'usine de Moussey (Moselle) devait signer, lundi, un accord avec la direction sur le volet social du plan de licenciements, qui comprend plus de 520 suppressions d'emplois. L'indemnité de départ s'échelonne de 10 000 à 100 000 francs (15 245 euros) selon l'ancienneté et une cellule de reclassement sera mise en place pendant dix-huit mois.

SERVICES

● **ACCOR** : le groupe hôtelier français a annoncé, lundi, le lancement d'une offre publique d'achat amicale, avec le fonds d'investissement américain Colony Capital, sur la totalité des titres de Compagnie européenne de casinos, dont il détenait déjà 23,4 %, pour 258 millions d'euros.

● **COMMERCE** : le tribunal administratif de Paris a reconnu, vendredi, la légalité des autorisations individuelles d'ouverture le dimanche, tant pour les grands magasins que pour les petits commerçants. La Fédération nationale de l'habillement avait fait annuler l'autorisation d'ouverture de certains magasins du Printemps et des Galeries Lafayette fin novembre, estimant qu'il s'agissait d'une concurrence déloyale.

FINANCES

● **GE CAPITAL** : la filiale de services financiers du conglomérat américain General Electric va racheter le groupe américain de gestion immobilière Security Capital pour 4 milliards de dollars (4,42 milliards d'euros), ont annoncé les deux sociétés samedi.

● **CRÉDIT AGRICOLE** : à l'issue de son premier jour de cotation, vendredi (*Le Monde* du 15 décembre), la capitalisation boursière de Crédit agricole SA se situait au 27^e rang des valeurs cotées sur les trois marchés d'Euronext (Amsterdam, Bruxelles, Paris), a indiqué Euronext dans un communiqué.

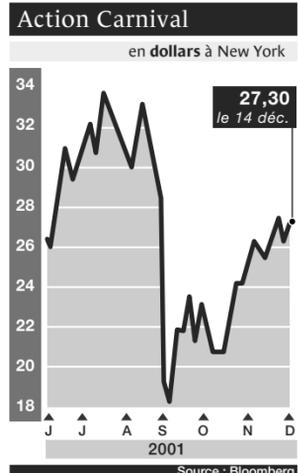
● **CGNU** : le premier assureur britannique a annoncé, lundi, la signature d'un accord visant à développer son réseau de bancassurance en Espagne avec Caja Espana, la dixième banque d'épargne espagnole. CGNU prendra 50 % du capital de Caja Espana. Vida, la filiale d'assurance-vie et de retraites de Caja Espana.

VALEUR DU JOUR

Croisières : P & O rejette l'OPA de Carnival

LE GROUPE britannique P & O Princess Cruises, coté à Londres, a rejeté, dimanche 16 décembre, une offre de rachat émanant du numéro un mondial du secteur, l'américain Carnival, coté à Wall Street. L'offre, « non sollicitée », lui avait été présentée jeudi 13 décembre et s'élevait à 4,6 milliards de dollars (5,15 milliards d'euros), payable en numéraire et en titres, a fait savoir Carnival dans un communiqué. Cette offre hostile vient perturber la tentative de fusion « amicale » et « entre égaux » lancée, le 20 novembre, entre P & O Princess Cruises et l'américain Royal Caribbean, coté sur les marchés boursiers de New York et Oslo, et qui visait à ravir la place de numéro un mondial à Carnival.

Les attentats du 11 septembre ont fragilisé les croisiéristes, obligés de multiplier les baisses de tarifs pour répondre au recul des réservations. Leur regroupement vise aussi à défendre leurs marges. L'alliance entre P & O Princess et Royal Caribbean disposerait de 41 navires, et prendrait la tête du principal marché de la croisière : les Etats-Unis. Un rachat de P & O par Carnival créerait un mastodonte de 62 navires. Carnival n'entend pas rester sur son premier échec, et présentera son offre aux actionnaires de P & O Princess Cruises, en soulignant qu'elle comporte une prime de 27 % sur le dernier cours coté de



l'action P & O Princess Cruises. Le projet d'alliance avec Royal Caribbean prévoit un simple échange d'actions, sans prime pour les actionnaires de P & O Princess Cruises, fait valoir Carnival. Le groupe britannique estime au contraire que « la proposition de Carnival n'est pas aussi favorable financièrement » et « ferait face à de plus grands risques d'exécution ». L'action P & O Princess Cruises doit rentrer la semaine prochaine dans l'indice de référence de la Bourse de Londres. Elle est née de la scission, en octobre 2000, du groupe d'origine coloniale Peninsular & Oriental Steam and Navigation (P & O) en deux entités, l'une chargée de l'activité portuaire (P & O), l'autre des croisières.

Adrien de Tricornot (avec AFP)

EUROPE

Indice	Cours	Var. %
FRANCFORT DAX 30	4987,48	-0,17
LONDRES FT100	5077,30	-0,17
PARIS CAC 40	4392,36	-0,17

Europe 9h57	Indices sélection	Cours	Var. %	Var. %
EUROPE	EURO STOXX 50	3611,28	1,19	-24,33
EUROPE	STOXX 50	3539,74	0,98	-22,33
EUROPE	EURO STOXX 324	300,76	1	-23,24
EUROPE	STOXX 653	286,06	0,82	-20,49
PARIS	CAC 40	4392,36	1,21	-25,89
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3030,07	1,14	-24,67
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	480,90	1,12	-24,58
BRUXELLES	BEL 20	2597,47	0,64
FRANCFORT	DAX 30	4987,48	1,59
LONDRES	FTSE 100	5077,30	0,32	-18,40
MADRID	STOCK EXCHANGE	8372,40	1,10	-8,09
MILAN	MIBTEL 30	31316	1,04	-28,37
ZURICH	SPI	6251,10	1,08

AMÉRIQUES

Indice	Cours	Var. %
NEW YORK Dow Jones	9811,15	0,46
NEW YORK Nasdaq	1953,17	-0,34
EURO / DOLLAR	0,904	-0,08

Amérique 9h57	Indices sélection	Cours	Var. %	Var. %
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9811,15	0,46
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1123,09	0,33	-14,94
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1953,17	0,34	-20,94
TORONTO	TSE INDEX	7425,68	-0,34	-16,88
SAO PAULO	BOVESPA	12959,17	-15,07
MEXICO	BOLSA	345,20	1,01	9,24
BUENOS AIRES	MERVAL	252,67	0,27	-39,37
SANTIAGO	IPSA GENERAL
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6417,56	1,60	-5,97

ASIE - PACIFIQUE

Indice	Cours	Var. %
TOKYO Nikkei	10323,35	-1,79
HONGKONG Hang Seng	11465,78	-24,05
EURO / YEN	115,57	-0,08

Zone Asie 9h57	Indices sélection	Cours	Var. %	Var. %
TOKYO	NIKKEI 225	10323,35	-1,79	-25,12
HONGKONG	HANG SENG	11465,78	-24,05
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1558,45	-0,72	-19,12
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,56	-2,59	27,17
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3236	-0,05	2,58
BANGKOK	SET	19,11	2,58
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3353,60	-1,03	-15,57
WELLINGTON	NZSE-40	2045,73	-0,31	7,58

SUR LES MARCHÉS

PARIS
LA BOURSE de Paris progressait de 0,60 %, à l'ouverture, lundi 17 décembre, selon l'indice CAC 40, qui affichait 4 366 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, vendredi 14 décembre, en baisse de 1,6 %, s'établissant à 4 340,02 points.

FRANCFORT
L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort était en hausse lundi dans les premières transactions. L'indice de référence gagnait 0,09 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 4 913,93 points. Vendredi, le DAX avait perdu 1,14 % en clôture, à 4 909,42 points.

LONDRES
LA BOURSE de Londres cédait un peu de terrain à l'ouverture lundi, l'indice Footsie des cent principales valeurs reculant de 12,2 points, à 5 048,8 points, soit une perte de 0,24 %. Vendredi, il avait clôturé en baisse de 0,27 %, à 5 061 points.

TOKYO
LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de lundi en baisse de 1,79 %, les investisseurs voyant dans la baisse continue du yen un signe de l'affaiblissement de l'économie japonaise. L'indice Nikkei des 225 premières valeurs a perdu 188,30 points, à 10 323,35 points, après avoir progressé de 0,75 % vendredi, à 10 511,65 points.

NEW YORK
LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse, vendredi 14 décembre. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 0,46 %, à 9 811,15 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a terminé en hausse de 0,33 %, à 1 123,07 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a progressé de 0,34 %, s'inscrivant à 1 953,17 points. Les marchés avaient évolué dans le rouge durant l'essentiel de la séance, les investisseurs se demandant si la reprise économique attendue dans le courant du deuxième trimestre ne va pas intervenir plus tard. « Il y a un véritable débat à propos du type de reprise que nous allons avoir », explique Jay Suskind, analyste de la firme Ryan Beck & Co. Pour le moment, « le marché est simplement fatigué, c'était à prévoir après les gains que nous avons eu depuis deux mois », souligne M. Suskind.

TAUX
LE RENDEMENT des emprunts d'Etat s'inscrivait en baisse, lundi 17 décembre, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,89 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,80 %.

MONNAIES
L'EURO restait stable, lundi dans les premiers échanges, cotant 0,9026 dollar. Le yen restait faible face au billet vert, à 127,74 pour un dollar.

ÉCONOMIE

60 % des Français craignent un ralentissement avec le passage à l'euro

SELON un sondage CSA/France3/ France Info publié dimanche 16 décembre, 60 % des Français craignent que l'arrivée de l'euro n'entraîne un ralentissement de l'activité économique et de la consommation. Seules 27 % des personnes interrogées estiment que l'euro pourraient contribuer à une relance de l'activité. D'après ce sondage, les femmes sont plus inquiètes que les hommes, puisque 67 % d'entre elles anticipent un ralentissement, contre 51 % des hommes. De même, les 18-24 ans sont plus pessimistes, avec une proportion d'inquiets de 65 %, alors qu'elle n'est que de 54 % chez les 50-64 ans. La crainte d'un ralentissement diminue avec le niveau des diplômes : elle est de 63 % chez les non-bacheliers et tombe à 44 % chez les détenteurs d'un diplôme supérieur à bac+2.

Selon les prévisions du Groupe d'analyse macroéconomique appliquée (Gama) publiées vendredi, la France devrait enregistrer une croissance de 0,2 % au quatrième trimestre 2001 et de 0,4 % au premier trimestre 2002. Dans ces conditions, le produit intérieur brut (PIB) progresserait de 2,1 % en 2001, contre 3,5 % en 2000 et 3 % en 1999, note le Gama. Il estime que l'activité s'est ralentie et attend un recul de 0,4 % de la production manufacturière. Pour le premier trimestre 2002, il prévoit une évolution plus favorable et une activité industrielle comparable à celle enregistrée au troisième trimestre 2001.

JAPON : le ministre japonais chargé de la politique économique, Heizo Takenada, s'attend à ce que le taux de chômage japonais qui a atteint un niveau record de 5,4 % de la population active en octobre, progresse encore.

CHINE : les importations de voitures devraient plus que doubler en 2002 en Chine, pour atteindre près de 200 000 véhicules, selon des experts cotés par le quotidien *China Daily*. Pékin vient d'annoncer une baisse d'un tiers des droits de douane imposés aux véhicules importés à partir de 2002.

ÉTATS-UNIS : le président américain George W. Bush a pressé samedi le Sénat de voter le programme de relance économique élaboré dès le lendemain des attentats du 11 septembre. « *J'en appelle*

le à la direction du Sénat pour faire voter ce plan de redressement économique bipartisan, pour apporter de l'aide aux sans-emplois et donner un coup de pouce essentiel à l'économie », a-t-il déclaré. M. Bush a accepté de modifier son plan de 100 milliards de dollars pour obtenir l'appui des démocrates, majoritaires à la Chambre haute.

Les ventes des entreprises aux Etats-Unis ont progressé de 2,7 % en octobre par rapport à septembre, après une baisse de 2,9 % en septembre (chiffre révisé), a annoncé vendredi le département du commerce.

THAÏLANDE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) thaïlandais a atteint 1,5 % au troisième trimestre, comparé à la même période de 2000, selon les statistiques publiées lundi par le Conseil du développement économique et social (NESDB). « Nous nous attendons à une croissance au 4^e trimestre de 0,8 % », a déclaré Sansern Wongcha-um, secrétaire général du NESDB.

ARGENTINE : les échéances de paiement de la dette fixées au vendredi 15 décembre ont bien été honorées par l'Argentine. Le même jour, le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a annoncé la nomination à la tête de son équipe de conseillers, du libéral Miguel Kiguel farouche partisan de la « dollarisation », au lendemain de la démission de Daniel Marx, principal artisan de la première phase de restructuration.

FMI : le Fonds monétaire international (FMI) va revoir une nouvelle fois à la baisse sa prévision de croissance pour la zone euro, à 1,2 % en 2001, contre 1,5 % cette année, selon le quotidien économique allemand *Handelsblatt*.

ALLEMAGNE : le baromètre mensuel de l'institut Ifo, mesurant le climat des affaires en Allemagne de l'Ouest, a augmenté en novembre à 84,9 points contre 84,7 points en octobre, selon des chiffres publiés lundi. C'est la première fois depuis juillet que cet indice, très suivi par les marchés financiers pour anticiper l'évolution de la première économie de la zone euro, progresse. Ce léger rebond reste toutefois un peu inférieur aux attentes des analystes.

IRLANDE : l'inflation en Irlande s'est nettement ralentie en novembre, les prix à la consommation ayant reculé de 0,1 % par rapport au mois précédent, contre une hausse de 0,4 % en octobre, a annoncé vendredi l'office des statistiques. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 3,8 %.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,6250

Cours de change croisés

17/12 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,78275	0,90435	0,13787	1,45980	0,61402
YEN	127,75500	115,57000	17,61500	186,52000	78,44500
EURO	1,10577	0,86528	0,15245	1,61410	0,67880
FRANC	7,25295	5,67670	6,55957	10,58800	4,45270
LIVRE	0,68512	0,53615	0,61955	0,09445	0,42055
FRANC SUISSE	1,62860	1,27490	1,47330	0,22460	2,37790

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/12	Taux j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,19	4,86	5,19
ALLEMAGNE	3,28	3,32	4,77	5,14
GDE-BRETAG.	4,57	3,90	4,81	4,49
ITALIE	3,28	3,27	5,03	5,43
JAPON	0,01	0,04	1,34	2,50
ÉTATS-UNIS	1,84	1,73	5,10
SUISSE	0,50	1,71	3,32	3,91
PAYS-BAS	3,23	3,27	4,89	5,20

Matif

Cours 9h57	Volume 17/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	550	89,75	90,02
DÉCEMBRE 2001
Euribor 3 mois	NC	NC
JANVIER 2001

Pétrole

En dollars	Cours 14/12	Var. % 13/12
BRENT (LONDRES)	19,08	-0,37
WTI (NEW YORK)	19,24	+0,05
LIGHT SWEET CRUDE	19,31	+6,10

Or

En euros	Cours 14/12	Var. % 13/12
OR FIN KILO BARRE	9800
OR FIN LINGOT	9750	-1,22
ONCE D'OR (LO)	274,35
PIÈCE FRANCE 20 F	56,10
PIÈCE SUISSE 5	56	-0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	56	+0,36
PIÈCE 10 DOLLARS US	193,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+2,56
PIÈCE 50 PESOS MEX.	365,25	+1,46

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

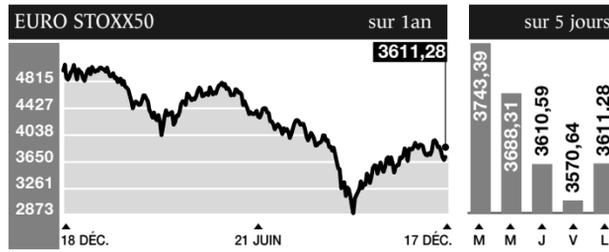
● A la Bourse de Madrid, l'action du numéro un espagnol de la confection **Inditex**, propriétaire de la marque **Zara**, a progressé de 2,44 %, vendredi 14 décembre, s'établissant à 21 euros. Le groupe de textile a annoncé une hausse de 31 % de son bénéfice net sur les neuf premiers mois de l'année, à 208,8 millions d'euros.

● A la Bourse de Zurich, l'action de l'horloger **Swatch** a perdu 2,31 %, vendredi, à 3,50 francs suisses. Sur les marchés, la société fait l'objet de rumeurs pessimistes quant à ses ventes pour les fêtes de fin d'année, rapporte l'Agence France Presse.

● A la Bourse de Londres, les com-

pagnies d'assurances ont pâti des commentaires négatifs émis par les analystes du courtier Lehman Brothers sur les valeurs du secteur. L'action **CGNU** a reculé de 1,96 %, vendredi, à 800 pence. Le titre **Prudential** s'est déprécié de 1,03 %, à 770 pence.

● La vague de froid qui sévit en Europe a soutenu le cours des compagnies d'électricité cotées à Londres, les investisseurs anticipant une forte hausse de la consommation d'énergie. L'action **BG Group** a gagné 2,08 %, vendredi, à 257,75 pence. Le titre **Lattice** a progressé de 1,53 %, à 149 pence. L'action **Innogy** s'est appréciée de 2,34 %, à 196,75 pence.



17/12 9h41

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	20,23	...
BASF AG DE	40,75	...
BMW DE	37	...
CONTINENTAL AG DE	14	...
DAIMLERCHRYSLER DE	44,10	...
FIAT IT	17,40	...
FIAT PRIV. IT	11,60	...
MICHELIN FR	36,60	...
PEUGEOT FR	44,32	...
PIRELLI SPA IT	1,93	...
DR ING PORSCHE DE	411	...
RENAULT FR	37,25	...
VALEO FR	41,43	...
VOLKSWAGEN DE	32,60	...
DJ E STOXX AUTO P	198,83	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
BANQUES		
ABBEY NATIONAL GB	15,04	...
ABN AMRO HOLDING NL	17,75	...
ALL & LEICS GB	12,27	...
ALLIED IRISH BA GB	19,30	...
ALMANIJ BE	35,30	...
ALPHA BANK GR	20,08	...
B.P.C.INDUSTRIA IT	9,85	...
B.P.EMILIA ROMA IT	30,60	...
B.P.LODI IT	8,83	...
B.P.NOVARA IT	6,28	...
B.P.SONDRIO IT	10,55	...
B.P.VERONA E.S. IT	10,83	...
BANCA ROMA IT	2,36	...
BANCO SABADELL ES	14,95	...
BANK OF IRELAND GB	15,23	...
BANK OF PIRAEUS GR	9,38	...
BANKINTER R ES	31,26	...
BARCLAYS PLC GB	33,26	-2,45
BAYR.HYPO-LUVER DE	32,70	...
BBVA R ES	13,70	...
BCA AG.MANTOVAN IT	9,30	...
BCA FIDEURAM IT	8,87	...
BCA LOMBARDA IT	9,30	...
BCA P.BERG.-CV IT	17,87	...
BCA P.MILANO IT	3,85	...
BCO POPULAR ESP ES	35,89	...
BCP R PT	4,51	...
BIPOP CARIRE IT	1,88	...
BK OF SCOTLAND GB	13,30	...
BNL IT	2,25	...
BNP PARIBAS FR	96,05	...
BSCH R ES	9,54	...
COMM.BANK OF GR GR	37,52	...
COMMERZBANK DE	17,30	...
CREDIT LYONNAIS FR	36,25	...
CS GROUP N CH	45,63	...
DANSKE BANK DK	16,45	...
DEUTSCHE BANK N DE	73,95	...
DEXIA BE	15,10	...
DNB HOLDING NO	4,82	...
DRESDNER BANK N DE	40,80	...
EFG EUROBK ERGA GR	15,10	...
ERSTE BANK AT	56,90	...
ESPIRITO SANTO PT	14,10	...
FOERENINGSSB A SE	12,79	...
HALIFAX GROUP GB	13,38	...
HSBC HLDG GB	13,30	...
IKB DE	13,10	...
INTESABCJ IT	2,65	...
JULIUS BAER HLD CH	374,57	...
KBC BANCASSURAN BE	33,44	...
LLOYDS TSB GB	11,34	...
MONTE PASCHI SI IT	2,71	...
NAT BANK GREECE GR	26,28	...
NATEXIS BQ POP. FR	95	...
NORDEA SE	5,39	...
ROYAL BANCA 1473 IT	16,55	...
ROYAL BK SCOTL GB	24,87	...
S-E-BANKEN -A SE	9,77	...
SAN PAOLO IMI IT	11,95	...
STANDARD CHARTE GB	13,17	...
STE GENERAL-A FR	59,50	...
SVENSKA HANDELS SE	15,32	...
SWEDISH MATCH SE	5,71	...
UBS N CH	57,20	...
UNICREDITO ITAL IT	4,16	...
DJ E STOXX BANK P	261,76	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
CONGLOMÉRATS		
D'IETERN SA BE	155	...
GBL BE	300,10	...
GEVAERT BE	30	...
INCHCAPE GB	9,86	...
KVAERNER -A NO	1,31	...
MYTILINEOS GR	5,20	...
UNAXIS HLDG N CH	120,45	...
ORKLA NO	18,19	...
SONAE SGPS PT	0,81	...
DJ E STOXX CONG P	329,98	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV NL	14,10	...
ATLANTIC TELECO GB	0,08	...
BRITISH TELECOM GB	5,73	...
CABLE & WIRELES GB	5,21	...
COLT TELECOM NE GB	1,93	...
DEUTSCHE TELEKO DE	18,78	...
E.BISCOM IT	49,85	...
EIRCOM IR	1,30	...
ELISA COMMUNICA FI	13,61	+0,44
ENERGIS GB	1,01	...
EUROPOLITAN HLD SE	6,97	...
FRANCE TELECOM FR	43,05	...
HELLENIC TELE (GR	17,76	...
KINGSTON COM GB	2,03	...
KONINKLIJKE KPN NL	5,58	...
KPNQWEST NV -C NL	9,82	...
LIBERTEL NV NL	9,87	...
VODAFONE N DE	210,60	...
MOBILCOM DE	24,19	...
OLD MUTUAL GB	1,40	...
OLIVETTI IT	1,37	...
PANAFON HELLENIC GR	8,80	...
PT TELECOM SCPS PT	5,72	...
SONERA FI	5,70	-0,18
SONG NETWORKS SE	1,22	...
SWISSCOM N CH	302,98	...
T.M.M. IT	6,08	...
TDC DK	37,66	...
TELE2 -B SE	38,04	...
VODAFONE PT	8,70	...
TELECOM ITALIA IT	9,21	...
TELECOM ITALIA IT	5,62	...
TELEFONICA ES	14,86	...
TELEF.MOVILES ES	8,50	...
TELEOR NL	4,62	...
TELIA SE	4,78	...
TISCALI IT	10,10	...
VERSATEL TELECO NL	0,96	...
VODAFONE GROUP GB	2,81	...
DJ E STOXX TCOM P	466,52	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
CONSTRUCTION		
ACCIONA ES	40,26	...
ACESA ES	10,60	...
ACS ES	27,60	...
AGGREGATE IND GB	1,45	...
AKTOR SA GR	8,26	...
AMEY GB	6,03	...
AUREA R ES	21,78	...
BOUYGUES FR	38,15	...
BPB GB	4,97	...
BRISA AUTO-ESTR PT	9,36	...
BUZZI UNICEM IT	7,19	...
CIMPOR R PT	19,50	...
COLAS FR	62,65	...
CRH PLC GB	30,79	...
FCC ES	23,88	...
GRUPO DRAGADOS ES	14,07	...
GRUPO FERROVIAL ES	20,40	...
HANSON PLC GB	7,56	...
HEIDELBERGER ZE DE	50,50	...
HELLTECHNODOOR GR	6,12	...
HERACLES GENL R GR	12,82	...
HOCHTIEF ESSEN DE	14,70	...
HOLCIM CH	234,78	...
IMERYS FR	105,80	...
ITALCEMENTI IT	8,46	...
LAFARGE FR	100,80	...
MICHANIKI REG. GR	2,35	...
NOVAR GB	2,09	...
PILKINGTON PLC GB	1,69	...
RMC GROUP PLC GB	10,02	...
SAINT GOBAIN FR	163,50	...
SKANSKA -B SE	7,08	...
TAYLOR WOODROW GB	2,73	...
TECHNIP-COFLX FR	137	...
TITAN CEMENT RE GR	38,66	...
UPONOR -A FI	18,40	...
CIMENTS VICAT / FR	63,65	...
VINCI FR	62,55	...
WIENERBERGER AG AT	15,76	...
DJ E STOXX CNST P	224,68	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 14/12
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR FR	38,84	...
ADIDAS-SALOMON DE	77,30	...
AGFA-GEVAERT BE	13	...
AIR FRANCE FR	15,79	...
AIRTRUOS PLC GB	3,94	...
ALITALIA IT	1	...
AUSTRIAN AIRLIN AT	7,95	...
AUTOGRILL IT	9,58	...
BANC & OLUFSEN DK	24,97	...
BERNETTON IT	12,20	...
BERKELEY GROUP GB	10,54	...
BULGARIT FR	3,15	+1,03
CHRISTIAN DIOR FR	33,20	...
CLUB MED FR	46,50	...
COMPASS GROUP GB	8,01	...
DT.LUFTHANS N DE	14,70	...
ELECTROLUX -B SE	16,22	...
EM.TV & MERCHAN DE	1,49	...
EMI GROUP GB	5,50	...
EURO DISNEY FR	0,92	...
HDP IT	3,30	...
HERMES INTL FR	163	...
HILTON GROUP GB	3,35	...
HUGO BOSS AG VZ DE	20,30	...
HUNTER DOUGLAS NL	28,25	...
INDITEX R ES	21	...
J D WETHERSPOON GB	6,24	-0,51
KLM NL	13,21	...
LVMH FR	43,70	...
MEDION DE	47	...
MOULINEX FR	0,01	...

KEMIRA FI	6,50	...
KON. VOPAK NV NL	17,66	...
LONZA GRP N CH	714,53	...
NORSK HYDRO NO	44,47	...
RHODIA FR	10,68	...
SOLVAY BE	62,50	...
SYNGENTA N CH	54,29	...
TESSENDERLO CHE BE	24,76	...
DJ E STOXX CHEM P	327,33	...

PHARMACIE		
ACTELION N CH	43,77	...
ALTANA AG DE	52,45	...
AMERSHAM GB	10,05	...
ASTRAZENECA GB	49,01	...
AVENTIS FR	71,90	...
BB BIOTECH CH	78,37	...
CELLTECH GROUP GB	13,51	...
DISETRONIC HLDG CH	880,10	...
ELAN CORP IR	44,85	...
ESSILOR INTL FR	33	...
FRESENIUS MED C DE	69,45	...
H. LUNDBECK DK	27,79	...
GALEN HOLDINGS GB	11,37	...
GAMBRO -A SE	6,66	...
GLAXOSMITHKLINE GB	27,84	...
H. LUNDBECK DK	27,79	...
NOVARTIS N CH	38	...
NOVO-NORDISK -B DK	42,97	...
NOVOZYMES -B DK	21,75	...
ORION B FI	19,30	+0,47
OXFORD GLYCOSCI GB	11,23	...
PHONAK HLDG N CH	27,55	...
QIAGEN NV NL	20,20	...
ROCHE HLDG CH	76,34	...
SANOFI SYNTHELA FR	73,95	...
SCHERING AG DE	58,40	...
SERONO -B CH	902,49	...
SHIRE PHARMA GR GB	13,67	...
SMITH & NEPHEW GB	5,81	...
SSL INTL GB	8,49	...
SULZER AG 100N CH	163,53	...
SYNTHES-STRATEC CH	764,06	...

ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO GB	6,14	...
ASSOCIAT BRIT F GB	7,75	...
BBAG OE BRAU-BE AT	38,70	...
BRAU UNION AT	39,54	...
CADBURRY SCHWEPP GB	6,76	...
CARLSBERG -B DK	45,65	...
CARLSBERG AS -A DK	40,95	...
COCA COLA HBC GR	15,66	...
DANISCO DK	38,94	...
DANONE FR	127,60	...
DELTA HOLDINGS GR	8,18	...
DIAGEO GB	11,57	+0,28
ELAIS OLEAGINOU GR	18,24	...
HEINEKEN HOLDIN NL	30	...
HELLENIC SUGAR GR	9,70	...
KAMPS DE	9,20	...
KERRY GRP-A- KINFISHER GB	22,20	...
KONINKLIJKE NUM NL	24,01	...
MONTEDISON IT	2,74	...
NESTLE N CH	224,60	...
NORTHERN FOODS GB	2,44	...
PARMALAT IT	2,97	...
PERNOD RICARD FR	82	...
RAISIO GRP -V FI	0,96	...
SCOTT & NEWCAST GB	8,40	...
SOUTH AFRICAN B GB	7,32	...
TATE & LYLE GB	5,55	...
TOMKINS GB	3,38	...
UNILEVER NL	60,30	...
WHITBREAD PLC GB	8,48	...
DJ E STOXX F & BV P	215,34	...

BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ABB N CH	11,23	...
ADECO N CH	62,56	...
AGGREGO GB	5,63	...
ALSTOM FR	12,93	...
ALTRAN TECHNO FR	50,65	...
ALUSUISSE GRP N CH	854,99	...
ARRIVA GB	4,94	...
ASSA ABLLOY-B SE	15,32	...
ASSOC BR PORTS GB	6,19	...
ATLAS COPCO -A SE	24,09	...
ATLAS COPCO -B SE	22,35	...
ATTICA ENTR SA GR	4,90	...
BAA GB	8,91	...

ÉNERGIE		
BC GROUP GB	4,15	...
BP GB	8,11	...
CEPSA ES	12,50	...
COFLEXIP FR	148	...
DORDTSCHE PETRO NL	2,60	...
GBL BE	55,15	...
ENI IT	12,85	...
ENTERPRISE OIL GB	6,92	...
HELLENIC PETROL GR	6,90	...
LATTICE GROUP GB	2,40	...
OMV AG AT	94	...
PETROLEUM GEO-S NO	7,72	...
REPSOL YPF ES	15,70	...
ROYAL DUTCH CO NL	52	...
SAIPEM IT	5,11	...
SHELL TRANSP GB	7,25	-0,22
STATOIL NO	7,22	...
TOTAL FINA ELF FR	143,70	...
IHC CALAND NL	46,75	...
DJ E STOXX ENGY P	299,08	...

SERVICES FINANCIERS		
3I GROUP GB	13,56	...
ALPHA FINANCE GR	44,90	...
AMVESCAP GB	16,18	...
BHW HOLDING AG DE	25,20	...
BPI R PT	2,37	...
BRITISH LAND CO GB	7,22	...
CALEDONIA INV.S GB	13,87	...
CANARY WHARF GR	7,37	...
CATTLES ORD. GB	4,60	...
CLOSE BROS GRP GB	12,79	...
COBEPA BE	60	...
CONSOR DISC-BR DE	9,30	...
CORIO NV NL	24,65	...
CORP FIN ALBA ES	22,65	...
DAB BANK AG DE	13,95	...
DEFFA-BANK SE	60,30	...
DROTT -B SE	11,31	...
EURAZEO FR	62,45	...
EURONEXT NL	20,10	...
FINAXA FR	86,80	...
FORTIS (B) BE	27,07	...
FORTIS (NL) NL	27,07	...
CECINA FR	89,20	...
GIMV BE	28,90	...
GREAT PORTLAND GB	3,91	...
HAMMERSON GB	7,13	...
ING GROEP NL	26,80	...
LAND SECURITIES GB	12,42	...
LIBERTY INTL GB	7,83	...
LONDON STOCK EX GB	6,59	...
MARSHOLLE LAU DE	58,60	...
MEDIOBANCA IT	12,40	...
METROVACESA ES	14,74	...
MONTEDISON IT	2,74	...
PROADVENT FIN GB	9,75	...
RODAMCO EUROPE NL		

VALEURS FRANCE

L'objectif de croissance du résultat net de Saint-Gobain ne reviendra pas à deux chiffres en 2002 après avoir été ramené entre 1 % et 5 % pour 2001, reconnaît son président, Jean-Louis Beffa, dans un entretien, à La Tribune. Il estime que la reprise américaine « a risqué d'être modérée ».

Dresdner Bank explore toujours des voies de coopération avec BNP Paribas, dont l'action progressait lundi matin de 0,68 %, à 96,7 euros, indique son président du directoire aux Echos de lundi. « Nous travaillons ensemble dans certains domaines spécifiques comme Cetelem et d'autres sont en discussion mais il n'y a encore rien de concret à annoncer », précise Bernd Fahrholz.

Le titre Valeo était quasiment stable (-0,07 %), lundi matin, à 41,4 euros. Vendredi, l'équipementier français avait annoncé le recours au chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites de Valeo Electrical Systems, une de ses filiales nord-américaines.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 17 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C.

Main table of stock prices for France, listing various companies and their performance metrics.

Main table of stock prices for International markets, listing various companies and their performance metrics.

Table of abbreviations (ABRÉVIATIONS) and symbols (SYMBOLES) used in the market data.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 14 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market listings, including company names, prices, and changes.

Table of stock prices for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock prices for the Second Marché, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock prices for the Second Marché, listing various companies and their performance metrics.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 décembre

Table of SICAV and FCP funds, listing fund names, managers, and performance data.

Table of SICAV and FCP funds, listing fund names, managers, and performance data.

Table of SICAV and FCP funds, listing fund names, managers, and performance data.

Table of SICAV and FCP funds, listing fund names, managers, and performance data.

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS La multiplication des interventions chirurgicales pour prévenir de graves accidents cardio-vasculaires chez plusieurs entraîneurs de football conduit à s'interroger sur les

effets du stress. ● EN L'ESPACE de quelques semaines, Gérard Houllier (Liverpool), Guy Roux (Auxerre), Tomislav Ivic (Marseille) et Guy David (Martignes) ont dû prendre du recul

avec le terrain. ● SELON LES SPÉCIALISTES, l'incertitude de leur statut vis-à-vis des enjeux (notamment économiques), la difficulté de contrôler comme ils le souhaitent leurs rap-

ports avec joueurs, dirigeants, médias et les frustrations liées à leur mode de vie professionnel (difficultés familiales, hygiène alimentaire, tabagisme) permettent de prévoir ce

type de problèmes. ● LES TÉMOIGNAGES de plusieurs entraîneurs de haut niveau décrivent l'enchaînement d'émotions et de réactions, mais aussi le plaisir qu'elles leur procurent.

Le stress de l'entraîneur, nouveau mal du sport professionnel

La multiplication récente des alertes cardiaques chez les entraîneurs de football démontre que la fonction n'est pas sans danger.

Même si les études d'envergure manquent encore, il semble que les obligations du sport de haut niveau nuisent à la santé des techniciens et autres managers

HEUREUSEMENT que Guy Roux n'a pas vu ça. Auxerre battu en 32^e de finale de la Coupe de France par un club amateur - Saint-Priest (CFA) - à l'issue de l'épreuve des tirs au but (5-3), après avoir été tenu en échec (0-0) au terme du temps réglementaire et de la prolongation malgré un penalty en sa faveur et deux autres occasions en or, voilà qui aurait provoqué une de ces grosses colères dont les bords de l'Yonne résonnent parfois et des gesticulations, aussi brutales qu'incitatives, qui font la joie des téléspectateurs.

Mais, samedi 15 décembre, au stade Gerland, c'est Alain Fiard, technicien remplaçant, qui a tout encaissé : les émotions, les frustrations, la déception et le stress. Guy Roux, lui, a dû suivre les événements à la radio, à moins que les médecins ne le lui aient interdit.

L'entraîneur bourguignon a été hospitalisé du 23 novembre au 15 décembre à cause de problèmes cardiaques - qui lui ont valu une intervention chirurgicale - liés à l'exercice passionné d'un nouveau métier à risques : entraîneur professionnel d'athlètes de haut niveau.

Avant lui, Kenny Dalglish (football, Liverpool), Fernand Urtebise (athlétisme, entraîneur de Stéphane Diagana), Johan Crujff (football, Barcelone), Arrigo Sacchi (football, Parme), ou Gérard Houllier (foot-

ball, Liverpool) ont connu pareils problèmes, semblables diagnostics et même remèdes. Après lui, Tomislav Ivic (football, Marseille) et Guy David (football, Martignes) ont passé la main pour se consacrer à la santé de leur cœur. On glosait sur la solitude du coureur de fond et l'angoisse du gardien de but au moment du penalty, mais on méprisait le stress de l'entraîneur. On avait tort.

Ces drames étaient fatals, assurément, aujourd'hui, les chercheurs. « Dans le sport professionnel, il y a une surcharge de facteurs de stress qui peut provoquer des problèmes de santé, selon Christine Le Scunff, du laboratoire de psychologie appliquée de l'université de Reims. Il y a une grande instabilité du milieu dans lequel les entraîneurs évoluent, plus d'urgence, plus d'incertitude. Le stress naît du déséquilibre entre ce qu'on vous demande et ce que vous pouvez faire. »

UNE TENSION « EXCITANTE »

« L'entraîneur dépend d'un grand nombre de personnes qu'il ne peut pas, ou mal, contrôler : les joueurs, les dirigeants, le public, les familles, les médias, insiste Philippe Fleurance, responsable du laboratoire de psychologie du sport de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep). Sans compter les facteurs liés au mode de vie - fatigue des dépla-



Guy Roux, entraîneur d'Auxerre, avait fait une pause pendant la saison 2000-2001.

cements, frustrations sur le plan affectif, familial -, ceux liés à la compétition - mise en situation publique de comparaison sociale - ou encore à l'âge. Mais attention, tout ça ne provoque pas le stress mais permet de prévoir un état de stress. »

Certains avouent ne pas pouvoir se passer de cette « tension », elle est ce qui les excite le plus dans l'exercice de leur métier. « On se nourrit de cette pression », assurait récemment

Elie Baup (football, Bordeaux) dans les colonnes de l'hebdomadaire *France Football*. D'autres, et ils sont nombreux, confient qu'ils ne la supportent pas (ou plus), qu'elle leur « pourrit la vie ».

« Ça me fait sourire quand j'entends un confrère dire qu'il prend du recul, de la hauteur. C'est du pipeau. Avant chaque match, je prends au moins quinze cafés et après je regarde la cassette jusqu'à 4 ou 5 heures.

Quand on perd et que c'est trop dur, il me faut un cachet pour m'endormir », a raconté Jean Fernandez (football, Sochaux) à *France Football*.

Pour échapper à ça, chacun a sa solution. Louis Van Gaal (football, entraîneur démissionnaire de la sélection des Pays-Bas) effectue des sauts de carpe le long de la ligne de touche, Luis Fernandez (football, Paris-Saint-Germain) engloutit des tonnes de sucettes, Jean Tigana (foot-

ball, Fulham) grignote de pleines forêts de cure-dents, Fernand Urtebise court se cacher dans les tribunes, Bernard Laporte (équipe de France de rugby) maltraite sans relâche un ballon. Ces remèdes-là sont autant de révélateurs de la fatigue, de l'irritabilité, donc du stress.

L'apaisement demande une autre stratégie. Beaucoup parlent de repos, préconisent le sommeil. Certains ont recours à un « soutien familial ». « L'entourage familial et sportif a un effet tampon sur le processus de stress, dit Philippe Fleurance. En fait, c'est plus la perception que peut avoir l'individu de ce soutien qui est efficace que ses aspects objectifs. »

Reste que tous ne trouvent pas la solution. Et c'est alors le pire : le « pétage de plombs » ou l'accident physique - « développement d'ulcères ou perturbations de la fonction cardiaque », annoncent les spécialistes. Même s'il est vrai que les entraîneurs récemment victimes de ces maux appartiennent à une population à risques (âge, hygiène et mode de vie), ils sont désormais très nombreux à croire que la victoire n'est pas la seule à être belle, contrairement à ce que prétend l'adage sportif. Il y a la vie aussi.

Michel Dalloni
(avec Yves Bordenave et Philippe Le Cœur)

Ces infarctus du myocarde d'origine psychologique

AUX CONFINS du soma et de la psyché, le stress est sans aucun doute l'une des entités parmi les moins bien définies de la médecine moderne. C'est aussi un terme, depuis longtemps tombé dans le domaine public, prêt à toutes les formes de confusions, à toutes les approximations. Pour autant, tout indique que cette notion occupe une place centrale dans la genèse ou le développement de nombreuses affections. Les relations entre le stress et les affections cardio-cérébro-vasculaires apparaissent comme un fructueux terrain d'observation encore largement sous-estimé ; un domaine auquel l'activité sportive - où le stress renvoie généralement à la « mise sous pression » - pourrait, si on le souhaitait, apporter de riches contributions. Présent depuis le XVII^e siècle dans la littérature anglaise, où il tend à désigner les états de détresse générés par l'adversité ou la dureté de la vie, le stress est progressivement entré dans les champs de la physique et de la biologie, avant de s'introduire sur les terres médicales dans les années 1930.

En pratique médicale, on fait la part entre la somme des réactions organiques au stress et les facteurs « stressants » dont on peinerait à établir une liste exhaustive et qui - on l'oublie trop souvent - réunissent des événements douloureux et d'autres qualifiés d'heureux. Les spécialistes établissent une échelle de l'intensité moyenne des stress potentiellement pathogènes qui, de la mort d'un conjoint ou d'une séparation, va jusqu'aux fêtes de Noël en passant par le mariage, la retraite ou la multiplication des dettes.

Pour sa part, la biologie moléculaire commence à explorer les possibles conséquences sanitaires de ces événements au travers de l'étonnant dialogue pouvant exister entre nos systèmes nerveux et immunitaire. L'in-

tégrité de l'appareil cardio-vasculaire n'est pas épargnée. Ce phénomène a été étudié il y a un plus d'un quart de siècle par le professeur Cloarec (hôpital Saint-Antoine, Paris). « Il est presque devenu banal de définir la vie moderne par une série de stress qui vont épuiser l'organisme humain et créer de véritables maladies par défaut d'adaptation, expliquait-il déjà à ses pairs lors des Entretiens de Bichat de 1979. Il est tentant de rapprocher le stress de la pathologie cardio-vasculaire. » Le professeur Cloarec faisait alors état d'un travail prospectif original lancé en 1962 auprès de 800 patients masculins a priori exposés au risque d'accident cardiaque. Il concluait : « L'accumulation de soucis professionnels et d'un déséquilibre familial semble particulièrement redoutable. »

AUTRES FACTEURS DE GÉNÉRALITÉ

Les sujets « ambitieux, compétitifs, surmenés, tendus, toujours pressés » apparaissent hautement plus exposés au risque de mort subite, d'infarctus du myocarde ou de maladie coronarienne ; un risque d'autant plus élevé que ces personnes sont les mêmes que celles qui associent d'autres facteurs de gravité comme la surnutrition ou la consommation de tabac.

Ces données ont, depuis, été confirmées par différents travaux, comme celui publié en juin 1996 par *The Journal of American Medical Association*, qui, sans conteste, concluait à la forte nocivité cardio-vasculaire potentielle du « stress mental ». En dépit du poids sanitaire et financier considérable de ces affections, un tel constat n'a pas conduit à la mise en œuvre de véritables stratégies préventives intégrant l'impact du stress.

Jean-Yves Nau

La « saison en enfer » de Gregor Beugnot

GREGOR BEUGNOT va mieux. Il a perdu les six ou sept kilos qu'il avait en trop, retrouvé un sommeil de plomb et repris goût à la vie. Il y a cinq mois, il était licencié de son poste d'entraîneur de l'équipe de basket-ball de Villeurbanne. Aujourd'hui, l'ancien joueur n'est pas mécontent de pouvoir « souffler » après avoir vécu « la saison la plus stressante de [sa] carrière ». « Certains trouveront cela peut-être démagogique, dit-il, mais j'estime que tous les dix ans un entraîneur devrait avoir l'obligation de s'arrêter pendant une période de quelques mois, simplement pour se ressourcer et se refaire une santé. » Quand on demande à Gregor Beugnot s'il a déjà connu des problèmes cardiaques depuis qu'il exerce son métier d'entraîneur, l'homme, qui est âgé de quarante-quatre ans, répond : « Pas encore. »

Gregor Beugnot aurait plus mal terminé cette saison 2000-2001 aux allures de cauchemar pour l'Asvel et son staff technique. Le 30 juin, les Villeurbannais ont échoué en finale du championnat de France face à Pau-Orthez lors du match d'appui ayant lieu dans leur salle. Cette défaite a constitué la cinquième finale perdue en six ans pour le club rhoda-

nien. Sans surprise, Greg Beugnot a été invité à faire ses valises quelques semaines plus tard. « Le club venait d'être restructuré et une nouvelle équipe dirigeante était en train de s'installer : je savais que je serais viré même si je parvenais à gagner le titre, explique-t-il. Cela a ajouté un peu plus de pression. »

LES EFFETS DU SPORT-BUSINESS

Pour Gregor Beugnot, l'immersion du basket-ball dans les eaux agitées du sport-business est la raison principale du stress des entraîneurs. « Les dirigeants n'ont cessé de vous dire qu'ils ont placé tant d'argent dans le club et qu'en raison de cet investissement on n'a pas le droit de se planter », explique-t-il. « Un entraîneur n'est jamais serein, continue Gregor Beugnot. Si les choses ne se passent pas bien, il doit prendre sur lui le mécontentement général afin de protéger son effectif. Et si les choses tournent bien, c'est à lui de provoquer des situations de pression auprès de ses joueurs pour qu'ils ne se relâchent pas. C'est épuisant. »

Tellement épuisant qu'il arrive, parfois, que les nerfs lâchent. Lors de la saison 1999-2000, Gregor Beugnot s'est fendu d'un mémorable

« pétage de plombs » au cours d'un match contre Cholet. Fou de rage après une erreur d'arbitrage, au point d'en briser sa tablette en plastique, l'entraîneur fut renvoyé aux vestiaires, fait rarissime au basket-ball. « C'était dû à l'accumulation de stress, se souvient-il. Pendant quinze ans, vous ne dites rien, vous encaissez en silence. Et puis, un jour, il y a la goutte qui fait déborder le vase : tout ce que vous avez ingurgité de pression ressort brutalement. »

Aucune rechute depuis. Mais des kilos en plus, des cheveux qui tombent prématurément et beaucoup de « nuits à se réveiller tous les quarts d'heure pour changer la tactique du lendemain ». « Un entraîneur vieillit à une vitesse folle, poursuit Gregor Beugnot. Vous vous transformez brutalement, et pas en bien. » Un jour, un ami photographe lui a montré deux clichés de lui ; l'un avait été pris avant un match ; l'autre à la fin. « Je ne me suis pas reconnu. J'avais la tête d'un mec qui sortait d'un combat de boxe, assure-t-il. C'est vrai que ce stress vous mine la santé. Mais nous, les entraîneurs, on en a aussi besoin pour exister. »

Frédéric Potet

Colère énorme, tachycardie, excitation, problèmes cardiaques : six techniciens témoignent

● **Daniel Costantini (52 ans), ancien entraîneur de l'équipe de France masculine de handball championne du monde en 1995 et 2001 :** « Lorsque je dirigeais l'équipe, j'avais un stress un peu particulier. Plutôt positif. Une angoisse, un sentiment d'insécurité relative, une décharge d'adrénaline avant d'entrer en scène. C'était toujours dans le bus qui menait à un match ou parfois à un entraînement. Je me demandais : « Est-ce que j'ai fait tout ce qu'il fallait faire ? » Une fois en action, je n'ai jamais ressenti de stress ou de sensation physique d'inconfort liée à un résultat non obtenu, même si j'ai quelques images qui me reviennent où l'on me voit casser un banc après un match ou bien jeter violemment une bouteille d'eau. Par rapport à nos homologues du football, ou du rugby, un entraîneur dans un sport collectif de salle doit être plus en prise de façon systématique avec l'action, et cela laisse moins de place à l'expression d'un stress : il lui faut gérer le jeu pendant qu'il se déroule, modifier la stratégie, procéder à de fréquents changements de joueurs. »

● **Alain Jardel (55 ans), entraîneur de l'équipe de France féminine de basket-ball, championne d'Europe 2001 :** « Le stress, c'est inhérent à la fonction. On ne peut pas empêcher les états passionnés. Avant un match, c'est du trac. C'est dû à la fois à la compétition et aux enjeux qui y sont associés, notamment économiques. Ce stress vaut pour tous ceux qui sont proches d'une équipe, les supporters, par exemple. Chez moi, le stress se traduit par de la tachycardie, un serrement de la gorge. Lorsque je dirigeais le BAC Mirande, je me souviens avoir eu des étourdissements. Avec l'équipe de France, j'ai des états de stress moins importants car je suis entouré d'adjoints. Les problèmes de santé sont aussi liés à certains profils : entraîneurs âgés ou qui présentent des prédispositions. Et il ne faut pas oublier la vie irrégulière qu'implique ce type de fonction : horaires tardifs, alimentation irrégulière, voyages, réceptions, etc. Lorsque je suis revenu des JO de Sydney, après quatre mois et demi de campagne, j'ai fait un check-up. »

● **Alain Perrin (45 ans), entraîneur de l'Entente sportive Troyes Aube Champagne (division 1) :** « La fonction d'entraîneur de football est assujettie à une tension spéciale, votre place étant très rapide en jeu en cas de mauvaise série. Le stress occasionné dépasse largement le cadre de la rencontre, mais à chaque match correspond une pression particulière, pas nécessairement liée à une grosse affiche. Elle dépend de la situation sportive du club, et se manifeste avant, pendant et après le match. Je vis assez sereinement la rencontre jusqu'au dernier quart d'heure. Avant, je suis dans l'action, je pense à replacer mes joueurs, aux éventuels changements tactiques. Mais, dans les derniers instants, le score doit se faire. Je quitte fréquemment et subitement mon banc de touche, et mon rythme cardiaque s'accélère. Bien sûr, pendant le match, je reste sensible aux erreurs extérieures, comme les fautes d'arbitrage, mais ce n'est pas le même stress, c'est plus de la colère. Je sais que je suis sur un siècle éjectable, alors je trouve mon équilibre auprès de ma famille. »

● **Yvon Sanquer (41 ans), directeur sportif de l'équipe cycliste Festina, récemment dissoute :** « La pression qui pèse sur un manager d'équipe cycliste est sûrement différente de celle ressentie par les entraîneurs de sports collectifs. Le cyclisme professionnel est fondé sur la précarité. La durée de vie d'une formation est limitée dans le temps. Le stress que cela génère doit être maîtrisé, sans quoi il rejallirait sur l'équipe, et cela nuirait au rendement sportif. A ce stress, qui peut parfois avoir des effets négatifs, s'ajoute le stress plus positif, lié à la compétition sportive. A la veille des grandes épreuves, on éprouve ce que j'appelle un stress créatif, celui qui nous fait vivre en tant que sportif. Lors du prologue du Tour de France, à Dunkerque, par exemple, Christophe Moreau partait parmi les favoris et pouvait endosser le premier maillot jaune de l'histoire des Festina [ce fut le cas], j'ai ressenti cette tension positive. Tout en éprouvant une sorte d'anxiété - mes pulsations cardiaques avaient probablement grimpé - j'étais assez serein. »

● **Jean Trillo (57 ans), entraîneur de l'équipe de France de rugby en 1991 :** « Je pense que le stress est sans doute plus important lorsqu'on a été joueur. L'émotion vécue en tant que sportif est un privilège que l'on essaye de prolonger sur le banc de touche. Ceux qui n'ont pas vécu cela rationalisent davantage leurs émotions et possèdent à mon sens le recul intellectuel nécessaire. C'est un truc qui me rongeaient de l'intérieur, me figeait, je ne pouvais plus parler. L'angoisse ou la joie qui montait était incontrôlable. En fin de match, j'étais une carpe, vidé nerveusement, et je n'avais plus de compensation physique. J'ai tenté de palier ce manque en multipliant les footings. Mais la tension et la pression d'un grand match rendent ce stress incontrôlable. Je me souviens du quart de finale de la Coupe du monde où nous affrontions l'Angleterre, un véritable cauchemar. La frustration fut énorme. Daniel Dubroca, plutôt calme habituellement, ne se contenait plus. Après la rencontre, il avait pris l'arbitre à partie et lui avait arraché la moitié des poils du torse. »

● **Fernand Urtebise (60 ans), entraîneur de Stéphane Diagana, champion du monde de 400 mètres haies 1997 :** « J'ai connu, moi aussi, des problèmes cardiaques, qui ont conduit à une intervention chirurgicale. Notre métier d'entraîneur, quelle que soit la discipline, ne nous laisse pas beaucoup de moments de détente. Plus la compétition approche, moins on est tranquille. Si le travail a été bien fait, l'angoisse sera maîtrisée. On se sera raisonné. S'il y a un doute, alors ça peut être terrible. En plus, il faut éviter de communiquer cette peur à l'athlète. Dans ces moments-là, je m'éloigne. Je vais me « poster » en tribune jusqu'à l'arrivée de la course. Comme je prends des bêta-bloquants depuis mon opération, maintenant je ressens physiquement moins de pression. Mais je me souviens qu'en 1994, à la veille des championnats d'Europe, j'avais la sensation d'avoir mal préparé Stéphane. Il a effectivement terminé troisième de sa course. Je m'en suis voulu. Je n'ai plus quitté ma chambre de toute la compétition. Je ne voulais plus rien faire. »

L'OM confirme qu'il n'est pas fait pour la sérénité

L'Olympique de Marseille s'est qualifié pour les 16^{es} de finale de la Coupe de France en battant Saint-Leu (2-0). Mais les transferts d'hiver risquent de perturber un encadrement déjà très agité

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Onze mille spectateurs, record d'affluence minimale, ont assisté, samedi 15 décembre, à la qualification de l'Olympique de Marseille pour les 16^{es} de finale de la Coupe de France de football face à une équipe de Saint-Leu-la-Forêt pas mécontente de jouer au Vélodrome. Cette victoire (2-0, André

des passions : il ne fait de doute pour personne, au sein du club ou alentour, que cette équipe moyenne n'a pas encore trouvé de meneur de jeu capable de la hisser durablement à un niveau supérieur à celui de ses performances actuelles. Comme toujours, les regards et les appels vont se tourner vers le propriétaire et son portefeuille, puisque la période

d'une alerte cardiaque qui l'a éloigné du terrain. Après examen médical, il était parti vers sa Croatie natale pour un peu de repos et ne devait revenir que le 2 janvier. Son adjoint Zoran Vukovic, flanqué d'Albert Emon, avait alors pris les commandes, jusqu'à ce qu'on apprenne que le malade allait revenir pour les deux derniers matches d'avant la trêve - qui s'annoncent aussi périlleux que décisifs face à Bordeaux et Lens - ... à moins que Mircea Lucescu, l'entraîneur roumain de Galatasaray (Turquie), finisse par faire son arrivée.

Dans les coulisses, la sérénité n'est pas encore installée. La bagarre qui a opposé, au siège du club, Pierre Dubiton, l'ancien directeur financier, à Etienne Ceccaldi, l'actuel président délégué, a donné lieu à des plaintes croisées. Elles portent d'abord sur le pugilat, les deux hommes s'accusant mutuellement d'être à l'origine de la rixe. Mais les accusations sur le fond du débat devraient aussi donner matière à instruction judiciaire. Etienne Ceccaldi parle d'un « système mafieux à l'OM » qui aurait vu « le tiers » des 900 millions de francs investis par Robert Louis-Dreyfus détournés.

cureur de la République de Marseille. Elle porte sur un « protocole d'accord à en-tête de l'OM » qui aurait été présenté par un émissaire du club argentin des Newell's Old Boys pour le transfert, finalement avorté, du milieu de terrain argentin Damian Manso. « Le document présente une signature qui ne correspondrait à aucune personne du club marseillais », a-t-on précisé de source judiciaire.

Quant à Bernard Tapie, tout à la préparation de sa future pièce de théâtre avec Amanda Lear et à la promotion du téléfilm « Cazas », où il interprète un médecin militaire pour le moins baroudeur et dont le premier épisode devait être diffusé lundi par TF1, il a confirmé ce qu'il avait confié cet été (*Le Monde* du 28 août) et qu'il avait tenté de relativiser à l'automne quand on lui reprochait une présence insuffisante à Marseille : l'OM n'est plus actuellement au centre de ses préoccupations. Ce qui inquiète les supporters mais rassure les hommes politiques de la cité phocéenne.

Michel Samson



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT/AFAP

A gauche, le défenseur marseillais Manuel Dos Santos. A droite, Grégory Guérin, un attaquant de Saint-Leu, le petit club du Val-d'Oise que l'OM a éliminé.

Le Ballon d'or 2001 promis à Michael Owen

Mardi 18 décembre, le bi-hebdomadaire *France football* devait décerner le 46^e Ballon d'or. Selon le site Internet Football 365, le jury composé d'une cinquantaine de journalistes européens aurait porté ses votes sur l'Anglais Michael Owen. Le petit attaquant (1,74 m) de Liverpool, qui vient de fêter ses vingt-deux ans, serait récompensé pour l'exceptionnelle saison réalisée par son club, auteur en 2000-2001 d'un triplé historique (Coupe de l'UEFA, Cup et Coupe de la League). Michael Owen avait inscrit 22 buts en 31 matches la saison passée avec les « Reds » entraînés par le Français Gérard Houllier. Lors de la saison en cours, il a déjà inscrit 11 buts en 17 matches. Avec l'équipe d'Angleterre, il s'est notamment illustré en Allemagne lors des éliminatoires pour la Coupe du monde 2002 en inscrivant trois des cinq buts du succès anglais (1-5). L'avant-centre international s'était fait connaître lors de la Coupe du monde 1998 en France en inscrivant un but exceptionnel contre l'Argentine, en huitièmes de finale. Il succéderait au palmarès au Portugais Luis Figo. Le dernier joueur britannique primé était Kevin Keegan, honoré en 1979.

Luiz à la 31^e minute et Frank Leboeuf sur penalty à la 85^e face à une équipe amateur de division d'honneur régionale (DHR) invitée ici car aucun stade de sa zone n'était aux normes ou disponible vient couronner une bonne série de cinq matches sans défaite (trois victoires et deux nuls) en championnat de France. L'équipe de Robert Louis-Dreyfus pointe désormais à la 10^e place du classement, au-dessus des relégables, à portée mathématique des européens. Et l'ambiance autour de l'équipe est un peu dépassionnée.

Il est cependant encore un peu tôt pour parler de sérénité, d'autant que l'inquiétude du mercato, le marché hivernal des transferts, va relever un peu le niveau

des miracles et promesses mirobolantes est révolue. La valse des noms a donc repris, et on entend beaucoup à nouveau celui de Youri Djorkaeff, en délicatesse avec son club allemand de Kaiserslautern après une blessure et un conflit ouvert avec son entraîneur, Andreas Brehme. Le capitaine marseillais, Franck Leboeuf, a, sur son site Internet, publiquement souhaité cette arrivée.

QUI EST L'ENTRAÎNEUR ?

L'affaire du renforcement hivernal ne sera pas simplifiée par l'imbroglie permanent autour du commando technique qui préside aux destinées de l'équipe. Tomislav Ivic, arrivé, reparti et revenu entre été et automne, a été victime

TAPIE AUX ABONNÉS ABSENTS

Plus précisément, il accuse Pierre Dubiton d'avoir tenté de faire reprendre par le club une agence de voyages déficitaire chargée de tous les déplacements. C'est le dévoilement de cette manœuvre qui aurait exaspéré l'ancien directeur financier. Celui-ci réplique que « le capital social d'OM Travel » ne s'est pas évanoui mais qu'il est bloqué en banque. Et il accuse le gestionnaire actuel de gaspillages aussi divers que peu orthodoxes.

Par ailleurs, une enquête préliminaire a été ouverte pour « faux » après la visite de Pierre Dubiton, l'ancien responsable financier de l'OM, le 23 octobre, chez le pro-

Les amateurs brillent en Coupe de France

SAINT-PRIEST (Rhône) et Libourne - Saint-Seurin (Gironde), deux clubs du championnat de France amateur (CFA), ont créé les principales surprises des 32^{es} de finale de la Coupe de France de football, en éliminant respectivement Auxerre (1-1, 5 t.a.b. à 3) et Lille (2-0), deux clubs de première division, samedi 15 décembre. La saison noire du FC Nantes, champion de France en titre et actuelle lanterne rouge du championnat, s'est poursuivie à Bastia (3-1). Strasbourg, tenant du titre, s'est imposé (3-1 a.p.) face au Mans. Le tirage au sort des 16^{es} de finale (les 19 et 20 janvier) aura lieu jeudi.

LES RÉSULTATS

● **Vendredi 14 décembre**
Nancy (D2)-Niort (D2) 3-1 après prolongation
Metz (D1)-Grenoble (D2) 5-0
Montpellier (D1)-Maritimes (D2) 3-2
Valenciennes (CFA)-Lens (D1) 0-1

● Samedi 15 décembre

FC Issy-les-Moulineaux (Ligue)-Avion (CFA) 2-1 a.p.
Saint-Priest (CFA)-Auxerre (D1) 1-1 a.p.
(Saint-Priest 5 tirs au but à 3)
Millau (Ligue)-AC Ajaccio (D2) 0-1
Troyes (D1)-Nice (D2) 0-0 a.p.
(Troyes 2 t.a.b. à 0)
US Montagnarde (DH)-Caen (D2) 2-1
Chalon-sur-Saône (CFA2)-Sedan (D1) 2-3 a.p.
Marseille (D1)-Saint-Leu (Ligue) 2-0
Bastia (D1)-Nantes (D1) 3-1
Strasbourg (D2)-Le Mans (D2) 3-1 a.p.
Aurillac (CFA)-Changé (CFA2) 1-3 a.p.
Douai (CFA2)-Lorient (D1) 1-3 a.p.
Libourne - Saint-Seurin (CFA)-Lille (D1) 2-0

Fontenay-le-Comte (CFA)-Laval (D2) 0-1
La Flèche (CFA2)-Châteauroix (D2) 0-1
Boulogne-sur-Mer (N)-Sochaux (D1) 1-5 a.p.
Vesoul (CFA)-Monaco (D1) 2-3 a.p.
Tours (CFA)-Guingamp (D1) 2-2 a.p.
(Guingamp 4 t.a.b. à 1)
Saint-Malo (CFA2)-Lyon (D1) 0-6
Louhans-Cuseaux (N)-Saint-Etienne (D2) 1-0 a.p.
Fréjus (CFA)-Bordeaux (D1) 0-6
Yeure (CFA2)-Cannes (N) 2-1
Luçon (DH)-Paris Saint-Germain (D1) 0-2
La Roche-sur-Yon (N)-Clermont Foot (N) 1-0 a.p.
Tréguier (CFA)-Amiens (D2) 0-1
Reims (N)-RC Paris (N) 1-0
Le Havre (D2)-Nîmes (D2) 0-0 a.p.
(Nîmes 5 t.a.b. à 3)
Balma (CFA)-Rennes (D1) 0-1 a.p.

● **Dimanche 16 décembre**
Creutzwald (CFA2)-Saint-Maur Lusitanos (N) 0-0 a.p.
(Saint-Maur Lusitanos 3 t.a.b. à 1)

En Italie, Petit Poucet se dit Chievo Vérone

VÉRONE correspondance

Selon un récent sondage, un Italien sur quatre déclare en être supporter. Un producteur veut tourner un film sur son histoire. On en parle dans la presse du monde entier, des colonnes de prestigieuses *New York Times* à celles, plus modestes, du *Daily News* d'Anchorage en Alaska. Le club de Chievo Vérone est devenu un phénomène. Après avoir occupé la tête du championnat d'Italie de série A (la D1), le promu avait connu une légère baisse de rendement mais il a récupéré sa première place, dimanche 16 décembre, grâce à une victoire sur le terrain de l'Inter Milan (1-2).

Et pourtant, Chievo n'apparaît sur aucune carte de Vénétie. Il s'agit juste d'un quartier de 2 900 habitants dans la périphérie nord de Vérone qui, elle, compte 250 000 âmes. Chievo, c'est un gros pâté de maisons bordé par les champs de maïs et un canal identifiable uniquement par le code postal 37139. Chievo, c'est une place, un clocher et un bar, « La Pantalone », celui des fidèles du « Ceo » (« tchéo »), selon la prononciation dialectale, le plus petit club de football de l'histoire du Calcio à dominer le championnat de l'élite.

L'église de San Zeno et la célèbre arène de concerts lyriques ne sont qu'à cinq kilomètres, mais les Véronais considèrent les habitants de Chievo comme des « provinciaux ». « Peu importe », répondent les autochtones, qui savourent leur revanche. Ils n'ont pas oublié les moqueries des supporters du grand club de la cité de Roméo et Juliette, le Hellas Verona. « On jouera le derby en série A lorsque les poules auront des dents », plaisaient les Véronais du centre-ville lorsque le Chievo s'enlisait sur les terrains boueux en interrégionale. Le « miracle » a eu lieu le 18 novembre et le Chievo s'est incliné (3-2) avec beaucoup de dignité.

« L'esprit Chievo », à savoir l'humilité couplé au fair-play, réconcilie les vrais supporters avec les stades. Rien à voir avec le racisme des fans du Hellas. On compte beaucoup de familles avec enfants parmi les 4 500 tifosi du Chievo.

Une conséquence de la campagne d'abonnement à prix réduits : 1 500 francs (228 euros) suffisent pour assister à tous les matches à domicile. Les slogans lancés des tribunes sont innocents : « *Ami de Chievo, ami de tous.* » Plutôt que d'adopter des noms belliqueux, les tifosi préfèrent, ici, se baptiser « Les Brioches dorées » parce que le président du club est le patron d'une pâtisserie industrielle spécialiste du panettone.

OUI AU VIN, NON À LA CRÉATINE

On vient des Emirats arabes ou de Suède pour comprendre ce qui se passe à Chievo, un club dont le budget est de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) et dont la masse salariale totale ne suffirait pas à payer le salaire d'une vedette comme Gabriele Batistuta (AS Roma). Tous les joueurs ont accepté des émoluments indexés sur les résultats. Le milieu de terrain Eugenio Corini, le joueur le mieux payé du club, touche 1,8 million de francs par an (274 390 euros). Chievo, c'est aussi

un pied de nez au pouvoir de l'argent. L'escalade a été fulgurante : promotion en C2 en 1986, accession en C1 en 1989, promotion en série B en 1994 et en A en 2001.

L'entraîneur Gigi Del Neri était au chômage il y a deux ans. Il débute au plus haut niveau et ne jure que par le 4-4-2 avec deux ailiers percuteurs. Il est intransigent : l'électro-stimulation (système de récupération passive) est interdite, tout comme la créatine. Au repas, un verre de vin est toléré. Qui arrive en retard doit régler sur-le-champ son amende. Et, pour motiver ses hommes, ce moustachu sanguin use de la rhétorique - « *Il faut mordre les adversaires pour ne pas nous faire transpercer* », dit-il - et des symboles - dans les vestiaires, les joueurs se réunissent autour de leur mascotte, un vieux singe en peluche. « *Les gens nous aiment bien, assure-t-il, parce que nous représentons le triomphe de l'homme normal.* »

Guillaume Prébois

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

OFFRES

Rech. ing. de plus de quinze ans d'exp. pluridisciplinaire, maîtrisant les systèmes complexes dans les domaines des NTIC pour les grands comptes.

Env. CV au journal sous réf. 176

Le Monde Publicité,
21 bis, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Réponse à toutes les candidatures.

DEMANDES

Jeune homme, 40 ans, responsable, disponible, attentif, propose à particulier organisation et accompagnement de qualité, voyages culturels, séjours France, étranger. Réf. Tél. : 06-07-33-25-80.

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Courrier
INTERNATIONAL

The Economist
PUBLICATIONS

Avec les analyses de Bill Gates, Amartya Sen, Moby, Alain de Botton, Chen Shui-bian, etc.

Et avec toutes les prévisions pays par pays.

En vente chez votre marchand de journaux

LE MONDE EN 2002

- Les prévisions pays par pays
- Les analyses géopolitiques
- Les secteurs de croissance

www.courrierinternational.com

LE MEILLEUR OUTIL POUR COMPRENDRE LE MONDE À VENIR

Le skieur français Frédéric Covili s'impose comme le nouveau patron du géant

A Alta Badia (Italie), il gagne pour la deuxième fois en trois épreuves et sera favori aux JO en février

Après s'être imposé à Sölden (Autriche), et avoir terminé deuxième à Val-d'Isère (Haute-Savoie), le Français Frédéric Covili a gagné le troisième

géant de la saison, l'épreuve très convoitée d'Alta Badia (Italie). Il a devancé le spécialiste suisse, Michael Von Grünigen, de deux centièmes. Le

jeune skieur des Ménuires (26 ans) sera la meilleure chance de médailles chez les hommes aux Jeux olympiques de Salt Lake City en février.

LE FRANÇAIS Frédéric Covili s'impose bel et bien comme le nouveau leader de l'équipe de France de ski alpin. Le Savoyard a remporté dimanche 16 septembre le slalom géant mythique d'Alta Badia (Italie), la troisième épreuve comptant pour la Coupe du monde cette saison.

Le skieur des Ménuires a devancé de deux centièmes de seconde le champion du monde en titre, le Suisse Michael Von Grünigen, et de neuf centièmes le Finlandais Sami Uotila à l'issue d'une course très serrée où quatorze concurrents se tenaient dans la même seconde. A 26 ans, le Français confirme donc son excellent début de saison et s'offre son troisième podium en trois courses. Il conforte sa place en tête du classement de

me, premier : j'essaie de ne pas trop réaliser et de profiter », lâchait-il dans l'aire d'arrivée.

Deux ans après Joël Chenal (21^e dimanche), qui avait créé la surprise, en devançant notamment l'Autrichien Hermann Maier, un Tricolore s'impose de nouveau sur la piste de la Gran Risa. Frédéric Covili s'affirme surtout comme un spécialiste de la discipline. « *Main tenant, c'est un champion. Il a le ski solide et une grande marge de progression* », assure Severino Bottero, l'entraîneur italien des géantistes français.

Champion du monde juniors de slalom et de combiné en 1994 à Lake Placid (Etats-Unis), Frédéric Covili avait par la suite traversé une longue période d'insuccès. L'espoir tardait à confirmer. « *A partir*

Lors des séances d'entraînement, le jeune homme insiste « *sur ses points faibles* » : « *Mon buste ne va pas forcément avec mes jambes, et sur certains tracés, très tournants, je suis moins à l'aise* », confiait-il lors du stage de préparation d'avant saison à Tignes.

SON SECRET : LA CONFIANCE

Avec son petit gabarit (1,70 m pour 75 kg), Frédéric Covili est l'antithèse des meilleurs skieurs du moment, notamment des solides Autrichiens. Son secret est ailleurs : « *C'est la confiance qui lui donne cette force* », explique Jean-Pierre Mollier, l'entraîneur adjoint des géantistes. Lui explique : « *Si mon style donne une impression de calme et de maîtrise, c'est parce que j'essaie de garder de la fluidité, mais je suis à fond*. » Il ajoute : « *Aujourd'hui j'ai plus confiance en moi, et la confiance, ça change tout*. »

L'homme a donc changé, mûri. Sur la plus haute marche du podium à Alta Badia, il impressionne par sa sérénité et son calme, là où Joël Chenal n'avait pu retenir ses larmes il y a deux ans : « *Je suis*

quelqu'un qui intériorise beaucoup. Je ne fais pas passer l'émotion. Mais, à me regarder, on voit que je suis heureux », soulignait-il dimanche.

D'origine italienne - « *mais je ne sais pas de quelle région* » -, ce fils d'un gérant de magasin de sports et d'une monitrice de ski reste modeste face à cette nouvelle notoriété : « *Franchement je ne me voyais pas gagner* », avouait-il dimanche, reconnaissant toutefois être « *impressionné* » par son début de saison tonitruant. Et si on lui parle du globe de cristal, récompensant le champion de chaque discipline, il tempère : « *Je n'ai pas encore enchaîné une série de victoires comme Michael Von Grünigen ou Hermann Maier*. » Le nouveau challenge est fixé et, dès jeudi 20 et vendredi 21 décembre, à Kranjska Gora (Slovénie), l'ambitieux jeune homme se verra offrir la possibilité de débiter cette série. Plus tard, au mois de février, Frédéric Covili se présentera aux Jeux olympiques de Salt Lake City comme la meilleure chance masculine de médaille tricolore.

E. La (avec AFP)

La faillite des Bleues

La Suisse Sonja Nef a remporté, dimanche 16 décembre, l'épreuve de slalom géant de Val-d'Isère (Savoie) comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. La skieuse helvétique (29 ans), première au classement général de la Coupe du monde de slalom géant, et qui figurait ainsi parmi les grandes favorites, a gagné sa première course de la saison. Elle s'était classée deuxième à Sölden (Autriche), le 27 octobre, et troisième à Copper Mountain (Etats-Unis), le 21 novembre, les deux épreuves précédentes. Elle avait été aussi 3^e du slalom de Sestrières (Italie). A Val-d'Isère, elle a devancé la Suédoise Anja Paerson et l'Autrichienne Michaela Dorfmeister.

En faillite, samedi 15 décembre, dans le super-G, gagné par l'Allemande Hilde Gerg, les Françaises n'ont pas été plus heureuses, dimanche, dans le géant. La première d'entre elles, Fujiko Sekino, termine 20^e. Christel Pascal-Saioni est 27^e. Les autres Tricolores, classées au-delà de la 30^e place, n'ont pas participé à la seconde manche.

la Coupe du monde de slalom géant avec 280 points.

« *C'est un début de saison parfait* », a-t-il simplement commenté. Vainqueur de l'épreuve d'ouverture de la saison, le 28 octobre à Sölden (Autriche), le Savoyard avait été précédé de deux centièmes il y a une semaine à Val-d'Isère (Haute-Savoie) par l'Américain Bode Miller.

A Alta Badia, « *Fred* » réalise une très bonne première manche, mais est devancé de quatre centièmes par l'Américain. Meilleur temps de la première manche, Bode Miller a payé, par une sortie au début du second parcours, sa prise de risques constante, laissant la voie libre à son adversaire. « *C'est merveilleux. Jusqu'à aujourd'hui, je ne m'étais jamais qualifié pour la seconde manche d'Alta Badia, le plus beau géant avec celui d'Adelboden* [qui aura lieu en Suisse début janvier]. *Premier, deuxième*

de 1996, j'ai fait des épreuves de Coupe d'Europe pour me qualifier. Ça a duré quatre ans », rappelle-t-il aujourd'hui.

Puis il y a tout juste un an, ce fut le déclin. Il sortait de l'ombre en prenant une 4^e et une 5^e places à Val-d'Isère. Il prendra finalement la 11^e place du classement de la Coupe du monde de géant et se classait 41^e au classement général de la Coupe du monde.

Mais, surtout, il y a tout juste huit mois, Frédéric Covili s'installait définitivement comme le leader de l'équipe de France masculine en décrochant la médaille de bronze aux championnats du monde de Sankt Anton (Autriche). Une breloque arrachée pour un centième au prodige Hermann Maier en personne.

Fort de cette récompense, il se découvre de nouvelles ambitions : « *Mentalement, il est impressionnant* », confesse Severino Bottero.

Raphaël Poirée rend confiance au biathlon tricolore

LE FRANÇAIS Raphaël Poirée a confortablement remporté l'épreuve de poursuite sur 12,5 km de la Coupe du monde de biathlon, disputée, dimanche 16 décembre, à Pokljuka (Slovénie). Raphaël Poirée, lauréat de la Coupe du monde 2001, a devancé le Russe Pavel Rostovtsev et le Norvégien Halvard Hanevold, pour signer sa première victoire de la saison 2001-2002, la quinzième sur l'ensemble de sa carrière. Grâce à sa deuxième place, Pavel Rostovtsev s'empare du commandement de la Coupe du monde au détriment de l'Allemand Frank Luck, huitième dimanche. Avec 166 points, le Russe Pavel Rostovtsev devance désormais Raphaël Poirée de 12 points.

A moins de deux mois des Jeux olympiques de Salt Lake City (8-24 février), cette victoire rend le sourire à une discipline qui pourrait bien offrir à nouveau quelques médailles au ski nordique français. « *Je ne vous cache pas que j'avais besoin de ces bonnes performances en Slovénie pour me rassurer définitivement* [avant les JO]. *Une victoire était nécessaire pour pouvoir couper sans aucune inquiétude. Je sais que je suis au niveau*. »

« *Le fait que Raphaël ait mené de bout en bout, sans jamais être inquiété est de nature à le remettre vraiment bien dans le coup* », a expliqué Christian Dumont, l'entraîneur français.

Parti avec 40 secondes de retard après le 20 km couru jeudi 13 décembre, qu'il avait terminé à la 9^e place, Raphaël Poirée n'a manqué qu'une cible, dimanche, et a remonté ses principaux adversaires. Cette performance au tir est de nature à tranquilliser le Drômois, lui qui vient de changer de carabine. Il a d'ailleurs annoncé qu'il ferait l'impasse à la prochaine étape de la Coupe du monde, histoire de se familiariser encore avec son arme.

Le bon comportement de Vincent Defrasne, 6^e de la course, ajoute à l'optimisme français de même que les performances de l'équipe de France féminine. Sur le même site, Florence Baverel a pris la 5^e place du 10 km poursuite et Corinne Niogret la 9^e, la victoire revenant à la Suédoise Magdalena Forsberg.

(avec AFP)

■ **Le relais français, qui a terminé sixième du 4 x 10 km messieurs de Davos** (Suisse), dimanche 16 décembre, a gagné son billet pour les Jeux olympiques. Selon une règle établie par le ministère de la jeunesse et des sports, une équipe doit être au moins une fois finaliste dans une épreuve de Coupe du monde, c'est-à-dire se classer dans les huit premiers, pour se qualifier.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez a conservé sa mainmise sur le championnat de France en s'imposant à Nancy (72-86), lors de la 10^e journée, dimanche 16 décembre. Les Palois disposent d'une longueur d'avance sur Villeurbanne et Gravelines, vainqueurs respectivement devant Le Havre (92-77) et Chalons-sur-Saône (87-80).

■ **FOOTBALL** : le FC Liverpool, lourdement battu à Chelsea (4-0), a gardé sa place de leader du championnat d'Angleterre, dimanche 16 décembre, lors de la 17^e journée. Arsenal, tenu en échec à West Ham (1-1), et Newcastle, vainqueur devant Blackburn (2-1), suivent les « Reds » à trois points. Manchester United (6^e) s'est rassuré à Middlesbrough (0-1).

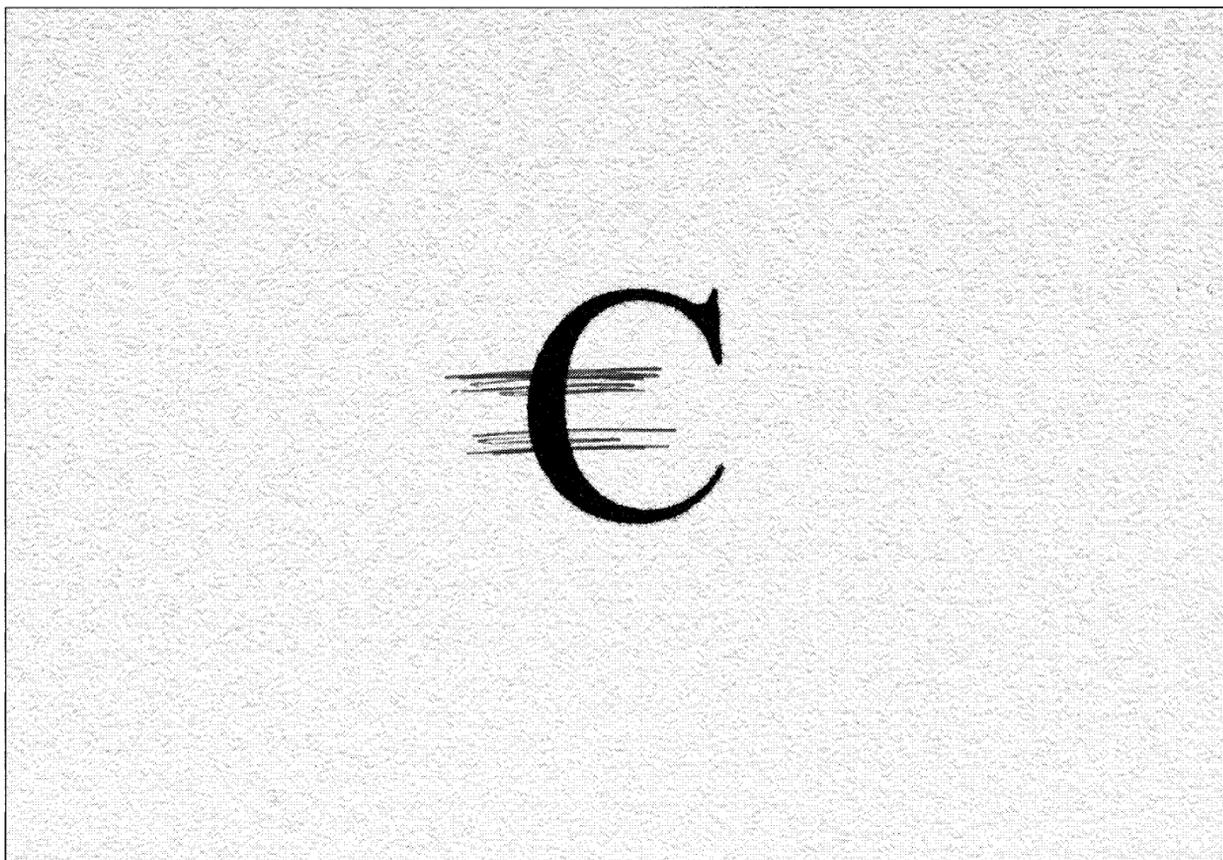
■ **Le Real Madrid**, vainqueur de la Real Sociedad de Saint-Sébastien samedi 15 décembre (3-1), a pris la tête du championnat d'Espagne (avec une meilleure différence de buts) devant le Betis Séville, tombé de Majorque (1-0), lors de la 17^e journée.

■ **Le Bayer Leverkusen**, défait à Berlin (2-1), a conservé la tête du championnat d'Allemagne, au terme de la 17^e journée de la compétition, dimanche 16 décembre. Leverkusen compte un point d'avance sur le Borussia Dortmund, auteur d'un match nul à Brême devant le Werder (1-1).

■ **HANDBALL** : la Russie a emporté le titre de championne du monde féminine, dimanche 16 décembre, à Merano (Italie), grâce à sa victoire, en finale du tournoi mondial, contre la Norvège (30-25), détentrice du titre. La France termine à la cinquième place de la compétition grâce à sa victoire devant la Hongrie (31-30).

■ **RUGBY** : la 8^e journée du Top 16 a été perturbée par le gel, qui a rendu des pelouses impraticables et poussé les arbitres à annuler certaines rencontres, samedi 15 décembre. La Rochelle-Colomiers et Stade français-Biarritz (groupe 1), Agen-Bordeaux-Bègles (groupe 2), ont été reportés. Aucune date de report des rencontres n'a été décidée. Les matches joués ont vu la victoire de Béziers à Toulouse (32-33) et de Montauban à Dax (14-24) dans le groupe 1, dont Biarritz conserve la tête. Dans le groupe 2, Perpignan, vainqueur de Pau (51-17), et Montferrand, qui a dominé Bourgoin (56-23), occupent les deux premières places.

■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 100 effectués samedi 15 décembre. Premier tirage : 2, 21, 24, 26, 35, 45 ; complémentaire : 1. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et complémentaire : 1 086 565 F (165 645 €) ; 5 numéros : 7 485 F (1 141 €) ; 4 numéros et complémentaire : 338 F (51,52 €) ; 4 numéros : 169 F (25,76 €) ; 3 numéros et complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,44 €). Second tirage : 4, 11, 14, 16, 27, 40 ; complémentaire : 47. 6 numéros : 7 146 950 F (1 089 545 €) ; 5 numéros et complémentaire : 114 240 F (17 415 €) ; 5 numéros : 5 620 F (856 €) ; 4 numéros et complémentaire : 250 F (38,11 €) ; 4 numéros : 125 F (19,05 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).



Si votre imprimante ne peut pas imprimer le symbole de l'Euro, lisez vite ce qui suit.

Première chose à faire, visitez notre site internet www.hp.com/fr

Votre imprimante est-elle prête pour l'Euro ?

où vous pourrez découvrir nos solutions logicielles ou matérielles (module SIMM/DIMM) pour faire évoluer vos imprimantes vers l'Euro.

Sinon, vous pouvez toujours acheter une imprimante HP dernier cri, symbole Euro compris, et vous bénéficierez d'une offre de reprise* avantageuse (en Euros, bien sûr).



Pour vous aider à trouver la meilleure solution, visitez notre site www.hp.com/fr

CINÉMA Le premier épisode du *Seigneur des anneaux*, intitulé *La Communauté de l'anneau*, sort le 19 décembre sur les écrans français. Cette adaptation par le Néo-

Zélandais Peter Jackson de la saga mythique signée J. R. R. Tolkien ne trahit pas le livre. ● PETER JACKSON a choisi, plutôt que de mettre en scène un monde imaginaire, d'écrire sur un

mode réaliste l'histoire imaginaire de notre civilisation. ● LA TRILOGIE de Tolkien, publiée en 1954-1955 et vendue à un million d'exemplaires pour la seule année 2001, a donné une

impulsion décisive et une légitimité au genre littéraire de la « fantasy ». Son influence s'étend à de nombreux romans, à la littérature jeunesse, aux jeux de rôle... ● « JUSQU'À SA MORT

en 1973, J. R. R. Tolkien ne cessera de bâtir un monde extrêmement complet », rappelle Vincent Ferré, spécialiste de l'écrivain et consultant pour l'adaptation française du film.

Le mythe du « Seigneur des anneaux » prend corps à l'écran

L'adaptation au cinéma de la saga de J. R. R. Tolkien par Peter Jackson, dont le premier épisode sort le 19 décembre sur les écrans français, reste fidèle au livre paru en 1954-1955 et, par son approche réaliste de l'univers du merveilleux, rend au genre ses lettres de noblesse

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX. Film américain de Peter Jackson. Avec Elijah Wood, Ian McKellen, Ian Holm, Christopher Lee, Viggo Mortensen, Liv Ullmann, Cate Blanchett. (2 h 40.)

« Au début, il y avait l'Histoire, puis l'Histoire devint légende, pour finalement se transformer en mythe », explique la narratrice du *Seigneur des anneaux* au début du film de Peter Jackson. Rarement un film aura aussi bien communiqué sa feuille de route. Dans sa trilogie du *Seigneur des anneaux*, J. R. R. Tolkien n'hésitait pas à fournir au lecteur l'atlas détaillé de cette Terre du Milieu, pourtant imaginaire. Peter Jackson est intéressé par une autre forme de réalisme. Il organise un dialogue entre l'Histoire et le mythe, le concret et l'imaginaire, le rationnel et la magie, la raison et la barbarie.

A la différence de George Lucas, qui situait *La Guerre des étoiles*, inspirée par la trilogie de Tolkien, dans une galaxie éloignée située dans un futur encore plus lointain, Peter Jackson ne met pas en scène un monde imaginaire. Il a l'ambition, bien plus intelligemment, d'écrire l'histoire imaginaire de notre civilisation.

Il y a plusieurs manières de raconter *Le Seigneur des anneaux*, sans doute aussi nombreuses que la multitude d'exégètes qui se sont efforcés de déchiffrer, depuis sa publication en 1954, l'épopée de Tolkien. On commencera par les yeux bleus de Frodon Saquet, incarné ici par le beau visage d'Elijah Wood, un jeune Hobbit, apparenté à l'homme, mais proche, par sa taille, des Nains. Aux yeux lumineux d'Elijah Wood correspond, dans le récit de Tolkien, et plus encore dans la version de Peter Jackson, une vision du monde empruntée aux valeurs des lumières.

UN RÉCIT D'APPRENTISSAGE

Récit d'apprentissage, *Le Seigneur des anneaux* met en scène le moment où un jeune homme sort de sa minorité et de son village, pour prendre en charge le destin de l'humanité. Frodon Saquet hérite d'un anneau aux pouvoirs multiples. Unique dans sa conception, cet anneau est surtout un instrument de pouvoir absolu qui permettrait à Sauron, le seigneur de Mordor, de régner sur la Terre du Milieu et de réduire en esclavage ses peuples.

Frodon entreprend, accompagné de Hobbits, d'Hommes, dont Aragorn, héritier du trône de Gondor (Viggo Mortensen), de Gandalf le magicien (Ian McKellen),



Frodon (Elijah Wood), escorté par trois fidèles Hobbits, a pour mission de détruire l'anneau magique convoité par Sauron.

d'un Nain (John Rhys-Davies) et d'un Elfe, de traverser la Terre du Milieu pour atteindre les crevasses du destin. C'est dans cet endroit que l'anneau a été forgé, et c'est là seul qu'il peut être détruit.

Plutôt méconnue en France, la mythologie de Tolkien infuse la culture populaire anglo-saxonne, des paroles de certaines chansons de Led Zeppelin à *Harry Potter* en passant par le jeu de rôles *Donjons et dragons*. Hollywood devait fatalement s'emparer du *Seigneur des anneaux*. Après un premier refus à la fin des années 1950 (on trouvait Walt Disney parmi les candidats), Tolkien avait vendu les droits cinématographiques de la trilogie en 1969, à la suite d'un redressement fiscal, selon le *Times* de Londres.

Si la vision de Peter Jackson constitue une manière, parmi d'autres (parmi lesquelles le film d'animation inégal de Ralph Bakshi), d'aborder l'univers de Tolkien au cinéma, elle ne représente en aucun cas une trahison. Peter Jackson est fidèle à Tolkien, car, paradoxalement, il reste toujours lui-même, c'est-à-dire le cinéaste de *Créatures célestes*, où deux ado-

lescentes se réfugiaient dans un univers fantasmé composé de monstres et du chanteur Mario Lanza, et de *Forgotten Silver*, tentative admirable de raconter, sous une forme documentaire, l'existence d'un cinéaste qui n'a jamais existé.

Une fois de plus, Peter Jackson envisage d'abord l'imaginaire comme une manière d'aborder autrement la réalité, voire de l'éclairer. L'intelligence de Peter Jackson, son ironie, la liberté de ton de son scénario, son utilisation habile des extérieurs, tournés principalement en Nouvelle-Zélande, le pays d'origine de Jackson, et dont le relief montagneux et accidenté restitue la Terre du Milieu imaginée par Tolkien comme si cette dernière ne demandait qu'à être révélée, concourent à une vision qui semble plus dévoilée que fabriquée.

La trilogie de Tolkien faisait, à travers la lutte pour un anneau synonyme de pouvoir absolu, clairement allusion au nazisme, à la guerre froide, au péril atomique et aux effets de la révolution industrielle. Peter Jackson l'a réduite à une interrogation sur l'humain et

son éventuelle capacité à prendre à nouveau les rênes de notre civilisation.

Dans le prologue, le film raconte comment les hommes refusèrent de détruire l'anneau après l'avoir conquis sur Sauron. Comme le livre, le film est donc l'histoire d'une guerre éternellement recommencée. Cette guerre est orchestrée avec une force et une poésie qui font du film de Peter Jackson le digne frère d'*Excalibur*, de John Boorman. Tout le déroulement du *Seigneur des anneaux* consiste à replacer l'Homme au centre du monde qui se recomposera, une fois l'anneau détruit et Sauron vaincu. Frodon est le premier à l'évoquer, puis Aragorn un peu plus loin.

DES PERSONNAGES FRAGILES

Les personnages du *Seigneur des anneaux* appartiennent à des catégories multiples, les hommes, les elfes, les nains et les monstres (dont les spectaculaires orques, créatures difformes à la solde de Sauron). Tous sont affectés d'une certaine fragilité, évidente pour les humains, mais plus inattendue

pour les elfes et les monstres. A une époque où la technologie numérique règne en maître sur les effets spéciaux, Peter Jackson opère un virage, inattendu et heureux, vers une esthétique héritée de George Pal du *Cirque du docteur Lao* et du Ray Harryhausen de *Jason et les Argonautes*, et qui apparaissait aujourd'hui pour un art perdu tant il regardait le merveilleux avec conviction.

L'une des plus impressionnantes séquences du *Seigneur des anneaux*, où Frodon et ses compagnons traversent un long fleuve, encadrés par deux gigantesques statues de chevalier, est un emprunt direct à la statue de Talos dans *Jason et les Argonautes*. Le combat final qui oppose Frodon et ses compagnons à un géant au visage difforme fait en apparence de terre glaise donne à ce dernier un aspect touchant, enfantin, hésitant, qui lui confère justement l'apparence de la vie, à l'image d'un film véritablement incarné, qui rend au merveilleux de nouvelles lettres de noblesse.

Samuel Blumenfeld

TROIS QUESTIONS À...

VINCENT FERRÉ

1 Vous êtes l'auteur de l'essai *Tolkien. Sur les rivages de la Terre du Milieu* (Christian Bourgois, 2001) et avez été consultant pour l'adaptation française du film de Jackson. Que genre de personne était J. R. R. Tolkien ?

Avant tout un universitaire très brillant, qui enseignait les langues et la littérature médiévales à Oxford. Né en 1892, il était spécialiste de l'anglo-saxon, du gothique et parlait couramment le latin et le grec, en plus du français, de l'espagnol et du russe. Il se passionnait pour les langues, au point d'avoir voulu en créer lui-même, inspirées, notamment, du finnois. Les idiomes qu'il a inventés sont parfaitement codifiés, jusque dans leur phonétique.

2 Comment a évolué son œuvre ?

Il a commencé à écrire des histoires dès 1916. Jusqu'à sa mort, en 1973, il n'a cessé de bâtir un monde extrêmement complet. Les deux premiers âges de ce monde, regroupés sous le titre *Le Silmarillion*, en précèdent un troisième, dont rend compte *Le Seigneur des anneaux*. Par souci de cohérence, Tolkien a réécrit chacune de ces parties. Entre-temps, il a publié *Bilbo le Hobbit*, en 1937. Le livre connut un très grand succès. Les questions de ses lecteurs et les demandes de ses éditeurs l'ont poussé à écrire *Le Seigneur des anneaux*, qui reprend certains personnages de *Bilbo*.

Publié en 1954-1955, *Le Seigneur des anneaux* connut d'abord une diffusion limitée à l'Angleterre. Mais, dix ans plus tard, une copie pirate lancée sur les campus américains provoqua un réel engouement des étudiants, qui en firent une lecture politique : résistance à l'oppression puis, plus tard, parabole de l'opposition à la guerre du Vietnam.

3 Tolkien avait-il le souci de parler du monde dans lequel il vivait ?

Pas jusqu'à concevoir des allégories visant un événement historique précis. Mais il pensait que les mythes disent la vérité sur la nature humaine. Et il critiquait, par exemple, la mécanisation croissante du monde. Il estimait que l'homme ne doit pas réaliser forcément tout ce qu'il peut techniquement accomplir. En cela, il se penchait sur l'une des questions majeures de son siècle.

Propos recueillis par Raphaëlle Rérolle

A lire, à voir

Bibliographie sélective

- *Le Seigneur des anneaux*. Tome 1 : *La Communauté de l'anneau*, 544 p. Tome 2 : *Les Deux Tours*, 480 p. Tome 3 : *Le Retour du roi*, 504 p. Pocket, chaque tome 5,5 €, 36,08 F.
- *Le Seigneur des anneaux*, Christian Bourgois, 3 volumes illustrés, 1 280 p., 45,73 € (285 F).
- *Le Seigneur des anneaux*, Folio Junior, 3 volumes entre 566 p. et 688 p., chaque volume 6,25 €, 41 F.
- Viennent d'être remis sur le marché (initialement publiés chez Christian Bourgois) :
- *Contes et légendes inachevés*, de J. R. R. Tolkien (3 volumes : premier, deuxième et troisième âge). Pocket Junior, chaque volume entre 156 p. et 258 pages, 4 €, 26,24 F.
- *Le Fermier Gilles de Ham*, Folio Junior, 126 p., 4,57 €, 30 F.
- Autour du film**
- *Le Seigneur des anneaux : le guide officiel du film*, de Brian Sibley. Le Pré aux clercs, 16 €, 104,90 F.
- *La Communauté de l'anneau :*

le livre du film, de Jude Fisher.

Le Pré aux clercs, 18 €, 118 F.

● *Le Seigneur des anneaux, La Communauté de l'anneau, Les Couilles du film*, de Brian Sibley, Gallimard Jeunesse, 96 p., 8 €, 52,48 F.

● *Le Seigneur des anneaux*. Guide du film, d'Alison Sage, Gallimard Jeunesse, 48 p., 11 €, 72,16 F.

DVD :

● *Le Seigneur des anneaux*, de Ralph Bakshi, Warner Home Video, 1 DVD, 24,23 €, 159 F.

Essais :

● *Tolkien : sur les rivages de la Terre du Milieu*, de Vincent Ferré, éd. Christian Bourgois, 350 p., 22,87 €, 150 F.

● *Tolkien : les univers d'un magicien*, de Nicolas Bonnal, Magis Lettres, 284 p., 110 F.

A paraître le 11 janvier 2002 :

● *Le Livre des contes perdus*, traduction Adam Tolkien, préface Christopher Tolkien, Christian Bourgois, 800 p., 22 €, 144,31 F.

● *La Carte de la Terre du Milieu*, de Brian Sibley et John Howe, Christian Bourgois, 15 €, 98,39 F.

● Signalons la biographie (épuisée) de Humphrey Carpenter, *Tolkien*, Pocket n° 4614.

Un best-seller des années 1960 et sa descendance littéraire

LORSQUE, revenant des tranchées de la première guerre mondiale, John Ronald Reuel Tolkien (1892-1973) entreprit de « construire un corps de légendes plus ou moins étroitement reliées, allant des vastes cosmologies jusqu'aux contes de fêtes romantiques, qu'il pourrait dédier simplement à son pays », il était loin de se douter de l'influence qu'aurait son œuvre – et surtout son chef-d'œuvre, la trilogie du *Seigneur des anneaux*, publiée en 1954 et 1955.

Comment aurait-il pu imaginer, lui l'universitaire philologue, que ce succès dans son pays serait amplifié plus tard aux Etats-Unis où les éditions en collection poche en firent un livre culte, et où l'éditeur, Houghton Mifflin, annonce un million d'exemplaires vendus pour la seule année 2001 ? Ou que ce succès allait engendrer l'irrésistible ascension d'un nouveau genre littéraire, la « fantasy », auquel il sert de modèle et de référence ? Un genre qui existait avant lui, mais auquel il a donné une impulsion décisive et une légitimité.

En effet, la fantasy s'est beaucoup inspirée de la trilogie de Tol-

kien dans laquelle elle a puisé quelques principes fondateurs. Celui du décor moyenâgeux, de la régression vers une période historique ancienne qui situe sa démarche à l'exact opposé de celle de la science-fiction (dont les défenseurs les plus intéressés n'hésitent pas à arborer le badge : « Un bon Hobbit est un Hobbit mort »).

Elle emprunte aussi au thème de la lutte manichéenne entre le bien et les puissances du mal représentées par Sauron, la grande ombre qui menace la Terre du Milieu d'engloutissement dans les ténébres. Sans oublier le thème de la quête, forte structure narrative dont certains auteurs de fantasy useront jusqu'à la corde. Enfin, l'utilisation de mythologies préexistantes et surtout le recours à la magie, qui joue dans la fantasy le même rôle que la science dans la SF, achèvent ce panorama des « outils » que J. R. R. Tolkien a légués à ses successeurs parmi lesquels David Eddings, Robert Jordan, Robin Hobb ou Tad Williams.

Cette influence ne s'est pas dissipée avec le temps. En témoigne, par

exemple, la parution récente d'un roman comme *La Compagnie de la foudre*, de l'Anglais Stan Nicholls, premier volume d'une trilogie intitulée *Orcs*, où l'auteur prend pour héros les orques de Tolkien, devenus les personnages-clés d'une parabole de la conquête de l'Amérique du Nord et du génocide des Indiens... (éd. Bragelonne, 298 p., 20 euros [131,20 francs]).

PASTICHE HUMORISTIQUE

Profitant de la sortie du film, le même éditeur publie un pastiche déjà ancien du *Seigneur des anneaux* intitulé *Lord of the Rings*, écrit par les fondateurs de la revue *National Lampoon*, Henry N. Beard et Douglas C. Kenney, qui, dès son titre, annonce clairement son intention parodique. Mais n'est-ce pas le privilège des grandes œuvres que d'exciter la verve des humoristes ?

Mythes, magie, combat du Bien contre le Mal : il était naturel que l'influence de Tolkien s'étende à la littérature de jeunesse. Ces temps-ci, on pense bien sûr à *Harry Potter* : à si peu de distance entre les deux

films, on est frappé par l'étrange cousinage entre Sauron et Volde-mort, le « méchant » de J. K. Rowling. Mais l'on songe aussi à une autre trilogie best-seller, celle de Philip Pulman, *Les Royaumes du Nord*, qui entrecroise ses mondes parallèles, tout comme le fait *Artemis Fowl*, dans un univers peuplé d'elfes et de gobelins, tout droit sorti de l'imagination de l'Irlandais Eoin Colfer (tous chez Gallimard Jeunesse).

Enfin, l'impact de Tolkien ne se limite pas à la littérature. *Le Seigneur des anneaux* fut l'une des sources d'inspiration de Gary Gygax, l'inventeur de *Donjons et dragons*, le premier jeu de rôle dont on sait la singulière postérité. Aussi n'est-il pas étonnant que *Casus Belli*, l'excellente revue sur les cultures de l'imaginaire, consacre son numéro de décembre-janvier à Tolkien. Un bel hommage des grands arpenteurs d'univers parallèles à celui qui sut créer le plus fascinant des mondes merveilleux.

Jacques Baudou et Florence Noiville

La mort de Stefan Heym, écrivain engagé, toujours à contre-courant

Cet Allemand, né en 1913, fut une grande figure de l'Est, mais demeura à jamais « hérétique »

L'écrivain allemand est mort d'une crise cardiaque dimanche 16 décembre en Israël. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Après avoir participé

jeudi, à Jérusalem, à un congrès consacré au poète allemand Heinrich Heine (1797-1856), Stefan Heym avait décidé de prendre quelques jours de

vacances dans un hôtel au bord de la mer Morte. C'est là qu'il a eu cette défaillance cardiaque à laquelle il n'a pas survécu.

EN 2000, on avait cru qu'il allait mourir. Le 14 avril 2000, il avait été placé en coma artificiel après une opération et on pensait qu'il ne s'en remettrait pas. Mais il avait survécu, fidèle à son image d'homme à la volonté inflexible.

Toute sa vie, Heym est allé à contre-courant. Cette façon de ne pas hurler avec les loups, on la retrouve dans ses livres comme dans ses engagements politiques. Son parcours étonnant épouse tous les méandres de notre Histoire avec la même distance critique, à tel point qu'on peut se demander si cet homme ne prenait pas un malin plaisir à jouer l'éternel opposant. C'est vrai qu'il aimait mettre des grains de sable par poignées dans les rouages des institutions ; mais on n'est pas un rebelle d'opérette quand on risque sa vie pour faire entendre sa différence en affirmant, contre l'intolérance des systèmes, sa foi en une certaine idée de l'homme.

Né le 10 avril 1913 à Chemnitz (l'éphémère Karl-Marx-Stadt), ce fils de négociant juif apprend très tôt à connaître la brutalité des laches qui se croient forts parce qu'ils sont nombreux. Adolescent, il est roué de coups par de jeunes nazis. En 1931, un poème antimilitariste lui vaut d'être renvoyé du lycée. A dix-neuf ans, il émigre à Prague avant de rejoindre Chicago, en 1935. Tout en rédigeant un mémoire sur Heine, autre émigré rebelle, il gagne chichement sa vie, puis devient rédacteur en chef d'une revue antifasciste à New York. En 1942, il écrit son premier roman en anglais, *Hostages*. Le livre s'appuie sur un fait réel : la prise en otage de son père par la Gestapo, à la suite de la disparition du fils dans la Prague occupée. A la fin du roman, le héros devient communiste. Provocation d'un engagement toujours mené au nom de la liberté ? Cela lui vaudra en tout cas bientôt des démêlés avec l'administration américaine. Mais, pour l'heure, l'Amérique est encore synonyme de liberté, de démocratie et d'antifascisme.

Il brûle de combattre le nazisme, les armes à la main. Engagé dans l'armée américaine, il troque la plume contre le fusil, comme il a troqué, quelques années plus tôt, son nom (Helmut Flieg) contre le pseudonyme qui est devenu, entre-temps, sa véritable identité. Il participe au débarquement des Alliés



Stefan Heym.

en Normandie. Spécialiste de la guerre psychologique, il est chargé de justifier l'engagement américain au moyen de tracts, d'émissions de radio et d'articles de presse ; mais il se refuse à écrire des articles antisoviétiques. Cette expérience lui inspire, en 1948, son deuxième roman, *The Crusaders* (*Les Croisés*, Gallimard, 1950). Il écrit encore un livre à succès, *The Eyes of Reason* (1951), mais, bientôt en butte au maccarthysme, il part pour l'Allemagne de l'Est.

« TYRANS PETITS-BOURGEOIS »

Ils sont alors nombreux, les écrivains qui, rentrés d'exil, croient dur comme fer que la RDA peut être le laboratoire d'une démocratie nouvelle. Cet enthousiasme peut même aveugler les plus vigilants. Choyés par les dirigeants de cette « autre Allemagne », ils ont la conviction de participer à une œuvre de civilisation grandeur nature. Heym n'est pas en reste. D'abord collaborateur de la *Berliner Zeitung*, il publie une série de reportages sur l'Union soviétique à la gloire de Staline. Pour protester contre la guerre de Corée, il renvoie son diplôme d'officier américain et ses décorations, accompagnés d'une lettre virulente à Eisen-

hower. Mais l'idylle avec les autorités de l'Est est de courte durée.

Son roman *Une Semaine en juin*, qui traite de la révolte ayant secoué Berlin-Est le 17 juin 1953, ne passe pas la censure. Si la grande grève est présentée comme une erreur, elle procède aussi des erreurs mêmes du régime. Il faudra attendre 1974 pour que le livre paraisse, à l'Ouest cette fois. Il sera traduit en français en 1990 (éd. La Nuée bleue/Lattès). Sa protestation contre l'expulsion du chanteur Wolf Biermann consomme le divorce avec un parti qui « prétend représenter la classe ouvrière », mais n'est fait que de « tyrans petits-bourgeois ». Désormais, ses romans – uniquement publiés à l'Ouest – traiteront des démêlés de l'intellectuel avec les régimes totalitaires.

Dans *La Chronique du roi David* (éd. Métailié, 1994), il recourt à la métaphore pour dénoncer les falsifications de l'Histoire. Trop célèbre pour être jeté en prison, il est mis au ban de l'Union des écrivains. On espère qu'il s'exilera : il reste. Comme il le fait dire à Ahasver, le juif errant, dans le roman du même nom écrit en 1981 et publié en français en 1991 (éd. L'Age d'Homme) : « Ce ne sont pas ceux qui sont concé-

liants et patients qui édifieront le royaume de Dieu, mais ceux qui mettront l'ordre établi cul par-dessus tête. » C'est encore ce qu'il fait après la réunification de 1990.

Après avoir brigué un poste de député, contre l'avis même de ses amis, c'est à lui qu'est confiée, en tant que doyen du Bundestag, l'allocution inaugurale du nouveau Parlement à Berlin, le 10 novembre 1994, dans ce Reichstag qu'il avait vu brûler en février 1933. L'occasion est trop belle pour celui qui n'a jamais eu sa langue dans sa poche. Scandale dans l'Hémicycle. Le gouvernement refuse, dans un premier temps, de publier sa déclaration, comme c'est l'usage. Une censure qui en rappelle une autre. Pourtant ce discours n'avait rien de licencieux, mais il allait à l'encontre d'une certaine idée de la réunification imposée par l'Ouest et qu'il qualifiait d'*Anschluss*. Cette attitude lui avait déjà valu d'être physiquement agressé en 1992.

A la tribune, Stefan Heym avait évité de prendre parti pour le PDS, héritier du Parti communiste au pouvoir à Berlin-Est, qui avait soutenu sa candidature, pas plus qu'il ne voulait apparaître comme l'avocat exclusif des citoyens de l'ex-RDA. C'était le discours d'un homme certes iconoclaste, mais sachant faire la part des choses, qui se demandait si certains acquis de l'ancienne RDA ne pouvaient pas être repris « pour construire l'avenir commun de l'Allemagne », tout en saluant au passage certains bienfaits de l'unification, comme la démocratie qui fut le combat de toujours de cet écrivain, dont il reste encore beaucoup à traduire.

Pierre Deshusses

Les arts du cirque au secours de l'enfance en détresse

L'association Clowns sans frontières et la compagnie O Cirque organisent deux spectacles au profit de leur action caritative

PORTÉ de La Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris, le chapiteau bleu de l'Ecole nationale du cirque Annie Fratellini surgit tel un champignon fantastique. Sous la toile, une dizaine de jeunes gens de Térésina (nord-est du Brésil) se relaxent en attendant la reprise de la répétition du spectacle *Chez Zumbi*, mis en scène par Gilles Audejean, de la compagnie O Cirque. Ces adolescents âgés de treize à dix-neuf ans sont des élèves de l'école du Cirque Vivendo e Aprendendo, située dans un bidonville de Térésina.

Voilà dix ans que Gilles Audejean et ses complices, avec le soutien du Secours catholique et de l'AFAA, vont régulièrement enseigner l'acrobatie, le jonglage et l'art équestre dans cette ville de 350 000 habitants dont la moyenne d'âge tourne autour de vingt-trois ans. « C'est la plus pauvre de tout le pays, commente Gilles Audejean. C'est en revenant d'une tournée là-bas que j'ai lancé le projet "Des chevaux pour les enfants des rues". Le Secours catholique m'a contacté et une école a fini par voir le jour. L'objectif est que ce lieu puisse bientôt se présenter en charge et s'affirmer en tant qu'école et compagnie de cirque. »

A Paris, Gilles Audejean, acrobate mais aussi dresseur de chevaux, a ajouté une partie équestre. « L'enseignement de l'art équestre est fondamental mais plus difficile à mettre en place. C'est seulement cette année qu'un propriétaire terrien m'a prêté deux chevaux. Mais dès que je pars, il reprend ses bêtes. »

Sur le front de l'enfance en détresse, l'apprentissage des arts du cirque connaît une offensive remarquée. Au Maroc, depuis

février 2000, l'Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire (Amesip), avec le soutien de l'Unesco, a dressé un chapiteau en bordure du bidonville de Sidi Moussa à Rabat-Salé. Parrainée par l'Ecole de cirque Annie Fratellini, l'école Shems'y a accueilli depuis son ouverture 133 enfants des rues, dont 93 ont déjà pu réintégrer le circuit scolaire classique. L'une des représentations de *Chez Zumbi* sera donnée en faveur de l'école marocaine pour l'achat d'une toile neuve de chapiteau.

Quant à l'association Clowns sans frontières, créée il y a huit ans par Antonin Maurel et Sidonie Pigeon, elle totalise plus de 35 expéditions dans une quinzaine de pays. Dans les camps de réfugiés, les orphelins, les hôpitaux, les prisons, les spectacles de ce collectif d'artistes bénévoles (environ 450 acrobates, jongleurs, clowns, musiciens...) ont fait rire quelque 150 000 enfants victimes de la guerre, de la famine, de la misère. Des antennes de l'association se sont ouvertes en Suède, au Québec et à Los Angeles.

Rosita Boisseau

★ **Chez Zumbi, Compagnie O Cirque.** Chapiteau Ecole du cirque Annie Fratellini, 2, rue de la Clôture, Paris-19^e. Le 20 décembre à 20 h 30 en faveur de l'Ecole de cirque Shems'y de Rabat. Tél. : 01-48-45-58-11. Tarif : 120 F (18,29 €). Autre représentation le 27 décembre. Tél. : 06-12-61-73-33. De 70 F à 120 F.

★ **Tous en piste au profit de Clowns sans frontières**, le 21 décembre à 20 h 30. Olympia, 18, rue Caumartin, Paris-9^e. Tél. : 01-48-05-26-79. Tarif : 140 F (21,34 €).

Pour ses vingt ans, L'Oiseau-Mouche reçoit un vrai théâtre

La troupe de Roubaix travaille avec des comédiens handicapés mentaux

LILLE

de notre correspondante

Coincidence heureuse qui signale une reconnaissance méritée : à l'heure où elle célèbre ses vingt ans d'existence, la troupe théâtrale L'Oiseau-Mouche dispose d'un véritable espace en plein cœur de Roubaix. Seule compagnie professionnelle à travailler de façon permanente avec des comédiens handicapés mentaux, L'Oiseau-Mouche s'installe, à quelques pas du centre tertiaire de l'Eurotéléport, dans le Garage – c'est le nom de cet ancien site industriel resté longtemps en friche – transformé en théâtre moderne et spacieux.

Le directeur de L'Oiseau-Mouche, Amaro Carbajal, veut en faire « un laboratoire ouvert à la création, un lieu d'échanges avec d'autres compagnies, artistes, formes d'expression, un espace de vie et de partage, où la rencontre humaine est primordiale ».

Ce pari a déjà été tenu lors des soirées inaugurales les 16, 17 et 18 novembre, où spectacles de qualité, chaleur et convivialité étaient au rendez-vous. Il aura pourtant fallu à la troupe beaucoup de patience avant de disposer d'un vrai théâtre : jusqu' alors, elle travaillait à l'étroit dans un ancien cinéma de l'agglomération de Roubaix, excentré. Tout comme il aura fallu de l'obstination pour vaincre les préjugés et les réticences. « Il y a vingt ans, il y avait quelque chose de choquant dans le

fait de mettre des personnes handicapées sur scène, une majorité décriait le projet », se souvient Amaro Carbajal. D'autant plus que la compagnie avait pris, dès l'origine, le parti de faire du théâtre non pas « pour soigner ou éduquer, mais réellement pour créer ».

L'aventure commence à la fin des années 1970, lorsque le mime lillois Hervez-Luc réunit plusieurs stagiaires rencontrés lors d'ateliers qu'il animait pour créer un spectacle. Joué à deux reprises à l'Opéra de Lille, *Pantins à vendre* remporte un succès mérité. C'est le déclic. Pendant deux ans, L'Oiseau-Mouche tourne dans toute la région, en amateur.

23 PRODUCTIONS À CE JOUR

En 1981, la compagnie devient professionnelle : elle est alors (et demeure) le premier centre d'aide par le travail (CAT) uniquement dédié à la création artistique. Une compagnie ordinaire, à ceci près qu'elle est subventionnée par les institutions des affaires sociales comme par le ministère de la culture et les collectivités locales et que ses comédiens, toujours extraordinaires d'émotion et de sensibilité, ont le statut de travailleurs handicapés, et non d'intermittents du spectacle.

Aujourd'hui, au prix d'un travail acharné et d'une folle énergie des différents comédiens – quatre-vingts acteurs sont déjà passés par la structure –, des formateurs et

des metteurs en scène – dix-sept à ce jour –, la troupe a acquis une reconnaissance certaine. Depuis sa création, L'Oiseau-Mouche a monté 23 productions théâtrales, jouées près de 900 fois en France et à l'étranger (Europe, Amérique latine, Etats-Unis).

De nombreux temps forts ont marqué la vie de la troupe : *Arbeit macht Frei* (« le travail rend libre »), violente dénonciation du nazisme, mise en scène par Gervais Robin, *Finir, finir encore*, basée sur cinq dramatiques de Beckett, mise en scène par Stéphane Verrue... La rencontre avec Antonio Vignano (Teatro La Ribalta) a déjà débouché sur deux créations, *Excusez-le* et *Personnages*, inspiré de *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello.

Cette deuxième création a été récompensée par deux fois à Rome (Prix du meilleur spectacle jeune public) et à Zurich en 2000 (Prix du public au Festival de Blickfelder). A noter encore le travail mené avec Jean Michel Rabeux et Sylvie Reteuna dans *Le Labyrinthe*, relecture magnifique de la légende du Minotaure ou encore la comédie *Lapin, lapin*, de Coline Serreau, mise en scène par Paul Laurent.

La troupe joue actuellement sa nouvelle création, *Bintou*, de l'Ivoirien Koffi Kwahulé, mise en scène par Vincent Goethals, jusqu'au 22 décembre à Roubaix.

Nadia Lemaire

FINI LA TÉLÉ LE SOIR !

Deux photographes contre le non-dit

A Mulhouse, Stéphane Duroy exhume les séquelles de la guerre, et Paulo Nozolino dissèque les tabous d'aujourd'hui

STÉPHANE DUROY et **PAULO NOZOLINO**, Galerie de La Filature, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse (Bas-Rhin). Tél. : 03-89-36-28-28. Du mardi au samedi, de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 janvier. Paulo Nozolino est présent dans l'exposition « In Situ », FRAC Alsace, 1, Espace Gilbert-Estève, Sélestat (67). Tél. : 03-88-58-87-55. Du mercredi au samedi, de 14 heures à 18 heures ; dimanche, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 décembre.

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Joli tandem que celui formé par Stéphane Duroy et Paulo Nozolino. On n'oserait dire qu'ils sont des amis de trente ans. Mais c'est tout comme. Les photographes exposent ensemble dans la belle galerie de La Filature, la Scène nationale de Mulhouse. On les retrouvera à Paris, chacun pour une rétrospective, à partir du 22 janvier, à la Maison européenne de la photographie. Le plus beau dans l'histoire est que leurs œuvres divergent sans s'opposer, ce qui est finalement une belle façon de se retrouver.

A Mulhouse, Nozolino et Duroy ont répondu à une commande locale et multiplié les séjours depuis deux ans. Le premier a travaillé sur la ville, le second sur le territoire alsacien. Duroy prolonge son travail sur « l'Europe du silence », exposé dans cette même Filature, en 2000 (*Le Monde* du 2 juin 2000), qui est également le titre d'un livre sensible (éd. Filigranes, 2000). Depuis vingt ans, Duroy explore l'Europe disloquée par deux guerres mondiales et par le nazisme. Son accrochage s'ouvre avec une citation d'Henri Calet - « *Le passé a l'avantage sur le présent de ne plus*

être à vivre » - accompagnée de quatre petites photos de Mulhouse bombardée, en mai 1944, que Duroy a trouvées chez un bouquiniste.

En associant ensuite des fragments de pierres tombales de victimes de guerre, mangées par l'humidité, à des vues de sites industriels - une image remarquable de la salle des pendus où les ouvriers suspendaient leurs vêtements, dans une mine de potasse - eux-mêmes en voie de disparition, et des paysages où les combats ont fait rage et où la mort pue, Duroy montre de façon remarquable, dans une région où il n'était pas rare que deux cousins se battent l'un pour la France et l'autre pour l'Allemagne, que les frontières, les cultures, les religions ont accentué la douleur.

FRAGMENTS URBAINS

Remarquable parce que cet entomologiste de la mémoire, qui collectionne des traces du temps avant effacement, qui arrive à transformer des pieds de vigne en barbelés, use d'une facture photographique douce, faussement rassurante, où la différence entre noir et blanc et couleur - entre passé et présent - est infime, presque mélancolique. Ce travail sur la dés-humanisation était accentué par l'accrochage de quelques images dans l'abri-mémoire d'Uffholtz, à Cernay (qui s'est terminé le 16 décembre), une maison-bunker qui avait servi d'hôpital de campagne pour les Allemands durant la première guerre et de café-hôtel. Deux salles obscures, glaciales, aux murs de 1,50 m d'épaisseur, avec de la terre au sol. Duroy avait choisi cet endroit et non le café (fermé) pour accrocher ses images. On le comprend.



Portrait d'un marin de la Kriegsmarine sur une pierre tombale. Photographie de Stéphane Duroy extraite de l'exposition « Alsace : les douleurs de l'Histoire », à Mulhouse.

Paulo Nozolino affiche, lui, des grands formats en noir et blanc, rapprochés en mosaïques. Sa vision de Mulhouse n'est pas vraiment celle du syndicat d'initiative : une femme noire qui enlace le torse nu de son compagnon blanc, une laverie automatique, une boutique de kebabs, des impacts de balles sur un mur, des traces blanches de parking sur le sol, une rue vide et noire, un amas de fourchettes, un mur de brique, une croix lumineuse de pharmacie dans la nuit... Au milieu de ces fragments urbains d'aujourd'hui, se niche un assemblage d'images « paysannes » et sinistres, avec, notamment, un poulet pendu et une assiette de soupe. Il n'y a pas beaucoup de photos sur les murs blancs de la Filature.

Michel Guerrin

Le bonheur retrouvé de la musique d'Afghanistan

MUSIQUE D'AFGHANISTAN, **USTAD RAHIM RHUSHNAWAZ** (rubâb), **Guédâ Mohammad** (dotar), **Abdolvahab Madadi** (chant), **Yusuf Mahmood** (tabla). Théâtre de la Ville, le 15 décembre. Disque : *Musique d'Afghanistan*, 1CD Ocora C 560080, distribué par Harmonia Mundi (enregistré en 1995 au Théâtre de la Ville).

Abdolvahab Madadi, chanteur, compositeur, auteur d'un des rares ouvrages existant sur la musique afghane, fut à la tête de Radio Kaboul pendant plus de dix ans avant de se réfugier, il y a trois ans, en Allemagne, à Hambourg. Alors qu'il était invité au Théâtre de la Ville, à Paris, par ses compagnons de musique, et de misère antimusicale, une incertitude planait encore sur sa venue quelques jours avant le concert, pour cause d'obtention aléatoire de visa - une question déjà sensible que les événements du 11 septembre ont rendue encore plus épineuse pour les musiciens extra-européens, Afrique comprise.

Rahim Rhushnawaz, maître du rubâb (luth), est en exil en Iran depuis 1996. Guédâ Mohammad, virtuose du dotar, a refusé, à l'arrivée de la censure talibane, de quitter leur ville d'origine, Herat, dont les bombardements soviétiques l'avaient déjà éloigné il y a une quinzaine d'années. Ensemble, les deux instrumentistes

avaient donné un concert au Théâtre de la Ville en 1995, alors que le pouvoir des mollahs s'affirmait à Herat, ville de l'Ouest de l'Afghanistan, bâtie sur les marges d'une riche oasis irriguée par les eaux du Hari et point de passage obligé entre l'Iran et l'Afghanistan, sur l'antique route de la Soie.

En 1995, la montée de l'intégrisme afghan avait interdit aux musiciens d'exercer leur art dans les mariages ou dans les maisons de thé si réputées à Herat. Puis, caricaturant le pire, les talibans avaient interdit jusqu'au chant des oiseaux. Rahim Khushnawaz - né en 1939 dans les faubourgs d'Herat d'un père minotier - et son épouse possédaient quatre-vingt-quinze pigeons, dont certains portaient des clochettes autour des pattes pour accompagner l'art du maître.

MÉLODIES GALOPANTES

C'est dire combien ce concert donné le 15 décembre au Théâtre de la Ville était celui de la joie musicale retrouvée. Vers la fin du récital, le jeune et fringant joueur de tabla, Yusuf Mahmood, ne résistait d'ailleurs pas au plaisir de la chanson : claquant des doigts, battant des mains avec le public, il interprète, sans souci des arcanes du chant virtuose de l'Orient, des mélodies populaires qui fleurissent bon les réunions de famille, les tubes à la radio. Cette libération presque fiévreuse, réjouissante, inter-

vient après quatre-vingt-dix minutes d'un concert exemplaire. Les deux maîtres des instruments à cordes les plus nobles d'Asie mineure, le rubâb (soyeux, ample, profond) et le dotar (métallique, incisif), se livrent à un dialogue où les frôlements et la vigueur tranchée reviennent sur les amplitudes philosophiques et géographiques de cette région du monde.

Des mélodies galopantes (les steppes) au travail en boucle des motifs et des phrases musicales (l'Orient, la Perse et l'Inde dans toute leur splendeur), le parcours des deux virtuoses est fleché par le tabla, un instrument peu populaire en Afghanistan, mais dont l'apport savant donne ici aux sonorités du rubâb (en bois de mûrier, trois cordes pincées et quinze cordes sympathiques) une énergie complémentaire. Dans cette écoute attentive des uns et des autres, le placement est libre, rien n'est numéroté, mais tout est ordonné.

Le luth (rubâb) et son complémentaire dotar proposent des voyages en terres inconnues, larges. Avec son chant doux, élégant, savant, sans épines ni pics, Abdolvahab Madadi ramène tout le monde à la maison, dans la chaleur et le cocon des intérieurs. Il en éteint quelque peu la fougue et les élans, mais sa maîtrise est telle qu'on ne peut lui en vouloir de créer la braise là où le feu voulait s'étendre.

Véronique Mortaigne

Seiji Ozawa et le Boston Symphony en pleine jouvence

LUDWIG VAN BEETHOVEN: Ouverture d'Egmont op. 84 et Concerto n° 4 pour piano et orchestre. **BELA BARTOK**: Concerto pour orchestre. Par **Dubravka Tomsic** (piano), **Boston Symphony Orchestra**, **Seiji Ozawa** (direction). Carnegie Hall, New York, le 12 décembre.

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Chaque saison, l'Orchestre symphonique de Boston se produit lors d'une série de trois ou quatre programmes au Carnegie Hall, la mythique salle de concerts de la 57^e Rue, à Manhattan. Les New-Yorkais ont ce qu'il faut sur place, l'Orchestre philharmonique de New York, l'une des phalanges les plus virtuoses au monde, mais ils savent que le Boston Symphony a un je-ne-sais-quoi de différent : une pâte moins rutilante mais plus

subtile et profonde, un ensemble, un fini, une patine qui leur appartiennent en propre et que les musiciens, avec les chefs qui s'y sont succédé depuis plus d'un siècle, ont su parfaire dans ce que beaucoup considèrent - avec raison - comme la meilleure salle américaine, le Symphony Hall de Boston, une acoustique infiniment supérieure à l'Avery Fischer Hall, où travaille et joue le New York Philharmonic.

Seiji Ozawa achève cette saison sa vingt-neuvième année comme directeur musical de l'Orchestre. Si beaucoup de commentateurs américains murmurent qu'il était plus que temps que le Japonais quitte la phalange et laisse la place (en l'occurrence à James Levine, qui prendra ses fonctions en 2004, après deux saisons de vacance du poste de directeur musical), on n'aura pas eu la moindre impression de routine lors de ce concert.

Ce 12 décembre, devant un Carnegie Hall bondé, Ozawa est complètement présent, alerte, vif, dense et... dansant.

LIBERTÉ TOTALE

On pourrait souhaiter une Ouverture d'Egmont plus nerveuse, plus finement musclée (ce à quoi il parvient, dans le même répertoire, avec l'Orchestre Saito Kinen), mais peut-on rêver accompagnement du *Quatrième Concerto pour piano*, du même Beethoven, plus inspiré ?

Ozawa est l'un des très rares chefs à diriger les concertos de mémoire. Beaucoup de solistes l'aiment pour cela et pour la liberté totale qu'il leur octroie, en étant pleinement à leur écoute, ne les quittant quasiment pas du regard. La pianiste slovène Dubravka Tomsic, musicienne impeccable sinon véritablement émouvante, s'en trouve de toute évidence fort

aise et le fait entendre, donnant une belle liberté, quasi improvisée, au court mais sublime mouvement intercalaire. On imagine ce que ce chef-d'œuvre pourrait donner par un Ozawa dirigeant un tout grand artiste...

Dans le *Concerto pour orchestre*, de Bartok, l'orchestre montre la finesse de ses pupitres (les bois !) et la force de son tutti. Ozawa danse, « plonge » dans le son plein et dru de l'orchestre, ou le raréfie dans des couleurs impalpables (troisième mouvement). On reste ébahi par le velouté du pupitre d'altos dans leur mélodie du quatrième mouvement, par la tonicité brute du cinquième, avec, nonobstant, une fugue d'une impeccable clarté.

Vingt-neuf ans ensemble ? La jouvence est pourtant toujours là...

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Romane et Manoukian Orchestra

Le guitariste Romane, continuateur de l'esprit de Django Reinhardt dans tout ce qu'il a d'inventif et de recherche, est un instrumentiste sensible, fin, puissant. Il a concrétisé sur disque (paru chez Iris Music) son envie de mettre en jeu les codes du jazz manouche et ceux du swing en big band. Du disque à la scène il n'y a que quelques pas, menés avec le pianiste, arrangeur et chef d'orchestre Frédéric Manoukian et son orchestre d'une douzaine de solistes.

Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e.

M^e Bastille. Le 18, 20 h 30.

Tél. : 08-92-683-622 (billets en vente uniquement à la Fnac).

130 F.

Josef Nadj

Lorsque deux artistes de haut vol comme le chorégraphe Josef Nadj et le danseur Dominique Mercy, interprète fameux de Pina Bausch, mélangent leurs magies, cela donne *Petit psaume du matin*, une pièce subtilement aventureuse, où la liberté d'esprit des deux hommes ouvre un paysage chorégraphique inédit. Cherchant dans le mystère de l'autre une réponse à sa propre énigme, chacun avance sur la piste de ses souvenirs de voyages pour faire naître des scènes tendres et burlesques.

Théâtre Les Abbesses, 31, rue des

Abbesses, Paris-18^e. M^e Abbesses. 20 h 30, du 18 au 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 72,16 F et 144,31 F.

BLÉRANCOURT (AISNE)

Alain Balmayer

Espaces américains

Le Musée national de la coopération franco-américaine invite le public à venir découvrir les images du photographe Alain Balmayer. Né en 1930 à Millau (Aveyron), cet autodidacte a posé les pieds pour la première fois aux Etats-Unis en 1982. Dès lors, il ne cessera de photographier ce pays : Sud-Ouest, Middle West, Côte est. D'abord en noir et blanc puis en couleurs. Son attrait pour les paysages américains, plus précisément pour les déserts du Far West, va s'exprimer notamment à travers une première série sur la vallée de la Mort (*Death Valley*, 1990). C'est dans ces images de vastes étendues désertiques que Balmayer introduit ses premières « interventions », des « objets trouvés au cours de ses explorations ».

Blérancourt (Aisne). Musée national de la coopération franco-américaine, château de Blérancourt. Accès : autoroute A1 (Paris-Lille), sortie n° 9, direction Soissons puis fléchage. Jusqu'au 7 janvier 2002, tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, sauf le mardi, le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Tél. : 03-23-39-60-16. 20 F et 24 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Bruno Peinado

« Good Stuff »

Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris-7^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Jusqu'au 20 janvier 2002. De 12 heures à 18 h 30, du mardi au dimanche. Tél. : 01-40-49-41-66. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Kennel Club

d'Yves Laplace, mise en scène d'Hervé Loichemol.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, du 18 au 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-40-03-93-95. De 39,36 F à 118,07 F.

Compagnie la Liseuse

Georges Appaix : M... encore ! *Théâtre de l'Agora*, place de l'Agora, 91000 Evry. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-60-91-65-65. 91,83 F, 131,19 F.

L'Ultima Récital

Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9^eme. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22. Tél. : 01-44-79-98-98. De 80 F à 260 F.

Chicago Blues Festival

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouyon-Saint-Cyr, Paris-17^e. M^e Porte-Maillot. 22 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F + consom.

Zingaro

Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). M^e Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, les 18, 19, 21, 22 ; 17 h 30, le 23. Tél. : 08-92-68-18-91. De 140 F à 220 F.

La Bohème

de Puccini. Stéphane Denève (direction), Jonathan Miller (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^e Bastille. 19 h 30, les 18, 21. Tél. : 08-36-69-78-68. De 66 F à 689 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein

d'Offenbach. Philippe Ermelier (mise en scène), David Gurwicz (chorégraphie).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^e Goncourt. 20 h 30, les 18, 19, 21, 21 heures, le 22 ; 15 heures, le 23. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 200 F.

Une Carmen arabo-andalouse d'après l'opéra de Bizet. Marie-Claude Arbratraz (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15^e. M^e Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-56-08-33-88. De 140 F à 180 F.

Irma la Douce

Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^e Richelieu-Drouot. 20 heures, les 18, 19, 20, 21, 22 ; 15 heures, le 23. Tél. : 08-25-00-00-58. De 45,92 F à 327,98 F.

Les Dix Commandements, place de la Porte-de-Versailles, Paris-15^e. M^e Porte-de-Versailles. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 ; 15 heures et 20 h 30, le 22. 15 h 30, le 23. Tél. : 08-25-03-80-39. De 130 F à 330 F.

Notre-Dame de Paris

Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9^e. M^e Trinité. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 ; 15 h 30, et 20 h 30, le 22 ; 15 h 30, le 23. Tél. : 01-53-32-32-00. De 150 F à 310 F.

Philippe Val

Théâtre de la Main-d'Or, 15, passage de la Main-d'Or, Paris-11^e. M^e Ledru-Rollin. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22. Tél. : 01-43-38-06-99. 90 F et 120 F.

Cirque Bouglione

Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11^e. M^e Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 18 ; 14 heures, 17 heures, le 19 ; 20 h 30, le 21 ; 14 heures, 20 h 30, le 22 ; 14 heures, 17 heures, le 23. Tél. : 08-92-68-08-92. De 100 F à 230 F.

Nicole Croisille

Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22. Tél. : 01-46-06-10-17. 135 F et 175 F.

Stomp

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 ; 17 heures, 20 h 30, le 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 08-20-80-07-00. De 142 F à 235 F.

Maxime Leforestier

Le Théâtre des Bergeries, 5, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 18. Tél. : 01-41-83-15-20. De 40 F à 150 F.

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX • LES INITIATIVES

Professeurs de lycée

▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
grandscomptes@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

DISPARITIONS

Claude Santelli

Un pionnier de la télévision française

LE RÉALISATEUR et producteur d'émissions télévisées Claude Santelli est mort vendredi 14 décembre à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait été hospitalisé le 12 septembre, après un accident pendant la préparation d'un opéra-cirque sur le thème de *La Flûte enchantée* de Mozart, sous le chapiteau du cirque Gruss : soulevé de terre par un éléphant, il était tombé d'une hauteur d'environ trois mètres, se fracturant la deuxième vertèbre cervicale. Claude Santelli a notamment été l'inventeur de l'adaptation et du feuilleton littéraire à la télévision, dans les années 1960-1970.

Né le 17 juin 1923 à Metz, Claude Santelli fait ses études à Paris, notamment à la Sorbonne où il obtient une licence de lettres. Il entame d'abord une carrière de comédien, faisant plusieurs tournées en Allemagne entre 1944 et 1949 ; il est ensuite professeur de français, avant de devenir auteur dramatique. Cette compétence

sera sa clé d'entrée à l'ORTF, en 1956. Pendant plus de vingt ans, sa voix rauque et son visage buriné animeront les émissions qui ont contribué à l'image de qualité de la télévision française. Claude Santelli faisait en effet partie des pionniers qui ont inventé l'écriture télévisuelle. Producteur et présentateur, il crée et anime, notamment, « Livre mon ami », de 1958 à 1968, puis « Cent Livres », émission à laquelle il travaille avec Françoise Verny, de chez Gallimard.

Surtout, Claude Santelli est un des premiers à avoir imaginé l'adaptation télévisée des grands textes littéraires : il est aussi à l'origine des émissions destinées aux jeunes. En 1957-1958, il crée « Le Tour de France par deux enfants », premier feuilleton télévisé. Il réalise ensuite le « Théâtre de la jeunesse », quarante-trois émissions diffusées entre 1960 et 1966 pour faire découvrir la littérature populaire du XIX^e siècle (Hugo, Dickens, la comtesse de Ségur, Jules Verne, etc.) aux enfants, aux adolescents, mais aus-

si aux adultes. Plus tard, Claude Santelli se lance dans deux séries de six émissions consacrées aux contes de Maupassant. Elles contribueront largement à sa notoriété au point d'être surnommé « l'Ami Santelli », à la suite de l'adaptation de *Bel Ami*. Il tourne aussi pour le petit écran *Jacques le Fataliste* de Diderot et *Gaspard des montagnes*, tiré d'un roman d'Henri Pourrat. Soucieux d'innovation, il travaille avec le réalisateur Jean-Christophe Averty, avec lequel il produit notamment *Les Verts Pâturages*, programmé un soir de Noël, en 1964.

DÉFENSEUR DE LA CRÉATION

Au-delà de son travail de créateur, Claude Santelli militait en faveur de la création à la télévision, dont il voulait faire « un grand petit écran », et de la défense du service public, notamment au moment de la privatisation de TF1. A la tête de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), qu'il présida de 1982 à 1992, il batailla longuement

contre la part importante accordée aux productions américaines dans les programmes de télévision et il milita en faveur de l'instauration de quotas de production française. Il est l'auteur d'un rapport en ce sens, remis à François Mitterrand en mai 1984. Grand défenseur du service public, il estimait que la télévision populaire est « le prolongement de l'école de Jules Ferry ».

Passionné de théâtre, Claude Santelli est aussi l'auteur de plusieurs pièces de théâtre ; en 1987, il avait organisé la cérémonie des Molières et il présidait toujours la Fondation Beaumarchais. Catherine Tasca, ministre de la culture et de l'audiovisuel, a salué avec « émotion » le « travailleur infatigable » et l'« homme d'une grande générosité » qui « n'avait pas hésité à mettre aussi son talent au service de ses confrères pour défendre leurs intérêts dans le cadre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ».

Françoise Chiro

Yvan Craipeau

Du trotskisme à la Nouvelle Gauche

AVEC HUMOUR, Yvan Craipeau, qui est mort jeudi 13 décembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix ans, a intitulé son autobiographie *Mémoires d'un dinosaure trotskiste*. Titre un peu réducteur, car il est surtout une figure essentielle de la Nouvelle Gauche, dans son parcours au-delà de la IV^e Internationale, depuis 1948.

Jusqu'à ses derniers mois, Yvan Craipeau reste un auteur prolifique de textes économiques et politiques sur la question du travail (recueil à paraître début 2002 aux Editions Sylleps), réflexions qu'il puise dans le vivier autogestionnaire. Il n'hésite pas à concilier une vive admiration pour Léon Trotski, dont il avait été le secrétaire – c'était le dernier collaborateur vivant du « vieux » –, et une amitié pour Michel Rocard. Il aura été pendant plus de soixante-dix ans une figure de proue de la gauche et de la gauche, à la fois révolutionnaire et novateur. Né le 24 septembre 1911 à La Roche-sur-Yon, fils d'un postier socialiste, Yvan Craipeau vient au trotskisme par la lecture, la découverte intellectuelle. Khâgneux à Paris, au lycée Henri-IV en 1929, il s'engage totalement dans

l'action aux dépens de ses études, et accepte de faire le détour par le Parti communiste français. Sa personnalité chaleureuse et convaincante permet un éphémère succès à son courant sous la forme du meeting du 12 janvier 1933 qu'il préside, devant plus d'un millier de jeunes rassemblés au Boxing-Hall dans le 11^e arrondissement de Paris, où prennent la parole communistes, socialistes et trotskistes.

Yvan Craipeau n'a que vingt-deux ans quand Trotski l'accueille à Saint-Palais, pendant l'été 1933, et admire sa force de conviction. Ils sont d'accord sur un point essentiel : il faut sortir le mouvement de son isolement en entrant dans les organisations socialistes, mais, précise Craipeau, « drapeau déployé sans concession ». Il est, avec des militants comme Marcel Hic, David Rousset et Jean Van Heijenoort, l'animateur du courant de gauche des jeunes trotskistes et un responsable du service d'ordre, le fameux « Toujours prêts pour servir ». Sportif et râblé, Craipeau gardera jusqu'en 1968 un courage physique certain. Sa capacité à prendre des risques s'avéra d'une grande utilité à la tête du Parti

ouvrier internationaliste pendant l'Occupation. Il est un des rares dirigeants à échapper, de façon d'ailleurs rocambolesque, aux arrestations. Secrétaire général de l'organisation trotskiste réunifiée en 1946, il ne croit plus que la seule référence au trotskisme permette de répondre aux nécessités politiques. Il s'éloigne en 1948 et, devenu professeur de lettres, il part enseigner en Guadeloupe.

Mais le démon du militantisme ne le quitte pas. De retour en France, il est un des dirigeants de la Nouvelle Gauche où il prône l'alliance avec les militants chrétiens, puis de l'Union de la gauche socialiste et du PSU. Une active production livresque accompagna son action, de 1933 à la fin des années 1990, dont plusieurs témoignages sur le mouvement trotskiste, un ouvrage qui reste d'un grand intérêt sur *Ces pays que l'on dit socialistes* (EDI, 1982) et son autobiographie (L'Harmattan, 1999), injustement ignorée en dépit de ses qualités d'écriture et de la grande franchise de son travail de remémoration.

Claude Penetier

Le Père Claude Larre

Eminent sinologue

LE PÈRE CLAUDE LARRE, spécialiste de la Chine, est mort le 14 décembre à Paris. Coordonnateur du *Grand Ricci*, un monumental dictionnaire encyclopédique du chinois en sept volumes, dont la parution est prévue en janvier, il était l'héritier d'une longue tradition dans la Compagnie de Jésus, depuis Matteo Ricci, ce jésuite italien qui avait ouvert, en 1583, la première mission catholique dans l'Empire fleuri.

Né le 28 août 1919 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), Claude Larre avait fait des études de droit, avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus le 23 septembre 1939. Il était immédiatement mobilisé et engagé en France, puis en Algérie. Son départ pour la Chine se fit en 1947. Il se forma d'abord à la langue et à la civilisation chinoises à Pékin, de 1947 à 1949. Il devait quitter la Chine communiste trois ans

plus tard, en 1952, l'année même de son ordination, qui eut lieu à Shanghai.

Le Père Larre a complété sa formation par de nombreux séjours dans plusieurs pays d'Orient : aux Philippines de 1951 à 1952, au Japon de 1954 à 1956 et en Indochine, à Saïgon, de 1956 à 1965. Professeur d'université dans cette ville, il devait se lancer dans l'étude du vietnamien après celle du chinois.

En 1965, Claude Larre revenait en France, à Paris, où il allait exercer ses compétences de sinologue. D'abord à l'École pratique des hautes études, avec le professeur Max Kaltenmark, puis au Centre Sèvres, dirigé par les jésuites, où il enseignait la philosophie chinoise, et à l'Institut d'études catholiques de Paris.

Il fonda en 1971 l'Institut Ricci, et en 1976 l'École européenne d'acupuncture. Il revint en Chine en 1989, pour un séjour à Pékin et à Shanghai. De 1990 à 1996,

le Père Claude Larre effectua de nombreux voyages à Taïwan pour coordonner les travaux des deux instituts Ricci de Paris et de Taïpeh, lancés dans la rédaction du *Grand Dictionnaire Ricci*.

En préambule à la parution de ce grand ouvrage, *Le Petit Ricci* a été publié en décembre 2000. Il compte deux volumes, plus un index. *Le Grand Ricci* remplira 7 volumes et recensera 13 500 caractères et 300 000 mots chinois. A ce titre, il sera le plus grand dictionnaire chinois-français jamais réalisé et constituera une encyclopédie de la langue, de l'histoire et de la pensée chinoises. Ce monument est édité par Desclée de Brouwer.

Claude Larre était aussi l'auteur d'un essai intitulé *La Voie du ciel* et d'un livre consacré à la médecine chinoise, réalisé avec Elisabeth Rochat de la Vallée et Jean Schatz, intitulé *Aperçus de la médecine chinoise traditionnelle* (DDB).

Xavier Ternisien

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Fabien PETITFILS et Mme,
née Mathilde DULONG,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Baudouin,

le 8 novembre 2001.

6, rue Leneveux,
75014 Paris.

Anja et Urs

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Annabelle Norina,
le 15 décembre 2001, à Berne

Bucher Siebold,
3007 Berne (Suisse).

Mariages

– Milon.

Le 15 décembre 2001,

Hélène COUDRY
et

Franck WEIL-RABAUD

se sont mariés.

Anniversaires de mariage

– Le 18 décembre 1976,

Fabienne et Jean-Michel

s'unissaient pour parcourir le chemin du bonheur.

Vingt-cinq ans après, le bonheur est toujours là, et nous sommes heureuses de le partager avec eux.

Jennifer, Héloïse et Eugénie.

Félicitations

– M. Zwi Benshalom,
délégué général des Bonds pour l'Europe,
Le bureau exécutif,
Et les Amis des Bonds pour l'Etat d'Israël
félicitent très chaleureusement le

docteur Richard PRASQUIER,
ancien président Acefi France,

pour sa brillante promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ils lui expriment leurs sentiments de vive amitié et formulent des vœux de bonheur pour lui et pour toute sa famille.

Décès

Georges BERNIER

s'est éteint à Suèvres, dans la maison qu'il aimait, le 15 décembre 2001.

Il était dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 décembre à 14h30, en l'église de Suèvres (Loir-et-Cher).

Monique Schneider-Maunoury,
sa femme,
Alexis et Isabelle Bernier,
ses enfants.

– Digne-les-Bains,

Le docteur Paul Daviot,
Le docteur et Mme Pierre Daviot,
M. et Mme Jean Daviot
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Magnan,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul DAVIOT,
née Paulette MAGNAN,

survenu à Digne-les-Bains, le 14 décembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu à Digne-les-Bains, le 17 décembre.

– Catherine Emmanuel a la douleur de faire part du décès de son père,

Arghiri EMMANUEL,
professeur à l'Ides
de l'université Paris-I,
économiste, auteur notamment de

L'Echange inégal,

survenu à Paris, le 14 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Selon sa volonté, il sera enterré auprès de sa femme, au cimetière du Montparnasse, le mardi 18 décembre, à 15 heures.

Catherine Emmanuel,
15, rue Esquirol,
75013 Paris.
catherineemmanuel@noos.fr
(Lire ci-contre)

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

– L'association Liberté-Mémoire a la grande tristesse de faire part du décès, le 13 décembre 2001, de sa conseillère et généreuse hôtesse

Gabrielle FERRIÈRES.

« Nous combattons pour Paris-Soir contre le Volkischer Beobachter, dit un jour Jean Cavallès... lui, un des plus purs héros de la Résistance. »
Raymond Aron, Mémoires.

« A côté de sa tombe, dans un coin abandonné du cimetière d'Arras, il y avait un rosier blanc. Près de ces fleurs épanouies, j'ai senti que Jean vivait toujours. »
Gabrielle Ferrières, Jean Cavallès, un philosophe dans la guerre.

9, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– Le 13 décembre 2001,

Techka FORSZTETER,
présidente de l'amicale
des Enfants unifiés de Lublin,

nous a quittés, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 décembre 2001, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à 14h30.

Un autocar sera à la disposition des personnes désirant assister à la cérémonie.

Départ à 13h30, devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire part.

Le président de la Bibliothèque nationale de France,

Le département des arts du spectacle, ont la tristesse de faire part du décès, le 9 décembre 2001, de

M. André VEINSTEIN,

responsable des collections des arts du spectacle à la Bibliothèque nationale de 1953 à 1971,
président-fondateur de la Société internationale des bibliothèques-musées des arts du spectacle,
professeur émérite
de l'université Paris-VIII.
(Lire ci-contre)

– Sa famille et ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Georges VENOT,

survenu à Paris, le 12 décembre 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 18 décembre, dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Céré (Lot).

Mme Lydia Clément,
148, rue de Grenelle,
75007 Paris.
Laurent et Corinne Venot
et Hélène Pasco-Venot,
3, rue de la Chaumette,
95450 Le Perchay.

Anniversaires de décès

– Antony.

Il y a un an disparaissait

Sauveur AYACHE.

Sa famille et ses amis ne l'oublient pas.

Avis de messe

– Les amis de

Edmée LARNAUDIE,
peintre et sculpteur,

décédée le 7 novembre 2001 et inhumée à Saint-Pierre-Toirac, se réuniront lors d'une messe célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5^e, le 20 décembre à 17 heures.

Colloques

– Association de prévention du site de La Villette: «Prévention et sécurité dans les espaces ouverts au public», 22 et 23 janvier 2002, à la Cité des sciences. Exposés, débats, tables rondes, ateliers...

Renseignements: 01-40-03-77-76.
E-mail: apsv@wanadoo.fr.

Soutenances de thèse

– **Frédérique Silber-Chaussumier** soutiendra sa thèse, intitulée « Recouvrement des communications et des calculs, du matériel au logiciel », en vue de l'obtention du titre de docteur de l'École normale supérieure de Lyon, le vendredi 21 décembre 2001, à 8 h 30, à l'École normale supérieure de Lyon.

Pour la nouvelle année,
passez
tous vos messages
de bonheur
2002
Carnet du Monde dans du 1^{er} janvier
tarif : 10 € (85,60 F) TTC la ligne
01.42.17.39.80

EN VUE

■ Par respect pour les victimes des Tours jumelles, la tour de Pise, en travaux depuis onze ans, a rouvert au public sans flonflons.

■ **Charlie Chaplin**, qui a fui l'Amérique après le tournage du *Dictateur*, figure dans un montage d'images patriotiques – contribution de Hollywood à l'effort de guerre, programmé pour les fêtes de fin d'année – parmi les personnalités incarnant l'« esprit américain ».

■ Les médias américains publiaient, en février 1991, la photo d'un cormoran mazouté, oiseau absent l'hiver de la région du Golfe, pour apporter la preuve du désastre écologique dont se rendait coupable **Saddam Hussein** en incendiant les puits de pétrole au Koweït.

■ Les Afghans, qui ont inventé un fil – un mélange de poudre de verre, de résine de pin, de riz et d'eau, étiré en filaments – coupant comme un rasoir le fil de l'adversaire, ont repris dans le ciel de Kaboul leurs combats de cerfs-volants.

■ Les agents municipaux munis de haut-parleurs, qui lancent à l'aube des cris de geais pour chasser les milliers d'étourneaux – fuyant les grands froids – réfugiés dans la ville, sont couverts d'invectives par les Montpelliérains, réveillés en sursaut. **Anne Delarue**, technicienne à la mairie, plaide pour les effarouchés : « Rendez-vous compte, un oiseau, c'est l'équivalent d'un gramme de fiente par nuit. Comme ils sont en moyenne 2 000 par arbre, cela fait 2 kilos de fiente à ramasser chaque matin sous les branches où ils ont dormi. »

■ Des enfants palestiniens allant nu-pieds brandissaient des Kalachnikov en plastique et jetaient des pierres contre un char qui ripostait à la mitrailleuse, samedi 15 décembre à l'entrée sud de Beit Hanoun, dans la bande de Gaza.

■ **Ariel Sharon** et **Shimon Peres** joutaient, dimanche 16 décembre, devant le gouvernement israélien pour célébrer « la semaine de la poésie et de la littérature hébraïques », l'un scandant des strophes du chantre ultranationaliste **Uri Zvi Greenberg**, l'autre déclamant une ode à la littérature du poète **Nathan Alterman**.

■ **Idris Ngari**, ministre des transports, du Parti démocratique au pouvoir, obtient un score exemplaire avec 99,98 % des suffrages, au premier tour des élections législatives au Gabon ; sans égalier toutefois le record d'**Antoine Mbadinga Mboumba** et d'**Eugénie Ndzeng Minsa**, candidats indépendants : zéro voix, pas même la leur.

Christian Colombani

Un éditorialiste arabe juge le Hamas

Dans le grand quotidien saoudien « Al Hayat », le Mouvement de la résistance islamique est sévèrement critiqué, mais pas pour les mêmes raisons qu'à Washington, Paris, Londres ou Jérusalem



de la conjoncture locale et internationale, de la situation délicate dans laquelle se trouve l'Autorité palestinienne, de la tragédie que

vit déjà le peuple palestinien. Il a agi ex nihilo, comme si son seul et unique objectif était d'administrer « une nouvelle preuve de la sauvagerie de l'occupation israélienne ».

Le Hamas « ne peut prétendre que l'ampleur des conséquences de ses dernières opérations n'était pas prévisible », ni « se laver les mains de ce qui arrive aux Palestiniens », écrit le journal. Le Hamas ne peut « exposer le peuple palestinien à l'avantage de morts, de risques, de pertes et d'humiliations », ni prétendre « ne pas être concerné par la présence et le rôle de l'Autorité palestinienne ». Et, « s'il se considère comme la "soupape de sécurité" du peuple palestinien, le Hamas

aurait mieux fait de ne pas mettre en danger son existence et son rôle dans une conjoncture internationale marquée par l'obsession antiterroriste américaine ». Bref, pour *Al Hayat*, le Hamas s'est trompé de temps, de lieu et de stratégie.

« PARRAINS AMÉRICAINS »

Quant à l'Autorité palestinienne, son erreur, estime l'éditorialiste, « ne tient pas à ses hésitations ou au retard pris dans l'arrestation [des islamistes], comme le réclament les criminels de guerre que sont les [Ariel] Sharon [le premier ministre israélien], [Shaoul] Mofaz [le chef d'état-major de l'Etat juif] et autre [Benjamin] Ben

Eliezer et leurs parrains américains. Son erreur tient dans son incapacité à rentabiliser le rapprochement qui s'est opéré entre les différentes factions palestiniennes à la faveur de l'Intifada ». Elle tient à l'absence de toute initiative qui aurait « renforcé et consolidé l'unité du peuple palestinien pour en faire un atout (...) à l'heure de vérité ».

Avec l'accession de Sharon et « de sa bande » au pouvoir, « il aurait fallu se pencher sur la Maison palestinienne pour y mettre de l'ordre, ou pour le moins engager un dialogue réel interpalestinien pour définir l'intérêt national, plutôt que de laisser éclater au grand jour les divergences au premier virage difficile ». L'Autorité a eu tort « de laisser Israël imposer son objectif déclaré : semer la pagaille dans les régions palestiniennes pour qu'elles retombent d'elles-mêmes sous l'occupation ». Le fond du problème, d'après *Al Hayat*, tient au fait que le Hamas n'a « jamais accepté l'Autorité, ni l'occupation [israélienne] bien sûr, et cette ligne politique est un problème pour le Hamas lui-même, car il ne peut éliminer les deux à la fois ».

Quant à l'Autorité, elle « n'a jamais su prendre la mesure de l'importance du Hamas et de son aura auprès d'une grande partie du peuple palestinien. Elle a choisi de traiter avec lui en termes de sécurité exclusivement, accédant ainsi aux demandes israéliennes et américaines ». Cette absence de dialogue a fait des deux parties « un jouet aux mains d'Israël ».

Mouna Naïm

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Isolé, humilié, encerclé à Ramallah, Yasser Arafat s'est résolu hier, au dernier soir du Ramadan, à dire, sinon à faire encore, ce qu'il aurait dû dire et faire depuis longtemps : condamner les attentats anti-israéliens (tirs de mortier compris), s'engager à en poursuivre les commanditaires et ordonner la fin, « totale et immédiate », de toutes les opérations armées dirigées contre l'Etat hébreu. (...) Reste maintenant à Arafat à accomplir le plus difficile, c'est-à-dire à passer des paroles aux actes.

LE FIGARO

Alexis Brézet

■ Tous les éléments qui font l'ordinaire des grand-messes gaullistes

étaient hier au rendez-vous de la porte de Versailles. En apparence, rien ne change au RPR. Et pourtant il flottait dans la salle comme un dernier goût de dernière fois, un parfum de jamais plus. (...) Cette fois, la formation d'un grand parti de la droite et du centre droit est en marche pour de bon. Jusqu'ici le projet s'était heurté à deux obstacles : l'hostilité des alliés du RPR et les réticences de Jacques Chirac. Aujourd'hui, le chef de l'Etat est converti à l'idée, tandis que les chefs de l'UDF et de DL ne sont plus en mesure de s'y opposer.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Le sommet de Laeken aura démontré deux choses. Il y a été confirmé que, au moment où elle franchit une étape capitale avec

l'euro, l'Europe est de moins en moins capable de mener à leur terme des dossiers concrets, comme l'adoption d'un brevet communautaire – ce qui ne semble pas être démesurément ambitieux – ou l'implantation des sièges d'agences dont l'activité est en prise directe avec les soucis des Européens, qu'il s'agisse de sécurité alimentaire ou de sécurité maritime. (...) D'où la nécessité de revitaliser les institutions, ce que le sommet a souligné en donnant le coup d'envoi à la convention qui doit justement rapprocher l'Europe de ses citoyens.

CORSICA

Gabriel Xavier Culioli

■ La fréquence des assassinats est six cents fois plus importante en Corse qu'en France et six fois supérieure à celle de la Sicile. Un tel

constat, quand il touche une si faible population, est celui d'un terrible échec pour toutes les composantes de la société corse, qu'elles soient traditionnelles ou prétendument novatrices. Dans ce domaine-là, les clans, l'Etat et les nationalistes portent une égale responsabilité. Parce qu'ils partagent une approche cynique de la vie et de la mort, parce qu'à leur manière ils instrumentalisent cette violence qui ronge la Corse depuis des millénaires. L'Eglise, dont le devoir spirituel devrait être d'imposer des sermons condamnant ce lent suicide de notre société mais surtout de sa jeunesse, porte également sa part de responsabilité. Nous nous laissons envahir et paralyser par la peur, tandis qu'insidieusement un véritable système mafieux indigène est en train de s'enraciner sur notre terre de Corse.

www.aidez.org

En France, le don en ligne se développe lentement et inégalement



paiements, Club-Internet a fait appel à la société informatique Atos Origin, qui intervient également à titre bénévole.

Le visiteur indécis ou connaissant mal l'univers de l'humanitaire peut faire son choix entre une trentaine d'organisations, en consultant des

résumés de leurs actions respectives ainsi que des fiches techniques, et se renseigner sur les différentes modalités de paiement et les déductions fiscales. Puis il effectue son don en ligne en remplissant un simple formulaire interactif. En un an d'activité, Aidez.org a collecté plus

de 740 000 francs (112 812 euros) auprès de deux mille internautes, avec un pic cet automne, à la suite de la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse. Les dons vont d'abord aux organisations les plus connues, notamment la Croix-Rouge, qui a reçu à elle seule plus de la moitié des dons.

En revanche, certaines organisations à vocation plus sociale, ou moins tournées vers l'urgence, comme l'Association française des sclérosés en plaques, n'ont toujours rien touché par l'intermédiaire de Aidez.org. Daniel Bruneau, directeur du Comité de la Charte, constate qu'en France le don en ligne reste embryonnaire, mais il estime que cette situation est due en grande partie aux associations elles-mêmes, qui ne mettent pas toujours en place de systèmes adéquats. Pourtant, M. Bruneau ne renonce pas : selon lui, Internet reste en théorie le meilleur média d'urgence, aussi réactif et plus efficace que les promesses de dons réalisées par téléphone.

Scarlett Salman

SUR LA TOILE

WAREZ

■ La police britannique a arrêté six jeunes gens soupçonnés d'être impliqués dans la distribution de logiciels piratés, notamment via le site Internet Warez. Des opérations de police similaires sont en cours aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Finlande et en Norvège. – (Reuters.)
www.warez.com

VIE PRIVÉE

■ Le site de généalogie américain RootsWeb, qui publiait les registres de naissance de Californie et du Texas après les avoir achetés aux administrations d'état civil de ses deux Etats, a décidé de les retirer d'Internet, après les nombreuses critiques émanant d'associations de défense des droits civiques et de protection de la vie privée.
www.rootsweb.com

MÉCÉNAT

■ L'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial publie gratuitement sur Internet l'édition 2001-2002 de son *Répertoire du mécénat d'entreprise*. L'édition-papier du répertoire est toujours en vente, au prix de 65 €.
www.admical.org

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N°rue.....			
Code postal [] [] [] []	Ville :		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue.....			
Code postal [] [] [] []	Ville :		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 235-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le « président » Chevènement

par Dominique Dhombres

IL A les ailes du nez qui plissent quand il sourit. Et Dieu sait s'il sourit souvent, en ce moment, porté par les sondages, les ralliements en rafales et le fond de l'air, qui tourne bigrement sécuritaire ! Jean-Pierre Chevènement était hier après-midi l'invité de Michel Drucker sur France 2. Il a, à la fois, des sonorités gaulliennes dans la voix, et une manière toute mitterrandienne de hausser imperceptiblement les épaules avant de répondre et de se frotter longuement les mains lorsqu'il parle. C'est peut-être sa façon, comme il dit, de « réconcilier le gaullisme et le socialisme ».

Il ne manque pas d'assurance, en tout cas, et celle-ci est communicative. Lionel Jospin avait déjà, il y a un mois, commis un beau lapsus à la tribune de l'Assemblée nationale en lui donnant du « monsieur le Président ». Michel Drucker a fait de même hier, à « Vivement dimanche ». Tout

cela fait beaucoup rire l'intéressé.

Le tapis rouge sans surprise ni chute-trappe de « Vivement dimanche » a donc été déroulé hier pour l'enfant de Belfort, fils d'instituteur, et dont la principale gloire a été jusqu'ici d'avoir démissionné trois fois du ministère qu'il occupait. « Franc-Comtois, tête de bois », dit-il. Donc, pas question de s'attarder longuement sur ses convictions marxistes d'antan ni sur son refus présent de tout ce qui ressemble à une Europe fédérale. On ne vient pas chez Drucker pour se faire engueuler. On y vient avec sa famille, ses amis, les chanteurs et les comédiens qu'on aime, pour s'y faire doucement masser l'égo par un professionnel. Jacques Chirac a même eu l'idée géniale d'y envoyer son épouse à sa place, et cela a merveilleusement fonctionné.

On a donc vu dimanche les tantes de Jean-Pierre Chevènement, son cousin boulanger, son profes-

seur de philo, et les médecins militaires du Val-de-Grâce qui l'ont sorti du coma. Tous le trouvent absolument épating. Chevènement lui-même insistait sur les examens rigoureux auxquels il se soumet régulièrement pour vérifier son état de santé, évidemment excellent. Il s'agit sûrement de dissiper les inquiétudes des électeurs, qui, après avoir eu affaire avec Pompidou et Mitterrand à deux grands malades cachés, sont devenus un peu méfiants.

Une autre maxime franc-comtoise a beaucoup servi hier : « Comtois, rends-toi ! Nenni, ma foi. » On attendait en conséquence quelque marche militaire bien sentie. *Sambre et Meuse*, peut-être. Le « Che » avait senti le danger. On a donc eu droit à la voix fluette de Christophe chantant *Aliné*. Le candidat républicain-screuigneu n'avait échappé à la caricature qu'en prenant le risque de la ringardise.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 16.10** Le Monde des idées.
V° ou VI° République ?
Invités : Olivier Duhamel ;
Guy Carcassonne, Cabu. LCI
- 18.30** et **0.10** L'Invité de PLS.
Christian Noyer. LCI
- 19.00** et **1.00** Explorer. Les grandes
aventures. La bataille d'Angleterre.
L'île de Baffin. Les chasseurs
de tornades. National Geographic
- 21.05** Le Point.
Des médecins traités aux petits soins.
L'e-book. L'homme qui a vu l'ours. TV 5
- 21.10** Questions d'actu. LCI
- 22.40** Y a pas photo ! Les excentriques. TF 1
- 23.05** La Route. Invités : Elie Chouraqui
et Alex Ursulet. Canal Jimmy
- 0.30** Musiques au cœur.
Croques-notes autour
de l'exposition au musée d'Orsay,
« A table au XIX^e siècle... ». France 2
- 0.55** Recto Verso.
Invité : Jean Yanne. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 19.00** Nature. La Terre boule de neige. Arte
- 19.00** Pilot Guides. Venezuela. Voyage
- 20.00** Edgar Pisani.
[2/4]. La France retrouvée. Histoire
- 20.00** Qui singe qui ?
L'apprentissage. National Geographic
- 20.15** Mongolie, le paradis bleu. Planète
- 20.15** La Vie en feuilleton.
Il était une fois une famille des Landes.
[1/5]. Le temps des noces. Arte

Le Monde
TELEVISION

France 2

20.50 Agathe et le Grand Magasin
Agathe (Miou-Miou), célibataire
ronchon, ne rêve que d'une chose :
finir chef de rayon du Grand Magasin
où elle a débuté comme vendeuse,
il y a un quart de siècle. Mais le Grand
Magasin, autrefois fleuron commercial de
la ville, est au bord de la ruine. Un groupe
veut le racheter, le moderniser et
licencier les employées non qualifiées.
Panique chez les vendeuses,

- 20.35** Civilisations anciennes.
L'Égypte ancienne. Chaîne Histoire
- 20.45** Une histoire du football européen
(1956-1996). [2/8]. Italie. Planète
- 21.00** Chasseurs de trésors. Sur la route
de l'Orient. National Geographic
- 21.00** L'Histoire du jazz. Mezzo
- 21.35** Sugar Ray Robinson.
Une légende d'Amérique. Planète
- 21.45** Des animaux et des stars.
Les éléphants
avec Goldie Hawn. Disney Channel
- 22.10** A la rencontre
de Peter Jackson. Canal +
- 22.35** Don King,
« parrain » de la boxe. Planète
- 22.35** California Visions.
[9^e volet]. Canal Jimmy
- 22.50** Grand format. Je vous aimais. Arte
- 23.00** L'Inde
des 1 001 trains. Nat. Geographic
- 23.00** Pilot Guides. L'Inde du Nord. Voyage
- 23.05** La Vie en question.
Atout cœur. France 3
- 23.35** Face-à-face
avec David Attenborough. Planète
- 23.40** Henry de Montherlant.
[2/3]. Histoire
- 0.00** La Case de l'oncle doc.
Le Lycée Turgot. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 21.00** Football. Championnat d'Angleterre
(17^e journée) :
Aston Villa - Ipswich. Canal + vert

MUSIQUE

- 21.00** Manon Lescaut. Opéra de Puccini.
Enregistré à la Scala de Milan, en 1998.
Dir. Riccardo Muti. Chef des chœurs :
Roberto Gabbiani. Avec José Cura,
Maria Guleghina... Muzzik
- 22.40** Mozart. *Sonate pour piano en do
mineur KV 457 et Fantaisie pour piano.*
Avec Daniel Barenboim (piano). Mezzo
- 23.10** Kenny Burrell Trio.
Enregistré en 1990. Muzzik
- 23.50** The Nat « King » Cole Show 8.
Enregistré le 16 juillet 1957. Muzzik
- 0.20** Jazz Open 1996. Muzzik

THÉÂTRE

- 20.55** S.O.S. homme seul.
Pièce de Jacques Wilfrid
et Jean Girault. Monte-Carlo TMC

TÉLÉFILMS

- 19.05** La Confiance des chevaux.
Duwayne Dunham. Disney Channel
- 20.40** Le Fils du cordonnier.
Hervé Baslé. [1/3]. Festival
- 20.50** Agathe et le Grand Magasin.
Bertrand Arthuys. France 2
- 20.50** Créature. Stuart Gillard. M 6
- 20.55** Cazas. Yves Boisset. TF 1

SÉRIES

- 19.25** Frasier. Le nouvel ami. Série Club
- 20.50** Angel. Sa majesté Cordelia.
Fin de règne. TF 6
- 0.05** Un flic dans la mafia. L'oncle Mike
prend un coup de vieux. Série Club

TF 1

20.55 Cazas
Convainquant avec les messieurs
et séducteur avec les dames,
l'ancien ministre, homme d'affaires,
ex-taulard et actuel manager
général de l'Olympique de Mar-
seille Bernard Tapie incarne pour
TF 1 un médecin militaire dont le
scénario fait une sorte de James
Bond à la française. Bernard Tapie
ne joue pas, il occupe l'écran,
coriace et simpliste. Cet épisode
pilote a été réalisé par Yves Boisset.

FILMS

- 13.40** Beau fixe à New York ■ ■ ■
Stanley Dohen et Gene Kelly
(Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min). TCM
- 14.10** Les Quatre Filles
du docteur March ■ ■ ■
Gillian Armstrong (Etats-Unis, 1994,
115 min) O. Cinéstar 1
- 15.00** Beetlejuice ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1988,
90 min) O. CineCinemas 1
- 15.20** 42^e rue ■ ■ ■
Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1933, v.o.,
90 min) O. TCM
- 16.05** Van Gogh ■ ■ ■
Maurice Pialat (France, 1991,
155 min) O. Cinéstar 1
- 17.00** Les Blessures assassines ■ ■ ■
Jean-Pierre Denis (France, 2000,
90 min) O. Canal +
- 18.50** Piège de cristal ■ ■ ■
John McTiernan (Etats-Unis, 1988,
105 min) O. Cinéstar 2
- 19.15** Artistes et modèles ■ ■ ■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1955,
105 min) O. Cinétoile
- 20.45** Le Parrain 3 ■ ■ ■
Francis Ford Coppola (EU, 1990,
v.o., 130 min) O. 13^e Rue
- 21.00** La Fleur de mon secret ■ ■ ■
Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995,
110 min) O. Téva
- 21.00** Les Parapluies
de Cherbourg ■ ■ ■
Jacques Demy (France, 1963,
90 min) O. Cinétoile
- 22.05** Tout le monde dit
I love you ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996,
100 min) O. TPS Star



- 22.40** Taxi Driver ■ ■ ■
Martin Scorsese.
Avec Robert De Niro, Peter Boyle,
Cybill Shepherd (Etats-Unis, 1976, v.o.,
110 min) O. Paris Première
- 0.05** Victoire sur la nuit ■ ■ ■
Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939,
v.o., 100 min) O. CineClassics

MARDI 18 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.40** Thema. Arafat-Sharon, l'impasse ?
Invités : Leïla Shahid ;
Dalia Rabin Philosop. Arte

MAGAZINES

- 14.15** Campus, le magazine de l'écrit.
Les comédiens et la littérature.
Invités : Maurice G. Dantec ; Charles
Pasqua ; Pierre Moscovici ; Woody
Allen ; Michel Serrault. TV 5
- 16.05** Saga-Cités. Saga-Cités 10 ans !
L'entrée des artistes. France 3
- 17.00** Les Lumières du music-hall.
Alain Bashung.
Laurent Voulzy. Paris Première
- 18.15** Thalassa. La folie caviar. TV 5
- 19.00** Archimède.
Balaton. Mer Noire (2). Condensateur.
Espèces envahissantes. Arte
- 19.00** Explorer. Volcans d'Islande.
L'ours des Andes.
Déluge au Brésil. National Geographic
- 20.50** E = M 6. Les plus belles images
de la science. M 6
- 22.15** Ça se discute. Retrouver la liberté
après en avoir été privé. TV 5
- 22.45** RPC Interview.
Invité : Pierre Lescure. Canal Jimmy
- 23.00** Music Planet 2Nite.
Spécial Placebo. Arte
- 0.30** Fréquentstar.
Jean-Jacques Goldman. M 6
- 0.55** Les Couilles de l'économie.
Invité : Alain Affielou. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.00** Voyage au cœur de l'Asie centrale.
La Mongolie. Odysée
- 17.00** De l'aube à la nuit. Safari à dos
d'éléphant au Botswana. TMC
- 17.00** L'Inde
des 1 001 trains. Nat. Geographic
- 17.05** Le Maître des génies.
[4/13]. Hassan Baïrake. La Cinquième
- 17.30** Le Concours. Planète
- 17.30** Voyage pratique.
Le nord du Portugal. Voyage
- 18.00** L'Arbre magique
du Serengeti. Nat. Geographic
- 18.00** Civilisations. La saga des Vikings :
l'ère des drakkars. La Chaîne Histoire
- 18.00** Hollywood Stories. Les derniers
jours de Sharon Tate. Paris Première
- 18.20** Passeport beauté. Planète
- 18.30** Les Naissances
de l'écriture. Histoire
- 18.30** Grenouilles et compagnie.
Un casse-cou : le crapaud vert. Odysée
- 19.00** Pilot Guides. L'Alaska. Voyage
- 19.00** Martin Luther King, un parcours
historique. La Chaîne Histoire

Le Monde
TELEVISION

France-Culture

17.30 A Voix nue
Récemment, Michel Bouquet et
Charles Berling tournaient *Comment j'ai
tué mon père*, d'Anne Fontaine. Les deux
acteurs ont entamé un dialogue sur leur
métier, hors caméra. Il est question de tout
ce qui unit ou sépare les deux comédiens :
passé et présent, héritage et transmission,
évolution du monde pendant le vingtième
siècle, théâtre et cinéma. Diffusion du
lundi au vendredi.

- 19.05** Lip 1973. Histoire
- 19.15** Les Défis de la vie.
[11/12]. La parade nuptiale. Planète
- 20.00** La Grande Traversée. Voyage
- 20.15** L'Ombre portée.
Mémoire et transmissions. Histoire
- 20.15** La Vie en feuilleton.
Il était une fois une famille des Landes.
[2/5]. Le temps des noces. Arte
- 20.20** Les Secrets de la Méditerranée.
Ustica, la naissance
d'un parc marin. Odysée
- 20.45** Thema. D'Oslo vers nulle part. Arte
- 20.45** Comment Tolkien créa
la terre du milieu. Planète
- 20.50** Les Brûlures de l'Histoire.
Mai 1968. La Chaîne Histoire
- 20.50** Pierre Palmade. mes amis,
mes amours, mes emmerdes. France 3
- 21.00** Jean-Marie Tjibabou, la parole
assassinée. Histoire
- 21.00** La Belle et la Bête. Le léopard
et le phacochère. Nat. Geographic
- 21.00** Donatello. Mezzo
- 21.10** Thema.
Les Enfants dans la guerre. Arte
- 21.30** Une passion
pour l'Afrique. National Geographic
- 21.35** Les druides sont de retour. Planète
- 21.45** Des animaux et des stars.
Les oranges-outans
avec Julia Roberts. Disney Channel
- 21.55** Henry de Montherlant.
[3/9]. Histoire
- 22.00** Passions sauvages. Nat. Geographic
- 22.10** Thema. Israël et les Arabes,
la guerre de cinquante ans. [3/6].
1967-1982 : l'OLP indésirable. Arte
- 22.25** Strip-teaseuses
unissez-vous ! Planète
- 22.50** La Guerre du Golfe,
une pluie d'acier. Histoire
- 23.00** Voyage aux sources du Nil.
[5/5]. Les eaux du Nil. Odysée
- 23.00** Pilot Guides. Tahiti et Samoa. Voyage
- 23.25** Les Dessous
du Moulin-Rouge. Planète
- 23.45** Mémoires de l'Italie fasciste.
[2/2]. Criminels impunis. Histoire
- 1.00** La Fièvre des îles. Tahiti. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 17.00** Volley-ball.
Ligue des champions masculine :
Moscou - Tours. Pathé Sport
- 17.45** Football. Championnat D 1.
Lens - Nantes. Canal +
- 20.00** Volley-ball.
Ligue des champions féminine :
Cannes - Maribor. Pathé Sport
- 20.45** Football. Championnat D 1.
Bordeaux - Marseille. Canal +

Arte

20.40 Thema : Arafat-Sharon, l'impasse ?
La chaîne franco-allemande propose
ce soir une soirée thématique
spéciale sur le conflit israëlo-palestinien.
Trois documentaires et un débat
(à 21 h 40 avec, sous réserve,
Leïla Shahid) pour mieux comprendre
les événements qui continuent,
après les accords d'Oslo. En ouverture
à 20 h 45 *D'Oslo vers nulle part*,
documentaire allemand inédit de Peter
Dutzig.

France 3

20.50 Pierre Palmade
Si la vie et l'œuvre de l'humoriste
Pierre Palmade vous intéresse,
vous pouvez regarder l'émission
de ce soir, présentée par Mireille
Dumas. Ce documentaire qui se
veut film-vérité, est surtout comme
un condensé de l'œuvre télévisuelle
de Mireille Dumas, entre
« Bas les masques » et « Vie privée,
vie publique ». Entre deux
gags et trois confidences, on découvre
Palmade, un sacré comédien.

FILMS

- 13.00** Tout le monde dit
I love you ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o.,
95 min) O. Cinéstar 2
- 15.20** Plein soleil ■ ■ ■
René Clément (France, 1959,
115 min) O. Cinétoile
- 15.45** Outland, loin de la Terre ■ ■ ■
Peter Hyams (Etats-Unis, 1981,
110 min) O. CineCinemas 3
- 15.55** The Hit ■ ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne,
1984, 100 min) O. Cinéfaz
- 16.50** Yolanda et le voleur ■ ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1945,
v.o., 110 min). TCM
- 17.15** Il était une fois
en Amérique ■ ■ ■
Sergio Leone (Etats-Unis, 1984, v.o.,
225 min) O. Cinétoile
- 18.00** Prémonitions ■ ■ ■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1999, v.o.,
100 min) O. Cinéstar 2
- 18.15** Victoire sur la nuit ■ ■ ■
Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939,
v.o., 100 min) O. CineClassics
- 18.40** Francic ■ ■ ■
Roman Polanski (Etats-Unis, 1987,
125 min) O. TCM
- 19.15** Les Sorcières ■ ■ ■
Nicolas Roeg (Grande-Bretagne,
1990, 90 min) O. CineCinemas 3
- 20.45** Junior le terrible ■ ■ ■
Dennis Dugan (Etats-Unis, 1990,
80 min) O. CineCinemas 1



- 20.45** Un Américain à Paris ■ ■ ■
Vincente Minnelli. Avec Gene Kelly,
Leslie Caron, Oscar Levant
(Etats-Unis, 1951, 105 min). TCM
- 20.45** The Gilded Lily ■ ■ ■
Wesley Ruggles (Etats-Unis, 1935,
v.o., 80 min) O. CineClassics
- 20.55** Le Père Noël est une ordure ■ ■ ■
Jean-Marie Poiré. Avec Anémone,
Christian Clavier, Gérard Jugnot
(France, 1982, 90 min) O. France 2
- 21.00** Snake Eyes ■ ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1998,
v.o., 100 min) O. Cinéstar 2
- 22.35** L'homme qui aimait
les femmes ■ ■ ■
François Truffaut (France, 1976,
115 min). Paris Première
- 23.20** The Boxer ■ ■ ■
Jim Sheridan (Irlande, 1997,
110 min) O. France 3
- 0.30** Mayrig ■ ■ ■
Henri Verneuil (France, 1991,
135 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.05** et **0.15** Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Cazas.
Téléfilm. Yves Boisset.
- 22.40** Y a pas photo !
0.45 Scottish Games,
la force de la tradition.

FRANCE 2

- 18.05** 70's Show O.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.05** Journal, Météo.
20.50 Agathe et le Grand Magasin.
Téléfilm. Bertrand Arthuys. [1 et 2/2] O.
- 0.30** Musiques au cœur.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Loto foot.
20.20 Foot 3.
20.55 Verdict.
Film. André Cayette.
- 22.30** Météo, Soir 3.
0.00 La Vie en question.
0.00 La Case de l'oncle doc.
0.55 Concours
Marguerite Long-Jacques Thibaud.

CANAL +

- 18.30** Jack Palmer O.
► En clair jusqu'à 20.45
- 18.35** Agrippine O.
19.00 Coffe passe à l'euro.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Ça ira mieux demain
Film. Jeanne Labrune O.
- 22.10** Spécial
« Le Seigneur des anneaux ».
A la rencontre de Peter Jackson.
- 22.50** Flying Hollow ■ ■ ■
Film. Tim Burton (v.o.) O.
- 0.35** Le Meilleur du lundi.
Ligue des Champions. Groupe D.
Arsenal (GB) - Juventus Turin (It.).

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.50** Les Feux de l'amour.
14.40 L'Enfant oublié.
Téléfilm. Tony Wharmby O.
- 16.25** Alerte à Malibu.
17.20 Melrose Place.
18.05 et **1.45** Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Two Much
Film. Fernando Trueba.
- 23.05** Vis ma vie.
0.55 Les Couilles de l'économie.

FRANCE 2

- 13.50** Derrick O.
15.00 Un cas pour deux O.
16.05 Mort suspecte.
16.53 La Vie est à nous.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show O.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.30** Journal, Météo.
20.55 Le Père Noël est une ordure ■ ■ ■
Film. Jean-Marie Poiré O.
- 22.25** Fallait y penser !
0.55 Pardonnez-moi, je l'aime.
Téléfilm. Vivian Naefe O.

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 La Vie à deux.
20.50 Pierre Palmade, mes amis,
mes amours, mes emmerdes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 The Boxer ■ ■ ■
Film. Jim Sheridan O.
- 1.10** Libre court.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00
- 13.30** La Grande Course.
14.00 Calle 54
Film. Fernando Trueba (v.o.) O.
- 15.40** La Musique de mon cœur
Film. Wes Craven O.
- 17.40** Jack Palmer O.
17.45 Football.
Championnat D 1.
Lens - Nantes.
- En clair jusqu'à 20.45
- 19.55** Le Journal.
20.00 + de sport.
20.10 Football.
Championnat de France D 1.
Bordeaux - Marseille.
20.45 Coup d'envoi.
22.50 Pour l'amour du jeu ■ ■ ■
Film. Sam Raimi (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- O Tous publics
 - O Accord parental souhaitable
 - O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - O Public adulte
 - O Interdit aux moins de 16 ans
 - O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Nature.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.40 Nevada Smith ■ ■ ■
Film. Henry Hathaway (v.o.).
- 22.50** Grand format. Je vous aimais.
Pavel et Lyala - Sergueï et Natacha -
Katia et Sacha.
- 0.35** Court-circuit (le magazine).
Balufu Bakupa-Kanyinda.
Djibril Diop Mambéty. Tourbillons. Noko.

M 6

- 17.55** Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra café.
20.50 Créature.
Téléfilm. Stuart Gillard. [1 et 2/2] O.
- 0.10** Unité 9. Sosh.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Décibels.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Juditha Triumphans.
Oratorio. Opéra d'Antonio Vivaldi.
Par le Chœur Luca Marenzio de Rome
et l'Academia Montis Regalis,
dir. Alessandro de Marchi,
Magdalena Kozena (Judith),
Veronica Cangemi (Vagaus),
Sara Mingardo (Holofernes).
- 23.00** Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00** Les Rendez-vous du soir.
Œuvres de Zach, Haydn, Salieri.
- 20.40** August Strindberg et la musique.
Œuvres de Beethoven, Haydn, Aulin,
R. Schumann, Peterson-Berger,
Strindberg, Sibelius, Rangström.
- 22.35** Académies musicales
de Saintes 2001.
Saturne et la polyphonie.
Par l'Ensemble Daedalus,
dir. Roberto Festa. Œuvres de Des Prés,
De Narvaez, De Rore, De Castro,
De Lassus, Marenzio, Salvatore,
Galilei, Vicentino, Trabaci,
Kapsberger, Rossi, Cazzati, Gesualdo.
- 0.00** Les Nuits de Radio Classique.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** Le Journal de la santé.
14.05 Au carrefour
des Droits de l'Homme.
15.00 L'Artisan du rêve.
16.00 Asmat, le vrai peuple.
17.05 Le Maître des génies.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Archimède.
19.15 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton.
20.40 Thema. Arafat-Sharon, l'impasse ?
20.45 D'Oslo vers nulle part.
21.10 Les Enfants dans la guerre.
21.40 Arafat-Sharon, l'impasse ?
22.10 Israël et les Arabes,
la guerre de cinquante ans.
[3/6]. 1967-1982 : l'OLP indésirable.
- 23.00** Music Planet 2Nite. Spécial Placebo.
23.55 Bob et Margaret.
La maison de campagne.
0.25 Ayez donc des gosses !
0.50 Chronique
d'une mort annoncée ■ ■ ■

A table, compagnons !

par Pierre Georges

ON LISAIT, à l'instant, une phrase qu'on pourrait tenir pour parfaitement irrévérencieuse : « Et Bernadette Chirac, armée d'une pelle à tarte... » Comment cela, armée ? Armée jusqu'aux dents peut-être. Et prête à passer la pièce montée, le château fort pâtissier célébrant le 25^e anniversaire du RPR par le fil de la pelle !

Ah ! Jouer des coudes, se bousculer, prendre les raccourcis, se hausser du col, écraser les arpiens de la concurrence, mais surtout, mais enfin, mais à tout prix, être sur la photo. A côté d'Elle. Près d'Elle. Dans l'ombre d'Elle. Sur la photo, comme déjà une onction. Ou si l'on préfère comme une bénédiction. Car on tient pour acquis et vu à la télévision, qu'outre la pelle à tarte Bernadette Chirac fut armée aussi d'un brin de mimosa. Et qu'elle sembla, un instant, en user comme d'un goupillon pour bénir ce cérémonial dont on ignore s'il était encore d'anniversaire ou déjà d'enterrement.

Le culte de Bernadette est si bien installé désormais dans les chaumières RPR, et bien au-delà, que cette apparition sur l'estrade de M^{me} Chirac, d'ailleurs visiblement effrayée par tant d'enthousiasme dévot, et un rien calculé, occulta quelque peu la réalité ambiguë du cérémonial. S'agissait-il de célébrer un parti, un mouvement, dans la force de l'âge, vingt-cinq ans. De le rassembler, le rassemblement des compagnons qui se ressemblent et donc s'assemblent. Ou s'agissait-il de lui annoncer, avec tous les ménagements d'usage, et mots de circonstances, que son avenir était derrière lui pour que la victoire soit mieux devant ? En d'autres termes, de lui faire comprendre

que le RPR devait cesser d'être pour que l'Union en mouvement, grand parti des droites unies à but électif naisse avant le printemps.

L'affaire n'est pas mince. On tient de gens avertis, plus que nous en tout cas, des humeurs RPR que ce vaste projet d'une droite singulière comme il est une gauche plurielle, ne passe pas comme lettre et consignes à la poste. On croit comprendre qu'une féroce bataille oppose sur le sujet, les compagnons centrifuges aux compagnons centripètes. Que les premiers troqueraient volontiers cette tenue RPR d'anniversaire contre un ample et unique costume de combat. Et que les autres y voient le risque d'une dissolution, qu'outre la pelle à tarte Bernadette Chirac fut armée aussi d'un idéal gaulliste dans l'éther des droites plus ou moins centristes ou droitistes.

On croit comprendre aussi que le chef, le guide, le fondateur, le président, le candidat, en un mot l'époux de Bernadette, a fait son choix et que ce choix est celui d'élargir, fût-ce à grands coups de pelle à gâteau. Donc, n'en doutons pas. Toute résistance est vaine. Toute nostalgie superflue. Tout compagnonnage réduit au RPR un concept passéiste. L'Union chiracienne en mouvement se met en mouvement qui ne veut voir qu'une seule droite pour ne se voir qu'une seule tête.

Au demeurant, précisément, ces débats nous passent quelque peu au-dessus de la tête. La simple observation du comportement du RPR, à travers son quart de siècle, montre bien que ce parti a toujours eu des grands banquets d'union une conception fort affable pour ses hôtes et alliés. Ils y sont à la fois les invités et le menu.

Première brèche dans l'embargo imposé par les Etats-Unis à Cuba

Deux chargements de produits alimentaires américains sont arrivés à La Havane

APRÈS quarante ans d'embargo, l'arrivée à La Havane, dimanche 16 décembre, de deux bateaux transportant des produits alimentaires achetés par Cuba aux Etats-Unis a ouvert une première brèche dans un blocus jusqu'alors strictement imposé. Le vaisseau *Express*, qui avait appareillé, samedi, de Gulfport (Mississippi) avec une vingtaine de conteneurs de poulets congelés, est entré le premier dans le port cubain, en fin de matinée. Il a été suivi, trois heures plus tard, par l'*Ikan-Mazatlan*, un navire mexicain parti, vendredi, de La Nouvelle Orléans (Louisiane) avec une cargaison de 24 000 tonnes de maïs, d'une valeur de 2,2 millions de dollars.

A la fin de l'année dernière, Washington avait exceptionnellement autorisé, « pour des raisons humanitaires » après le passage dévastateur de l'ouragan Michelle sur l'île de Cuba, le 4 novembre 2000, la vente de médicaments et de produits alimentaires malgré l'embargo imposé depuis 1963 et renforcé, en 1996, par l'adoption de la loi Helms-Burton, qui condi-

tionne les relations commerciales et les investissements américains dans nombre de pays inscrits sur une « liste noire » par l'administration américaine.

L'actuelle transaction a été conclue, dans la plus grande discrétion, avec l'entreprise publique cubaine Alimport par le groupe agroalimentaire américain Archer Daniels Midland (ADM), dont le premier vice-président, Larry Cunningham, a fait le voyage de La Havane pour accueillir les deux bateaux. Egalement présent à leur arrivée, un responsable d'Alimport, Pedro Alvarez, a déclaré : « C'est un pas qui marque la fin de l'embargo nord-américain. »

« PAS MÊME UN GRAIN DE RIZ »

Le mutisme observé par les médias cubains au sujet des livraisons alimentaires américaines s'explique par la position tranchée qu'avait prise, à la fin de l'année dernière, le président Fidel Castro. « Nous n'achèterons pas même un grain de riz aux Américains », avait-il déclaré, revendiquant une fois de plus la levée de

l'embargo qui « étouffe » non seulement les importations de Cuba, mais empêche aussi l'île d'exporter sur le marché américain son rhum et ses cigares. A maintes reprises, Fidel Castro a également réclamé l'abrogation de l'interdiction faite aux Américains de se rendre à Cuba, ainsi privé de ressources touristiques.

De son côté, le lobby de l'industrie agroalimentaire américaine a été très actif à Washington pour gagner l'accès à un marché potentiel estimé à plusieurs millions de dollars par an. Malgré l'intransigeance sur le plan politique de l'administration Bush à l'égard de Cuba, la « lucarne humanitaire » qui vient de s'ouvrir amorce des échanges commerciaux entre les deux pays, bien que l'obligation américaine de dénouer toute transaction en cash - sans ligne de crédit - constitue un sérieux handicap. Selon l'ADM, d'autres livraisons à Cuba, notamment de maïs, sont cependant prévues et doivent s'échelonner « d'ici au mois de mars » 2002. - (AP, AFP, Reuters.)

Législatives anticipées en 2002 au Portugal

EN PRÉSENTANT sa démission, dimanche 16 décembre, après la défaite essuyée par son parti aux élections municipales, le premier ministre socialiste, Antonio Guterres, a ouvert la voie à des élections anticipées au Portugal en 2002. Le Parti socialiste, au pouvoir depuis six ans, a reconnu sa défaite dans la capitale et plusieurs grandes villes, remportées par l'opposition sociale-démocrate (PSD). « C'est une défaite dont j'assume pleinement la responsabilité », a indiqué M. Guterres, qui s'était engagé dans la campagne électorale en tant que secrétaire général du PS. Des législatives étaient programmées pour octobre 2003.

Le maire socialiste sortant de Lisbonne, Joao Soares, fils de l'ancien président Mario Soares, a jeté l'éponge alors que le décompte des bulletins n'était pas achevé. La victoire de son adversaire, Pedro Santana Lopes du PSD (centre droit libéral), a été accueillie par des scènes de liesse dans les rues de Lisbonne. « L'enfant terrible » du PSD a promis de rénover et de repeupler le centre de la capitale et de réglementer sa circulation chaotique. - (AFP.)

L'Inde met en cause le Pakistan après l'attaque de son Parlement

NEW DELHI. Le ministre indien de la défense, George Fernandes, a affirmé dimanche disposer de « preuves suffisantes » impliquant les services de renseignement pakistanais (ISI) dans l'attaque perpétrée le 13 décembre contre le Parlement fédéral de New Delhi. Le Pakistan a aussitôt démenti son implication dans cet attentat « regrettable », qui a fait treize morts (dont les assaillants) et n'a pas été revendiqué. Dimanche, la police du Cachemire indien a indiqué que les cinq assaillants étaient des ressortissants pakistanais. Elle a annoncé l'arrestation de suspects, dont Mohammad Afzal, l'un des pirates de l'air ayant tué un passager d'un avion d'Indian Airlines détourné en 1999 sur l'Afghanistan. Selon la même source, M. Afzal est soupçonné d'être le cerveau de l'attaque contre le Parlement. « Je pense que le gouvernement indien a clairement un droit légitime à l'autodéfense », a déclaré dimanche le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, en exhortant New Delhi à la prudence et en évoquant une situation qui peut devenir « très dangereuse ». - (AFP, Reuters.)

Le PCF demande au gouvernement d'« agir à gauche »

LE CONSEIL NATIONAL du Parti communiste français, réuni dimanche 16 décembre à Paris, a demandé au gouvernement de ne pas céder aux « pressions libérales et patronales » et « d'agir à gauche ». Dans son rapport, Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF et ministre de la jeunesse et des sports, a estimé que, « si on veut mettre en échec la droite, c'est maintenant qu'il faut agir et agir à gauche ». « Le bilan de la gauche plurielle, c'est évidemment les réformes menées à bien », a-t-elle indiqué. Mais « le bilan c'est aussi les limites des réformes engagées ou le refus d'en engager d'autres », a-t-elle ajouté, citant « les retraites, la santé, les services publics, la sécurité ». Evoquant les différents mouvements de revendication salariale, elle a souligné qu'ils étaient « porteurs d'exigences ». S'agissant des retraites, le PCF a décidé de lancer un « réseau d'initiatives et d'actions » pour « arracher très rapidement » le droit à la retraite pour les salariés de moins de soixante ans qui ont déjà quarante ans de cotisation. Quant à la prime de Noël pour les chômeurs, M^{me} Buffet estime que le gouvernement doit « aller plus loin » que la reconduction des 1 000 francs accordés l'an dernier.

DÉPÊCHE

■ CHILI : la Concertation démocratique du président Ricardo Lagos a conservé sa majorité à la Chambre des députés, à l'issue des législatives du dimanche 16 décembre, mais elle a perdu le contrôle du Sénat, passé à l'opposition de droite. Selon le dernier décompte du ministère de l'intérieur, après dépouillement des bulletins dans 99,02 % des bureaux de vote, la coalition de centre-gauche au pouvoir a obtenu 47,92 % des voix aux législatives, contre 44,28 % à l'Alliance pour le Chili (droite). Celle-ci redevient majoritaire au Sénat - jusqu'à présent dominé d'une voix par la Concertation - où siègent, outre les trente-huit sénateurs élus, neuf sénateurs désignés par les Forces armées et d'autres institutions de l'Etat et deux sénateurs à vie, le général Augusto Pinochet et l'ex-président démocrate-chrétien Eduardo Frei. - (AFP.)

SARAI & SACHIN - Club photo Higgins / Sina

ABERLOUR
SINGLE HIGHLAND MALT
SCOTCH WHISKY
10

PARFUM D'ECOSSE

SINGLE MALT ABERLOUR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

EUROPE

La Belgique incite les Quinze à se doter de « casques bleus sociaux ». Ces médiateurs interviendraient dans les conflits transnationaux, de plus en plus fréquents dans une économie globalisée. Mais la démarche ne doit pas court-circuiter les syndicats (page IV)

FOCUS



Le Japon entre en récession pour la deuxième fois en trois ans. Les indicateurs économiques sont au rouge. Jesper Kroll, économiste en chef chez Merrill Lynch Japon, reste néanmoins optimiste.

Selon lui, l'archipel est en train de bâtir des bases nouvelles qui devraient lui faire retrouver le chemin de la prospérité (page V)

EMPLOI

- Le programme emplois-jeunes, lancé en 1997 pour une durée de cinq ans, a surtout profité aux diplômés. Le gouvernement a prolongé le dispositif (page VII)
- La septième édition de Futurallia vient de se tenir au Futuroscope de Poitiers. Ce forum a pour objectif de marier les PME du monde entier (page VIII)

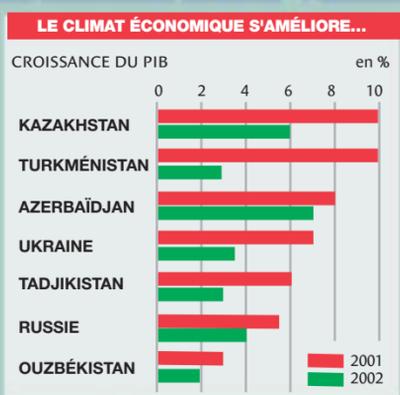
En raison des vacances de Noël, le « Monde Economie » suspend sa parution. Prochain numéro le 7 janvier daté 8 janvier 2002.

OFFRES D'EMPLOI

- Administration et high tech p. IX et X
- Collectivités territoriales p. X et XI
- Dirigeants p. XIII
- Carrières internationales p. XV

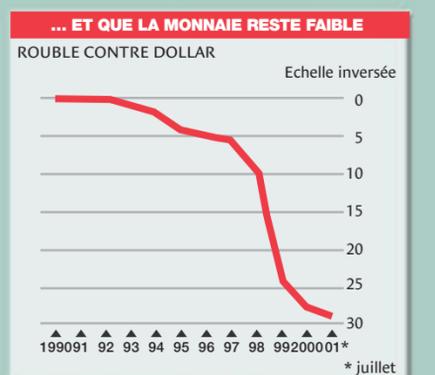
Le 25 décembre 1991, Mikhaïl Gorbatchev annonçait la fin de l'URSS. Aujourd'hui, Moscou tente de faire oublier le « capitalisme d'escrocs »

Après dix ans de chaos, la Russie veut s'acheter une conduite



POPULATION en 2000 en millions d'habitants

1 ARMÉNIE	3,8
2 AZERBAÏDJAN	8,1
3 BIÉLORUSSIE	10,2
4 GÉORGIE	5,4
5 KAZAKHSTAN	14,8
6 KIRGHIZSTAN	4,7
7 MOLDAVIE	4,3
8 OUZBÉKISTAN	24,9
9 RUSSIE	145,4
10 TADJIKISTAN	6,3
11 TURKMÉNISTAN	5,1
12 UKRAINE	49,5



Dix ans après la disparition de l'URSS, quel bilan tirer des réformes économiques menées en Russie ? Les ratés ne manquent pas, dans ce parcours chaotique. Un ancien membre de l'équipe d'Egor Gaïdar, chef du gouvernement qui lançait en 1991 une tentative de « thérapie de choc » visant à extirper cet immense pays du carcan de la planification centralisée, rappelle les handicaps de l'époque : « Nous avons dû partir de zéro. Fonder une banque centrale, des douanes, des cours d'arbitrage, un système fiscal. Il fallait mener de front des réformes économiques et la création même d'un Etat ! »

Voici dix ans, la Russie héritait de la totalité de la dette extérieure soviétique, soit près de 80 milliards de dollars (environ 88 milliards d'euros). Un fardeau qui allait grever ses comptes, freiner les réformes, et river Moscou à une dépendance croissante envers les créanciers internationaux. Il a fallu aussi compter avec la bulle spéculative alimentée par les bons du Trésor (les fameux GKO) qui a conduit en fin de compte au « krach » du rouble à l'été 1998. Beaucoup regrettent encore que l'Ouest n'ait pas accordé au pays de Boris Eltsine l'équivalent d'un plan Marshall capable d'aider au redressement de l'économie. Car, avec le démantèlement des circuits soviétiques, la production industrielle a chuté de 50 % en dix ans, les systèmes sociaux se sont écroulés et l'espérance de vie a régressé, chez les hommes, de 64 ans à 58 ans. Le schéma « libéral » appliqué au pays, avec ses principes d'austérité budgétaire et de stricte politique monétaire, était-il adapté ?

Le débat reste ouvert. Les « jeunes réformateurs » qui pilotèrent le bateau ivre russe durant la plupart des années 1990 assurent qu'on ne leur laissa jamais les mains libres, que le Parlement et les soubresauts politiques sabordèrent leur projet. Certains avancent aussi qu'il aurait fallu un rouble moins fort, une production nationale protégée de l'extérieur, un plan de relance et d'investissements nationaux. Au lieu de quoi, pour éviter les déficits, les gouvernements successifs recouraient aux séquestrations budgétaires (non-versement des salaires et retraites), au troc entre les entreprises ou à l'émission vertigineuse de bons du Trésor (1997-1998).

L'histoire des réformes russes est celle d'un éternel recommencement. Vladimir Poutine, qui a réellement pris le pouvoir dès l'automne 1999, a hérité d'un pays où les dix années écoulées ont laissé une

empreinte à la fois douloureuse et vivifiante. A trois reprises, les Russes ont vu leurs économies partir en fumée. En 1992, avec une hyperinflation de l'ordre de 2 500 %. En 1993, au moment de la rupture des liens monétaires avec les autres Républiques ex-soviétiques. En août 1998, avec le défaut de paiement et la dévaluation du rouble.

Mais en dix ans, tout de même, une certaine forme d'entreprise privée a pris essor. Le foisonnement de petits commerces, partout dans le pays, en témoigne. Ainsi que l'émergence de ces grands groupes financiers et industriels, issus de l'âpre lutte livrée par les élites proches du pouvoir pour le contrôle des moyens de production et des richesses naturelles. La privatisation, en Russie, s'est faite de la pire façon qui soit. D'abord, par la distribution à la population de coupons d'une valeur nominale de 10 000 roubles qui furent vite gobés par les « directeurs rouges ». Puis, en 1995, par une vague de transferts d'actifs au profit de banques, en échange de prêts au

gouvernement destinés avant tout à préserver l'avenir politique du clan Eltsine. C'était le début du phénomène des « oligarques », ces patrons riches qui allaient faciliter la réélection du vieux président Eltsine en 1996, avant de contribuer à l'ascension politique d'un plus jeune, Vladimir Poutine.

Ce dernier s'est lancé, à son tour, dans un chantier de transformations économiques (fiscalité simplifiée et allégée, autorisation de la vente de terres urbaines, « débureaucratisation »), qui rappelle pour l'essentiel les idées des premiers réformateurs. Ses atouts sont un pouvoir plus maîtrisé, un Etat en convalescence et une reprise de la croissance depuis trois ans, grâce aux prix du pétrole et à la dévaluation du rouble. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ? « Dans dix ans ? », a ironisé Vladimir Poutine lors d'un récent colloque à Moscou où on lui demandait des prévisions économiques, « dans dix ans, les Russes seront heureux ».

Natalie Nougayrède

LE MONDE EN 2002

Les prévisions pays par pays
Les analyses géopolitiques
Les secteurs de croissance

Avec les analyses de Bill Gates, Amartya Sen, Moby, Alain de Botton, Chen Shui-bian, etc.

Et avec toutes les prévisions pays par pays.

En vente chez votre marchand de journaux

LE MEILLEUR OUTIL POUR COMPRENDRE LE MONDE À VENIR

ÉTAT DES LIEUX

Questions-réponses

1 Qu'en est-il du programme de privatisation en Russie ?

Jusqu'à la crise financière de 1998, la privatisation s'est déroulée en trois phases. La première, dite « privatisation de masse » (1992-1994), a vu 40 millions de Russes recevoir des « vouchers », c'est-à-dire des bons de privatisation de l'entreprise qui les employait, qu'ils ont ensuite, pour la plupart, revendus. Cette première vague ne concernait pas d'entreprises stratégiques.

La deuxième phase a vu des échanges de titres contre espèces, ce qui a favorisé le développement de pratiques contestées de « prêts contre actions » en 1995 et 1996. La troisième phase a permis la mise en place d'un cadre légal aux opérations de prêts contre actions, et a conduit à des cessions d'envergure dans le pétrole ou les télécoms.

Le processus a ensuite marqué le pas. Alors que le rythme annuel des opérations était de 30 000 par an entre 1991 et 1998, seulement 700 opérations ont été réalisées en 1999 et 280 en 2000. Celles-ci ont été perçues comme un vol généralisé, c'est-à-dire l'attribution arrangée d'entreprises à des proches du Kremlin. Lors de son élection, Vladimir Poutine a fait savoir qu'il n'y aurait pas de « déprivatisation ». Cela ne l'empêche pas, pour assoier son autorité, de s'en prendre à l'un ou l'autre des oligarques.

2 Comment fonctionne le système d'imposition ?

Parmi les réformes mises en place ces deux dernières années figure l'adoption d'un nouveau code des impôts, voté par la Douma en août 2000 et entré en vigueur en janvier 2001. Il prévoit un taux unique d'imposition sur le revenu, fixé à 13 % pour tous les foyers déclarant annuellement plus de 50 000 roubles (1 826 euros). Une démarche qui vise à encourager les particuliers à déclarer leurs revenus. Selon la Cour des comptes, en 1999, l'impôt sur le revenu a constitué moins de 4 % de l'ensemble des recettes fiscales (contre 45 % pour la TVA). En 2001, l'impôt sur les bénéfices des sociétés a été plafonné à 30 %.

Par ailleurs, le 1^{er} novembre 2001, un organisme pour lutter contre le blanchiment d'argent a été créé. Ce Comité de surveillance financière contrôlera les transactions supérieures à 600 000 roubles (près de 21 900 euros). Cette mesure est un des volets de la loi contre le blanchiment, promulguée le 7 août 2001. Son adoption a permis à la Russie d'échapper aux sanctions du Groupe d'action financière internationale (GAFI), l'instance mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent.

Officiellement, les activités financières illégales ont été évaluées à environ 100 milliards de dollars (110 milliards d'euros) en 2000. Les fuites de capitaux ont été estimées à plus de 25 milliards de dollars (27,7 milliards d'euros) pour la même année.

3 La vente et l'achat de la terre sont-ils autorisés ?

Après bien des atermoiements durant l'ère Eltsine, la Russie s'est dotée, le 26 octobre, d'un nouveau code foncier. La loi autorise la vente de la terre mais ne s'applique ni aux terres agricoles, ni aux forêts, ni aux parcs naturels, et ne concerne que les zones urbaines. En fait, seuls 2 % des 1,7 milliard d'hectares de terres du pays sont touchés.

Autre limitation, les étrangers ne seront pas autorisés à acquérir des terrains dans les zones frontalières ou dans les régions dites stratégiques. Malgré l'introduction de l'économie de marché en 1992, la propriété privée reste rare. L'absence d'une législation claire avait, ces dernières années, favorisé l'émergence d'un marché noir immobilier. Le nouveau texte devrait permettre à de nombreux Russes d'acquérir les maisons dont ils sont locataires, les autorités s'étant engagées à maintenir un faible taux de taxe foncière pour encourager ces accessions à la propriété. Toutefois, le succès de cette mesure dépendra du bon vouloir des autorités locales.

4 Quel est l'état de la démographie ?

Depuis les années 1990, la Russie connaît un net déclin de sa population, passée de 147,8 millions en 1989 à 145 millions en 2001. Le taux de mortalité croît (14,7) et la natalité chute (8,4). Les mauvaises conditions de vie, le délitement du système de santé ont fait reculer l'espérance de vie à 58 ans pour les hommes (contre 63,8 dans les années 1960) et à 72 ans pour les femmes (contre 72,4 à la même période).

La mauvaise alimentation, le tabagisme (3 milliards de paquets de cigarettes vendus chaque année), la forte consommation d'alcool et de drogue jouent aussi leur rôle. Ainsi, alcoolisme et tabagisme sont parmi les causes de la prévalence des maladies cardio-vasculaires (736 décès pour 100 000, contre 267 en Belgique). Par ailleurs, la tuberculose, l'hépatite B ou le sida croissent de façon exponentielle. Entre 1998 et 1999, le nombre de décès dus à la tuberculose a crû de 30 %, et si 80 000 Russes sont officiellement porteurs du virus du sida, en fait, un demi-million de personnes seraient infectées.

Le redressement de la fragile économie russe passe par le respect des réformes annoncées

MOSCOU

de notre correspondante
A près le retournement de conjoncture observé en 1999, quand le pays a enregistré un taux de croissance positif (+ 4,9 %) pour la première fois depuis la fin de l'URSS, la Russie continue d'aligner de bons indicateurs économiques. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 5 % en glissement annuel sur les six premiers mois de 2001, avec néanmoins des signes de ralentissement car on est loin du taux de + 8,3 % relevé pour l'année 2000. L'excédent budgétaire sur la première moitié de 2001 correspond à 3,8 % du PIB. L'excédent commercial, tiré des ventes de pétrole et de gaz, s'est élevé à 28 milliards de dollars (31,2 milliards d'euros), poussant les réserves de la Banque centrale à un niveau de 35 milliards de dollars (39 milliards d'euros). Les réserves de change, qui ont poursuivi leur progression après avoir augmenté de 130 % en 2000, représentent aujourd'hui six mois d'importations de biens et de services. Selon l'agence officielle de statistiques Goskomstat, la production industrielle est en hausse de 5,3 % sur les huit premiers mois de 2001.

Une étude récente de la Banque mondiale relève cependant que « le maintien des taux de croissance actuels est fragile au vu des investissements et du crédit dans le secteur privé ». La Russie vend bien ses ressources naturelles, mais n'investit pas assez à l'intérieur de ses frontières. Officiellement, la hausse des investissements sur les sept premiers mois de 2001 a

Nouveau code fiscal, abaissement du taux d'imposition des sociétés, levée des obstacles administratifs à l'activité des entreprises, législation du travail revisitée... Le programme du gouvernement avance lentement

été de + 7,3 %, contre 16,9 % sur la même période en 2000. En pourcentage du PIB, les investissements sont passés de 17 % en 2000 à 13,5 % cette année. Mais ils restent concentrés dans le secteur énergétique. « Les risques du crédit, associés à un management faible, une mauvaise discipline de paiement et une capacité limitée à la mise en œuvre des contrats, continuent d'être dominants », dit cette étude. « Les banques commerciales tendent à éviter de prêter à long terme dans le secteur réel, même si elles accumulent des fonds substantiels sur leurs comptes auprès de la Banque centrale. »

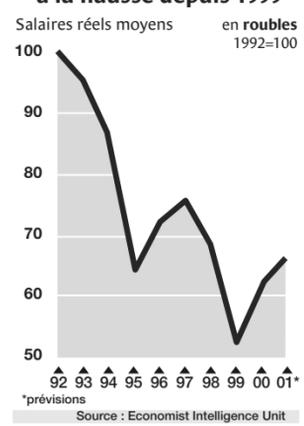
Grâce à la reprise, les Russes vivent-ils mieux ? Environ un tiers de la population (44 millions) est en dessous du seuil de pauvreté,

fixé à 50 dollars (55,7 euros) pour un actif. Mais l'effort de résorption des arriérés de salaires et de retraites a contribué à une hausse des revenus réels de 5,7 % (entre janvier et août 2001), selon Goskomstat. Avec l'appréciation du rouble, le salaire moyen en dollars a augmenté de 43 % en 2001, atteignant 115 dollars (128 euros) par mois (contre 80 dollars - 89 euros - par mois, fin 2000). Mais la répartition des revenus n'a pas évolué. Près de 50 % des revenus vont aux 20 % les mieux lotis ; 6 % vont aux 20 % les plus pauvres.

MINIMUM DE TRANSPARENCE

Deux incertitudes demeurent. Comment l'économie russe réagira-t-elle si les deux facteurs de la reprise - l'effet de la dévaluation du rouble en 1998 et les cours élevés du pétrole - s'estompent ? La

Des rémunérations à la hausse depuis 1999



réponse dépendra en partie, selon les analystes, de la mise en œuvre des réformes économiques et sociales, adoptées par la Douma à l'été 2000. Celles-ci proposent un nouveau code des impôts, un abaissement du taux d'imposition des sociétés à 24 %, la levée des obstacles administratifs à l'activité des entreprises, l'autorisation de la vente des terres en zone urbaine, un code du travail révisé.

Le calendrier prévu n'est pas vraiment respecté. La réforme du secteur bancaire n'a pas avancé. Les regards sont aujourd'hui tournés vers la restructuration de la compagnie d'électricité UES, l'un des grands monopoles d'Etat que le Kremlin souhaite voir transformé. Dans le secteur du gaz, contrôlé par Gazprom, l'une des plus grandes compagnies au monde, le nouveau directeur nommé par Vladimir Poutine semble peiner à imposer un minimum de transparence.

Mais dans le contexte de l'après-11 septembre, où la Russie de Vladimir Poutine veut soigner ses bonnes relations avec l'Ouest, la confiance semble dominer à Moscou, où l'on parle de faire avancer de vieux projets : l'intégration à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'obtention par la Russie du statut de véritable pays à économie de marché. En filigrane, se joue la question des liens avec l'Union européenne, vers laquelle la Russie réalise 35 % de ses exportations, un niveau qui pourrait dépasser les 50 % après l'élargissement vers l'Est.

Natalie Nougayrède

« Payer des impôts ? Ça vous range dans le camp des fous... »

MOSCOU

correspondance
Tous les quinze jours, un attroupe-ment se forme devant la boulangerie. C'est soit le mardi ou le mercredi, toujours à une heure imprévisible, mais les babouchkas se passent le mot et tout le quartier accourt vers le morceau de viande, posé sur une planche à tréteaux. Olga ne rate jamais le rendez-vous : cette viande est bien meilleure que celle des magasins et pas plus chère. Et puis, là, on sait d'où vient la marchandise. La vendeuse l'apporte d'Orjol, à 500 kilomètres au sud de Moscou. Sans doute paie-t-elle un pot-de-vin à la police pour pouvoir vendre sur le trottoir ? « Je ne crois pas », répond Olga, il suffit qu'elle offre quelques bons morceaux à la mairie du quartier. »

La vie quotidienne à Moscou donne un aperçu du trou noir dans lequel est engloutie une bonne partie de l'économie russe. Dans les couloirs du métro, jeunes et vieux proposent des jouets, des fleurs, des journaux, des chaussettes tricotées main, des chiots, et même des « diplômes et attestations » à en croire le petit morceau de carton que certains tiennent à la main. Étonnant, vu la forte présence policière. La remarque fait sourire Natacha la Moscovite, surprise par tant de naïveté : « Il

est évident que ces vendeurs de diplômes ont payé la police pour pouvoir rester là. »

Natacha est chercheuse dans un institut et touche, officiellement, un salaire mensuel de 1 200 roubles (46 euros). Lorsqu'elle en parle, c'est en roubles. Lorsqu'elle évoque ses besoins et ce qu'elle gagne vraiment, c'est en dollars. Et ce qu'elle gagne vraiment, fruit de différents petits boulots, elle le reçoit de la main à la main. Donner des cours, faire le taxi sauvage, vendre dans la rue... Tous les moyens sont bons pour compléter le salaire.

DE LA MAIN À LA MAIN

Encore Natacha fait-elle partie des salariés déclarés. Beaucoup ne le sont pas. Micha, contremaître sur un chantier de construction, employé par une entreprise russe, reçoit chaque mois 1 000 dollars (1 100 euros, un salaire élevé à Moscou) de la main à la main.

Quelle est la part de l'informel dans l'ensemble de l'économie ? Les officiels, eux-mêmes, crient au loup : 40 %, estimait, le 5 décembre, le directeur de la police fiscale, Mikhaïl Fradkov, dont les propos étaient rapportés par l'agence Itar-Tass. « Selon les évaluations des experts, les organisations mafieuses contrôlent jusqu'à 60 % des entreprises et de l'activité économique », n'hésitait pas à

affirmer le procureur général adjoint, Youri Birioukov, alors qu'il intervenait devant la Douma le 31 octobre.

Afin de mettre de l'ordre en encourageant salariés et entreprises à se déclarer, le gouvernement a mis en place un nouveau système fiscal. L'impôt est de 13 % pour tous, quels que soient les revenus. Selon la Cour des comptes, les recettes fiscales liées à l'impôt sur le revenu ont augmenté de 32,7 % entre le mois de janvier et le mois d'avril, par rapport à la même période en l'an 2000. Mais pour l'instant, nul ne sait si la nouvelle politique fiscale y est pour quelque chose.

« Quel que soit le pays, payer des impôts n'est jamais très plaisant. Mais en Russie, ça vous range dans le camp des fous et des fauteurs de troubles », racontait il y a quelques mois Evguenia Albats dans le *Moscow Times*. Pour payer ses impôts, cette journaliste pigiste connue, a fait le tour des publications où elle publie, afin d'obtenir des relevés de piges. « Comment ! Mais vous ne nous aviez pas dit que vous payiez vos impôts !, s'est exclamé un comptable, maintenant ils vont venir nous chercher ! » Depuis, Evguenia Albats est *persona non grata* dans ce journal.

Marie-Pierre Subtil

La primauté des matières premières fait oublier les nouvelles technologies

MOSCOU

correspondance
La moitié des Russes suivent les fluctuations du cours du pétrole, et plus de huit Russes sur dix (82 %) savent que le prix du baril a baissé ces derniers mois. Mesuré récemment par un institut de sondage, cet intérêt est bien compris : quand le pétrole va, tout va. Et l'inverse, évidemment... Jamais l'économie du pays n'a été aussi dépendante du cours des ressources énergétiques.

Du temps de l'Union soviétique, le commerce extérieur s'exerçait sur un marché restreint, composé des pays frères, africains et asiatiques essentiellement, où l'on roulait en Lada et où les usines soviétiques étaient livrées clés en main. Depuis l'éclatement de l'URSS, l'échelle des échanges a changé. La Russie s'est ouverte au commerce mondial, mais avec un handicap : contre les produits manufacturés importés, elle ne propose à l'exportation que ses ressources naturelles. Le pays est immense, ses richesses sont gigantesques. Mais, comme titrait récemment le

65 % du budget fédéral est assuré par les exportations de matières énergétiques

quotidien *Nezavissimaya Gazeta*, « Notre pauvreté vient de notre richesse ». Le président Vladimir Poutine a avoué récemment que 40 % du budget fédéral provenait des exportations de pétrole. Les exportations de gaz rapportent, elles, 25 % du budget. Ajoutez le charbon, l'aluminium, le nickel, l'or, l'argent, le diamant, le bois, le cuivre. Bref, les produits manufacturés ne comptent pratiquement pour rien.

La Russie est totalement dépendante des prix des matières premières, et surtout énergétiques. Le budget fédéral est toujours établi en fonction du cours du pétrole, tel que prévu l'année suivante. Quand le baril perd 1 dollar, en moyenne annuelle, l'économie rus-

se perd 2 milliards de dollars sur l'année, dont 1 milliard de dollars de recettes budgétaires, rappelait le premier ministre, Mikhaïl Kasianov, quelques jours après les événements du 11 septembre, alors que le brut russe venait de perdre plus de 30 %. De cette dépendance - qui leur permet d'honorer leurs dettes et de payer les salaires autant que faire se peut, mais dont ils se rendent compte qu'elle freine le développement économique et fragilise leur situation -, les Russes se lamentent depuis des années. Pour autant, elle ne fait qu'augmenter.

INÉGALITÉS ENTRE RÉGIONS

Dans l'ensemble des exportations, la part du pétrole et de ses produits dérivés est passée de 27 % en 1999 à 35 % au premier semestre de cette année. Dans le même temps, la part du gaz augmentait de 3 %, tandis que celle des voitures et équipements, de moitié inférieure, diminuait de 2 %. « La moitié des investissements, dans l'économie russe, va au secteur énergétique », regrette un expert. Selon lui, les compagnies

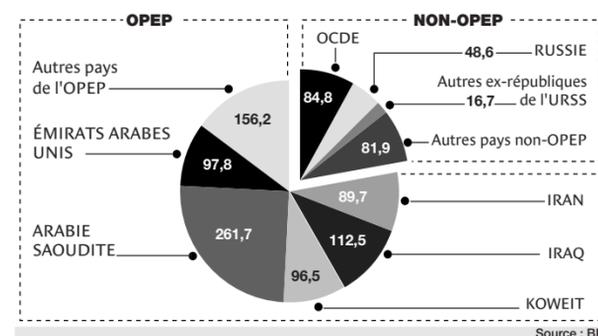
pétrolières Loukoïl, Youkos, TNK, Sourgoutnéfégaz, Sibneft et Rosneft, qui produisent plus de 80 % du pétrole, ont investi plus de 5 milliards de dollars dans l'extraction en l'an 2000. Du même coup, la production augmente : de janvier à novembre, elle a encore crû de 7,5 % par rapport à la même période l'année précédente. Dans ces conditions, pourquoi diminuer les exportations, comme

le demandait en novembre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), soucieuse de stabiliser les prix ? Après plusieurs semaines de débat, la Russie vient de répondre favorablement à la requête du cartel pétrolier. Mais l'avenir dira si elle se pliera réellement.

Parmi les inconvénients de cette primauté des ressources énergétiques : les inégalités entre

Un acteur incontournable sur le marché pétrolier

Répartition des réserves pétrolières en milliards de barils



régions, les plus à l'aise étant celles qui disposent de richesses naturelles. Mais aussi l'évasion des capitaux, un « produit » qui, lui, s'exporte très bien. Selon les évaluations du gouvernement, environ 25 milliards de dollars sont partis illégalement à l'étranger en l'an 2000, dont environ les trois quarts provenaient du secteur des matières premières. « L'économie de la Russie devrait se tourner davantage vers les nouvelles technologies et être moins dépendante du secteur énergétique ». En entendant Vladimir Poutine prononcer ces mots début décembre, plus d'un Russe a souri, pour les avoir déjà entendus de la bouche de son prédécesseur, Boris Eltsine, et même de celle de Mikhaïl Gorbatchev. Les nouvelles technologies ? « C'est là l'avenir de la Russie », a martelé Vladimir Poutine. Un avenir qui semble lointain : le nombre d'internautes est évalué à 3 millions, dans un pays qui compte 145 millions d'habitants. Et une entreprise sur vingt, seulement, utilise les nouvelles technologies.

M.-P. S.

Julian Schweitzer, représentant de la Banque mondiale à Moscou

« D'importantes sommes d'argent sont encore hors du pays... La confiance se construit lentement »

MOSCOU

de notre correspondante

« Après une longue récession, la Russie enregistre des taux de croissance positive. Le pays a-t-il pris un virage ?

— La phase de transition est terminée. Maintenant la question que les dirigeants russes se posent est « comment faire telle chose ? », plutôt que « faut-il vraiment le faire ? ». Les investisseurs voient aujourd'hui dans la Russie un pays où l'on peut investir. La croissance positive est là, mais elle est plus près de 3 % que de 7 %. Si le cours du pétrole tombe à 8 ou 10 dollars le baril, il y aura des problèmes. S'il se maintient à 16 ou 18 dollars, je ne vois pas pourquoi la Russie cesserait de progresser.

— Mais les investissements étrangers restent très faibles.

— Oui. De plus, la récession qui est observée ailleurs dans le monde fait qu'il y a moins d'argent disponible. Cela dit, la perception de la Russie a changé, en dépit de tous ces problèmes.

» Les investisseurs estiment que le climat pour investir en Russie est plus stable. Je me garderai de basculer dans un optimisme excessif, après le pessimisme irrationnel qu'on a pu vivre. La Russie est exposée à la volatilité des cours des matières premières. Environ 50 % de ses exportations sont des hydrocarbures et des minéraux, et si l'on ajoute encore l'or, le bois, et d'autres ressources naturelles, cela fait beaucoup. Il y a un besoin urgent de diversification, de développer le secteur des petites et moyennes entreprises, pour remédier à la dépendance vis-à-vis des matières premières.

— Le gouvernement prend-il des mesures dans ce sens ?

— Je crois que Vladimir Poutine est conscient du problème. Quelques fonds d'investissement ont été mis en place. Le vrai frein est le secteur bancaire. Nous

recueillons, dans les régions, les récits d'entrepreneurs qui ne peuvent se développer en raison du manque de capitaux. Les banques régionales sont minuscules, elles ont très peu de dépôts, et un capital limité à 1 ou 2 millions de dollars. Les grandes banques ne s'engagent pas, car c'est trop coûteux. Ce moteur manque pour pousser de l'avant un secteur très prometteur, celui des PME. La classe moyenne, avide de biens et de services, se développe.

— La reprise de la production russe s'est faite grâce à la dévaluation du rouble en 1998, une « recette » opposée à celles prônées en Russie par les institutions financières internationales tout au long des années 1990.

— Oui, l'époque a changé. Dans les années 1990, les prix du brut étaient bas, la Russie avait d'énormes déficits budgétaires et subissait, au début tout au moins, l'inflation. L'accent était mis sur la stabilité du taux de change. Était-ce la bonne approche ? Difficile à dire. Il est toujours plus facile de faire preuve de sagesse rétrospectivement.

» La dévaluation de 1998 a fortement stimulé la production locale, notamment dans l'alimentaire et les services. Un autre facteur a été la stabilité politique, ce qui a donné aux Russes l'impression qu'il allait être possible de faire des affaires, que l'Etat de droit pouvait prévaloir.

— L'idée d'Etat de droit, dans un pays où les affaires se font en général selon des règles opaques, non écrites, est-elle crédible ?

— Quelques pas ont été faits, même si la route est encore longue. La Douma a adopté le premier volet de la réforme judiciaire. Grâce à l'intervention des juridictions d'arbitrage, le respect de la loi s'impose et le degré de transparence est accru dans certaines grandes compagnies russes. Il faut reconnaître que d'importants

plans de législation ont été adoptés en l'espace d'un an et demi, alors que la Russie n'était pas connue, dans les années 1990, comme un pays où le Parlement passait facilement des textes. Qu'en sera-t-il de la mise en œuvre ? Celle du code fiscal ou celle de la restructuration des grands monopoles, tel celui de la compagnie d'électricité.

— La Russie affirme qu'elle peut se passer de nouveaux crédits internationaux. Le Fonds monétaire international (FMI) a cessé ses prêts après la crise de 1998. Quel est votre rôle dans ce contexte ?

— Il n'y a aucun besoin de programme de soutien au budget. La Russie accumule les surplus et affiche de larges réserves de change. Elle est capable de s'acquitter de ses dettes. Le gouvernement n'a pas formulé de demande de soutien. Notre rôle est d'aider à mettre en œuvre les réformes. Par des prêts directs, qui ont



Julian Schweitzer

● Représentant de la Banque mondiale en Russie depuis un an, Julian Schweitzer a 54 ans.
● Britannique, il a été en poste, dans les années 1990, dans plusieurs pays d'Europe centrale (Pologne, Roumanie, Hongrie) pour la Banque mondiale, afin d'aider à réformer les secteurs de l'éducation, de la santé et des retraites.

valueur d'exemple, et par nos analyses, qui aident le gouvernement à évaluer la situation, notamment le climat d'investissement dans les régions. Par ailleurs, si des chocs extérieurs sérieux surviennent, nous pouvons fournir une aide d'urgence, mais ça n'est pas le cas.

— La fuite des capitaux se poursuit. Les oligarques ne se sont-ils pas mis à investir dans le pays ?

— Les statistiques indiquent un retour de capitaux. Quelques groupes russes se consolident, fusionnent, se diversifient et sont acquéreurs d'autres entreprises. La tendance est positive, mais d'importantes sommes d'argent se trouvent encore hors du pays. C'est une question de lente construction de la confiance.

— Pourquoi la Russie a-t-elle été incapable de mener des réformes comme cela a été le cas en Europe centrale ?

— Pêle-mêle, il faut mentionner l'effet de l'éclatement de l'Union soviétique, au cours duquel beaucoup des conglomérats intégrés verticalement se sont retrouvés de part et d'autre des nouvelles frontières, avec des législations différentes. Il a fallu une décennie pour que les choses s'éclaircissent.

» L'histoire a également pesé, avec l'existence de structures politiques et économiques différentes, avant 1945, en Europe centrale. De même, l'instabilité politique en Russie dans les années 1990 a constitué un obstacle. Des décrets étaient émis et jamais mis en œuvre, la Douma bloquait le budget. Et puis, rappelons la taille du pays. Résoudre les problèmes entre le centre et les régions, décider de la répartition des impôts... Je crois que nous avons péché par optimisme en pensant que l'expérience polonaise pouvait se répéter ici en quelques années. »

Propos recueillis par
Natalie Nougayrède

CHRONIQUE

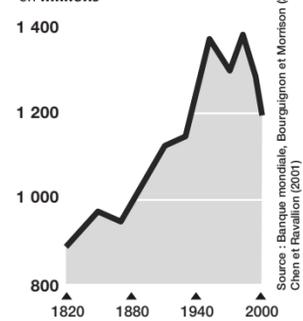
par Serge Marti

Pauvreté et mondialisation

La nouvelle va certainement combler d'aise les 14 millions d'Argentins (sur 37 millions d'habitants), passés sous le seuil de pauvreté depuis que le pays est aux prises avec une récession sans précédent. L'information va sans doute redonner aussi le moral aux paysans du Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Guatemala, ruinés par l'effondrement des cours du café autant que par les sécheresses et les inondations à répétition. La raison de cette satisfaction ? La dernière étude publiée par la Banque mondiale sous le titre *Mondialisation, croissance et pauvreté : bâtir une économie mondiale ouverte à tous*, d'où il ressort que « la mondialisation a souvent été un facteur de réduction de la pauvreté » même « si trop de pays et d'individus sont restés en marge ».

Pour parvenir à ce constat, les chercheurs de la Banque ont étudié, sur une très longue période (de 1820 à 1998), à la fois le processus de globalisation de l'économie mondiale et, plus près de nous, les effets de l'intégration qui en résulte sur un certain nombre de pays historiquement en mal de développement. Trois vagues de mondialisation sont clairement identifiées : la première qui a duré de 1870 à 1914 et qui a vu « le revenu par habitant progresser rapidement, mais pas assez pour empêcher le nombre de pauvres d'augmenter » ; la deuxième vague, de 1950 à 1980, qui « a permis une intégration bien plus poussée des pays riches, mais laissé les pays pauvres tributaires des produits primaires », enfin la vague actuelle qui a démarré au tout début des années 1980 et pendant laquelle « beaucoup de pays à faible revenu ont réussi pour la première fois à accéder aux marchés mondiaux des produits manufacturés ». Ainsi, soulignent les auteurs du rapport, la part de ces produits dans les exportations des pays en développement (PED) est-elle passée de 25 % seulement en 1980 à plus de 80 % en 1998. Tout le mal, estiment-ils, vient du décalage observé entre les PED qui s'intègrent à l'économie mondiale et ceux qui ne le font pas.

Personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour en millions



Source : Banque mondiale, Bourguignon et Morrison (2001) ; Chen et Ravallion (2001)

Une baisse sélective

Desormais, deux catégories s'imposent. Dans la première figurent vingt-quatre pays en développement ou en transition qui ont fait le choix de l'intégration via l'échange de biens et de services ou de mouvements de capitaux, parmi lesquels la Chine, l'Inde, la Hongrie et le Mexique. Pour leur part, quelque 3 milliards d'habitants au total, la mondialisation s'est traduite en vingt ans par une forte augmentation de la part des échanges dans le produit intérieur brut (PIB). Dans ces pays, le taux de croissance annuel est passé de 1 % en moyenne dans les années 1960 à 5 % dans les années 1990, tandis que les salaires augmentaient, de même que l'espérance de vie, et que diminuait le nombre de pauvres. A l'inverse, dans la seconde catégorie, celle des pays en développement les moins intégrés, ceux où le ratio des échanges, rapporté au PIB, n'a pas varié ou, pis, a diminué, le revenu par habitant a baissé en moyenne au cours des années 1990 tandis qu'augmentait le nombre d'individus cantonnés à la pauvreté. C'est notamment le cas de plusieurs pays d'Afrique et de l'ex-URSS mais aussi de l'Algérie, l'Égypte, l'Iran, la Birmanie, le Pakistan et le Venezuela.

Ces « damnés de l'intégration », au nombre de 2 milliards, sont-ils seuls coupables du sort peu enviable qui leur est réservé ? On saura gré à la Banque mondiale d'admettre que « certaines craintes relatives à la mondialisation sont fondées » et que « certains de ces pays ont subi le handicap de politiques, d'institutions et d'une gestion publique déficientes, ou encore de troubles civils, voire de guerres civiles. D'autres pays sont handicapés par une situation géographique défavorable, et à la merci des maladies ». Mais on comprend mieux le bémol quand on constate que l'essentiel de la partition interprétée par les auteurs de l'étude est un plaidoyer pro-Doha en faveur du lancement d'un « cycle du développement » pour les négociations commerciales dont le principe a été arrêté lors de la réunion ministérielle de l'OMC, début novembre au Qatar. Assorti tout de même d'un « appui à des allègements de dettes pour les pays réformateurs » et de « la nécessité pour les pays riches d'accroître l'aide extérieure ». Sage recommandation. En 2000, l'aide publique au développement, consentie par les pays riches, a totalisé 53,7 milliards de dollars (59,47 milliards d'euros). A peu de chose près l'équivalent du gilet de sauvetage financier passé au cou de la seule Argentine (39,7 milliards de dollars, 43,97 milliards d'euros), laquelle continue à sombrer. Un pays qui a pourtant appliqué toutes les recettes de l'intégration et de la mondialisation.

Moscou accroît son hégémonie sur son fief de la CEI

Tranchant avec la politique de son prédécesseur, Vladimir Poutine a, dès son arrivée au pouvoir, en 1999, cherché à renforcer les liens distendus de Moscou avec son « proche-étranger ». Le nouveau président russe a toutefois privilégié l'établissement de liens bilatéraux entre le centre et sa périphérie, confirmant ainsi la Communauté des états indépendants (CEI) dans sa réputation de « coquille vide ». Le retour de la Russie dans ses anciennes républiques satellites s'est fait sur des bases plus contractuelles que jadis, avec la prise d'intérêts russes dans des structures industrielles à la périphérie. Malgré tout, les vieilles méthodes (déstabilisation, présence de troupes et de garde-frontières) n'ont pas disparu, il s'en faut de beaucoup. De plus, malgré les apparences, la « nouvelle donne » russo-américaine ne fait que renforcer la propension de Moscou à maintenir son rôle d'hégémonie – militaire ou économique – sur ce qu'elle voit, plus que jamais, comme sa zone d'influence.

En fait, dès 1998, le retour de la Russie dans son ancien fief a été favorisé par le faible niveau de l'engagement économique occidental, découragé par l'absence de législation, la corruption, les transactions opaques. Ainsi les grandes sociétés russes (Gazprom, Loukoïl, Ioukos, UES) se sont-elles lancées dans une stratégie de prise de participations dans le « proche-étranger ». La filiale de Gazprom, Itera, a acquis – ou tente d'acquiescer – des parts dans les réseaux de distribution de gaz ou d'électricité en Ukraine, en Géorgie ou en Arménie, contre l'effacement des dettes énergétiques de ces pays. L'Ukraine, dont les relations avec Moscou sont traditionnellement houleuses, vient de voir une partie de sa dette envers Gazprom (1,5 milliard de dollars, 1,67 milliard d'euros) effacée, vraisemblablement selon ce schéma. En tout, les dettes des pays de la CEI envers la Russie se montent aujourd'hui à

En l'absence de liens commerciaux entre les républiques indépendantes, c'est avec la Russie que se font les échanges, surtout pour le pétrole et le gaz

5,5 milliards de dollars (6,15 milliards d'euros), principalement au titre de la fourniture de gaz.

En l'absence de liens commerciaux entre les nouvelles républiques indépendantes – le volume des échanges entre elles a chuté de 139 milliards de dollars (155,5 milliards d'euros) en 1991 à 59 milliards de dollars (66 milliards d'euros) en 2000 –, c'est avec la Russie que le commerce se fait. Les pétroliers russes participent à l'exploitation de nombre de gisements en Azerbaïdjan ou au Kazakhstan et l'évacuation du brut se fait essentiellement par le territoire russe. Enfin, la Biélor-

russe, point de transit privilégié du gaz russe vers l'Europe, bénéficie des subsides du grand frère, auquel elle est liée par un projet d'intégration.

COALITION ANTITERRORISTE

Alors que des troupes étrangères prenaient pied en Asie centrale (en Ouzbékistan et au Tadjikistan, mais des pourparlers seraient en cours avec le Kazakhstan et le Kirghizstan) avec l'approbation du Kremlin – coalition antiterroriste oblige –, l'état s'est, dans le même temps resserré autour de la Géorgie. Malgré un accord signé lors du sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en décembre 1999, ce pays peine à obtenir de Moscou l'évacuation de ses bases. Une sur quatre a été démantelée. La base de Goudaouta, en Abkhazie – une région séparatiste des bords de la mer Noire soutenue par la Russie –, est toujours entre les mains des Russes. Enfin, les relations de Tbilissi avec son grand voisin du nord se sont surtout envenimées depuis le début de la seconde guerre de Tchétchénie, en septembre 1999.

La Géorgie – qui partage une frontière au nord avec la Tchétché-

L'émiettement en douze républiques

La Communauté des Etats indépendants (CEI), née le 8 décembre 1991, comporte 12 des 15 républiques ex-soviétiques. En 2000, le produit intérieur brut (PIB) réel de ces pays atteignait 60 % de son niveau de 1990, tandis que les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) le dépassaient de 15 %. Un facteur est déterminant : l'énergie. Ceux qui en sont pourvus (Kazakhstan, Azerbaïdjan) ont reçu des investissements étrangers directs (IDE), mais leur enclavement, leur dépendance des gazoducs et oléoducs russes grève leur développement. Les nouvelles voies d'évacuation sont otages d'un « grand jeu » entre les puissances (Russie, Iran, Etats-Unis, Chine).

D'autres, comme le Turkménistan et l'Ouzbékistan, riches en gaz, peinent à attirer les investisseurs du fait de l'étatisation de leur économie. La Biélorussie, l'Arménie, le Tadjikistan sont satellisés par Moscou. L'Ukraine et la Géorgie, « rebelles » de toujours, sont dépendantes du gaz russe. L'économie ukrainienne affiche un mieux en 2001, mais la Géorgie régresse. Le Kirghizstan, pays enclavé d'Asie centrale, et la Moldavie européenne sont à la traîne.

Marie Jégo

Bibliographie

- Russie, réformes et remise en ordre dans les institutions, les relations centre - régions, la classe politique, l'économie (La Documentation française, Courrier des pays de l'Est, mai 2001, 91 p., 12 €, 78,71 F).
- L'investissement dans la CEI et les PECO (La Documentation française, Courrier des pays de l'Est - mai 2000, 93 p., 12 €, 78,71 F).
- Le mystère Gorbatchev : la Terre et le destin d'Andrei Gratchev (2001, Editions du Rocher, 377 p., 22 €, 144,31 F).
- Dialogue pour la paix de Mikhaïl Gorbatchev et Saisaku Ikeda (éd. du Rocher, 2001, 238 p., 22,11 €, 145 F).
- Mémoires : une vie et des réformes, de Mikhaïl Gorbatchev (éd. du Rocher, coll. « Documents », 1997, 940 p., 27,29 €, 179 F).
- Construire l'impôt en Russie, de Delphine Nougayrède (L'Harmattan, coll. « Finances publiques », 2001, 383 p., 29,73 €, 195 F).
- Le parrain du Kremlin : Boris Berezovski et le pillage de la Russie (Laffont, coll. « Essais », 2001, 500 p., 21,20 €, 139,06 F).
- Fédération de Russie, la crise sociale (OCDE, 2001, 156 p., 30 €, 196,78 F).
- La mystérieuse ascension de Vladimir Poutine, de Pierre Lorrain (éd. du Rocher, coll. « Documents », 2001, 454 p., 20,58 €, 135 F).
- Les ouvriers russes dans la tourmente du marché 1989-1999 : destruction d'un groupe social et remobilisations collectives (Editions Syllepse, coll. « Points Cardinaux », 2000, 250 p., 21,34 €, 140 F).
- La Russie de Poutine (La Documentation française, Courrier des pays de l'Est, 2000, 111 p., 12 €, 79 F).

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

Un pas vers la transparence

La transparence, sans laquelle il n'y a pas de démocratie, est également une source de confiance des citoyens dans leurs institutions politiques. Elle passe notamment par la reconnaissance d'un droit d'accès desdits citoyens aux documents de leurs institutions. Et ce droit d'accès ne va pas de soi. Il ne s'atteint qu'au terme d'un long processus législatif ; il signe en quelque sorte une maturité démocratique. Comme toute entité politique, l'Europe qui se construit au fil des jours hésite entre une tendance – bien naturelle – au secret et une volonté – politique – de transparence.

Il revient à Heidi Hautata, membre du Parlement européen, le mérite d'avoir soulevé le problème. Emue de la politique communautaire en matière d'exportation d'armes, cette parlementaire a posé au Conseil la question suivante : « Le Conseil compte-t-il prendre des mesures qui s'imposent pour mettre fin à la violation des droits de l'homme entretenue par les exportations d'armes des Etats membres de l'Union ? Pour quelles raisons les instructions présentées [...] par le groupe de travail du Conseil "exportations d'armes conventionnelles" [...] restent-elles secrètes ? » Et, pour faire bonne mesure, Heidi Hautata a demandé la communication dudit rapport.

Treize des quinze Etats membres ont une disposition nationale qui permet à leurs citoyens d'accéder aux documents détenus par leurs administrations.

Un article du Traité d'Amsterdam prévoit que les Européens aient un droit d'accès aux documents du Parlement, du Conseil et de la Commission

tribunal de première instance lui a donné tort. Il a estimé que le Conseil aurait dû examiner si un accès partiel pouvait être accordé et communiquer les éléments non confidentiels en recréant, le cas échéant, un texte.

Le Conseil s'est alors pourvu devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). Dans ses conclusions, l'avocat général, Philippe Léger, souligne qu'il y a une convergence des différents droits nationaux vers un principe d'accès des citoyens à l'information et que cette convergence justifie la reconnaissance d'un principe fondamental de ce droit. Il rappelle que treize des quinze pays européens ont une disposition nationale qui permet à leurs citoyens d'accéder aux documents détenus par leurs administrations. Au niveau du droit européen, un article (255 CE) a été introduit, en 1997, par le traité d'Amsterdam. Il prévoit que : « Tout citoyen de l'Union et toute personne physique ou morale résidant ou ayant son siège dans un Etat membre a un droit d'accès aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, sous réserve des principes qui seront fixés conformément aux paragraphes 2 et 3. »

Par ailleurs, ce processus de reconnaissance du droit d'accès des citoyens a été mis en œuvre au sein du Conseil et de la Commission, par l'adoption de règles internes que ces institutions se sont données à elles-mêmes. Ainsi, le Conseil et la Commission ont adopté, en 1993, un code de conduite, dans lequel on peut lire : « Le public aura le plus large accès possible aux documents détenus par la Commission et le Conseil [...]. Les institutions refusent l'accès à tout document dont la divulgation pourrait porter atteinte à la protection de l'intérêt public [...] » La décision 93/731, qui a servi de base au refus du Conseil de communiquer à Heidi Hautata le rapport qu'elle demandait, reproduit les dispositions du code de conduite et le complète. Elle indique en effet dans son article 4 : « L'accès à un document du Conseil ne peut être accordé lorsque sa divulgation pourrait porter atteinte à la protection de l'intérêt public [...] »

Comme le note justement l'avocat général, lorsqu'un principe est établi et que des exceptions sont prévues, ces dernières doivent être interprétées et appliquées restrictivement, de manière à ne pas tenir en échec l'application du principe. Par ailleurs, le principe de proportionnalité exige que les moyens pris n'aillent pas au-delà du but recherché. En l'espèce, dit-il, le principe de proportionnalité plaide en faveur d'une communication partielle, afin de taire les documents sensibles – ce qui est le but recherché, sans pour autant tenir en échec le principe de transparence.

L'avocat général rappelle également que l'inscription d'un droit européen d'accès aux documents est la conséquence d'une volonté politique jamais démentie. Ainsi, la déclaration n° 17 qui figure à l'acte final du traité de Maastricht indique : « La conférence estime que la transparence du processus décisionnel renforce le caractère démocratique des institutions, ainsi que la confiance du public envers l'administration. » Cette volonté de transparence a été réaffirmée lors des Conseils européens de Birmingham et d'Edimbourg de 1992, puis de Copenhague en 1993. Dans son arrêt rendu le 6 décembre 2001 (Affaire C-353/99P), la CJCE a suivi le raisonnement de l'avocat général et a débouté le Conseil. Ce pas vers plus de transparence peut paraître bien théorique et modeste, il n'en demeure pas moins qu'il doit être salué comme une avancée de la démocratie européenne à un moment où l'on reproche à la « machine européenne » d'être technocratique, obscure et loin des citoyens.

Agence Juris Presse

Pour investir à l'Est, les multinationales souhaiteraient que la main-d'œuvre soit plus qualifiée

L'élargissement de l'Union à certains pays de l'Est va-t-elle susciter la ruée des investisseurs, attirés par la modération des salaires dans cette partie de l'Europe ? Ce n'est pas si sûr, si l'on en croit les conclusions d'une étude réalisée par la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) en juin 2000 auprès de 424 multinationales sur les raisons de leurs investissements dans les Etats de l'ex-bloc communiste, et sur la façon dont elles jugent la main-d'œuvre de ces pays.

Il apparaît en effet que la principale motivation des investisseurs est d'abord et avant tout l'accès à un marché à fort potentiel, cité par la moitié des entreprises sondées comme la plus importante. La présence d'une main-d'œuvre bon marché ne serait donc pas le facteur le plus déterminant. En revanche, la combinaison main-d'œuvre bon marché et compétence élevée arrive en seconde position pour expliquer les choix des investisseurs. Ce critère est talonné de très peu par la proximité par rapport au marché d'origine et par l'existence d'un environnement légal et financier favorable.

Les autres facteurs, comme l'accès aux matières premières ou la présence de liens institutionnels forts avec le pays d'origine des investisseurs, sont les moins cités. « Ces résultats remettent en cause pas mal d'idées reçues sur les délocalisations », remarque Gérard Duchêne, professeur et directeur du Roses (Research Centre on Transition Economics), un centre de recherche spécialisé en économie de la transition de l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne associé au CNRS. « Le faible coût du travail n'est pas un déterminant significatif de l'investissement direct étranger (IDE), que ce soit en Europe de l'Est ou dans le reste du monde. Les variables qui ont une influence réelle sur l'investissement sont essentiel-

l'accès à un marché à fort potentiel, davantage que des bas salaires, constitue le principal facteur d'attractivité

lement la taille du marché d'implantation et la qualité des institutions. Assez paradoxalement, les recherches que nous menons sur ces sujets font apparaître que plus le chômage est important dans un pays, plus les investissements étrangers y sont faibles. En fait, le chômage semble être un indice des rigidités sur le marché du travail. »

PRODUCTIVITÉ MÉDIOCRE

L'autre volet de l'étude porte sur la qualité de la main-d'œuvre et la disponibilité de certains types de compétences sur le marché local. Il apparaît que, en dépit d'un niveau général d'éducation élevé, la main-d'œuvre des pays étudiés, selon les investisseurs, manque de la formation nécessaire pour pouvoir rivaliser avec le niveau de productivité des salariés des pays d'Europe de l'Ouest. La productivité reste en effet médiocre par rapport aux standards européens, avec des différences régionales assez marquées : les pays d'Europe centrale et les Etats baltes sont les mieux placés. A l'inverse, c'est en Roumanie, en Bulgarie et dans les Etats de l'ex-Yougoslavie que cette productivité est jugée la plus faible.

Tous niveaux d'éducation et pays confondus, le manque de flexibilité et d'adaptabilité apparaît aux investisseurs étrangers comme la caractéristique commune des salariés des économies de transition. Pour Gérard Duchêne,

« c'est toute la différence entre une tête bien pleine et une tête bien faite. L'enseignement dans les pays de l'Est privilégie encore un savoir encyclopédique et développe assez peu la capacité à résoudre des situations imprévues ».

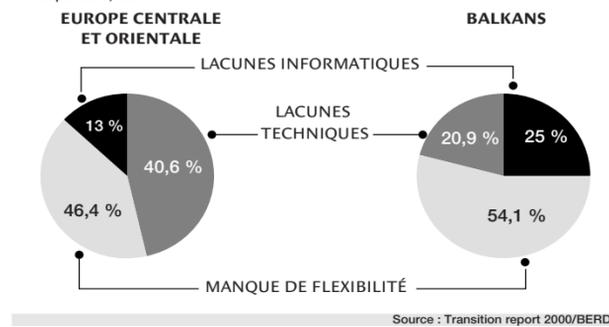
PRIORITÉ POLITIQUE

Appelés à estimer la longueur de la formation qui serait nécessaire à ces salariés pour atteindre la productivité de leurs homologues de l'Ouest, un investisseur étranger sur deux juge qu'elle devrait durer au moins six mois en ce qui concerne les diplômés de l'enseignement supérieur ou secondaire, cette proportion étant un peu moindre pour les diplômés de l'enseignement professionnel des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

En moyenne, les salariés de ces pays auraient besoin, selon les entreprises interrogées, de six mois de formation supplémentaire, et ceux des Balkans et de la CEI (Communauté des Etats indépendants, ex-Union soviétique) de huit mois. Les auteurs de l'étude en concluent que l'investissement dans la formation professionnelle devra constituer une priorité politique pour les pays de la région s'ils souhaitent attirer les investisseurs.

Une flexibilité et une adaptabilité insuffisantes

Opinion des entreprises interrogées sur les diplômés de l'enseignement supérieur, en %



Catherine Rollot

La Belgique pousse les Quinze à se doter de « casques bleus sociaux »

BRUXELLES

de notre correspondant

Pendant les vingt années qu'il a passées à tenter de résoudre les conflits sociaux dans son pays, Etienne Delattre a acquis une conviction profonde : l'intervention d'une partie neutre dans les négociations ou les confrontations entre employeurs et patrons permet souvent d'éviter le pire.

Devenu conseiller de la ministre belge de l'emploi, la socialiste Laurette Onkelinx, il espère, aujourd'hui, exporter son idée vers l'Union européenne, où la Belgique défend l'idée de « casques bleus sociaux » qui interviendraient dans les conflits transnationaux, appelés à se multiplier dans le cadre d'une économie globalisée.

SUSCEPTIBILITÉS NATIONALES

« Attention, pas question de transférer purement et simplement au niveau des Quinze, l'approche belge de la conciliation », précise Etienne Delattre, histoire de ménager certaines susceptibilités nationales. Le système de médiation, procédure de règlements à l'amiable, n'a pas de caractère contraignant en Belgique, contrairement au dispositif français des conseils des prud'hommes.

« Mais, en France, l'étape pré-tendement obligatoire de la concertation est généralement sautée, vidée de son contenu, les deux parties préférant ne pas se dévoiler à ce stade puisqu'elles doivent d'abord prouver à leurs mandants qu'elles resteront fermes », souligne le conseiller belge qui préfère donc une formule souple, libre et volontaire. Il se veut un ardent défenseur de la conciliation qu'il préfère à la solution anglo-saxonne de l'arbitrage judiciaire.

Experts et auteurs de propositions, appuyés et financés par la Commission européenne, les futurs « casques bleus » pour-

Selon Etienne Delattre, conseiller de la ministre belge de l'emploi, les nouveaux types de conflits que vont connaître les entreprises européennes justifient la création d'un corps de médiateurs

plus en plus convaincu que des nouveaux types de conflits sociaux justifieront la création d'un corps de spécialistes, personnalités reconnues des différents Etats membres, solidement armées dans le domaine de la négociation et pourvues d'une expérience qui les accrédite de manière incontestable face aux patrons et aux syndicats.

BATAILLON D'EXPERTS

Quelles autres évolutions poussent à imaginer la création d'un bataillon de « médiateurs experts » ? « L'augmentation des tensions au sein de nombreuses entreprises, concernant par exemple le rôle des délégués syndicaux. Ou encore, en cette période de crise, la question des négociations salariales qui envisagent des baisses de revenus afin de garantir la viabilité ou le redémarrage d'une société », souligne l'expert, qui rappelle la technicité grandissante et la judiciarisation de plus en plus fréquente des conflits.

Rompu aux arcanes des négociations, l'homme a consigné dans son argumentaire les avantages de sa « vieille idée », que la ministre Laurette Onkelinx, impressionnée par l'affaire de Renault Vilvorde et d'autres épisodes douloureux pour l'économie belge, a décidé de promouvoir, dès son entrée en fonction, en 1999.

Quand la négociation se passe bien...

C'est « le » cas où l'intervention de « casques bleus sociaux » se serait avérée... inutile. Un dossier « historique », affirme Etienne Delattre. Confrontée à la nécessité d'une restructuration qui menaçait, notamment, son siège d'Anvers, la firme automobile Opel a préféré négocier globalement. La direction générale et les syndicats ont ainsi trouvé un accord visant à ce que chaque siège national prenne sa part de l'effort général à fournir.

Sur les 6 000 travailleurs belges menacés, 800 seulement perdront finalement leur emploi. Tout le contraire de l'affaire de Renault Vilvorde, qui aura finalement coûté 250 millions d'euros à la firme française, chaque travailleur licencié ayant touché environ 75 000 euros.

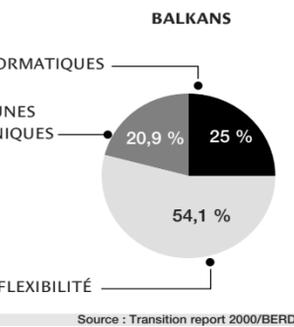
Si une majorité d'entreprises disent ne pas avoir de problème pour trouver du personnel qualifié, la difficulté est beaucoup plus grande en ce qui concerne les « managers » : 64 % d'entre elles doivent expatrier des cadres vers la CEI pour occuper ces fonctions, et 37 % vers l'Europe centrale et les Balkans. « Or c'est sur les managers que repose la reprise de la croissance et le développement durable des pays en transition », souligne Gérard Duchêne. Expatrier des managers n'est pas forcément une solution viable à long terme ; en former sur place, à condition que cela se fasse dans le respect des règles de mérite, est un bon investissement. » En revanche, l'absence de logements de fonction ou d'avantages en nature est rarement un handicap pour recruter.

Autre résultat notable, 20 % des entreprises évoquant, pour expliquer leur difficulté à recruter des informaticiens dans les pays d'Europe centrale et orientale, ou encore des spécialistes de la finance dans la CEI, les salaires... trop élevés. La convergence entre l'est et l'ouest du continent est en marche.

Catherine Rollot

Une flexibilité et une adaptabilité insuffisantes

Opinion des entreprises interrogées sur les diplômés de l'enseignement supérieur, en %



Catherine Rollot

Certains conflits au niveau européen, comme Marks & Spencer, auraient-ils pu se régler à l'avantage des travailleurs si des « casques bleus » avaient pu être parachutés sur place ? Etienne Delattre n'hésite pas à répondre par l'affirmative.

La réaction des syndicats reste, il est vrai, généralement dispersée. Leur stratégie reste nationale, tant elle est déterminée par le contexte particulier du pays. Ils éprouvent généralement des difficultés à se coordonner avec leurs voisins. « Leurs chances de réussite augmenteraient si un médiateur pouvait intervenir, capable de proposer, en son nom, des solutions que les autres négociateurs ne sont pas à même de formuler, car pris dans les tenailles de leurs organisations », argumente le conseiller.

Qu'aurait à gagner, quant à elle, une multinationale si un système de médiation européen voyait le jour ? « Le "diviser pour régner" peut comporter des avantages immédiats, mais la tactique n'est pas sans danger, car des discussions limitées au niveau local ne sont pas toujours un atout : la tension est parfois tellement vive qu'il est impossible de se parler. Une direction a intérêt, en outre, à avoir, en face d'elle, des gens réellement mandatés pour négocier et qui éviteront des débordements néfastes en termes d'image », diagnostique Etienne Delattre.

Les Etats, enfin, devraient trouver de l'intérêt à une innovation qui leur évite de sombrer dans la cacophonie. Le remède sera-t-il jugé aussi miraculeux par tous les homologues de Laurette Onkelinx ? Réponse, en principe, l'année prochaine, lorsque la Commission européenne disposera d'un rapport commandé à l'Université de Madrid et portant sur les obstacles juridiques éventuels à ce projet audacieux.

Jean-Pierre Stroobants

Le Japon en voie de devenir une puissance moyenne ?

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon qui vient de replonger dans la récession pour la troisième fois en dix ans est-il encore une superpuissance économique ? En termes de produit intérieur brut (PIB), l'archipel est certes toujours la deuxième puissance économique du monde derrière les Etats-Unis. Mais l'est-il encore en termes d'adaptation aux évolutions mondiales ? Peut-il enfin faire preuve d'une « volonté » politique capable d'infléchir les règles du jeu mondial en jouant du « poids » économique qu'il a encore ?

Non seulement le Japon n'est plus le « modèle » qu'il a été dans les années 1970-1980, mais il semble avoir sérieusement « perdu la main » : son « rayonnement » international en tant que creuset d'idées en matière de gestion économique a été réduit à zéro. Il n'est plus perçu comme un « risque », une bombe à retardement qui pourrait enclencher une récession mondiale. Il s'enfonce dans une crise à épisodes qui, de sursauts en retombées, se traduit aujourd'hui par une nouvelle récession (le PIB a reculé de 0,5 % au troisième trimestre) – la deuxième en trois ans qui sera aussi la plus forte contraction de l'activité depuis vingt ans.

La crise japonaise est multiple : politique (enlisement décisionnel) ; structurelle (fin des équilibres socio-économiques des années 1960-1980 emportés par l'éclatement de la « bulle spéculative » dont un héritage est l'endettement massif du système bancaire et par la mondialisation) ; conjoncturelle enfin (ralentissement de la croissance mondiale). Mais elle est aussi « idéologique » – dans le sens le plus large de système des idées –, en raison d'une absence de propositions face aux changements de la donne mondiale. Bref : le Japon est en panne de projet.

Sur le premier point, on a pu penser qu'un remède avait été trouvé avec l'arrivée au pouvoir du premier ministre Junichiro Koizumi. Mais ces dernières semaines, le « réformiste » proclamé a paru

Face aux changements de la donne mondiale, l'archipel est en panne de projets

moins « battant » dans la mise en œuvre du programme drastique annoncé pour redynamiser l'économie. Quant aux deux autres crises, structurelle et conjoncturelle, elles s'alimentent l'une l'autre. Et aujourd'hui, le gouvernement est placé devant un dilemme : poursuivre les réformes en laissant les plus faibles sombrer et en risquant d'aggraver dangereusement la crise conjoncturelle (accroissement des faillites du chômage) ou bien temporiser et remédier au plus pressé en soutenant la conjoncture et en injectant des fonds publics pour aider les banques.

Or la crise économique que traverse le Japon est d'abord financière : c'est celle d'un système bancaire qui, préférant se tromper avec tout le monde à l'époque de la bulle spéculative, a alimenté à tout-va une économie de casino. Résultat : il se trouve aujourd'hui en quasi-banqueroute. Mais il bénéficie jusqu'à présent de soutien politique.

Les banques ont été à deux reprises renflouées par l'Etat sans que leurs dirigeants, responsables du marasme, n'en aient été tenus responsables. Plus gravement, l'endettement s'est poursuivi. La raréfaction du crédit dont souffrent des entreprises saines qui se battent pour survivre a pour pendant la poursuite de prêts à des « canards boiteux » politiquement protégés. Une injection de fonds publics, non assortie d'un nettoyage réel (qui passe par des nationalisations) des banques les plus vulnérables reviendra simplement à maintenir celles-ci à flot, est impopulaire. Mais c'est vraisemblablement la politique que suivra le premier ministre Koizumi qui est tributaire du lobby bancaire. Il est difficile dans une telle hypothèse d'espérer de l'opinion qu'elle recouvre confiance et se remette à consommer.

Aux choix de politique économique s'en ajoutent d'autres : les orientations socio-économiques à plus long terme. Les dirigeants japonais semblent singulièrement à court d'idées. En matière de projet de société, en gros, le choix est simple : se conformer à la vision de capitalisme ultralibérale et financière anglo-saxonne ou bien s'inspirer du « modèle » européen, plus social, pour définir une troisième voie adaptée à l'histoire du capitalisme dans l'archipel. Le Japon pencherait plutôt vers le deuxième schéma sans que le gouvernement se soit clairement exprimé sur ce point.

MAUVAISE HUMEUR

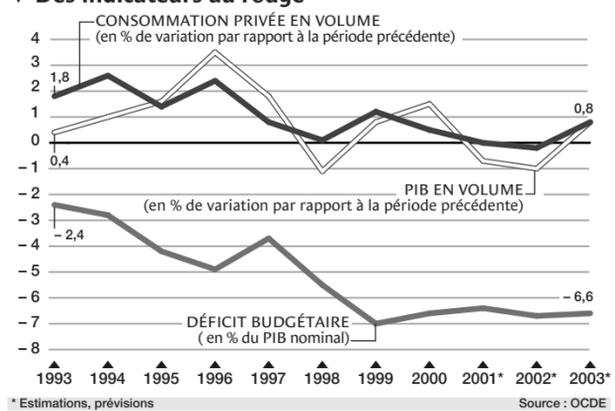
Au problème de l'emploi (le taux de chômage a dépassé les 5 % de la population) en est lié un autre : celui des délocalisations des entreprises nippones à l'extérieur et en particulier en Chine. Le phénomène, qui s'est accéléré avec la récession, est parallèle aux suppressions d'emplois dans l'archipel. Il suscite dans l'opinion une mauvaise humeur sensible à l'égard de la Chine, perçue désormais comme une « menace » sur la reprise. Derrière le spectre de la délocalisation se pose une autre question sur laquelle Tokyo tarde à avoir une position claire : alors que des projets d'intégration sont en cours

d'élaboration sur l'initiative de la Chine et des pays d'Asie du Sud-Est (Asean), le Japon apparaît à la traîne. Il donne l'impression de ne pas avoir une vision très claire du rôle qu'il entend jouer en Asie. Là encore, l'exemple européen pourrait inspirer les Japonais, mais Tokyo ne semble pas avoir choisi entre sa politique d'ancrage traditionnel aux Etats-Unis et une véritable intégration à la région, en jouant par exemple un rôle moteur dans la constitution d'un ensemble monétaire. Depuis son basculement dans l'ère moderne, le Japon a toujours été écartelé entre deux appartenances : à l'Asie, par son héritage culturel, son histoire et sa situation géographique, et à l'Occident, par son développement économique et politique. Un dilemme, vieux de plus de cent cinquante ans, que le Japon du début de ce millénaire n'a pas tranché.

Autant de choix de société et de positionnements sur l'échiquier mondial qui s'imposent au Japon s'il veut conserver son rang de superpuissance économique et éviter de s'acheminer, lentement mais sûrement, vers le statut de puissance moyenne, incapable d'infléchir les règles du jeu de la mondialisation même lorsqu'elles desservent ses intérêts nationaux.

Ph. P.

Des indicateurs au rouge



Jesper Kroll, économiste en chef chez Merrill Lynch Japon

« On ne réforme pas un pays comme une entreprise »

« Après la crise internationale ouverte par les attentats aux Etats-Unis, faut-il désespérer de voir la deuxième économie mondiale se redresser ?

– L'économie américaine en récession n'est une bonne nouvelle pour aucun pays, y compris pour le Japon. On ne peut guère espérer un sursaut avant la fin du printemps ou de l'été 2002. Dans le cas du Japon, les difficultés économiques du reste du monde peuvent constituer un catalyseur supplémentaire au changement. A la faveur de la récession actuelle, la remise en marche de l'économie et des entreprises s'accélère. Douleurusement, certes, en termes de faillite et de chômage. Mais le Japon est en train de se construire une très solide base pour un nouvel âge de prospérité. Sera-t-il aspiré par la déflation ? Je ne le pense pas : son gouvernement, dans lequel l'opinion a confiance, manifeste la volonté de mettre en œuvre la politique qu'il a arrêtée.

– Les statistiques indiquent une détérioration préoccupante et le gouvernement Koizumi semble hésitant sur la voie à suivre ?

– Je pense qu'il a raison de résister aux pressions en faveur d'un remède rapide à la détérioration de la conjoncture qui ne serait qu'un « cautère sur une jambe de bois ». Les statistiques sont en berne. Mais pas toutes. Par exemple, en 2001, le nombre d'entrées en Bourse d'entreprises aura été trois fois supérieur à celui de l'année dernière avec plus de mille nouvelles inscriptions. Il faut être prudent dans l'examen des statistiques macroéconomiques : elles révèlent un mélange de maux (taux de croissance en déclin, hausse du chômage) et d'espoirs : on commence à voir se dessiner un nouveau Japon. Et ce n'est pas un « dot.combubble ». Ce sont des entreprises solides dans le secteur des technologies ou des services. On assiste en d'autres termes à une renaissance de l'esprit d'entreprise à travers l'ensemble du pays. Clairement, il y a une relève de la garde dans le monde de l'entreprise. Or,

c'est là que se trouve la solution. Cela dit, oui, l'économie va connaître une « croissance » négative de 1,4 % cette année et sera nulle l'année prochaine.

– Vous pensez que ce que vous nommez Koizumi-nomics peut répondre à cette situation ?

– Je le pense. A quoi le Japon est-il confronté ? D'abord à une évolution démographique sans précédent. La population active décroît : les Japonais entre 15 et 65 ans qui sont actuellement 88 millions ne seront plus que 78 millions en 2015. Donc, en moyenne, chaque année le Japon perd un million de personnes potentiellement actives. Conséquence : il ne sera plus jamais un pays de haute croissance de 3 % ou 4 % : au mieux il aura une croissance de 1 % à 1,5 % au cours des dix prochaines années. Cela ne signifie pas pour autant que le Japon soit « fini »

et qu'il n'y ait pas des secteurs porteurs de croissance. Et c'est là que M. Koizumi intervient. Le moteur des réformes entreprises est un sursaut nationaliste dans le meilleur sens du terme, c'est-à-dire le sursaut d'un pays qui se sent au bord du gouffre. Une partie de l'élite au pouvoir a reconnu le danger : le Japon risque de devenir un pays de seconde zone. Ce sentiment est partagé par la majorité des gens, Junichiro Koizumi essaie de le muer en une force de changement en posant aux politiciens du Parti libéral démocrate une question simple : ou bien, nous libérons des démocrates, nous menons le changement ou bien nous sommes bons pour la poule de l'histoire.

– Mais les réformes vont aggraver la situation conjoncturelle ?

– Un moine zen ne peut pas accéder à la lumière au cours de la première session de méditation. Les six mois à venir seront déterminants. Junichiro Koizumi a été élu sur une amère promesse : deux à trois ans de croissance zéro avant une reprise. Ce qui se traduira par des années douloureuses en termes de chômage et de faillites. Et nous sommes désormais entrés dans cette phase.

– Il a fallu dix ans à Margaret Thatcher pour mener ses réformes...

– C'est bien le problème du Japon. On ne réforme pas un pays comme une entreprise et l'on vit dans un monde où, à moins de produire des résultats immédiats, on est taxé d'atermoiements. C'est ridicule lorsqu'il s'agit d'une nation dont les problèmes sont évidemment infiniment plus complexes. Il faudra au moins deux ou trois ans pour commencer à voir le redémarrage de l'économie japonaise. Mais encore une fois, on est sur la bonne voie. Regardez au-delà des statistiques de croissance. Les forces profondes demeurent. Que ce soit en construction automobile, en électronique, en production de machines : il ne fait pas de doute qu'en termes d'innovation, de recherche et développement, de marketing et de pro-

duction, les Japonais restent dans ces secteurs parmi les « rubans bleus » mondiaux. Pour eux, il est absurde de parler d'une « décennie perdue » comme on le fait souvent.

– En attendant, des risques de dérapages s'accroissent avec en particulier les mauvaises dettes des banques ?

– Il est certain que les mauvaises dettes des banques hypothèquent le redressement mais ce n'est pas la principale raison de la stagnation économique. C'est un résultat. Le risque d'une crise du système financier lui-même est cependant devenu très faible. Contrairement à 1997-1998, il existe des mécanismes, un cadre de réglementations, qui permettent de nationaliser les banques en difficulté. Bien sûr, le fait que le système bancaire n'est pas en bonne santé ne favorise pas la reprise mais ce n'est pas la raison pour laquelle la croissance économique chute. La raison de cette chute tient au fait que les entreprises, et en particulier les petites et moyennes, doivent retrouver un second souffle. D'accord, dans les banques, c'est la « grande misère ». Et cela fait des gros titres dans les journaux. Mais, toutes proportions gardées, elles sont dans une situation comparable à celles de la France. Les banques japonaises sont tombées en disgrâce et il faut en finir avec ce « socialisme financier » qui consiste à éviter à tout prix que les « canards boiteux » se noient. Mais il ne faut pas confondre les banques avec l'ensemble de l'économie. Car finalement de quelle crise parle-t-on ? Celle des banques, oui. Mais il n'y a pas de crise généralisée, systémique. En revanche, il est vrai que dans deux à cinq ans, le risque d'inflation sera très élevé car le déficit budgétaire est réellement énorme. Il atteindra sans doute 180 % du PIB en 2002. Et il faut se rappeler qu'historiquement, le problème de l'endettement de l'Etat a toujours été résolu par le recours à l'inflation. »

Propos recueillis par Philippe Pons

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

A marché souple, comptabilité rigide

Un bilan d'entreprise donne l'image, à un moment donné, des emplois (immeubles, machines, titres de sociétés, créances clients, liquidités) que cette entreprise a fait de ses ressources (fonds propres, dettes à long terme, dettes à court terme). Le compte de résultat, pour sa part, présente la façon dont cette même entreprise a consommé, sur un laps de temps donné, une masse financière (charges : salaires et achats) pour en produire d'autres (produits : chiffre d'affaires), et si possible davantage (bénéfice d'exploitation, calculé par différence entre produits et charges). Le bilan est donc la photo, le compte de résultat le film. L'affaire paraît entendue.

Cependant, l'évaluation des composantes de ces deux documents n'est pas si simple. S'agit-il de valeurs historiques, fondées sur le coût d'achat du bien diminué de son usure (amortissement) ? Ou s'agit-il plutôt de valeurs de marché, celles qu'on peut constater à l'arrêté des comptes ? Si l'on pense que la comptabilité doit donner une image fidèle, un reflet de la réalité en quelque sorte, on serait tenté de dire que rien ne vaut la seconde approche. C'est le marché qui dicterait ses valeurs à la comptabilité hors de toute pression ou interprétation, comme on lit la cote de la Bourse. Ce serait aussi plus simple, moins coûteux. Pour autant, la résistance à cette tendance est très forte, et ceci pour d'excellentes raisons : cette « valeur de marché » est en fait terriblement trompeuse et plus encore, terriblement déstabilisante, pour l'entreprise et l'économie dans son ensemble.

Si l'attaque terroriste contre New York et Washington avait eu lieu fin décembre, près de la clôture des comptes, le risque de désastre financier aurait été énorme, sauf à prendre immédiatement des mesures dérogatoires pour le secteur des assurances et, par extension, pour tous les agents économiques, et ce à l'échelle du monde entier !

En effet, si l'entreprise pense que son client risque de ne pas la payer, elle va essayer de trouver des solutions (pressions, gages, étalement des versements, réductions...), avant de passer sa créance du côté des pertes. Plus généralement, pour établir sa richesse, l'entreprise va supposer que son activité se poursuit normalement, que les stocks seront vendus, que les clients payeront, que les prix des terrains et des immeubles ne baisseront pas... La comptabilité des entreprises travaille sous une hypothèse de continuité de l'activité et de conjoncture normale, et donc de valeurs maintenues. Elle ne corrige à la baisse que pour de bonnes raisons, et pas immédiatement.

Quand une banque a le sentiment que la situation économique s'améliore, elle en profite pour faire des provisions pour les jours plus sombres. Et quand ils viennent, car l'économie est fondamentalement cyclique, elle se prépare à les utiliser, mais toujours à bon escient. En effet, à l'instar de l'entreprise examinée plus haut, elle ne passe pas immédiatement en perte ses créances « accrochées » aux entreprises défectives. Elle va exercer des pressions, étaler les versements, consentir des réductions, essayer de récupérer des gages. Elle ne va pas davantage valoriser les titres d'une société où elle entend demeurer en fonction de leur valeur du jour (« marked to market ») : là encore, elle voit plus loin. L'image n'est fidèle que parce qu'elle s'inscrit dans la durée.

En outre, si la banque diminuait automatiquement la valeur de ses crédits ou de ses titres, elle constaterait une perte. Cette perte réduirait ses fonds propres, donc sa capacité à faire des crédits : on estime que, par l'effet prudentiel du ratio Cooke, une banque peut prêter environ douze fois l'équivalent de ses fonds propres.

Ce souci de l'image non pas fidèle, comme le veut la comptabilité, mais en fait recopiée, rendrait plus sévère tout ralentissement. Il y aurait plus de difficultés pour les entreprises, donc de nouvelles baisses de titres, et ainsi de suite. La banque devrait diminuer encore ses actifs, donc ses fonds propres, donc prêter moins. La baisse des valeurs appelle automatiquement celle de l'activité : la comptabilité en valeur de marché est procyclique, elle ne cesse de fausser les valeurs qu'elle retient un temps, pour précipiter et accroître la récession. Le cas est pire encore pour la compagnie d'assurances, dont une part significative des garanties est composée de titres de sociétés. Si l'activité faiblit, on pourrait alors penser que sa capacité de remboursement de sinistres baisse aussi, donc que le niveau de risque de l'économie monte, étant moins couvert. Or toute l'activité d'assurance repose sur des visions à très long terme des risques et des garanties, elles-mêmes estimées dans une optique de valorisation longue. La compagnie d'assurances est même l'agent économique qui voit le plus loin, c'est lui qui balise un nombre important de valeurs, de risques, donc de rendements.

A contrario, une règle d'évaluation en fonction du marché, pour « faire fidèle », la fragiliserait, et toute l'économie avec, en faussant les repères. Les événements du 11 septembre ont montré la secousse subie, puis surmontée, par les assureurs. Si l'attaque avait eu lieu fin décembre, près de la clôture des comptes, le risque de désastre financier aurait été énorme, sauf à prendre immédiatement des mesures dérogatoires pour le secteur, et par extension pour tous les agents économiques, et ce à l'échelle du monde entier !

La stabilisation des valeurs dans et par la comptabilité, surtout dans l'assurance, est cruciale pour stabiliser l'économie dans son ensemble, dans la mesure où elle lui permet... de fluctuer. Ce n'est pas un paradoxe, mais une composante décisive de la dynamique macroéconomique, pour ne pas balayer la mesure de moyenne période par des fluctuations de court terme. Car il faut fluctuer par rapport à quelque chose.

La comptabilité donne son ancrage à l'économie, dans la mesure où elle indique les valeurs de moyenne période, fixe les repères. Chercher toute la vérité dans le marché serait accroître la volatilité du système de valorisation en introduisant une résonance entre activité financière (banque, assurance) et activité réelle. Certains travaux de la Banque des règlements internationaux, sous influence des banques d'affaires américaines, pourraient y pousser. Mais l'analyse et la raison, et à défaut les événements du 11 septembre, conduisent à ne pas confondre les valeurs avec leurs reflets de marché. La comptabilité est une composante essentielle de notre système dynamique, donc potentiellement instable, parce qu'elle le calme, et donc le renforce.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

LIVRES

par Philippe Simonnot

Un Hayek peut en cacher un autre

L'ORDRE SENSORIEL. UNE ENQUÊTE SUR LES FONDEMENTS DE LA PSYCHOLOGIE THÉORIQUE, de Friedrich A. von Hayek. Traduit de l'anglais par Philippe R. Mach (CNRS Editions, 234 p., 22 €, 144,40 F).

Qu'il ait fallu attendre un demi-siècle pour que soit traduit en français cet ouvrage fondamental de Friedrich von Hayek, l'un des plus grands penseurs du XX^e siècle, n'est pas à l'honneur de l'édition française. D'autant que cette publication n'aurait pu avoir lieu sans les indemnités de chômage versées au traducteur par la Confédération helvétique. Il y a là quelque ironie, Hayek n'ayant pas été le partisan le plus enthousiaste de l'indemnisation des chômeurs. Fondamental, cet *Ordre sensoriel* l'est dans la mesure où il cherche à répondre à la question que doit poser toute science : comment l'esprit perçoit-il la réalité ? L'incursion de l'auteur dans le champ de la psychologie théorique surprendra ceux qui ne voient en lui que l'économiste. De fait, un Hayek peut en cacher un autre.

Aux lecteurs timides, on précisera que Joaquim Fuster, un éminent neurobiologiste, affirmait en 1995 que « le premier partisan des réseaux de mémoire corticale à une large échelle n'était ni un neuroscientiste ni un computer scientist, mais un économiste viennois : Friedrich von Hayek. » Le vocabulaire même de *L'Ordre sensoriel* est souvent d'une étonnante actualité : « carte », « mémoire », ces mots d'ordinateur, Hayek s'en est servi il y a cinquante ans pour décrire le fonctionnement du cerveau ! Il est impossible de résumer ici les développements subtils de cet essai. Tout au plus peut-on en indiquer les résultats principaux.

D'abord cette observation troublante : le fait que le monde que nous connaissons semble être entièrement un monde ordonné pourrait être une conséquence de la méthode par laquelle nous le percevons. Car elle nous empêcherait de percevoir des événements ne pouvant être classés, car ne manifestant pas de régularité. Ensuite, ceci qui n'est pas moins dérangeant : à partir des régularités perçues, nous sommes capables de construire un ordre tel celui qui constitue notre esprit, lui-même produit de l'expérience, mais nous ne pouvons pas pour autant expliquer comment cet ordre particulier s'insère dans l'ordre de l'univers dont il fait partie. En ce sens, nous ne serons jamais capables d'établir un pont entre les phénomènes physiques et mentaux. Conclusion : les processus mentaux ne pourront jamais être expliqués en termes physiques. Même si nous pouvions connaître le principe général selon lequel l'action humaine est causalement déterminée par des processus physiques, cela ne changerait rien au fait que pour nous, humains, les décisions doivent apparaître comme la conséquence de la personnalité humaine tout entière. Pour notre compréhension de l'action humaine, nous ne pouvons pas espérer remplacer les entités mentales familières par des faits physiques. C'est peut-être dans cette faille que se glisse ce que l'on appelle la « liberté » de l'homme. Parce que nous sommes ignorants, il vaut mieux compter sur les efforts concurrents et nombreux pour faire advenir le bien-être, dira plus tard Hayek dans *La Constitution de la liberté* (« Le Monde Économique », 13 décembre 1994). L'ordre sensoriel nous donne le fondement de cette ignorance !

L'après-Doha : ce n'est pas le moment de lâcher prise

par Mike Moore

Doha, ce fut cinq jours éreintants de travail acharné et continu. Mais la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est tenue dans la capitale du Qatar du 9 au 14 novembre, n'a été que le point culminant d'un processus beaucoup plus exigeant : des mois de travaux intensifs à Genève. Et jusqu'à la dernière minute des prolongations, le succès n'a tenu qu'à un fil.

Maintenant que le marché est conclu, il est tentant de pousser un soupir de soulagement et de se reposer.

Ce serait une erreur. Cet accord n'est que le point de départ. Il a été conclu dans un esprit de coopération et de compromis, avec un engagement en faveur du multilatéralisme forgé par les difficiles négociations menées entre les 142 gouvernements membres de l'OMC pour défendre leurs intérêts commerciaux vitaux. Il faut que l'esprit de coopération – parallèlement, certes, à la défense constante des intérêts nationaux – perdure si l'on veut que les décisions auxquelles on est parvenu à Doha le 14 novembre aient un sens.

Seules certaines des décisions prises à Doha constituent des résultats finaux. Il s'agit notamment de celles qui portent sur la mise en œuvre des accords de l'OMC existants, de la dérogation accordée à l'Union européenne pour qu'elle maintienne les préférences commerciales qu'elle offre aux anciennes colonies de ses membres, les pays dits d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi que de la plus grande partie de la déclaration sur la propriété intellectuelle et la santé publique.

Mais les autres décisions soit concernent le lancement de négociations et d'autres travaux, soit donnent des précisions sur les négociations en cours. Surtout, elles établissent des délais serrés. Pour mener à son terme la dernière négociation majeure, le Cycle d'Uruguay, il a fallu sept ans et demi, soit près du double des quatre années initialement prévues.

Le programme lancé à Doha est assorti d'un délai d'exécution de trois ans. Il doit prendre fin le 1^{er} janvier 2005, certaines dates limites étant fixées à la fin de 2002 et à 2003 (année où devrait se tenir la prochaine conférence ministérielle).

Ce calendrier sera difficile à respecter, mais cela peut et doit être fait.

Les enjeux demeurent importants pour chacun. Tout d'abord, il est essentiel d'assurer le fonctionnement du système commercial multilatéral, tout particulièrement au moment où l'économie est en récession et où la confiance vacille.

Même en l'absence de nouvelles négociations, le système de l'OMC est extrêmement utile car il prévoit un ensemble de règles stables et prévisibles qui aide les gouvernements membres à mettre en œuvre avec confiance leurs politiques commerciales et contribue à protéger les pays d'autres chocs économiques. Il permet aussi aux gouvernements membres de trouver des solutions pacifiques à leurs différends commerciaux dans le respect des règles de droit.

Mais les « tâches courantes », si utiles soient-elles, ne font pas la « une » des journaux. L'OMC est donc jugée à l'aune de sa capacité ou de son incapacité de lancer des négociations. Après Seattle en 1999, l'Organisation a risqué de devenir « sans objet », la conférence n'ayant pas réussi à lancer un nouveau cycle. Ce point de vue journalistique n'est pas entièrement erroné.

Une grande partie du programme répond aux souhaits des gouvernements, des politiques, des groupes de pression et de l'opinion publique du monde développé. Mais il vise aussi à aider les nations pauvres à participer d'une manière plus effective à l'économie mondiale et à l'OMC

La fonction la plus importante de l'OMC est de servir d'enceinte où les gouvernements peuvent exposer leurs problèmes commerciaux internationaux. Et tant que nous vivrons dans un monde en constante évolution, de nouveaux problèmes se poseront, ce qui signifie que nous aurons besoin de nouvelles négociations.

Nous avons donc tous la possibilité d'utiliser l'OMC pour contribuer à améliorer l'environnement économique. Nous n'y parviendrons que si le programme de travail lancé à Doha peut être achevé sans retard.

S'atteler au programme de travail signifie également pour tous les pays saisir l'occasion de faire en sorte que les négociations, et les autres tâches dont les ministres sont convenus à Doha, leur soient profitables : les négociations sur l'agriculture et les services qui arrivent déjà au terme de leur deuxième année, les nouvelles négociations sur les droits de douane applicables aux produits non agrico-

les, le commerce et l'environnement, et les règles de l'OMC comme celles qui concernent la lutte contre le dumping et les subventions, les travaux sur l'investissement, la politique de la concurrence, la facilitation des échanges, la transparence des marchés publics, et la propriété intellectuelle, de même que les nombreuses questions de mise en œuvre des accords précédents.

Une grande partie de ce programme répond aux souhaits des gouvernements, des politiques, des groupes de pression et de l'opinion publique du monde développé. Mais c'est aussi un programme qui vise à aider les nations pauvres à participer d'une manière plus effective à l'économie mondiale et à l'OMC. C'est pourquoi on commence à l'appeler le Programme de Doha pour le développement, ou le Cycle du développement de Doha.

Le ministre nigérian du commerce, Mustafa Bello, l'a bien résumé lorsqu'il s'est exprimé au nom de tout le continent africain à la clôture de la conférence. Il a expliqué comment l'Afrique, si démunie de moyens, « s'est regroupée et réorganisée pour préparer la réunion de Doha », car elle a besoin du système commercial multilatéral.

Après tous les efforts qu'ils ont consentis, les Africains ont quitté Doha satisfaits du résultat. M. Bello a rendu hommage aux autres négociateurs pour « la flexibilité et le courage » dont ils ont fait preuve en acceptant les compromis souhaités. Mais il a aussi invité les pays riches à tenir leurs promesses d'accorder une assistance de façon que les négociateurs des pays en développement puissent s'atteler à ces questions extrêmement complexes.

Il faut que la détermination qu'ont montrée les pays pauvres se retrouve chez leurs partenaires plus prospères. A l'OMC, nous avons déjà commencé les travaux visant à mettre en œuvre les décisions prises par les ministres à Doha.

Les pays développés veulent un système de règles commerciales qui englobe tout le monde, même les nations les plus pauvres. Mais surtout peut-être, l'esprit de coopération qui a conduit au compromis trouvé à Doha a besoin d'être entretenu par un accroissement très net de l'assistance en faveur des pays en développement et de leurs maigres ressources.

La négociation, la mise en œuvre des accords de l'OMC existants et la coopération technique seront les trois grands piliers de notre succès après Doha. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre.

Mike Moore est directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

PARUTIONS

EMPLOI

● **DICTIONNAIRE DE L'EMPLOI ET DES RESSOURCES HUMAINES**, de Thierry Brunet et Gabriel Vinogradoff

Les deux auteurs sont professeurs d'économie. Ils ont réalisé un véritable travail pédagogique qui devrait se révéler utile pour les bacheliers mais aussi pour tous ceux qui aiment disposer d'un socle informatif sur les dossiers liés à l'emploi et aux ressources humaines.

Le livre s'articule autour de 37 articles thématiques classés par ordre alphabétique. La liste commence par « Alternance » pour finir par « Temps de travail et emploi ». Chacun des thèmes abordés a droit à un traitement différencié. Les grands sujets (emploi, conditions et temps de travail, mondialisation...) bénéficient à la fois de rappels historiques et d'une description des enjeux à venir (Hatier, 2001, 376 p., 10,52 €, 69 F).

M.-B. B.

MANAGEMENT

● **L'EFFORT AU TRAVAIL - ANALYSE D'UN CONCEPT ÉCONOMIQUE**, de Bénédicte Berthe

Tout bon cours d'économie du travail explique comment, sur le marché de l'emploi, le salarié vend sa force de travail et l'employeur l'achète. Le sociologue du travail ou l'ergonome, eux, montrent comment le travail du salarié est la résultante de trajectoires individuelles et collectives confrontées à l'organisation.

Le projet très novateur de l'ouvrage de Bénédicte Berthe, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud, est de relier ces différentes approches au sein d'un concept qu'elle nomme « l'effort ». « L'employeur qui achète du travail à l'employé qui le lui vend n'acquiert pas une fois pour toutes une certaine quantité de travail. Une fois dans l'organisation, le salarié a la possibilité de moduler son activité. » « L'effort », dans cette acception, englobe donc tout ce que fait réellement le salarié au travail, de la plus simple à la plus valorisée/valorisante de ses tâches...

Cet angle d'attaque permet de dépasser les cloisonnements entre les différentes approches du travail, que l'auteur passe successivement en revue en en soulignant les limites : la maximisation de l'intérêt du salarié et sa contrepartie, l'incitation matérielle ou morale de l'employeur ; l'obéissance du salarié à l'organisation et à la prescription contraignante ; l'engagement du salarié exerçant son métier en coopération et son moteur, la confiance que l'employeur ou le groupe professionnel lui témoigne ; le capital de connaissance et de compétences du salarié et son pendant, la formation et l'enrichissement des tâches que l'employeur propose.

Une réflexion roborative pour des directions des ressources humaines qui ont de plus en plus le sentiment d'avoir tout essayé (Presses universitaires de Rennes, 2001, 308 p., 18 €, 118,07 F).

A. R.

● **TRAVAILLER EST-IL (BIEN) NATUREL ?** Revue du Mouvement antitayloriste dans les sciences sociales (MauSS), n° 18, 2^e semestre 2001

En vingt-deux articles, cette livraison de la revue du MauSS résume et synthétise les vingt années d'oscillation des analystes de l'emploi, ballottés des rives de la « fin du travail » – constatée dans l'étiologie du lien salarial au profit de la précarité et du mythe de l'employabilité individuelle, mais aussi revendiquée par l'affirmation d'un tiers secteur alternatif et quaternaire – à celles de la « logique de l'honneur », où le travail s'enrichit et le lien social s'affirme.

Conclusion : « Nous manquons cruellement d'un concept de travail un tant soit peu assuré sur ses bases », note Alain Caillé. Mais si le travail pose aujourd'hui de si amples questions, c'est en raison de l'affaiblissement d'autres modes de réalisation collective – culture, art, religion, politique, famille même – pris tour à tour dans les rets de l'économie (éd. La Découverte, 2001, 393 p., 29,50 €, 193,51 F).

A. R.

● **LES STRATÉGIES DES RESSOURCES HUMAINES**, de Bernard Gazier

Le titre de cet ouvrage, comme la collection dans laquelle il est édité, pourrait faire croire à un énième manuel de base pour étudiants. Mais l'auteur, chercheur au Matisse (Paris-I/CNRS), profite de l'occasion pour remettre à leur place les concepts et les modes apparus dans la gestion des ressources humaines depuis les années 1980 autour de la compétence, de l'enrichissement des tâches et de l'autonomie croissante des salariés, en les confrontant aux pratiques encore souvent observées, qui « montrent l'actualité de pratiques tayloriennes ou autoritaires », que « seules d'amples transformations politiques et sociales sont susceptibles de faire régresser » (éd. La Découverte, coll. « Repères », 121 p., 7,93 €, 52,02 F).

A. R.

INNOVATION

● **ÉCONOMIE DE L'INTERNET**, sous la direction d'Eric Brousseau et Nicolas Curien

Ce numéro hors série de la *Revue économique* rappelle les différentes théories économiques liées au développement et à l'utilisation du réseau des réseaux ; de nouvelles pistes sont également explorées, par exemple concernant l'économie des forums de consommation. Les questions de financement, de régulation, de mise en place d'un ordre juridique sont elles aussi analysées. Le contenu est destiné à des économistes confirmés (Presses de Sciences-Po, 400 p., 21 €, 137,75 F).

A. K.

● **GUIDE PRATIQUE DE L'INTERNET**, de Karine Douplitzky

Un livre conçu pour les néophytes du Net qui souhaitent désormais mettre la main au clavier tout en disposant d'éléments historiques et économiques. Des informations très pratiques (comment joindre un fichier attaché dans son courrier électronique, par exemple) sont ainsi accompagnés d'analyses simples sur le passé et le futur de cet outil (éd. Odile Jacob, 336 p., 24,50 €, 160,71 F).

A. K.

SOCIAL

● **LES NOUVEAUX MOUVEMENTS CONTESTATAIRES**, d'Isabelle Sommier

Depuis le milieu des années 1990, la France a connu une résurgence de mouvements sociaux. De nouveaux acteurs, qui ont employé des modes d'action originaux pour capter l'attention tant de l'opinion publique que des autorités, ont fait irruption sur le devant de la scène.

Maître de conférences à la Sorbonne, spécialiste des questions de violence ouvrière, Isabelle Sommier dresse un panorama clair de ces minorités actives qui se battent contre le néolibéralisme (Flammarion, collection « Dominos », novembre 2001, 128 p., 6,25 €, 41 F).

A. B.-M.

● **LA BEURGEISIE. LES TROIS ÂGES DE LA VIE ASSOCIATIVE ISSUE DE L'IMMIGRATION**, de Catherine Wihtol de Wenden et Rémy Leveau

Il y a vingt ans étaient levées toutes les interdictions au droit d'association imposées aux étrangers depuis 1939, faisant entrer ces derniers dans le droit commun régi par la loi de 1901, dont la célébration du centenaire s'achève.

Cette ouverture a débouché sur un foisonnement associatif, donnant une forte impulsion à la participation des immigrés et de leurs enfants à la vie publique. C'est cette histoire que racontent Catherine Wihtol de Wenden, directeur de recherche au CNRS, et Rémy Leveau, professeur à Sciences-Po Paris, en l'articulant autour de trois périodes : la génération antérieure à 1981, qui revendique un droit de cité pour les immigrés sur fond de conflits de classes ; la mouvance « beur » des années 1983-1993, qui débute avec la Marche pour l'égalité et contre le racisme, et qui a permis l'émergence d'élites, tandis que se développent les associations musulmanes ; les années 1990, confrontées à la crise de la mobilisation civique, l'absence de relève associative et la tentative d'instrumentalisation par les pouvoirs publics, « un peu à la manière coloniale », des asso-

ciations dans le domaine de la lutte contre les violences urbaines et l'exclusion, par exemple.

Le portrait nuancé de ces trois générations est le fruit d'un travail de terrain mené à intervalles réguliers de la fin des années 1970 à l'an 2000, dans la banlieue parisienne, à Lyon, Marseille, Lille et Strasbourg (CNRS Editions, 186 p., 2001, 19,81 €, 130 F).

F. A.

● **LES DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION**, sous la direction de Mustapha Bourmmani

Le cas des jeunes issus de l'immigration, victimes privilégiées de la discrimination, mobilise depuis quelques années les milieux sociaux sans que ce dossier progresse réellement. Quels sont les enjeux de ce système qui rend souvent difficile l'accès à l'emploi ? Quels sont les processus de production de la discrimination ? Tels sont les thèmes traités dans cet ouvrage, qui présente aussi des exemples de lutte contre la discrimination. Dirigé par Mustapha Bourmmani, socio-économiste et acteur de terrain, cet ouvrage réunit un ensemble de textes de chercheurs et travailleurs sociaux. Ils sont issus de rencontres organisées en 1997 et en 1998 par le centre régional information jeunesse de Picardie, dont Mustapha Bourmmani est le responsable (L'Harmattan, 207 p., 2001, 16,77 €, 110 F).

F. A.

EUROPE

● **LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE**, témoignages et commentaires de Guy Braibant

Longtemps président de la section des études au Conseil d'Etat, Guy Braibant fut l'un des cinq experts à préparer la rédaction des différents articles de la Charte des droits fondamentaux adoptée au sommet européen de Nice en décembre 2000.

Le livre proposé est doublement utile : il donne dans son intégralité le texte juridique, ce qui permet de mesurer l'ampleur et la diversité des articles. L'Union s'engage ainsi « à respecter la diversité culturelle, religieuse et linguistique » tout comme elle rappelle que « les arts et la recherche scientifique sont libres. La liberté académique est respectée ». Les commentaires donnés sont essentiellement juridiques (références, etc.), mais ils sont aussi accompagnés d'éléments historiques qui permettent de mieux appréhender la construction européenne (éd. du Seuil, collection « Essais », 2001, 329 p., 7,95 €, 52,15 F).

M.-B. B.

● **LA VICTOIRE DE LUTHER. ESSAI SUR L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE**, de Pascal Morand

Au moment où les premières pièces d'euro sont mises en circulation, et avant la disparition des monnaies nationales, Pascal Morand se penche sur la genèse de la création de l'Union économique et monétaire. Pour cela, il analyse la représentation collective d'une monnaie européenne à travers les évolutions culturelles et religieuses des pays concernés. L'approche retenue relève de l'anthropologie historique. Ce livre tranche, par son originalité et son érudition, avec les nombreux ouvrages sur l'euro (publié par l'Istituto Italiano per gli Studi Filosofici, aux éditions Vivarium-Naples, collection « Biblioteca Europea », 251 p., 20,66 €, 135,52 F).

D. G.

PRATIQUE

● **NAVIG@TIONS, LE GUIDE INTERNET DU PROGRAMME DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES DE MANAGEMENT**, de Bernard Cier, Julien Gayard et Quentin Christinu

L'idée est excellente : quel étudiant ne s'est pas égaré dans l'infini du Web à la recherche des informations susceptibles de l'aider à accomplir sa tâche de bon élève ? Cet ouvrage recense un choix (réalisé par des enseignants) d'un millier de sites pertinents pour le programme des classes préparatoires commerciales – mais ils peuvent l'être également pour d'autres, au lycée comme à l'université. Dommage toutefois que les photos et la maquette fassent ressembler le livre à une plaquette publicitaire (Espace Etudes Edition/ESC Le Havre, 119 p., 15 €, 98,39 F).

A. R.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES I

Le dispositif lancé en octobre 1997, qui propose un contrat de travail de cinq ans rémunéré au SMIC, devait permettre de créer 350 000 postes pour des jeunes alors massivement au chômage. Le ministère de l'emploi est satisfait de l'opération. Toutefois, les catégories les moins qualifiées en ont peu profité

Le succès des emplois-jeunes profite surtout aux diplômés

Présenté le 11 décembre, le projet du Parti socialiste pour les élections de 2002 n'oublie pas les jeunes, auxquels seraient proposés des « contrats volontaires de solidarité » pour des activités « socialement utiles ». Cette dernière caractéristique rappelle l'esprit des emplois-jeunes, une formule lancée en octobre 1997 par le gouvernement socialiste, qui était aussi une promesse électorale : un contrat de travail de cinq ans dans les secteurs non marchands ou publics, rémunéré au minimum au smic. L'objectif de ce programme baptisé « Nouveaux services emplois-jeunes » était de créer 350 000 postes, et de s'attaquer ainsi au chômage des jeunes, alors massif. Imaginé en période de conjoncture économique médiocre, le dispositif a atteint son rythme de croisière... en pleine reprise de l'activité, provoquant ainsi des effets imprévus sur le marché de l'emploi des jeunes.

REDONNER CONFIANCE

En octobre 1997, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était, selon l'Insee, de 23,8 %, contre 12,2 % pour l'ensemble de la population. Il s'agissait donc de redonner confiance à la jeunesse et du pouvoir d'achat aux familles. « Il était important, pour le gouvernement, de marquer le coup par une

politique volontariste de grande ampleur, montrant qu'il existait une piste pour enrichir la croissance en emplois en innovant dans l'offre de services », rappelle Bernard Gomel, chercheur au Centre d'études de l'emploi (CEE).

Au 30 avril 2001, 312 000 jeunes avaient été embauchés dans ce programme et 272 000 emplois avaient été créés (les bénéficiaires tournant sur les postes au fil des démissions). Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans a baissé fortement, pour atteindre 16,5 % en octobre 2000. Un effet des emplois-jeunes, mais aussi des créations d'emplois liées à la reprise, à la montée de l'intérim et aux 35 heures. Au ministère de l'emploi, on insiste cependant sur le fait que « les trois quarts des titulaires d'emplois-jeunes étaient auparavant demandeurs d'emploi » et qu'un tiers ont rompu leur contrat avant l'issue des cinq ans, « une grande majorité d'entre eux ayant retrouvé un emploi » peu après.

Le dispositif rompait avec les précédentes politiques de l'emploi, dans la mesure où il ne ciblait pas les publics les plus en difficulté, mais « tous les jeunes, puisque tous étaient touchés par le chômage », précise-t-on au ministère. Certes, mais, en octobre 1997, quand le chômage des jeunes était de 23,8 %, celui des jeunes n'ayant ni

un CAP ni un BEP (niveau V) atteignait 38,8 %. Pourtant, seuls 19,4 % des bénéficiaires du programme avaient un niveau inférieur au bac. « Les postes d'aides-éducateurs nécessitaient un certain niveau de formation, pour l'aide aux devoirs, par exemple », justifie François Gaudu, professeur de droit et ex-président du comité de pilotage des emplois-jeunes au ministère de l'éducation nationale de septembre 1997 à juillet 1998.

TENTATIVE DE CIBLAGE

On peut cependant se demander si, au moment où la reprise s'est consolidée, mi-1999, il n'aurait pas été légitime de réor-

ienter ce dispositif coûteux vers les jeunes les moins diplômés, ce qui n'aurait pas beaucoup pénalisé les autres, puisque la croissance était là. Mais ce choix n'a pas été fait. Aussi, « les emplois-jeunes, qui étaient au départ une mesure contracyclique destinée à compenser en partie les destructions d'emplois produites par la crise, sont devenus doublement procycliques, en boostant les créations d'emplois pas chers et en grande partie qualifiés », constate Christophe Guitton, chef du département professions et marché du travail au Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq). Il y a bien eu une tentati-

ve de ciblage en 1999, lorsque Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité, a recommandé d'embaucher 20 % de jeunes issus des quartiers sensibles. Mais, en 1999 et 2000, ce quota n'a pas été respecté, se limitant à 8,4 % (hors éducation nationale et police nationale).

Le chômage des jeunes de qualification inférieure au niveau V a cependant baissé entre 1997 et 2001, passant de 38,8 % en mars 1997 à 33,1 % en mars 2001, ce qui reste tout de même un taux très élevé. La reprise a sûrement joué un rôle, ainsi que les dispositifs d'insertion, mais « l'explication principale reste la baisse de la proportion des non-diplômés parmi les jeunes actifs », remarque-t-on à l'Insee.

Aujourd'hui, le chômage des moins de 25 ans repart à la hausse, atteignant 17 % en octobre 2001. Les dix mille nouveaux postes qui devraient être créés en 2002 et les mesures de prolongation du dispositif jusqu'à 2008 annoncées par le gouvernement pourraient servir d'amortisseur, mais suffiront-ils ? En tout cas, la question du ciblage vers les moins qualifiés, qui seront comme toujours les premiers à souffrir de la mauvaise conjoncture, reste posée.

Francine Aizicovici

Bertrand Schwartz, président de l'association « Moderniser sans exclure »

« La clé de la démarche ? L'amélioration de la relation au public »

« Quel regard portez-vous sur les emplois jeunes ?

« J'ai commencé à travailler sur le programme emplois-jeunes il y a maintenant trois ans, au conseil général de l'Essonne ainsi que dans les villes de Belfort, Niort et Châtellerauld. Pendant deux ans, à raison de quatre jours par mois, je suis allé sur le terrain afin d'entendre les jeunes expliquer ce qu'ils faisaient. Je n'animais pas de débats. J'étais uniquement à l'écoute afin de comprendre quels nouveaux services pouvaient émerger de toutes ces situations professionnelles.

« J'avais imaginé - et je me suis vite rendu compte de mon erreur - qu'un échantillon de trois cents emplois-jeunes me permettrait d'établir un tableau des nouveaux services à pérenniser. De fait, cela n'a pas fonctionné car, pour l'essentiel, les questions qui revenaient le plus souvent étaient liées à la sécurité et à des emplois ad hoc. Le biais était trop important. En revanche, je pense avoir compris la manière dont les jeunes réfléchissent sur leur action et découvrent eux-mêmes ce qu'ils peuvent apporter au public.

« Quels enseignements avez-vous tiré de vos observations ?

« Aujourd'hui, je peux raisonner à partir d'une expérience de

1 200 cas. Bien souvent les tâches remplies par les emplois-jeunes ne sont pas nouvelles. Il s'agit, au contraire, d'anciennes missions mais réalisées autrement. Cette différence dans la manière de faire devrait, à terme, permettre une transformation de ces métiers, qui deviendront plus transversaux et plus évolutifs.

« Est-ce que les emplois-jeunes constituent une nouvelle manière d'incarner les services aux publics ?

« Je le pense vraiment. La clé des emplois-jeunes c'est l'amélioration de la relation au public. Cela est valable pour les métiers de l'environnement, comme pour ceux de la médiation sociale. Le programme « Nouveaux services emplois-jeunes », qui a pour objectif de créer 350 000 emplois, ne prend tout son sens que s'il associe à l'objectif d'intégration des jeunes celui d'un véritable changement sociétal.

« Je ne veux pas que les emplois-jeunes soient seulement un sas d'insertion. Le cœur de la médiation sociale dans les HLM, dans les hôpitaux ou ailleurs, c'est le changement de la relation du service public au... public. Pour les jeunes, la reconnaissance de l'utilité sociale de leur activité crée un cercle vertueux. Lorsqu'ils se sentent en confiance, ils développent d'autres initiatives, proposent de nouvelles idées, créant ainsi de nouveaux services.

« Qu'est-ce qui pourrait, selon vous, symboliser la réussite des emplois-jeunes ?

« Pour l'évoquer, je vais vous donner un exemple concret qui concerne une compagnie de bus, dans une ville de province. Au début, les emplois-jeunes avaient été conçus dans l'unique but d'éviter les conflits : empêcher, par exemple, un enfant de mettre les pieds sur la banquette, etc.

« Aujourd'hui, après expérimentation, le responsable de la compagnie a décidé d'assigner une triple mission aux emplois-jeunes. D'abord, le jeune médiateur est chargé d'informer les clients sur, par exemple, les changements de la ligne et doit aussi indiquer à la direction de l'entreprise les réclamations qui lui sont faites afin d'améliorer le service client. En deuxième lieu, il vient en aide aux gens qui ont des problèmes (un enfant qui est perdu, etc.). Troisièmement, les habituelles questions de sécurité et de conflits.

« Au global, l'emploi-jeune se voit confier une véritable mission d'amélioration du service des bus. Il remplit une tâche d'utilité sociale qui le valorise. »

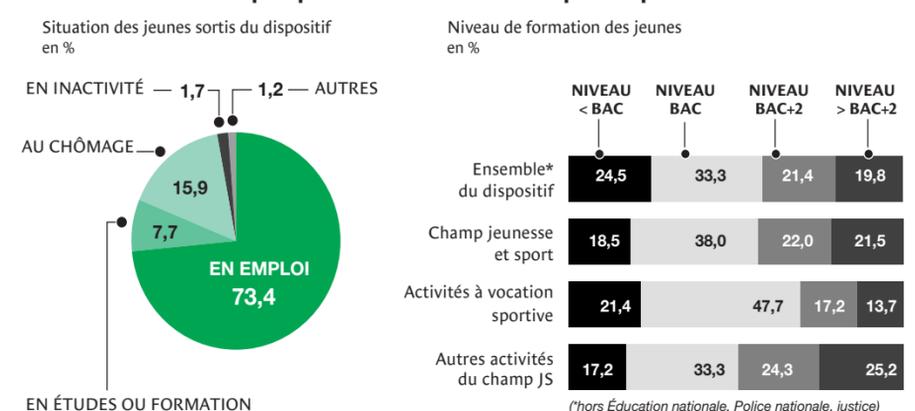
Propos recueillis par Alain Beuve-Méry



Bertrand Schwartz

● Né en 1919, polytechnicien, Bertrand Schwartz a été délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté et le père fondateur des missions locales.
● Président de l'association Moderniser sans exclure, il participe au développement du dispositif Nouveaux services - emplois-jeunes.

Une sortie vers l'emploi pour les moins de 26 ans plutôt qualifiés



Des débouchés à consolider

Le Conseil national de l'évaluation et le Commissariat général du Plan n'ont publié - pour le moment ? - que le bilan d'un seul secteur du programme emplois-jeunes : celui de la jeunesse et des sports : 69 302 embauches ont été réalisées pour 61 000 emplois créés (les jeunes tourment) et 51 520 jeunes sont effectivement en activité. Hors éducation nationale, justice et police, le champ de la jeunesse et des sports représente plus du quart des créations réalisées dans les collectivités territoriales et plus de la moitié dans les associations.

« Le programme a été une chance pour les jeunes concernés », a indiqué Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique, président de l'instance d'évaluation. Les deux tiers (72 %) étaient chômeurs, et la perspective de disposer d'un emploi stable à temps plein pendant cinq ans a constitué une réelle opportunité. Et ce en dépit d'une rémunération au SMIC (seuls 15 % sont au-dessus de 7 000 francs brut [1 067 euros]), compensée toutefois par les possibilités offertes de suivre des formations. Cette passerelle en direction d'un emploi était d'autant plus réaliste qu'elle correspondait à une aspiration personnelle : un

Dans le secteur de la jeunesse et des sports, une pérennisation des activités ne se fera pas sans apport financier extérieur

jeune sur deux possédait un diplôme sportif ou d'animation, et trois sur quatre avaient une expérience dans le secteur, comme salarié ou bénévole. Aujourd'hui, si un quart ont quitté le programme, 73 % jouissent d'un emploi.

La pérennisation des activités créées semble loin d'être acquise. Dans leur grande majorité, les employeurs jugent positive l'expérience, mais beaucoup tablent sur une intervention de l'Etat. En particulier dans les associations où la solvabilité semble impossible sans apport extérieur. « Les associations se tournent aujourd'hui vers les collectivités locales, qui sont leur principal financeur. Mais elles ne les ont généralement pas consultées au moment de recruter des emplois-jeunes, ce qui ne favorise pas l'implication de ces

dernières dans la recherche de solutions stables, observe Anicet Le Pors. Il aurait fallu introduire une subvention dégressive dès le début, ainsi les employeurs auraient été mieux préparés à la consolidation des activités et des emplois. »

Les collectivités locales auront plus de difficultés à se séparer des jeunes embauchés, les élus locaux ayant pris des engagements moraux à leur égard. L'ancien ministre de la fonction publique note que « les règles de recrutement de la fonction publique territoriale devront être modifiées pour permettre aux activités du programme de trouver leur place dans des cadres d'emplois appropriés qui n'existent pas encore ». Plus généralement, Anicet Le Pors met le doigt sur les ambiguïtés du programme. « Les emplois-jeunes devaient trouver les moyens de leur enracinement, sans concurrencer le secteur marchand ni remplacer l'emploi public pourvu par voie de concours. Ces fortes contraintes rendaient toute pérennisation très délicate. » Le plan de consolidation présenté par le gouvernement en juin ne fait, pour Anicet Le Pors, que « désamorcer la bombe temporairement, repoussant le problème de deux ans ».

Laetitia Van Eeckhout

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

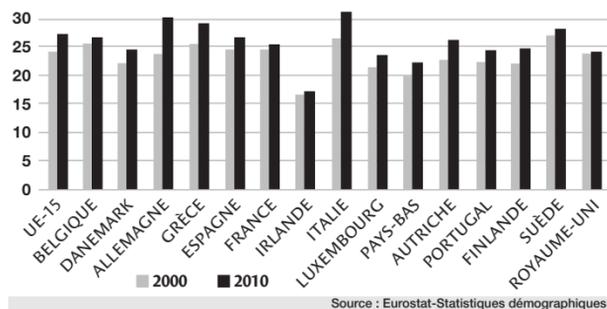
retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

EUROPE

▼ La population européenne vieillit

Rapport en % entre la population âgée de 65 ans et plus et celle en âge de travailler (de 15 à 64 ans)



Source : Eurostat-Statistiques démographiques

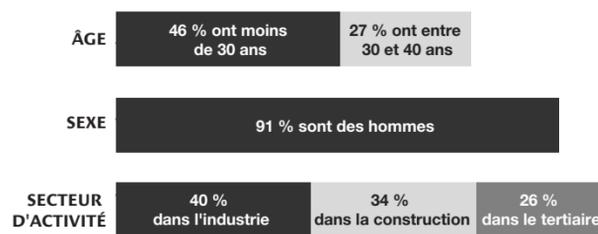
■ L'EUROPE DES QUINZE CONNAÎT un vieillissement lent mais régulier de sa population, ce qui va entraîner une dégradation inéluctable du rapport entre actifs et inactifs. Cette évolution concerne l'ensemble des pays, l'Allemagne et l'Italie au premier chef, la France se situant dans la moyenne européenne.

■ EN 2000, LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS dans l'Union européenne (UE) étaient au nombre de 61 millions, alors qu'elles n'étaient encore que 34 millions en 1960. Elles représentent aujourd'hui 16 % de la population totale et 24 % de celle considérée comme étant en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

■ CETTE PROPORTION DEVAIT PROGRESSER, pour atteindre 27 % d'ici à 2010, tandis qu'au cours des quinze années à venir, le nombre de personnes du « quatrième âge » (80 ans et plus) devrait augmenter de moitié.

FLASH SETT/ « LE MONDE »

▼ Profil des ouvriers qualifiés intérimaires



Source : SETT/CSA/DARES

■ LE NOMBRE DES OUVRIERS QUALIFIÉS DANS L'INTÉRIM a progressé de 5 %, entre janvier et août 2001, après une hausse de 14 % en 2000. Cela représente 225 386 salariés en équivalent emplois temps plein, soit 36 % du volume des intérimaires.

■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, les ouvriers qualifiés sont détachés à 40 % dans l'industrie, à 34 % dans la construction et à 26 % dans le tertiaire. Ils travaillent en moyenne plus de sept mois dans l'année, 40 % ont travaillé plus de dix mois, dont 24 % sans interruption.

■ 85 % DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES occupant des postes d'ouvriers qualifiés ont un emploi fixe un an après être passés par l'intérim alors qu'à leur entrée 61 % étaient au chômage.

AGENDA

● STRATÉGIE. Une fois « réglé », aux yeux des Américains, le cas de l'Afghanistan, les regards pourraient à nouveau se tourner vers l'Irak et le golfe Persique. Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) organise le 19 décembre à Paris un colloque sur les « questions de sécurité dans le golfe Persique », où seront notamment présents des experts d'instituts de recherche en sciences politiques iraniens. Renseignements : www.ceri-sciences-po.org

● EMPLOI. Les relations entre travail, emploi et formation sont depuis trente ans l'objet des investigations du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq), qui fête le 11 janvier à Marseille cet anniversaire par un colloque réunissant les meilleurs spécialistes de ces questions. Renseignements, tél. : 04-91-13-28-15.

● BUSINESS ÉLECTRONIQUE. Trois jours entièrement consacrés au commerce électronique lors des *Electronic Business Days* du 21 au 23 janvier 2002, au Centre français du commerce extérieur, 10, avenue d'Iéna, à Paris-16^e. Renseignements, Edifrance, tél. : 01-56-68-80-41.

● APPRENDRE ET ENTREPRENDRE. La 7^e Université d'hiver de la formation professionnelle aura lieu du 23 au 25 janvier 2002, à Opio (Alpes-Maritimes). Le thème directeur sera « Apprendre et entreprendre dans un contexte de mutation du travail et d'évolution démographique nouveaux ». Renseignements, tél. : 01-55-93-91-82.

● DÉVELOPPEMENT DURABLE. Les Journées internationales du développement durable organisées par le collectif 4D et le collectif Jo'burg 02, sur le thème « Développement durable et politique d'agglomération - politiques urbaines et citoyenneté », auront lieu les 11 et 12 janvier à Orléans. Renseignements, tél. : 01-44-64-74-94 ou 75-02.

● AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Les Entretiens internationaux de l'aménagement et du développement du territoire organisés par la Datar et la Caisse des dépôts et consignations auront lieu du 28 au 30 janvier à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Au menu : ateliers et bourses d'échanges sur les systèmes productifs locaux, la recomposition des territoires, les rapports entre environnement, entreprises et territoires. Renseignements, Datar, tél. : 01-40-65-12-34.

● SANTÉ ET DROIT DES MALADES. Un colloque organisé par l'Assemblée nationale sur le thème : « Quel rôle pour les associations d'usagers au regard de la loi sur le droit des malades ». Les débats auront lieu le 17 janvier 2002 dans les locaux du Parlement. Renseignements, tél. : 01-40-63-72-17.

● RURAL. Le Forum des acteurs du patrimoine rural, organisé par le ministère de l'agriculture et de la pêche, en partenariat avec le Centre national de ressources du tourisme en espace rural, aura lieu les 30, 31 janvier et 1^{er} février à Clermont-Ferrand. Renseignements, CNRTER, tél. : 04-73-98-13-16.

● COMMERCE INTERNATIONAL. Avenir Export, le 14^e Salon du commerce international, aura lieu les 6, 7 et 8 mars 2002 au CNIT Paris-la Défense. Les entrepreneurs y trouveront rassemblées, comme chaque année, les solutions pour mieux se développer sur les marchés étrangers. Parallèlement, Avenir Expat traitera les problématiques de gestion des ressources humaines à l'international. Renseignements, tél. : 01-53-93-87-68.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 12	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 1^{er} TRIMESTRE 2001 (en % sur un an)											
	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3***	1,5**	-0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié.....	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel.....	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans).....	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans).....	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h / semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 2^e trim. 2001											
	3,1	2,7	2,7*	3*	5,1	3,6	-1,4	5,2	4,6*	4	ND
TAUX DE CHÔMAGE sept. 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	7,6	8,3	7,9	6,9	13	8,6*	9,4 (juil. 01)	2,2	5,1 (juil. 01)	4,9	5,3
Moins de 25 ans.....	15,2	16,4	9,5	17,5	25,3	18,6	28,0	3,6	12,2	10,7	10,8
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

N. D. : non disponible/ * 4^e trim. 2000/** juillet 2001

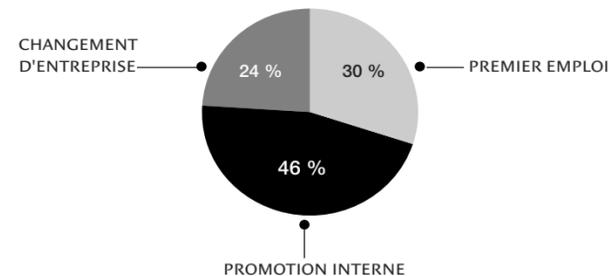
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATIONS SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES		
	17,0 % (oct.)	+ 0,5*
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE		
	30,0 % (oct.)	- 3,8*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM.....	260*	- 8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 116*	+ 1,6 %
Hommes.....	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION		
	1 072 258***	- 4,2 %

* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000) Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC/ « LE MONDE »

▼ Le statut cadre, souvent une promotion interne



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ À PEINE UN TIERS DES CADRES (30 %) obtiennent le statut cadre dès leur premier emploi. La promotion interne reste le meilleur moyen de l'obtenir. Les modalités d'accès à ce statut n'ont pratiquement pas évolué au fil du temps : il y a cinq ans, 48 % des cadres y accédaient par promotion interne, 29 % dès le premier emploi et 23 % en changeant d'entreprise. L'accès par promotion interne ne régresse que très légèrement (-2 points en cinq ans). ■ PLUS LE NIVEAU DE FORMATION est élevé, plus les chances d'être cadre dès le premier emploi augmentent : ainsi 75 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs sont cadres dès leur entrée dans la vie professionnelle, contre 65 % des titulaires d'un doctorat et 52 % des titulaires d'un DEA ou d'un DESS.

Poitiers tente de marier les PME du monde entier

Deuxième étage du Palais des congrès de Poitiers, table 322, 15 heures. « C'est un petit Taj Mahal », lance avec un grand sourire Swaminathan Sridhar en présentant un paquet cadeau à Jean-Pierre Vergnault. La rencontre commence bien entre le directeur de Globe-Trotters, une petite société de New-Delhi qui aide les entrepreneurs locaux à ouvrir des bureaux dans le monde et les multinationales à s'implanter en Inde, et l'associé de Synercom France, un cabinet français spécialisé dans le rapprochement d'entreprises. « Si l'un de mes clients qui fabrique des tubes cherche un partenaire pour exporter, vous pouvez l'aider ? », demande Swaminathan Sridhar. « Oui, et je ne suis payé que si ça marche », lui répond Jean-Pierre Vergnault. Enchanté par cette précision, le dirigeant indien serre la main à son interlocuteur. Au bout d'une demi-heure, les deux hommes se séparent. Swaminathan Sridhar promet qu'à son retour en Inde, il enverra à Jean-Pierre Vergnault une liste de sociétés qui cherchent des partenaires.

A leurs côtés, la même scène se répète autour de deux cent cinquante petites tables numérotées, tandis qu'une centaine d'autres rendez-vous se tiennent un étage plus bas. 15 h 30. Une voix au micro : « Mesdames, Messieurs, nous vous prions de rejoindre vos tables pour vos rendez-vous suivants. » Pendant deux jours, le même ballet se répétera chaque demi-heure, au cours de cette rencontre mondiale des petites et moyennes entreprises (PME), Futurallia, qui s'est tenue mi-novembre au Palais des congrès de Poitiers, sur le site du Futuroscope. Le bâtiment ressemblait à une ruine géante, plongée dans un brouhaha où se mêlaient toutes sortes de langues étrangères, avec une armada d'interprètes, à pied d'œuvre.

Le Palais des congrès accueillait ainsi la septième édition de Futurallia, qui connaît un succès croissant. Une manifestation organisée à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie (CCI)

La septième édition de Futurallia vient de se tenir au Futuroscope. Ce forum a pour objectif d'ouvrir les marchés étrangers aux petites entreprises

de la Vienne, en partenariat avec le conseil régional de Poitou-Charentes et le conseil général de la Vienne, entre autres. Cette année, 718 entreprises, venues de 27 pays, ont pu se rendre à 8 300 rendez-vous. Les plus nombreuses étaient les françaises, avec 300 entrepreneurs, dont 165 picto-charentaises, proximité oblige, devant les canadiennes, hôtes de la précédente édition, dont la délégation comptait 165 entreprises. L'éloignement n'a visiblement pas été un handicap pour les Chinois - 60 PME -, la Pologne, la Tunisie, le Sénégal, le Vietnam, la Jordanie...

EFFERVESCENT BRASSAGE

En ces temps de morosité économique, cet effervescent brassage de chefs d'entreprise faisait plaisir à voir. Malgré les événements, Françoise Vilain, directrice générale de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Vienne et de Futurallia n'a jamais pensé reporter cette rencontre. « Au moment des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, l'organisation était déjà bouclée. » Seules les délégations du Maroc et du Sénégal ont été moins nombreuses que prévu. « La situation économique est mauvaise dans tous les pays mais nous ne pouvons pas rester chez nous à attendre. Chacun doit continuer à faire son travail », explique Khaled Assad, chef de projet chez Jordanian Vehicules Manufacturing Company, une société d'assemblage de pièces pour Land Rover, basée à

Maan, dans le sud de la Jordanie. « Certes, le marché américain, vers lequel l'Inde exporte, est affecté, mais d'ici six mois, tout sera reparti », estime Swaminathan Sridhar. Il faut donc se préparer. Les objectifs des participants sont variés. Fondateur de la société Meuble de la nouvelle époque, située à Monastir en Tunisie, Frej Bedoui Soussi recherche un partenaire étranger pour créer une nouvelle usine dans son pays et accéder au marché mondial. La sienne, qui fabrique des meubles en bois et emploie 20 salariés, « est trop petite » pour y parvenir. Il a des arguments pour convaincre. « La Tunisie est proche de l'Europe. Si l'on travaille pour l'exportation, on ne paye pas de taxes. Et l'ouvrier est rémunéré environ 200 dollars par mois. » Sergio Manfroï, directeur de SCA, un

fabricant de meubles brésilien, arrive à la table de Frej Bedoui Soussi, son catalogue en main. « Tous nos meubles sont faits sur mesure, précise-t-il. Ils se vendraient bien en Tunisie. » Le Brésilien demande que le projet lui soit envoyé, tandis que le Tunisien invite son interlocuteur à venir lui rendre visite à Monastir. Ces rendez-vous organisés à Poitiers ont été soigneusement préparés. Dans un premier temps, un réseau de 90 organismes dans le monde (CCI par exemple), sélectionne les PME susceptibles de participer à Futurallia, moyennant 2 500 francs (381 euros). Les dirigeants intéressés présentent leur société sur une fiche, en indiquant le type d'alliance qu'ils recherchent. Puis ces documents sont rassemblés dans un catalogue envoyé à chaque participant un mois avant la manifestation et consultable sur Internet. Chacun peut ainsi transmettre à l'organisateur le nom des entreprises qu'il souhaite rencontrer. Avec ces données, un logiciel spécialement développé pour Futurallia établit pour chaque entreprise un planning d'une douzaine de rendez-vous. Un mini-sondage à chaud montre que l'organisation a été « plébiscitée à 97 % et que les entreprises ont eu trois ou quatre contacts utiles », se félicite Françoise Vilain. Les différentes éditions de Futurallia se tiennent alternativement à Poitiers et à l'étranger. La prochaine, en 2003, aura sans doute lieu au Québec, qui voudrait bien accueillir jusqu'à 1 500 entreprises. Mais Françoise Vilain « ne souhaite pas dépasser le millier, afin de conserver cette dimension humaine. Je connais tout le monde. Je veux garder la maîtrise de l'évolution. » On peut se demander si la fondatrice n'a pas un peu de mal à laisser s'envoler son « bébé ». Mais elle préfère mettre en avant son souci de « garder la qualité » de ce forum né dans une petite province française qui a su s'ouvrir au monde.



Françoise Vilain

● Diplômée de l'IAE de Poitiers et de Sciences-Po Paris, Françoise Vilain entre en 1972 au Crédit agricole, où elle sera notamment responsable marketing réseau puis de l'organisation informatique de la caisse régionale de la Vienne. ● En 1989, elle devient directrice générale de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Vienne et avec son vice-président Alain Debuschère, lance Futurallia un an plus tard. ● Françoise Vilain est également membre du comité directeur de l'Escem (école regroupant les ESC de Poitiers et de Tours).

Françoise Aizicovici